

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉTUDE DE LA PERCEPTION ET DE LA REPRÉSENTATION TERRITORIALES DE
L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE L'ÎLE D'ORLÉANS PAR SES RÉSIDENTS

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR
MARCEL BARTHE

NOVEMBRE 2009

Il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial [...] C'est sur l'espace, sur notre espace – celui que nous occupons, où nous repassons souvent, où nous avons toujours accès, et qu'en tout cas notre imagination ou notre pensée est à chaque moment capable de reconstruire – qu'il faut tourner notre attention; c'est sur lui que notre pensée doit se fixer, pour que reparaisse telle ou telle catégorie de souvenirs (Halbwachs, 1950, p. 209).

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement n°8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

Nous avons acquis, en 1999, une maison ancestrale (construite de 1794 à 1800)¹ à l'île d'Orléans que nous avons complètement restaurée pour qu'elle retrouve son caractère d'origine. Étant natif de Québec et ayant fréquenté ce coin de pays durant mon enfance et mon adolescence, c'était un rêve que je caressais depuis des lunes. Ma compagne, originaire de Montréal, m'a facilement suivi dans cette aventure. Pour nous deux, comme pour beaucoup d'autres Québécois, l'île d'Orléans représentait le territoire mythique originel de notre présence et existence collective.

Rapidement, vivre à l'île m'a sensibilisé aux enjeux et défis d'un territoire au caractère extrêmement particulier, proclamé arrondissement historique national (Québec), mais quotidiennement confronté à la modernité et aux multiples conséquences de l'urbanisation, dans le contexte de sa proximité avec la deuxième plus imposante communauté métropolitaine du Québec (pression foncière, changements sociodémographiques accentués et rapides, etc.). La multiplicité des phénomènes qui interagissent de façon concomitante sur ce territoire insulaire fragile m'a amené à m'intéresser à son évolution et à m'engager dans son développement. Cette implication aurait pu rapidement, et tout naturellement, prendre la forme de l'action militante et de la démocratie directe.

Cependant, même si l'île est un territoire qui fut depuis des décennies – et est encore — étudié, scruté, analysé sous toutes ces coutures, j'ai rapidement constaté que les opinions souvent divergentes, nombreuses et contradictoires des principaux acteurs sociaux quant à

¹ La maison est située sur une terre qui fut concédée à Claude Lefebvre dit le boulanger (1648-1709), le 2 juin 1667 par Mgr François de Laval, selon l'acte notarié de concession devant le notaire Vachon. Quant à la maison de pierre dans laquelle nous habitons, elle aurait été érigée entre 1794 et 1800, selon le testament de 1817 d'Antoine Fortier. Antoine Fortier (et sa femme Marie-Thècle Cochon Laverdière) avait reçu la terre de sa sœur aînée Marie-Josephe Fortier, le 18 octobre 1794 devant le notaire Antoine Crespin (Source : Archives nationales du Québec, Université Laval, Québec, Actes notariés des notaires Vachon et Crespin).

son développement et son avenir s'appuyaient très peu sur des données fiables, reconnues, comprises et pouvant être assez facilement admises par tous.

D'où l'idée de participer à la réflexion sur le développement de ce territoire en contribuant à accroître les connaissances scientifiques que nous en avons, ce afin de permettre aux divers interlocuteurs impliqués dans son développement de jouir d'une base commune d'informations et de réflexions solidement étayées. Et pour y parvenir, j'ai choisi d'entreprendre des études spécialisées de deuxième cycle en géographie afin de combler ce vide de connaissances et finalement, de proposer des pistes de réflexion pour bonifier le débat sur la gestion de ce territoire, de son patrimoine bâti et de ses paysages.

À l'heure où l'île est en pleine période de réflexion sur son avenir, où l'on recherche le plus large consensus possible sur ses grands axes de développement, les résultats de cette démarche contribueront, je l'espère, à circonscrire l'état des lieux dans le secteur du patrimoine et des paysages.

Finalement, réaliser un projet d'une telle ampleur dans le cadre d'un mémoire de maîtrise n'a pu devenir réalité sans le soutien de plusieurs personnes et organismes. J'aimerais souligner tout spécialement les contributions suivantes :

- Tout d'abord, mon directeur de recherche, le professeur Mario Bédard, sans qui ce projet ne serait jamais devenu une réalité. Son soutien indéfectible, sa patience, son exceptionnelle disponibilité, ses nombreux et judicieux conseils auront grandement contribué à ma motivation de poursuivre cette démarche en dépit de mes occupations professionnelles très prenantes. Son apport est d'autant plus grand qu'il accompagnait un étudiant qui n'avait pas fait son premier cycle universitaire en géographie et dont la mise à niveau et le rattrapage conceptuel étaient considérables. Je tiens à lui souligner toute mon appréciation et mon admiration;
- Mme Caroline Mayrand, étudiante en géographie à l'UQAM et maintenant détentrice d'une maîtrise dans cette discipline qui a réalisé une première compilation informatique de toutes les données quantitatives de ma démarche;

- le Conseil local de développement (CLD) de l'île d'Orléans, qui a soutenu certaines composantes de ce projet et sa présidente du conseil d'administration, Mme Andrée Marchand de même que sa directrice générale, Mme Chantale Cormier, qui ont rapidement saisi la pertinence de cette démarche comme outil de développement du territoire étudié. Elles ont piloté le processus d'aide financière au projet qui s'est réalisé dans le cadre de l'entente culturelle entre le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), le Conseil local de développement (CLD) et la Municipalité régionale de comté (MRC);
- mon entreprise, Cossette inc., qui a hébergé sans frais la version Internet du sondage quantitatif et qui a, gratuitement, compilé les données des sondages Web pour mon analyse et interprétation. Mes remerciements particuliers à Brahim Baccouche d'Impact Recherche qui a été un conseiller de tous les instants pour la cueillette, la compilation et la présentation des données quantitatives et qualitatives;
- aux dirigeants de journal *Autour de l'île*, notamment Mme Hélène Bayard et M. Louis Desaulniers, qui ont promptement accepté de collaborer au processus en insérant le questionnaire du sondage et l'enveloppe de retour dans l'édition de mars 2008 de la publication;
- Pierre Lahoud, de la région de la Capitale nationale du ministère de la Culture, de la Communication et de la Condition féminine pour ses conseils, son soutien indéfectible et ses encouragements. Sans lui, qui gère l'entente culturelle MCCCF-CLD-MRC, un projet d'une telle envergure dans le cadre d'une maîtrise serait demeuré lettre morte;
- Christine Melançon, d'Ipsos Decarie pour ces précieux conseils méthodologiques;
- Liette Roy, ma compagne, qui m'a soutenu tout au long du processus.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES FIGURES	xii
LISTE DES TABLEAUX.....	xiv
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xix
RÉSUMÉ	xxi
CHAPITRE I	
INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE	1
1.1 L'île d'Orléans : foyer de la fabrication d'une nation.....	1
1.1.1 Avant le lien avec la terre ferme	2
1.1.2 L'édification du pont signe la fin d'une époque	4
1.1.3 Un geste pour préserver le caractère unique du lieu	7
1.1.4 Est-ce que tout cela correspond encore à quelque chose 30 ans plus tard?	8
1.1.5 Un patrimoine de spécialistes versus un patrimoine de proximité (dit encore du peuple)	12
CHAPITRE II	
LA PROBLÉMATIQUE	15
2.1 La problématique.....	15
2.1.1 La question principale.....	19
2.1.2 Les questions secondaires	20
2.1.3 La pertinence et l'utilité de cette recherche	21
CHAPITRE III.....	24
LES CADRES THÉORIQUE ET CONCEPTUEL	
3.1 Une recherche de géographie humaine ou les vertus d'un cadre disciplinaire herméneutique?	24

3.1.1 ... qui appartient à la géographie culturelle	26
3.1.2 ... et s'inscrit dans l'étude des paysages.....	31
3.2 Notre cadre théorique : la perspective humaniste	35
3.3 Le cadre conceptuel de notre mémoire	38
3.3.1 La perception/représentation en géographie	38
3.3.2 La notion d'identité, comme vecteur de qualification de l'espace.....	41
3.3.3 Le haut lieu en géographie, au summum de l'échelle identitaire?	44
3.3.4 L'univers du sens comme facteur influençant l'aménagement du territoire?	48
3.3.5 Le concept de patrimoine, au cœur de notre propos	51
3.3.6 La notion d'arrondissement historique	55
 CHAPITRE IV	
LE CADRE OPÉRATOIRE	58
4.1 Notre territoire d'étude	60
4.1.1 L'aménagement du territoire à l'île	65
4.2 Le cadre opératoire.....	68
4.2.1 L'approche privilégiée : mixte afin de profiter pleinement des bénéfices de la triangulation	68
4.2.2 Les variables retenues et les indicateurs correspondants	70
4.2.2.1 La variable de localisation et ses indicateurs.....	73
4.2.2.2 La variable socio-démographique et la présentation des indicateurs retenus	75
4.2.2.3 La variable de temporalité et ses deux indicateurs	76
4.2.2.4 La variable de connaissance et les indicateurs choisis pour cette dernière.....	78
4.2.2.5 La variable des attributs de la représentation.....	80
4.2.3 La période d'étude (l'unité de temps).....	82
4.2.4 Les procédures de collecte des données.....	83
4.2.4.1 Le sondage	84
4.2.4.2 Les entrevues semi-dirigées.....	88
4.2.4.3 Les groupes de discussion.....	89
4.2.5 Les procédures de traitement et d'analyse des données	92

CHAPITRE V

LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	94
5.1 La démarche quantitative : les résultats du sondage auprès des résidents.....	94
5.1.1 Le profil des répondants.....	95
5.1.2 Les attributs de la représentation	98
5.1.2.1 – Mention libre sur les attributs – Question 1.....	99
5.1.2.2 – Une première hiérarchisation des attributs – Question 2.....	101
5.1.2.3 – Un deuxième degré de hiérarchisation sur les attributs – Question 3.....	103
5.1.3 La connaissance, l’appréciation et la compréhension du statut d’arrondissement historique	106
5.1.4 Le rôle des acteurs	111
5.1.4.1 Mesurer le degré de responsabilité des acteurs – Question 11.	111
5.1.4.2 Mesurer le degré d’acquiescement des responsabilités par les différents acteurs – Question 12.....	114
5.1.5 Dernier bloc du sondage : les objets concrets qui façonnent ou non la représentation.....	116
5.1.5.1 Un premier degré de hiérarchisation sur les objets concrets - Question 14.....	117
5.1.5.2 Un deuxième niveau de hiérarchisation sur les objets concrets – Question 15	121
5.2 La première démarche qualitative : la vision des maires et du préfet au sujet du territoire qu’ils administrent	130
5.2.1 Les attributs de la représentation	130
5.2.2 La connaissance et l’appréciation du statut d’arrondissement historique.....	132
5.2.3 Le rôle et la responsabilité des acteurs	136
5.2.4 Les objets concrets de la représentation.....	140
5.3 La 2^e démarche qualitative : les résultats des groupes de discussion à partir d’une approche iconographique.....	142
5.3.1 La dimension résidentielle (les maisons à l’île d’Orléans)	142
5.3.2 La dimension institutionnelle et commerciale	144
5.3.3 La dimension agricole (résidences, bâtiments et environnements agricoles)	146
5.3.4 La dimension paysagère dans son ensemble.....	150
5.4 Les grands constats et l’analyse de premier niveau.....	152
5.4.1 Les attributs de la représentation	153

5.4.2 La connaissance, l'appréciation et la compréhension du statut d'arrondissement historique	156
5.4.3 Le rôle des acteurs	159
5.4.4 Les objets concrets de la représentation.....	162
5.5 Les principaux constats reliés aux groupes de discussion sur les objets précis de la représentation.....	164

CHAPITRE VI

L'ANALYSE ET LA DISCUSSION DES RÉSULTATS..... 168

6.1 L'analyse de deuxième niveau : les principales conséquences dégagées par le croisement précédent des données..... 168

6.1.1 Le concept de représentation : les visions opposées des nés natifs et des nouveaux arrivants et ses conséquences sur l'aménagement du territoire	168
6.1.2 L'identité orléanaise, ses ferments géographiques et ses échos territoriaux?.....	174
6.1.2.1 Les plus jeunes par rapport aux plus âgés : l'affaiblissement progressif de la quête identitaire nationale?	174
6.1.2.2. Des représentations et des identités variables en fonction aussi du lieu de résidence intra-insulaire.....	176
6.1.3 L'île d'Orléans, un haut lieu dans le contexte d'une patrimonialisation en partie réussie?	180

CHAPITRE VII

CONCLUSION 187

7.1 Un retour sur notre questionnement..... 188

7.2 Quelques réserves importantes subsistent 193

7.2.1 Qui trop embrasse, mal étireint?	193
--	-----

7.3 De nouvelles pistes de réflexion et de recherche..... 195

APPENDICE A

LE DÉCRET DE 1970 cxcviii

APPENDICE B

TABLEAUX DES QUESTIONS 4, 5, 8, 9, 10, 11 ET 12 cc

APPENDICE C	
LE QUESTIONNAIRE DU SONDAGE (RECTO) ET SON ENVELOPPE DE RETOUR	ccxii
APPENDICE D	
LE QUESTIONNAIRE DES ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES AVEC LES ÉLUS	ccxvii
APPENDICE E	
LES PLANCHES PHOTOS DES GROUPES DE DISCUSSION (4 PLANCHES DE 9 PHOTOGRAPHIES)	ccxxiii
APPENDICE F	
GUIDE DE DISCUSSION AVEC LES PARTICIPANTS AUX GROUPES DE DISCUSSION.....	ccxxvi
APPENDICE G	
FORMULAIRE POUR LES PARTICIPANTS AUX GROUPES DE DISCUSSION.....	ccxxxiv
APPENDICE H	
ARTICLE DE L'ÉDITION DE MARS 2008 DU JOURNAL AUTOUR DE L'ÎLE	ccxliii
APPENDICE I	
PUBLICITÉ DE L'ÉDITION DE MARS 2008 DU JOURNAL AUTOUR DE L'ÎLE.....	ccxliv
APPENDICE J	
ARTICLE DE L'ÉDITION DE MAI 2008 DU JOURNAL AUTOUR DE L'ÎLE.....	ccxlv

APPENDICE K**PUBLICITÉ DE L'ÉDITION DE MAI 2008 DU JOURNAL****AUTOUR DE L'ÎLEccxlvii****APPENDICE L****ARTICLE DE L'ÉDITION DE DÉCEMBRE 2008 DU JOURNAL****AUTOUR DE L'ÎLE (RÉSULTAT DU TIRAGE) ccxlviii****APPENDICE M****ARTICLE DE L'ÉDITION DE MARS 2009 DU JOURNAL****AUTOUR DE L'ÎLEccxlix****APPENDICE N****ARTICLES DE L'ÉDITION D'AVRIL DU JOURNAL AUTOUR DE L'ÎLE ccli****APPENDICE O****ARTICLE DANS ÉDITION DU 15 AVRIL 2009 DU JOURNAL****L'AUTRE VOIXccliv****BIBLIOGRAPHIE..... 255**

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
1.1 : Carte situant l'île d'Orléans dans la grande agglomération de Québec	2
1.2 : Évolution de la forme urbaine – 1940 – 2001 – CMQ (2001).....	6
1.3 : Limites de la Communauté métropolitaine de Québec	9
3.1 L'entrée de la rivière Saint-Laurent et la Ville de Québec (Bibliothèque nationale de France vers 1680).....	32
4.1 : Île d'Orléans	61
4.2 : Variation de la population de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) – 1976 – 2001 (CMQ – 2001).....	62
4.3 Occupation du sol – MRC de l'île d'Orléans (MRC I.O. 2001).....	63
5.1 : Planche n°1 – Photo A : maison française à Saint-François	143
5.2 : Planche n° 1 - Photo E – résidence récemment construite à Saint-Jean (style «Dumesnil»).....	144
5.3 : Planche n° 2 – Photo A – Église de Saint-François (régime français).....	145
5.4 : Planche n° 2 – Photo H – Station service, entrée de l'île.....	145

5.5 : Planche n° 2 – Photo I – Garage, village de Saint-Laurent.....	146
5.6 : Planche n° 3 – Photo H – grange ancienne à Saint-Jean (régime français).....	147
5.7 : Planche n° 3 – Photo B – Bâtiments agricoles patrimoniaux (ensemble) à Saint-Pierre.....	147
5.8 : Planche n° 3 - Photo C – Champs avec ballots de foin à Saint-Jean.....	148
5.9 : Planche n° 3 - Photo I – verger à Sainte-Famille.....	148
5.10 : Planche n° 3 – Photo F- culture en serres de plastique à Saint-Pierre.....	149
5.11: Planche n° 4 – Photo A – Saint-Jean.....	151
5.12: Planche n° 4 – Photo I – Saint-Jean.....	151
5.13 : Planche n° 4 - Photo E – rue de type banlieue à Saint-Pierre.....	152

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
4.1 : Population active selon la profession – MRC de l’île d’Orléans – 2006.....	65
4.2 : Variables et indicateurs.....	72
5.1 : Âge des répondants versus population cible.....	96
5.2 : Lieu de résidence versus population cible.....	97
5.3 : Années de résidence de l’échantillon versus population cible.....	97
5.4 : Question 1 – (Fréquences).....	99
5.5 : Question 2 – (Fréquences).....	102
5.6 : Question 3 – (Fréquences).....	104
5.7 : Question 11 – (Fréquences).....	112
5.8 : Question 12 – (Fréquences – ordre décroissant affirmatif).....	114
5.9 : Question 14 – (Fréquences).....	118
5.10 : Question 14 - Représentation des objets selon l’âge.....	119
5.11 : Question 14 - Représentation des objets selon le lieu de résidence.....	120

5.12 : Question 14 - Représentation des objets selon la durée de résidence	121
5.13 : Question 15 – (Fréquences)	122
5.14 : Question 15 - Représentation des objets selon l'âge.....	123
5.15 : Question 15 - Représentation des objets selon le lieu de résidence.....	124
5.16 : Question 15 - Représentation des objets selon la durée de résidence	125
5.17 : Question 16 – (Fréquences)	126
5.18 : Question 16 - Représentation des objets selon l'âge.....	127
5.19 : Question 16 - Représentation des objets selon le lieu de résidence.....	128
5.20 : Question 16 - Représentation des objets selon la durée de résidence	129
B 1 : Question 4 – Fréquences	cc
B 2 : Question 4 – Croisement — Répartition selon l'âge.....	cc
B 3 : Question 4 – Croisement — Répartition selon le lieu de résidence	cci
B 4 : Question 4 – Croisement — Répartition selon la durée de résidence	cci
B 5 : Question 5 – Fréquences	cci
B 6 : Question 5 – Croisement – Répartition selon l'âge (%).....	cci
B 7 : Question 5 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence (%).....	ccii

B 8 : Question 5 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence (%)	ccii
B 9 : Question 8 – Fréquences	ccii
B 10 : Question 8 – Croisement – Répartition selon l'âge.....	cciii
B 11 : Question 8 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence	cciii
B 12 : Question 8 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence	cciii
B 13 : Question 9 – Fréquences	cciv
B 14 : Question 9 – Croisement – Répartition selon l'âge.....	cciv
B 15 : Question 9 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence	cciv
B 16 : Question 9 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence	ccv
B 17 : Question 10 – Fréquences	ccv
B 18 : Question 10 – Croisement – Répartition selon l'âge.....	ccv
B 19 : Question 10 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence	ccvi
B 20 : Question 10 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence	ccvi
B 21 : Question 11 – Croisement – Répartition selon l'âge (municipalités).....	ccvi
B 22 : Question 11 – Croisement – Répartition selon l'âge (gouvernement du Québec)....	ccvii
B 23 : Question 11 – Croisement – Répartition selon l'âge (résidents).....	ccvii

B 24 : Question 11 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence (municipalités).....	ccvii
B 25 : Question 11 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence (gouvernement du Québec).....	ccvii
B 26 : Question 11 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence (résidents)	ccviii
B 27 : Question 11 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence (municipalités).....	ccviii
B 28 : Question 11 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence (gouvernement)	ccviii
B 29 : Question 11 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence (résidents) ...	ccviii
B 30 : Question 12 – Croisement – Répartition selon l'âge (municipalités).....	ccix
B 31 : Question 12 – Croisement – Répartition selon l'âge (gouvernement du Québec)	ccix
B 32 : Question 12 – Croisement – Répartition selon l'âge (résidents).....	ccix
B 33 : Question 12 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence (municipalités).....	ccix
B 34 : Question 12 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence (gouvernement du Québec)	ccx
B 35 : Question 12 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence (résidents)	ccx
B 36 : Question 12 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence (municipalités).....	ccx

B 37 : Question 12 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence
(gouvernement) ccx

B 38 : Question 12 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence (résidents) ccxi

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACEE	Agence canadienne d'évaluation environnementale
ACIO	Association des citoyens et citoyennes de l'île d'Orléans
ATR	Association touristique régionale
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
BDL	Bureau de dépannage linguistique
CBCQ	Commission des biens culturels du Québec
CLMHC	Commission des lieux et monuments historiques du Canada
CLD	Conseil local de développement
CMQ	Commission métropolitaine de Québec
CMSQ	Commission des monuments et sites historiques du Québec
CPTA	Commission de protection du territoire agricole
DATAR	Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (France)
ISQ	Institut de la statistique du Québec

LAU	Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
LPTA	Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MRC	Municipalité régionale de comté
NDLR	Note de la rédaction
OLF	Office de la langue française
OTQ	Office de tourisme de Québec
SMAD	Schéma métropolitain d'aménagement et de développement
SIG	Systèmes d'informations de gestion
STATSCAN	Statistique Canada
UPA	Union des producteurs agricoles
UQAM	Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

La recherche veut comprendre la perception et la représentation que se font les résidents de l'île d'Orléans de leur territoire, le premier et le plus imposant arrondissement historique du Québec. Elle vise à vérifier jusqu'à quel point sa population actuelle partage ou non la représentation historique passée proclamée par les élites intellectuelles et politiques de l'époque de ce territoire comme haut lieu identitaire pour les Québécois et autres francophones d'Amérique. L'étude vise aussi à connaître la vision des décideurs de ce territoire sur ces mêmes questions, afin d'une part de pouvoir comparer leur vision avec celle de leurs commettants, mais d'autre part afin d'analyser les conséquences de cette vision sur les aménagements au sein de cet arrondissement historique. Pour encadrer notre démarche, nous avons emprunté la voie de la géographie culturelle et des paysages. Elle s'inspire également du courant humaniste qui se consacre à la quête de sens et considère la subjectivité des acteurs dans la démarche.

La méthodologie retenue aux fins de notre réflexion a essentiellement consisté en un exercice de triangulation à partir de quatre méthodes distinctes de collecte de données, trois qualitatives et une quantitative. Une première démarche qualitative s'est déroulée avant la démarche quantitative, soit la recension des écrits, alors que les autres ont suivi la démarche quantitative (un sondage auprès des résidents adultes de l'île d'Orléans), soit les entrevues semi-dirigées avec les maires des municipalités du territoire, dont le préfet de la MRC, de même que la tenue de groupes de discussion qui avaient pour objectif de raffiner notre compréhension de l'imagerie et de l'iconographie qui représente le territoire du point de vue des citoyens.

Les résultats ont essentiellement confirmé que, du point de vue symbolique, la représentation identitaire traditionnelle, reliée à l'histoire du lieu et au fait français en Amérique, constitue encore la représentation dominante à l'île d'Orléans. L'étude confirme également que les gens sont très informés de l'existence du statut d'arrondissement historique et qu'ils y accordent de l'importance. Cet accueil favorable les amène logiquement à penser que les gouvernements et eux-mêmes ont dès lors des responsabilités et obligations particulières à assumer. Ils sont satisfaits de certains éléments qui sont reliés à ce statut et beaucoup moins vis-à-vis de certains autres. Enfin, il existe des différences significatives entre divers groupes de résidents et d'autres sur toutes ces questions, ce qui conduit à des représentations variables de l'île d'Orléans, voire à des identités orléanaises plurielles et même parfois opposées. Nonobstant ces nuances, on peut au final considérer ce territoire comme un haut lieu et la démarche de patrimonialisation qui y a cours est en partie réussie, du moins dans l'esprit de ses habitants.

Mots clés : représentation, identité, haut lieu, aménagement du territoire, patrimoine et arrondissement historique.

CHAPITRE I

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

1.1 L'île d'Orléans : foyer de la fabrication d'une nation

L'île d'Orléans, dans la région de Québec, a toujours eu un caractère particulier, voire mythique, pour beaucoup de Québécois. Foyer des 300 familles souches d'origine française qui peuplèrent le Québec dès 1608, berceau de l'Amérique française, milieu agricole et champêtre longtemps isolé de toute forme d'urbanisation et de modernité, objet de chansons, livres, poèmes et recherches de toutes sortes, l'île a depuis longtemps été perçue comme un lieu symbolique de notre identité collective et de l'existence de francophones issus de la vieille France, dispersés dans tous les coins de l'Amérique (Roy, 1928)². Avant même la construction du pont qui relie aujourd'hui l'île à la terre ferme par la rive nord, on évoquait son importance dans le Bulletin officiel du ministère de la Voirie en 1933 :

Par le pittoresque de son site, la beauté et la variété de ses paysages, le caractère archaïque des mœurs et coutumes de ses habitants, le nombre et l'importance de ses souvenirs historiques, l'île d'Orléans exerce une véritable fascination sur le touriste qui la visite pour la première fois (Québec, 1933, p. 3).

² Voir aussi la thèse de doctorat d'Étienne Berthold (2007) pour toute la question de la mise en patrimoine de ce territoire à des fins de construction idéologique et de protection identitaire, de même que d'élévation de ce territoire à un caractère mythique et symbolique pour la « nation canadienne française ». Cette notion de berceau n'a plus du tout la même résonance aujourd'hui.

1.1.1 Avant le lien avec la terre ferme

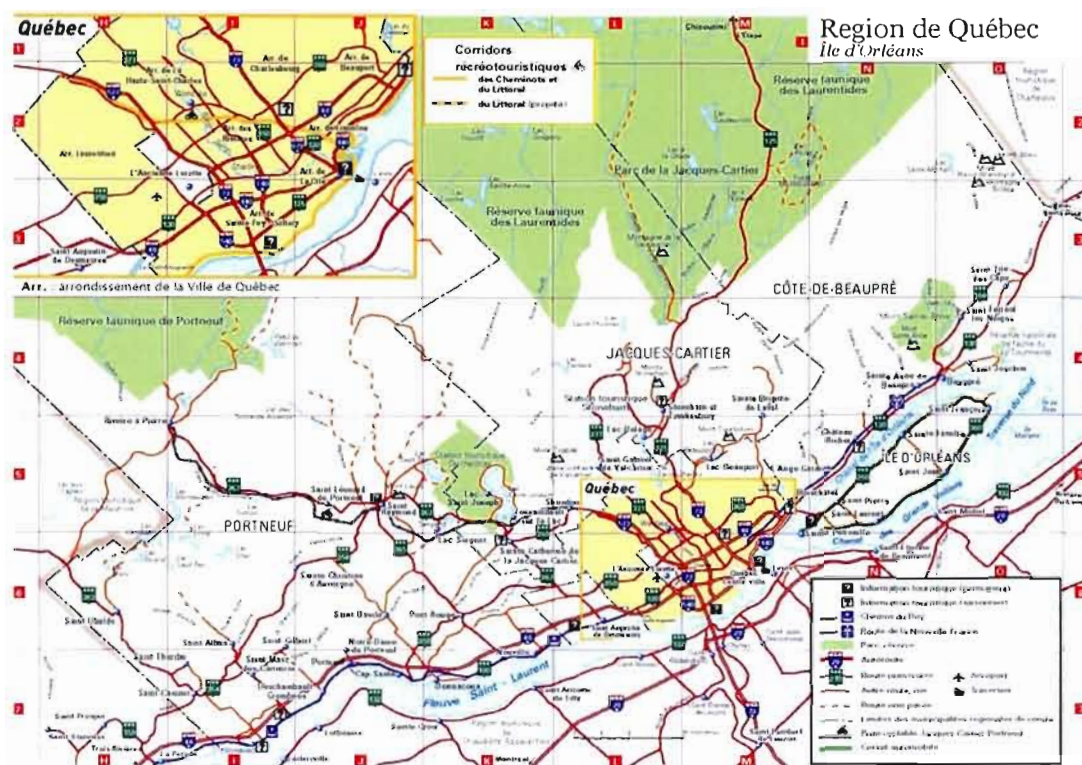


Figure 1.1 : Carte situant l'île d'Orléans dans la grande agglomération de Québec (OTQ – 2009, site Web)

Avant l'ouverture du pont le 6 juillet 1935, l'île fut presque complètement écartée de tout processus d'urbanisation. Cet isolement prononcé jusqu'au milieu du XX^e siècle eut plusieurs conséquences, dont notamment le maintien de la division cadastrale empruntée au régime seigneurial français, une faible densité d'implantation sur le territoire, la préservation du caractère agricole, forestier et rural du milieu puis, enfin, une concentration poussée de plusieurs maisons et bâtiments anciens (du régime français ou d'inspiration française, de facture québécoise et, par la suite, de type anglo-saxon — styles victoriens, *cottages* anglais, etc.).

Plusieurs élites ont glorifié cet isolement, source d'authenticité de la nation canadienne-française. Mentionnons, parmi eux, Louis-Édouard Bois qui clame : « Bienheureuses les familles de ces bons insulaires qui ont pu profiter de leur isolement pour échapper à la contamination qui va trouver les autres populations » (1864, In Berthold, 2007, p.76). Ou encore:

Isolated from the mainland and, until lately, possessing but very imperfect communications with the city during the summer months, the inhabitants of this place (all of French extraction) have preserved the manners and customs of their forefathers more closely than their countrymen on the main-land, and are less contaminated by the fashions and follies of the town (Bowen, 1860 p. 4, In *ibid*, p. 79).

Et enfin, « heureuses les familles qui ont su conserver intactes ces belles qualités et échapper aux vices qui envahissent certaines parties de ce pays » (Turcotte, 1867, p.78, In *ibid*, p. 88). Toutefois, plusieurs avaient déjà imaginé combien cette nouvelle infrastructure pourrait avoir un impact sur l'environnement général de l'île et sur le maintien de son caractère particulier, c'est-à-dire de témoin unique du début de la présence française dans le Nouveau Monde. Cette question fut l'objet de nombreux débats au sein des cercles intellectuels comme des élites régionales et québécoises. Plusieurs estimaient que les conséquences de ce lien terrestre seraient inacceptables et s'opposaient à l'idée de la construction du pont (de Beaulieu, 1937 et Tessier, 1939). Aussi, en réponse à ces critiques, le premier ministre Alexandre Taschereau, député de cette circonscription, fit adopter en 1935 une loi protégeant l'île d'Orléans, afin de tenter de baliser ces transformations anticipées (Gouvernement du Québec, Bill 49, Statuts du Québec 25-26, George V, Québec, 1935).³

³ Idée originale d'Athanase David qui, inquiet des conséquences du pont sur le caractère de l'île, prie Taschereau d'intervenir fermement pour préserver le territoire, dans le contexte du lien avec la terre ferme. La loi fut finalement présentée par l'Honorable M. Perrault et secondée par l'Honorable M. Francœur. La première lecture eut lieu le 28 mars, la 2^e lecture le 9 avril et la 3^e lecture de même que la sanction royale, le 2 mai 1935.

Il justifie son geste ainsi :

Quel malheur c'eût été, en effet, si des mains étrangères avaient porté atteinte à la beauté de l'île d'Orléans en y érigeant des panneaux-réclames (sic) aux couleurs criardes, ou bien encore, en y établissant sans aucune discrétion, et souvent aux endroits les plus pittoresques, des stations d'essence qui eussent été le triomphe du mauvais goût (Taschereau, 1935, p. 4, In Berthold 2007, p. 148).

1.1.2 L'édification du pont signe la fin d'une époque

Malgré cet encadrement législatif qui avait beaucoup de dents pour l'époque (Gagnon, 2003), le lien avec la terre ferme provoqua de nombreux changements. De nombreuses vagues d'urbanisation se succédèrent, engendrant des modifications profondes et, pour plusieurs, irréversibles sur le territoire de l'île, ce pour le bonheur de plusieurs et le malheur des autres. Ces modifications influencèrent notamment le déploiement des habitations, la forme traditionnelle de la division cadastrale et la densité d'occupation du territoire⁴, soit autant de phénomènes qui provoquèrent la création de rues de type banlieue (« banlieuisation ») dans certaines municipalités (surtout à Saint-Pierre, aux abords du pont), la disparition de plusieurs maisons et bâtiments anciens⁵, la multiplication de styles architecturaux étrangers puis la diminution massive des percées visuelles donnant sur le fleuve.

⁴ L'île comptait 650 maisons en 1940 (cinq ans après la construction du pont), 1 500 en 1970 et 3 000, en l'an 2000. Depuis 2000, il s'en est ajouté 236 pour un total de 3 236. Il est encore à noter que les permis comprennent depuis, à 75 %, des constructions neuves et pour les 25 % restant, des reconstructions (Sources : Commission des biens culturels, 2005 et MRC de l'île d'Orléans).

⁵ Il est difficile d'estimer le nombre de bâtiments anciens disparus depuis l'ouverture du pont ou même, depuis l'adoption du décret de 1970. Avant ce dernier, aucun document ne permet d'analyser la situation. Après le décret, il y eut plusieurs inventaires architecturaux sur l'ensemble de l'île, (photos terrestres et aériennes, cartes cadastrales, fiches monographiques individuelles, enquêtes orales, etc.) de 1976 à aujourd'hui. Toutefois, aucune consolidation n'a été réalisée qui compare l'ensemble de ces inventaires pour faire la liste exacte des bâtiments disparus puisque certains absents des premiers inventaires ont été ajoutés dans les listes subséquentes, ce qui peut fausser les résultats finaux. Ces ajouts visaient à reconnaître comme patrimoniaux des bâtiments plus récents (les années 1930 par exemple). Ce travail fastidieux pourrait faire l'objet d'un mémoire de recherche en soi, à partir des fichiers du ministère (N° 14310). Nonobstant ce fait, il est de notoriété publique qu'un certain nombre

Comme le souligne la Commission des biens culturels :

Au début des années 1960, il devient évident que la loi de 1935 n'a pas réussi à endiguer l'étalement urbain sur l'île, pas plus que la détérioration du paysage. Elle n'empêche pas un propriétaire de démolir ou de transformer un bâtiment historique; elle n'a, en outre, aucun pouvoir sur les nouvelles constructions. Enfin, elle se révèle incapable d'empêcher l'implantation de deux lignes de transmission électrique en 1963 (Légaré et Prud'Homme, 2006, p. 19-20).

L'avènement du pont a aussi modifié la composition sociodémographique du milieu au fil des ans. D'une population entièrement agricole au début de la colonie, l'île est devenue, en partie, dès le milieu du XIX^e siècle, un lieu de villégiature prisé. Une fois le lien avec la terre ferme établi, elle s'est progressivement transformée en un territoire à multiples vocations : agricole, villégiature, banlieue-dortoir de la capitale⁶, etc.

de bâtiments anciens ont disparu (incendie, affaissement faute d'entretien, décision de détruire, etc.) depuis le décret et la réalisation des nombreux inventaires.

⁶ Globalement, 58 % de la population active totale de l'île travaille, en 2006, à l'extérieur du territoire (50 % en 1989 – MRC de l'île d'Orléans, schéma d'aménagement, p.5). Plus on est proche du pont, plus on travaille à l'extérieur. Par exemple, seulement 43 % de la population de l'est de l'île travaille à l'extérieur. Plus on vit à l'est, plus on travaille à l'île (entre 21 % et 29 %). À l'inverse, seulement 2 % des résidents de Sainte-Pétronille (à l'ouest de l'île, près du pont) travaillent sur l'île (Source : Statistique Canada, 2006).

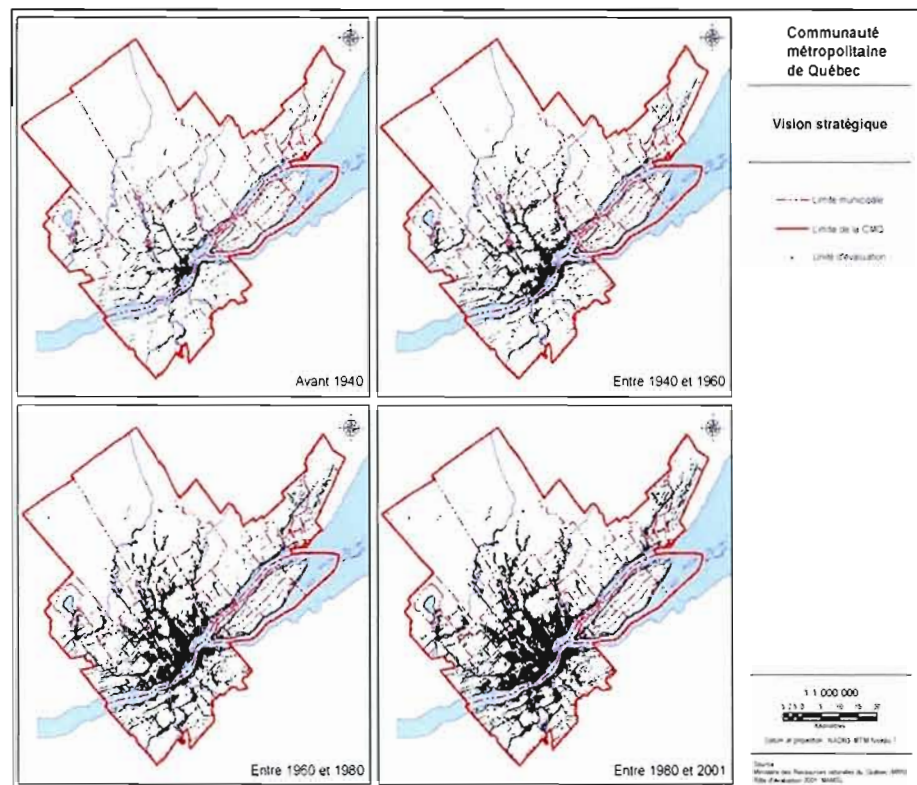


Figure 1.2 : Évolution de la forme urbaine – 1940 – 2001 – CMQ (2001)
(Données Statistique Canada)

De nombreux conflits et débats, à l'échelle locale et régionale, mais aussi dans l'ensemble de Québec, accompagnèrent ces bouleversements successifs, de l'ouverture du pont jusqu'à l'annonce de l'arrondissement historique (Gelly, Lavoie-Brunelle et Cornéliu, 1995). Mentionnons, entre autres, la réaction du célèbre anthropologue Marius Barbeau au sujet du pont :

On leur a promis un pont – le pont des élections. Le pont de glace l'hiver ne leur suffit plus. Il paraît qu'un bon jour un ruban d'acier pourrait rattacher l'ancienne île-de-Bacchus [...] à la terre ferme. Elle ne sera plus une île. La poussière des automobiles encore plus qu'aujourd'hui couvrira ses jardins et ses vergers; elle souillera ses tapis et ses flanelles. Le mal du voyage et du changement s'accroîtra encore. On renoncera au passé, pourtant si sûr, pour l'avenir, qui reste incertain (Barbeau, 1931, p. 69, In Lessard, 1998, p. 190).

1.1.3 Un geste pour préserver le caractère unique du lieu

Les élus de l'Assemblée nationale du Québec⁷ ont, à plusieurs reprises, débattu de cette situation pour finalement amener le Gouverneur en conseil⁸ à adopter, le 11 mars 1970⁹, un décret proclamant toute l'île d'Orléans arrondissement culturel et historique du Québec. Ce fut une première à plusieurs égards. Un statut de cette nature était octroyé pour la première fois à un territoire aussi vaste et non pas à de simples quartiers, sites ou bâtiments particuliers. Cela reprenait, 35 ans plus tard, bien que par un procédé juridique différent, la volonté exprimée par le gouvernement Taschereau de tenter de protéger l'ensemble de l'île. La Commission des biens culturels (CBCQ) souligne :

[...] bien que le texte de l'arrêté en conseil soit plutôt laconique quant aux motifs du classement, la documentation nous apprend que l'intention du législateur était d'assurer la protection du caractère agricole de l'île, de ses bâtiments remarquables et de son architecture traditionnelle (Légaré et Prud'Homme, 2006, p.4).

Cette décision gouvernementale dans le domaine culturel, de même que l'adoption de la Loi de protection du territoire et des activités agricoles (LPTA) en 1978, cherchait à ralentir l'urbanisation et la « banlieusation »¹⁰ et à mieux protéger ainsi ce qu'il reste du patrimoine architectural et paysager distinctif et caractéristique de l'île. Subventions à la restauration de bâtiments anciens appartenant à des résidents, programmes de sensibilisation des résidents actuels et nouveaux à la protection du patrimoine bâti, rôle de conseil et d'animation du milieu auprès des administrations locales, restaurations de bâtiments publics ancestraux (manoir Mauvide-Genest, par exemple, dans le village de Saint-Jean), sont autant de

⁷ Qui portait le nom d'Assemblée législative jusqu'en 1968.

⁸ Nom à l'époque, conféré au conseil des ministres en séance.

⁹ Texte officiel de l'Arrêté en conseil N° 1010, du 11 mars 1970 : Concernant la déclaration d'un arrondissement historique au Québec, en annexe (voir Appendice A).

¹⁰ Il faut noter que le territoire est encore aujourd'hui zoné agricole à 94,3 % (Schéma d'aménagement MRC de l'île d'Orléans, 2001) et qu'aucune autre forme d'occupation du territoire n'est permise à l'intérieur de cette superficie zonée agricole, sauf pour les dispositions précises contenues dans la Loi de protection du territoire et des activités agricoles.

programmes gouvernementaux découlant du statut accordé à l'île et qui affectent depuis à des degrés divers le paysage construit et naturel du territoire¹¹.

1.1.4 Est-ce que tout cela correspond encore à quelque chose 30 ans plus tard?

Il reste que ce statut et ces programmes, pour plusieurs, ne semblent pas suffisants pour enrayer les problèmes auparavant mentionnés. En effet, la situation continue à évoluer et nombreux sont ceux qui, fussent-ils résidents de l'île ou encore observateurs et spécialistes de l'extérieur, estiment que l'équilibre fragile entre préservation et développement est rompu. Noppen souligne par exemple que :

[...] à cause de l'urbanisation rapide, elle ressemble davantage à une banlieue de Québec, qu'à un monument. C'est donc dire que le processus de construction du monument a échoué, soit parce que l'objet à consacrer n'était pas assez cohérent ou homogène, soit qu'il n'était pas assez évocateur, ou tout simplement parce que le discours historique qui devait lui prêter vie était inadapté. En fait, on se retrouve aujourd'hui avec une réalité — l'île vraie qui est incompatible avec l'image assumée par la mémoire collective. Bref, si le monument n'existe plus, le mythe persiste (1989, p. 23).

Aujourd'hui, bien que 94 % de la superficie du territoire soit zonée agricole et que cet usage domine la vie de l'île, la majorité de la population n'œuvre plus dans ce secteur (voir Tableau n°4.1 p. 66 – ISQ, 2006)¹². La composition socioprofessionnelle de la population de l'île a ainsi profondément changé depuis ces quelques décennies. La proximité de la ville de Québec a, en effet, occasionné la venue de plusieurs nouveaux résidents provenant de milieux

¹¹ En 2003, on estimait à plus de 15 millions de dollars les sommes injectées par le ministère de la Culture dans des projets directement reliés au statut d'arrondissement historique, depuis l'adoption du décret en 1970 (Source : Document interne du MCCF).

¹² Le nombre d'agriculteurs n'a cessé de décroître depuis les années 1940. Pour la période 1940-1951, 68 % de la population active étaient des agriculteurs et cette proportion tombait à 35 % pour la période 1951-1961 (Dion, 1976), alors qu'en 1974, elle était seulement de 18 % (Houde, 1982). En 2006, les agriculteurs ne représentaient que 8,5 % de la population active de l'île (Source : ISQ, tableau n°4.1 p.66).

très diversifiés qui quittent l'île quotidiennement pour travailler et y revenir le soir (voir note de bas de page 6).

Ce territoire, malgré son caractère patrimonial distinctif, apparaît donc maintenant totalement intégré au présent, à « l'aujourd'hui ». Il s'y vit dès lors une situation particulière, voire un peu paradoxale. Reflet du passé, enclave rurale et agricole, l'île vit, évidemment, en même temps pleinement dans le présent, c'est-à-dire à l'heure de l'Internet, de la mondialisation, de l'accès instantané à la planète. Il faut également souligner qu'elle est, depuis plusieurs années déjà, en plein cœur du deuxième plus important noyau d'urbanisation au Québec. Desservie par un pont, accessible par une autoroute urbaine qui prend sa source sur la colline Parlementaire et qui s'étend dorénavant vers l'est jusqu'à Sainte-Anne de Beaupré, l'île fait partie intégrante de la Communauté métropolitaine de Québec (voir figure n°1.3).



Figure 1.3 : Communauté métropolitaine de Québec (CMQ – 2001)

Pour toutes ces raisons, l'île n'est pas un musée ou une nature morte figée dans le temps. Cette situation, que plusieurs qualifient de normale, voire de saine et prévisible, peut évidemment avoir pour conséquence de modifier le paysage et, par extension, certaines caractéristiques mentionnées plus tôt (lotissement et cadastres à superficies plus restreintes, etc.) qui, jusqu'à ce jour, donnaient à ce territoire son caractère particulier. Il s'ensuit une fragilisation ou un effritement du caractère distinctif de l'île, que la planification et le développement du territoire, influencés par plusieurs phénomènes récents et contraintes nouvelles, dont une pression foncière de plus en plus sentie, sembleraient encourager.

Certes, le statut particulier d'arrondissement historique qu'a l'île d'Orléans exige, en principe, le respect d'un certain nombre de règles quant à l'aménagement de son territoire et quant à la rénovation ou la restauration de ses bâtiments anciens, classés ou répertoriés, de même qu'un certain suivi quant au type de constructions neuves pouvant y être érigées. Or, de nombreux problèmes émergent ou subsistent, surtout à l'égard des nouveaux bâtiments. On constate, par exemple :

- l'emploi de matériaux peu compatibles avec le patrimoine bâti existant (briques ou pierres fabriquées synthétiquement et de couleurs inhabituelles pour l'île, tôle moderne, aluminium, revêtements de vinyle, etc.), plutôt que les matériaux nobles traditionnels (bois, déclin de bois, pierres des champs ou taillées artisanalement);
- une fenestration horizontale plutôt que verticale comme le sont les ouvertures de la plupart des styles architecturaux anciens présents à l'île, fabriquée avec — ou revêtue de — matériaux là aussi inappropriés (aluminium, vinyle, acier, etc.) plutôt qu'en bois peint ou teint;
- des styles architecturaux anachroniques par rapport à un arrondissement historique (analyse cas par cas de chaque projet de construction neuve plutôt que de référer à une série de critères architecturaux précis, connus et publiés);
- une disposition du carré de maison sur le terrain de façon non conforme à l'orientation traditionnelle des bâtiments sur les terrains à l'île (qui alignait les bâtiments à l'extérieur des cœurs de villages en parallèle au Chemin Royal, avec

des façades en orientation nord-sud – la façade principale étant face au sud - et des murs pignons en orientation est-ouest¹³;

- des habitations érigées sur des lots trop petits (1 000 à 1 500 mètres² avant les nouveaux règlements adoptés entre 2001 et 2005¹⁴), en contradiction avec les superficies traditionnelles beaucoup plus vastes – les grandes propriétés agricoles¹⁵ ou de villégiature très aisées;
- des volumétries disproportionnées par rapport à leur environnement et qui, très souvent ou à plusieurs endroits, bloquent des percées visuelles sur le fleuve¹⁶.

Autant d'éléments qui témoigneraient du phénomène de « banlieuisation » de l'île, mais aussi et surtout de la difficulté à mettre en application les principes et valeurs sous-jacents au statut d'arrondissement historique de l'île d'Orléans.

¹³ Voir à ce sujet les fiches d'information de la CBCQ, *L'ABC de l'arrondissement de l'île d'Orléans. Prenez l'île sous votre aile!* (Voir bibliographie pour détails).

¹⁴ La MRC adoptait en 2001 un règlement concernant les superficies minimales pour les terrains sur lesquels des résidences unifamiliales pouvaient se construire sur le territoire. Ce règlement spécifie qu'un terrain doit avoir une superficie minimale de 3 000 mètres², 4 000 mètres² ou 5000 mètres² en fonction de leur situation géographique : à l'intérieur du village, à l'extérieur du périmètre d'urbanisation (hors village) ou en fonction de leur proximité avec un système collectif d'égouts. Toutefois, ce n'est qu'au début de 2005 que ce nouveau règlement eut force de loi partout sur le territoire par son intégration aux réglementations des diverses municipalités. Cette longue période transitoire permit à plusieurs propriétaires fonciers de lotir rapidement leurs terrains selon les anciennes superficies en vigueur et ainsi de bénéficier de droits acquis lors de la proclamation des nouveaux règlements en 2005.

¹⁵ En 2006, la superficie moyenne d'une ferme à l'île d'Orléans était de 69,7 hectares (UPA-I.O., 2008).

¹⁶ La superficie constructible sur un lot (en pourcentage) varie d'une municipalité à l'autre. Elle est généralement de 35 % dans la plupart des cœurs de villages, sauf à Saint-Pierre (55 %) et se situe à 10 % dans la zone agricole (hors du périmètre d'urbanisation).

1.1.5 Un patrimoine de spécialistes versus un patrimoine de proximité (dit encore du peuple)

Il est important de souligner que tout au long des débats et des discussions quant au caractère exceptionnel de ce territoire et des décisions de protection qui en découlèrent (la loi de 1935, le décret de 1970, etc.), jamais la population de l'île ne fut formellement consultée, pas plus d'ailleurs que les citoyennes et citoyens du Québec dans leur ensemble. On ne peut donc prétendre posséder aujourd'hui des données fiables qui nous indiqueraient ce qu'en ont pensé les résidents de l'île au fil des époques.

Au Québec comme ailleurs, les premiers balbutiements de la monumentalisation et de la patrimonialisation, aux XVIII^e, XIX^e et même jusqu'au milieu du XX^e siècle, furent d'abord l'œuvre des élites intellectuelles et politiques. Comme le souligne Norton lorsqu'il affirme "...places are often the deliberate product of actions by those with power in society, who use space and create places in the pursuit of their goals" (2000, p. 275), ces décisions de mise en patrimoine et de protection furent souvent prises à des fins politiques ou de construction identitaire. Choay aborde la création (dans le sens symbolique du terme et non pas physique) des monuments en soulignant qu'elle s'est longtemps appuyée sur un système de valeurs dans les sociétés et notamment sur « la valeur nationale [...] première, fondamentale » (1999, p. 87). Plusieurs autres auteurs dans de nombreuses disciplines ont évoqué ce phénomène pour décrire la mise en patrimoine, la création du monument historique ou la consécration du haut lieu à des fins idéologiques. Qu'il s'agisse des historiens Hobsbawm et Ranger (1983) qui réfèrent à la construction de traditions (donc inventées) afin de créer un pouvoir sur des espaces définis, de Lowenthal (1985, 1988) qui a insisté sur le lien étroit entre la construction patrimoniale et les valeurs d'une époque (et donc de l'évolution de cette dernière au fil du temps et des époques plutôt que son immobilisme) ou encore, du sociologue Guillaume qui expose la manipulation que fait l'État-providence du patrimoine à des fins idéologiques (1980, 1990). Debarbieux, tel que résumé par Bédard, évoque lui les lieux de condensation « comme des construits socioterritoriaux d'inspiration idéologique [...] des hauts lieux qui demeurent des instruments de gestion politique par lesquels le territoire s'impose au lieu, à la

collectivité et à l'individu » (Bédard, 2002, p. 65). Enfin, Halbwachs (1950, 1967), dont une citation introduit ce mémoire, et qui a étudié en détail la formation de la mémoire collective.

Cette approche intentionnelle est tout spécialement perceptible au Québec, et notamment à l'île d'Orléans, alors que les élites politiques sentirent le besoin de renforcer la fierté et le sentiment d'appartenance des Canadiens français à une nation distincte en Amérique du Nord¹⁷. On réfère à la « patrimonialisation des élites » pour définir cette période. Dans ce domaine, comme dans tous les autres à cette époque, les décisions de cette nature se prenaient de pareille façon. Pour asseoir ces décisions sur des théories et des concepts solides et peu contestables, et donc pour justifier cette mise en patrimoine, de nombreux professionnels (architectes, historiens de l'art, aménagistes, légistes, etc.) sont venus appuyer et appliquer concrètement ces intentions sociopolitiques fédératrices ou fondatrices, dans le sens d'identitaires et de rassembleuses. Ainsi, à la « patrimonialisation des élites » s'est greffé « la patrimonialisation des spécialistes ».

Le public, lui, est demeuré passablement à l'écart de ces divers processus ou, à tout le moins, on n'a que très peu pour ne pas dire pas du tout sollicité son avis. Faisant référence aux efforts du juge Pouliot pour promouvoir le caractère identitaire unique de l'île d'Orléans lors des célébrations de 1935, Berthold mentionne que « ces rapprochements (avec le peuple) ont des limites claires. Elles ne mesurent pas la « réception » du discours au sein du « public ». Leur aspect intentionnel et « élitiste » traduit ainsi une patrimonialisation en phase d'énonciation ... » (2007, p. 151).

Aujourd'hui, les choses ont beaucoup changé. Tout d'abord, on remarque que les décisions de mise en patrimoine, de classement d'un bâtiment, d'un lieu ou d'une aire, se prennent de moins en moins exclusivement dans les cercles spécialistes ou à la suite de décisions unilatérales d'un État central. Secundo, les gouvernements ont de moins en moins de

¹⁷ Noppen (1986), puis Noppen et Morrisset (1998) ont évoqué ces notions de mise en patrimoine à des fins politiques ou identitaires, notamment au sujet de la reconstruction pour ne pas dire la reconstitution historique de la Place Royale, à Québec (1998). Voir aussi Berthold (2007), déjà évoqué, qui aborde le même phénomène tant pour l'île d'Orléans que pour la Place Royale.

ressources financières à affecter à ces questions. Tertio, dans le contexte d'une évolution marquée dans toutes les grandes démocraties occidentales des courants de démocratie directe et de participation citoyenne, les citoyens et les communautés exigent de plus en plus d'être consultés et impliqués dans les décisions qui affectent directement leur milieu de vie. Il en est ainsi pour tous les grands enjeux de société : l'environnement, la santé, la protection des espèces et, aussi, la mise en patrimoine ou la définition de hauts lieux. Comme le souligne Bédard, « Là, comme partout ailleurs, les localités, villes et régions sont questionnées de l'intérieur par ceux qui les peuplent et qui cherchent auprès d'elles un cadre référentiel fort » (2002b, p. 323). En fait, le processus menant à ce type de décisions est de plus en plus inversé par rapport aux époques précédentes. Ce sont en effet dorénavant les citoyens et les collectivités, dans leurs milieux de vie, qui font des pressions de plus en plus nombreuses et accentuées sur les élus et les gouvernements pour que des objets, des bâtiments ou des lieux dans leur environnement immédiat soient protégés et reconnus comme ayant une valeur patrimoniale. Le processus décisionnel s'est en quelque sorte inversé : du bas vers le haut, aujourd'hui, par rapport au haut vers le bas, dans le passé. On assisterait donc, de plus en plus, à une certaine prise en charge ou à une appropriation par les collectivités locales ou régionales de la démarche patrimoniale. En fait, aujourd'hui, il est rare que des décisions importantes sur le classement ou la protection d'entités soient réalisées ou réalisables sans une importante participation populaire. On qualifie ce phénomène de « patrimoine de proximité » c'est-à-dire qu'il est d'abord et avant tout généré, stimulé et orchestré par la communauté locale immédiate¹⁸.

Dans un tel contexte, connaître la perception des résidents de l'île sur le fait que leur territoire soit un arrondissement historique ne constitue-t-il pas un élément essentiel pour mesurer par la suite le degré d'adhésion ou de résistance à des décisions d'aménagement qui découlent de cette situation? Exprimé autrement, la mise en patrimoine de l'île d'Orléans s'est-elle transformée, au fil des ans, en une situation partagée entre les décideurs d'hier et d'aujourd'hui et la majorité des résidents? Sommes-nous maintenant en présence d'une situation de patrimoine de proximité ou pas?

¹⁸ Nous développerons au chapitre III sur cette notion de patrimoine de proximité.

CHAPITRE II

LA PROBLÉMATIQUE

2.1 La problématique

Les nombreuses décisions et mutations notées au chapitre précédent nous incitent à nous interroger plus avant sur leurs causes et leurs conséquences sur l'île d'Orléans et son statut socio-territorial d'arrondissement historique. En parallèle aux impacts économiques, politiques et sociaux concrets causés par tous ces changements évoqués préalablement, on peut ainsi présumer qu'ils ont eu un effet sensible sur les perceptions à l'égard du territoire. En plus d'être des conséquences, ces mêmes perceptions pourraient aussi se révéler être des causes, ce qui pourrait influencer sur la représentation que se font les résidents du territoire. Ces impacts ne peuvent-ils pas également être, en partie, des conséquences du décuplement des visions ou entendements à propos de ce territoire?

L'île d'Orléans, pour la majorité de ses résidents actuels, est-elle ainsi premièrement, dans l'imaginaire collectif, d'abord un territoire agricole, un lieu-dortoir pour des gens travaillant en ville ou encore un lieu de résidences secondaires en milieu champêtre (territoire de loisir et de retraite pour les baby-boomers fortunés)? Qui plus est, est-elle un lieu de tourisme, un lieu de culture ou un lieu de mémoire? Et si elle se révélait être un peu tout cela, quelle est l'incidence de chacun de ces statuts et de ces rôles; sont-ils tous égaux, sinon variables selon les individus, les lieux, les époques, les enjeux? N'y a-t-il pas une représentation qui, globalement, domine les autres?

Pour plusieurs, les relations entre les diverses composantes de la communauté orléanaise semblent être, depuis quelques années, plus tendues que par le passé. Or, l'accroissement des conflits d'usage territoriaux émane-t-il de profondes divergences quant à certains aspects de l'aménagement de ce territoire comme arrondissement historique et celles-ci pourraient-elles expliquer en partie cette situation?

Dans le contexte du premier et du plus imposant arrondissement historique du Québec à ce jour, ces divergences quant à l'aménagement du territoire orléanais renvoient, entre autres choses, aux critères et aux règles d'aménagement du cadre bâti et de la planification territoriale qui imposent de respecter la configuration paysagère du lieu et son statut d'arrondissement historique. Or, pour certains résidents, il semble que les autorités responsables de l'aménagement du territoire et des réglementations afférentes (permis de construction de maisons neuves, permis de rénovation, critères architecturaux, lotissements et superficies constructibles) feraient preuve d'un trop grand laxisme, alors que pour d'autres, elles seraient trop sévères. Pour certains, les agriculteurs et le syndicat qui les regroupe (UPA) exercent un pouvoir exagéré sur la vie civique et communautaire et subordonnent les autres groupes qui composent la société orléanaise à leurs intérêts. Cette situation cause par exemple des problèmes importants quant à la rareté et à la qualité de l'eau sur l'île, de même qu'en ce qui concerne les odeurs, la diminution du couvert forestier, l'utilisation poussée des pesticides, etc. Pour d'autres, cette primauté accordée à la vocation agricole du territoire est une bonne chose parce qu'elle aura permis, nous l'avons mentionné précédemment, de protéger l'île d'une certaine « banlieuisation ».

En réponse à ces tensions ou insatisfactions, une nouvelle association de citoyens, l'Association des citoyens(nes) de l'île d'Orléans (ACIO), a été créée au cours de l'année 2007 dans le but de mobiliser les citoyens autour d'enjeux régionaux importants dans le domaine de l'environnement, de la protection du patrimoine, etc. La prémisse de départ de cette association est que, de l'avis de ses membres, les autorités locales n'assument pas suffisamment leur rôle dans la gestion de la vie civique et communautaire. Or, si elle est négligée ou laissée à elle-même, cette situation pourrait-elle engendrer des conflits plus sérieux et des tensions plus grandes entre les diverses composantes de la communauté? Cela

pourrait-il, à terme, provoquer une régression plus ou moins sévère de la cohésion sociale et, conséquemment, de la qualité de vie sur ce territoire?

Ce phénomène de tensions reliées aux divergences quant à l'aménagement du territoire entre divers groupes qui composent le tissu social d'une même collectivité est loin d'être exclusif à l'île d'Orléans. Il a déjà fait l'objet de nombreuses études similaires ailleurs dans le monde. Par exemple, Conan aborde directement cette question lorsqu'il affirme : « Aussi, lorsque sur un même territoire, il existe plusieurs groupes qui adhèrent à des morales d'aménagements différentes, les conflits entre eux sont des conflits entre systèmes moraux, autant que des conflits d'usage. » (In Berque, 1994, p. 39). Et il ajoute :

Ceci éclaire peut-être un aspect des relations quelquefois difficiles entre citadins et campagnards. Ceux-ci importent sans cesse des signes urbains du progrès dans les campagnes venant ainsi perturber profondément les aspirations défensives des citadins. Ces derniers s'appuient alors sur les textes de loi et les pratiques administratives de l'aménagement, qui sont conçus par les urbains, car ils sont majoritaires, et largement imprégnés de leurs représentations devant la ville et la nature. Or, en agissant ainsi, les citadins [...] investissent des campagnes pour y retrouver une identité commune fondée symboliquement sur un territoire; ils y provoquent des conflits d'identité avec les habitants et les usagers traditionnels de ces lieux, détruisant ainsi le rêve qu'ils avaient cru pouvoir vivre (*ibid*, p. 46).

Claval interprète, lui, ces différences, voire ces conflits, non pas à partir de la dichotomie urbain/rural, mais plutôt à partir des écarts socioéconomiques. Ainsi, il évoque que :

Pour les gens modestes, aujourd'hui, le paysage n'a plus guère de signification : il n'est plus un des éléments constitutifs des identités collectives. Pour les catégories moyennes [...] il importe de préserver les paysages – pas seulement une église ici, un beau bâtiment de ferme ou une maison de maître là, mais le paysage dans son ensemble (2003, p. 155).

Et il poursuit :

Il s'agit évidemment d'une utopie. Comme telle, elle est irréalisable, mais mobilise ceux qui se passionnent pour la conservation des formes du passé. Les propriétaires de résidences secondaires sont souvent les plus enthousiastes en ce domaine : ils ignorent généralement tout des logiques fonctionnelles qui ont toujours joué un rôle dominant dans le façonnement du monde rural. Ils ne voient que des formes. Beaucoup leur plaisent. Ils sont d'autant plus désireux de les restaurer dans l'enclos qu'ils ont acheté, que cela leur donne le sentiment de s'assimiler vraiment à une région qu'ils aiment (*ibid*).

L'objet de notre mémoire cherche précisément à trouver, entre autres, des réponses à ces points soulevés par Conan et Claval quant aux différences de perception et de représentation de l'île entre les résidents propriétaires de résidences permanentes ou secondaires, entre les nouveaux arrivants et les nés natis, entre les gens arrivés à l'île après la consécration de cette dernière comme arrondissement historique et ceux qui y résidaient avant, entre ceux qui résident près de la sortie de l'île et ceux plus enclavés dans l'environnement insulaire ou entre les plus jeunes et les plus âgés, par exemple¹⁹. Autrement dit, les changements sociodémographiques et socioprofessionnels survenus à l'île d'Orléans depuis près de 40 ans²⁰ sont-ils susceptibles d'avoir une influence sur la nature de la représentation de l'île par ses résidents et, conséquemment, sur la vision de l'aménagement du territoire eu égard à son statut d'arrondissement historique?

Par cette recherche, nous voulons d'abord mieux comprendre en quoi la perception actuelle des résidents de l'île d'Orléans affecte leurs choix d'aménagement et les priorités de développement (économique, social, culturel, etc.) de leur milieu de vie. Nous voulons plus spécifiquement connaître leur attitude quant au fait que la totalité de leur territoire a un statut d'arrondissement historique. Ainsi, nous souhaitons mesurer l'impact de ce statut à caractère juridique officiel sur les résidents, notamment sur leurs droits, leurs devoirs et leurs

¹⁹ Les variables et indicateurs sur lesquels s'effectueront les croisements seront présentés au chapitre IV.

²⁰ Des changements évoqués à la fois dans le chapitre précédent, mais qui seront développés lors de la description plus poussée du territoire d'étude au chapitre IV.

obligations quant à l'aménagement de leurs propriétés (cadre bâti résidentiel, commercial et agricole — intentions architecturales, choix des matériaux, choix des couleurs, aménagement paysager et naturel, etc.) comme des espaces publics et collectifs (parcs, places publiques, bâtiments communautaires, paysages, etc.) qu'ils fréquentent.

Au-delà de cette perception, nous cherchons aussi à dégager les principales composantes des différentes représentations que se font les résidents de ce territoire. Nous aimerions vérifier, parmi d'autres éléments, si encore aujourd'hui, cette représentation demeure ou non en harmonie avec la vision de ce territoire comme haut lieu identitaire du Québec, tel que l'avaient statué les intellectuels et spécialistes à plusieurs reprises entre 1900 et les années 1980. Somme toute, y a-t-il adhésion de la population orléanaise à cette représentation de l'île d'Orléans comme haut lieu identitaire ou est-elle plutôt en rupture avec elle?

2.1.1 La question principale

Cela posé, notre question principale est : en quoi la perception actuelle des Orléanais de leur territoire et la représentation qu'ils s'en font (valeurs, identité, représentation concrète ou symbolique, imaginaire collectif) affectent-elles leur *modus vivendi* dans un arrondissement historique? Autrement dit, quelles conséquences peuvent avoir cette perception et cette représentation sur l'aménagement de ce territoire, considéré par plusieurs comme un haut lieu²¹?

En réponse à cette question, nous formulons l'hypothèse que la perception et la représentation actuelles des résidents de leur milieu de vie orléanais confirment une certaine adhésion au fait que le territoire est un arrondissement historique et que, conséquemment,

²¹ Au début du XX^e siècle l'expression haut lieu n'existait pas pour les spécialistes et élites qui vantaient la valeur symbolique de l'île d'Orléans pour la nation canadienne-française. Le concept de haut lieu est apparu beaucoup plus tard comme en attestent les définitions, évolution et différentes expressions de ce concept présentées au chapitre III.

cela favorise l'adoption de mesures qui en facilitent le maintien et même, peut-être, le renforcement.

2.1.2 Les questions secondaires

Afin de répondre à cette question principale et éprouver son hypothèse, diverses questions secondaires seront ici explorées.

Une première série s'adresse à la population en général. La majorité des résidents de l'île sont-ils au fait qu'elle est un arrondissement historique? Est-ce que cette réalité est importante pour eux? Estiment-ils que ce statut a des conséquences, qu'il comporte des responsabilités ou des obligations particulières pour ceux qui y résident? Est-ce qu'ils en connaissent ou comprennent les principales conséquences et comment les perçoivent-ils? Nous formulons l'hypothèse que la très grande majorité des résidents de l'île connaissent l'existence du statut d'arrondissement historique. Cela postulé, adhèrent-ils au statut particulier de ce lieu ou est-ce que ce dernier les ennuie, voire le rejettent-ils? Plus précisément, les bénéfices de cette qualification patrimoniale sont-ils connus, compris et acceptés, ou ce statut est-il pour eux un inconvénient et une contrainte dont ils se passeraient? Dans la foulée, cette représentation actuelle est-elle susceptible de maintenir, d'accentuer ou d'amoindrir les éléments forts de la représentation identitaire passée des élites politiques ou intellectuelles? Ces changements dans la représentation par rapport à la représentation passée, s'il y en a, pourraient-ils enfin constituer des facteurs d'augmentation ou de réduction des conflits d'usage ou d'aménagement du territoire, de protection des paysages ou des bâtiments patrimoniaux?

Une deuxième série de questions s'intéresse plutôt aux élites politiques locales, c'est-à-dire aux élus municipaux ou régionaux du territoire. Tout d'abord, les élus ou les décideurs institutionnels locaux et la majorité de la population partagent-ils une même perception et/ou représentation du territoire? Une représentation partagée du territoire entre les élus et la

majorité de la population pourrait-elle favoriser l'atteinte d'un consensus quant à un modèle d'aménagement du territoire qui prendrait mieux en compte le statut particulier de ce dernier et ainsi permettre de diminuer éventuellement les tensions communautaires?²² Ou, au contraire, l'absence de convergence entre ces deux groupes d'acteurs – voire l'ignorance par les élus de la perception de la majorité — expliquerait-elle en partie les difficultés que semblent éprouver les décideurs politiques à renforcer les critères d'aménagement du cadre bâti et des paysages, ce afin de mieux refléter le caractère patrimonial d'un territoire qui est un arrondissement historique?

2.1.3 La pertinence et l'utilité de cette recherche

Pour plusieurs, l'île d'Orléans a été étudiée sous toutes ces coutures. Sa place particulière dans l'histoire du Québec, du Canada et même de l'Amérique du Nord, aura conduit de nombreux politiciens à vouloir la protéger et à une multitude de chercheurs d'ici et d'ailleurs à l'étudier. En témoignent une multitude de monographies, mémoires, thèses, rapports de recherche ministériels, livres, articles scientifiques ou de magazines, etc. Pourtant, à notre connaissance, et malgré toute cette attention depuis de nombreuses années, une seule étude avant la nôtre a tenté de comprendre la vision des citoyens qui habitent cet espace particulier.

En effet, l'étude de 1994 (Boucher et al.) visait à connaître elle aussi la perception²³ des résidents de l'île d'Orléans de leur territoire afin de comparer leur vision avec celles des décideurs (les professionnels de l'aménagement et les élus municipaux). Sa principale différence tient toutefois dans l'étude approfondie qui y était préconisée des buts et objectifs des diverses politiques d'interventions sur le territoire (dans la foulée des diverses lois qui

²² Nous chercherons ici par exemple à voir si un possible accord quant à l'importance de ce statut ou le désir de le conserver ou encore si une éventuelle harmonie quant au type de représentation de l'île (patrimoniale, agricole, champêtre, etc.) seraient susceptibles d'instituer une vision partagée des principes et de favoriser des gestes harmonieux d'aménagement.

²³ Cette étude repose par ailleurs plus sur le concept de perception que sur celui de représentation, ce à partir surtout des définitions qu'en donnent Cauvin (1984), Bozonet (1985), Schiff (1970) et Oskamp (1977).

interviennent sur le territoire – LBCQ, LPTA, LAU, etc.) et de leur appariement possible, ou non, avec les perceptions d'un petit nombre de résidents du territoire, tout cela, dans l'objectif de faire des recommandations en termes d'aménagement du territoire qui tiendraient compte de cette vision communautaire.²⁴ De plus, certains éléments méthodologiques sont très différents de la présente démarche : échantillon beaucoup plus modeste, un seul type d'interviewés, de nature exclusivement quantitative, etc. En somme, si plusieurs éléments des deux études sont apparentés (certains objectifs, variables et indicateurs), d'autres sont si distincts (notamment type et nombre de répondants, marges d'erreur, types de cueillette, etc.) qu'il y avait peu d'intérêt à procéder à une comparaison systématique avec cette étude.

Cela précisé, il est intéressant de constater que, les résidents de l'île, pas plus que l'ensemble des Québécois d'ailleurs, n'ont pas été consultés lors de l'adoption de la Loi de 1935, pas plus que lors de l'adoption du décret de 1970 classant ce territoire arrondissement historique. Comme évoquée précédemment, la répétition de tels gestes (proclamer sans consulter) serait presque inconcevable aujourd'hui, tellement la dynamique sociale a évolué. Dans le présent contexte d'une démocratie citoyenne et participative accentuées partout dans les sociétés occidentales, et par sa démarche résolument tournée vers les habitants de ce territoire (citoyens ordinaires et élus locaux), cette recherche veut tenter de combler cette lacune. Prendre en compte ce qu'en pensent les principaux intéressés, soit les acteurs de premier niveau que sont les résidents du lieu, nous semble une démarche à la fois appropriée et pertinente. La vision des spécialistes ne peut pas en effet toujours exprimer l'ensemble d'une réalité. "Too often there is a danger that our geography reflects our own concerns, and not the meanings of the people and places we write of ... The geographical fact is as thoroughly a social product as the landscape to which it is attached" (Ley, 1977a, p. 2, In Johnston & Sidaway, 2004, p. 191).

²⁴ Nous reviendrons à quelques reprises sur cette recherche en comparant succinctement les ressemblances et différences conceptuelles et méthodologiques entre cette dernière et notre étude afin de mettre en relation certains résultats éclairants pour notre propre démarche et ce, même si l'objectif n'est pas de faire une analyse comparative longitudinale entre les deux démarches puisque les données et les méthodologies des deux études ne s'y prêtent pas.

L'éclairage qu'apportera une étude centrée comme la nôtre sur la vision des acteurs orléanais pourrait éventuellement contribuer à mieux comprendre la complexité et l'ampleur des enjeux afférents à un lieu et à ses habitants, faciliter la prise de décisions ou une plus grande communication entre ces derniers et ainsi possiblement amoindrir les tensions communautaires quant à la planification et à l'aménagement de ce territoire bien particulier à plusieurs égards. Il pourrait aussi conduire à remettre en question ce statut d'arrondissement historique dans la mesure où sa légitimité et sa valeur pour la population résidente seraient très faibles. Encore est-il qu'il nous faut nous donner les moyens de nos ambitions, et donc des cadres théorique et conceptuel appropriés.

CHAPITRE III

LES CADRES THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

3.1 Une recherche de géographie humaine ou les vertus d'un cadre disciplinaire herméneutique.

La géographie est, encore aujourd'hui, divisée en deux grands champs d'intervention : la géographie physique et la géographie humaine et ce, il faut en convenir, même si les frontières entre les deux sont, pour plusieurs, de plus en plus « interpénétrables », au point que cette distinction est devenue improductive et porteuse de confusion (Allen et Massey, 1995, Bird, 1989, Claval, 2001, Hanson, 1999).

Pour d'autres toutefois, les deux univers évoluent presque exclusivement, de façon totalement parallèle.

Thus while connections have been made across the human – physical geography interface, there has been no integration of the study of physical and societal processes. For human geographers, their links with other social scientists are very much stronger than those with environmental scientists; physical geographers in turn, direct much of their scientific activity away from geographical journals towards work by their peers in other disciplines such as geology and hydrology (Johnston & Sidaway, 2004, p. 347).

La géographie, compte tenu de l'évolution de l'homme au fil du temps, s'est longtemps concentrée sur l'étude des phénomènes physiques ou naturels des lieux, d'abord rapprochés, puis de plus en plus lointains, au sein desquels il vivait. L'objectif de comprendre la nature et le fonctionnement de ce qui l'entourait, à la fois par curiosité, soif de savoir, mais aussi afin de tenter d'améliorer son existence au sein de cet espace physique où il évoluait, a amené

l'homme à privilégier l'exploration de ce qu'il voyait et ce qui se passait. Comprendre le fonctionnement de la nature qui l'entourait, déceler des liens de causalité ou les relations entre divers phénomènes qui l'affectaient, puis découvrir, explorer, agrandir ses horizons, constituèrent les assises principales de la géographie pendant plusieurs siècles. On peut raisonnablement affirmer que la démarche géographique a pris naissance dans sa dimension physique (qu'on appelle aussi la géographie descriptive pour caractériser cette époque initiale) et est longtemps demeurée au sein de cet immense champ de recherche et de connaissance.

Pour Regnauld, la géographie physique « est [ainsi] une démarche dont l'objet est de décrire et d'expliquer le fonctionnement et l'évolution des composantes de l'espace géographique qui sont réductibles à des modèles physiques ou biologiques » (In Lévy & Lussault, 2003, p. 715).

Au moment où l'homme a commencé à s'intéresser à ce qui passait à l'intérieur de lui et dans ses interactions avec l'autre sont apparues progressivement, les sciences dites « sociales » dont la géographie humaine (que l'on caractérise aussi comme géographie explicative).

Plusieurs auteurs ont longuement étudié ces différences entre sciences physiques et sciences sociales. Regnauld les commente ainsi en affirmant que :

le cœur de la différence [...] est curieusement, dans la façon dont elles se partagent les rythmes temporels du changement. [...] Temps plutôt long en géographie physique, assez rarement événementiel, temps plutôt court en géographie humaine, plus rarement contraint par les héritages (In Lévy & Lussault, 2003, p. 716).

Cette notion de différence liée au temps revient aussi chez Hartog (2003) qui analyse l'évolution des régimes d'historicité au fil de l'évolution de l'homme sur Terre. Dans les civilisations anciennes où le passé et le présent sont indistincts, on cherchait plus à comprendre et à expliquer les nombreux phénomènes naturels, fruits du hasard ou de phénomènes larges et variés souvent indépendants de l'homme et très étendus dans le temps,

qui se sont produits et se produisent, dans leur isolement (la géographie physique), c'est-à-dire sans tenir compte de la relation entre ce milieu et l'homme qui en fait partie. Ce n'est que plus tard que, dans des sociétés plus évoluées, dans un contexte de conscience et de connaissance des distinctions plus fines entre passé, présent et avenir, que la mise en relation directe et intime de l'homme et de ce même espace au sein duquel il évolue – la fameuse relation homme-nature (géographie humaine), dans toutes ses dimensions et ses composantes, mais aussi dans des régimes d'historicité plus rapides et accélérés, irréversibles, cumulatifs et intentionnels, – a pleinement vu le jour.

Bird résume ainsi la différence essentielle des sciences sociales par rapport aux sciences physiques : “The social sciences are necessarily hermeneutic – they do not seek to describe the laws of nature but instead to understand or interpret human behaviour. It is the need for interpretation, the finding of meaning that is absent from natural sciences” (2000, p. 269, In Johnston & Sidaway, 2004, p. 20).

À l'évidence, notre recherche s'ancre résolument à l'intérieur de la géographie humaine. Bien que certains éléments de nature physique – dont notamment le fait que le territoire étudié soit une île — aient sûrement influencé le cours de son histoire et de son développement (notion d'insularité), ces derniers ne seront pas l'objet d'une préoccupation importante dans notre démarche. Le cœur de celle-ci sera relié à l'interprétation du lieu par certains des acteurs majeurs qui l'habitent. Le lien homme/nature ou plutôt espace/société voire territoire/culture dominera notre démarche géographique.

3.1.1 ... qui appartient à la géographie culturelle

La géographie humaine, au cours des dernières décennies, et comme le souligne Doel, “ has taken a cultural turn ” (In Clifford & Valentine, 2003, p. 501). Pour certains, ce virage culturel (*cultural turn*) se présente un peu comme une évolution allant de soi. Dans la mesure où la

géographie humaine et surtout l'approche américaine de l'« *humanistic geography* ²⁵ » introduisent les notions de subjectivité et du sens que l'homme donne aux choses, des questions interprétatives (Lowenthal, 1961) et en fait – dès que ces dernières sont appariées à, ou mises en relation avec, l'étude des lieux ou des territoires où habitent des ou les hommes –, le lien avec la culture devient incontournable. Toutefois, plusieurs y ont plutôt vu une rupture qu'un glissement naturel en ce sens que ce mouvement aurait été en forte réaction à l'approche positiviste importée lors des années 1950 et 1960 des sciences physiques (dont la géographie physique) par exemple. “The cultural turn is explicitly opposed to any suggestion that the study of humans should be based on concepts and methods as developed in physical science” (Norton, 2000, p. 228). Pour lui, au contraire, “Cultural geography is concerned with making sense of people and the places they occupy, an aim that is achieved through analyses and an understanding of cultural processes, cultural landscapes and cultural identities” (*ibid*).

Pour bien comprendre l'univers d'intervention de la géographie culturelle, il faut apprivoiser quelque peu la notion de culture. Qu'est-ce que la culture au juste? Et comment relier cette notion avec la géographie? Loin de nous l'idée d'en cerner ici la nature complète, la définition ou l'ampleur. Des centaines d'intellectuels beaucoup plus chevronnés s'y sont frottés et la vaste majorité procède avec une circonspection et une humilité qui commandent la plus grande prudence. Cela dit, on ne peut faire l'économie de certaines précisions supplémentaires pour bien situer notre propos.

Lorsqu'on aborde le concept de culture, des notions comme différenciation, distinction, particularité, pertinence, individu ou groupe, appartenance et identité, création de biens matériels spécifiques, pour n'en nommer que quelques-unes, surgissent. Ainsi, lorsque Doel estime que : “Culture can be defined as any way of life that can be differentiated from other ways of life and (cultural) texts as anything that signifies something for someone or other” (In Clifford & Valentine, 2003, p. 501), il interpelle plusieurs de ces variations et éléments définitoires. Jordan, Donash et Rowntree abordent eux la culture par la notion

²⁵ Nous reviendrons plus loin sur le courant humaniste dans la section sur notre cadre théorique.

d'apprentissage plutôt que de quelque chose d'inné à l'homme. "Culture is learned behavior, as opposed to instinctive, or inborn behavior. These learned traits form a way of life held in common by a group of people" (1997, p. 5, In Norton, 2000, p. 17).

McDowell, quant à lui, décrit la culture comme :

a set of ideas, customs and beliefs that shape peoples actions and their production of material artefacts, including landscape and the built environment. Culture is socially defined and socially interpreted. Cultural ideas are expressed in the lives of social groups who articulate, express, and challenge these sets of ideas and values, which are themselves temporally and spatially specific (1994, p. 148, In Norton, 2000, p.17).

Plus encore, "Culture is conventionally seen as having three aspects : the values and abstract ideas that members of a human group hold; the norms and rules that they follow; and the material goods that they create" (*ibid*, p. 11).

Toutes valables à bien des égards, car largement évocatrices de l'ampleur de ce phénomène, ces nombreuses définitions embrassent les notions d'idées, de valeurs, de coutumes et croyances, de règles communes de fonctionnement, puis de production de biens matériels, tant spatiaux que construits. Soit autant de notions que nous emprunterons et qui inscrivent clairement notre mémoire de recherche au sein de la géographie culturelle.

La géographie culturelle s'intéresse en effet aux liens entre les lieux, les territoires, les espaces habités par des groupes d'hommes et aux liens entre ces mêmes groupes. Plus spécifiquement, elle s'emploie à comprendre comment ces groupes façonnent les territoires qu'ils habitent et comment ils sont, en retour, façonnés par ces derniers. Norton souligne à cet égard que "cultural groups create landscapes and, in turn, have their cultural identity reinforced by the landscape" (*ibid*, p. 2). Autrement dit, des lieux ou des territoires précis, où vivent depuis un certain nombre d'années des groupes définissables et identifiables, finissent par faire émerger des caractéristiques particulières qui les distinguent d'autres groupes vivant sur d'autres territoires, là aussi depuis plusieurs années, que l'on pourrait qualifier

d'identités. Norton poursuit sur le rôle des géographes culturels en avançant qu'ils s'intéressent donc tout spécialement aux paramètres structurants de notre relation au territoire : "Cultural geographers try to make sense of the visible and material landscapes that are associated with cultural groups that are relatively easy to label and describe" (*ibid*).

Notre démarche cherche à comprendre les relations entre les résidents de l'île d'Orléans et le territoire qu'ils habitent, ce dans le contexte d'un régime d'historicité élargi qui tient compte du passé incontournable de ce lieu et de son présent, et donc au sein d'une perspective plus holistique que segmentée ou stratifiée. En ce sens, bien que nous ne nions pas et que nous n'ignorions pas l'existence d'une certaine diversité socioéconomique, sociodémographique ou culturelle sur laquelle pourrait être construite, probablement avec beaucoup de pertinence et d'intérêt, une étude sur l'île d'Orléans, nous avons privilégié une approche plus englobante qui ne tiendra pas directement compte des variables de revenus, de niveaux d'éducation ou d'origine ethnique, par exemple. Notre territoire d'étude est habité par une communauté relativement homogène (très majoritairement de descendance européenne et d'origine canadienne-française, de classe moyenne à moyenne supérieure) qui présente plus de caractéristiques communes que de traits dissemblables. En ce sens, elle constitue un territoire fertile pour une exploration qui s'inspire surtout de l'école de Berkeley, attendu qu'elle empruntera néanmoins aux nombreuses évolutions de la géographie culturelle dans ses dimensions socioterritoriales mentionnées précédemment.

La géographie culturelle a vécu deux grandes époques : la période saurienne (du nom de son initiateur Carl Sauer) et la période post-saurienne. Pendant plusieurs années (1923-1975), Sauer aura incité les géographes à s'intéresser aux traces matricielles des entreprises humaines dans l'organisation et l'aménagement du territoire, qu'il s'agisse de machines aratoires ou de techniques comme le bocage, les bâtiments de ferme ou autres. Cette démarche a-t-elle influencé les spécialistes du patrimoine bâti, les « monumentalistes », les architectes dans leurs efforts d'approfondissement des éléments construits? Ou encore, Sauer s'est-il inspiré des avancements qui se produisaient dans des domaines connexes pour déployer l'originalité de sa contribution à la géographie culturelle? Il est difficile de répondre à cette question, mais force est de constater que l'école de Berkeley initiée par Sauer a clairement souligné que

“culture transforms physical landscapes through time to create human landscapes ” (Norton 2002, p. 22), ce grâce à l'étude de phénomènes concrets et visibles. Ce fut là la grande caractéristique de Sauer : analyser les lieux, territoires et espaces, tels que façonnés littéralement par l'homme.

Toutefois, certains géographes culturels ont estimé que :

the focus on landscape as an object of study, evident in the tradition initiated by Sauer, changes such that the interpretation of landscape becomes more a concern with symbolic and social identity than with visible material landscapes of the earlier tradition [...] Further, there is an increasing recognition that landscape is not the sole object of study – there is also a concern with cultural identities (Ibid, p 4).

Avec cette seconde vague de géographes culturels (Bailly, 1992; Berque 1980, 1982, 1990, Bonnemaïson, 2000; Claval 1992, 1995, 1999, 2003; Cosgrove, 1984; Duncan 1990; Jackson, 1989, 1992; Tuan, 1977; etc.) débute une seconde ère qui entre fortement dans un univers d'étude où les notions de perception, de représentation et d'imaginaire géographique sont plus spécialement investiguées, car elles façonneraient notre intelligence des lieux et des territoires tout comme elles participeraient à la construction d'identités locales, régionales, nationales ou même pluriscalaires. Notre propre démarche se situe plus dans cette approche post-saurienne qui analyse les liens entre le façonnement des territoires et les gens qui les habitent à partir de vecteurs plus symboliques que réels (ou du moins tout autant).

En effet, dans la mesure où notre recherche porte sur la façon dont les résidents actuels de l'île d'Orléans perçoivent, se représentent et s'approprient leur territoire, elle abordera directement la question de la culture et de l'identité, ce par le façonnement du paysage et les représentations matérielles construites de ladite culture. Qui plus est, notre démarche de géographie culturelle, post-saurienne, empruntera surtout à une subdivision de cette dernière, la géographie du paysage, qui embrasse à la fois les dimensions naturelles, matérielles et immatérielles de nos environnements naturels et bâtis.

3.1.2 ... et s'inscrit dans l'étude des paysages

Les espaces que les hommes habitent, parcourent, explorent sont, et ont été, profondément modifiés par eux, tant dans leur dimension strictement naturelle (agriculture, foresterie, etc.) que par les bâtiments qu'ils y ont érigés. Il n'existe plus beaucoup d'endroits sur Terre qui n'ont vécu de perturbation, de changement, si minime soit-il, dus à l'influence de l'homme. En ce sens, le totalement sauvage et non spolié est, de plus en plus, une construction de l'esprit. « Le paysage intact [...] est rare » souligne Marcel (In Dagognet, 1982, p. 208). Pour Norton, “The landscape school developed on the premise that culture, operating on physical landscapes through time, was responsible for the creation of cultural landscapes” (2000, p. 10). Et il en est ainsi poursuit-il, car: “Culture transforms physical landscapes through time to create human landscapes” (*ibid*: 22). Un phénomène qui a amené plusieurs à définir le paysage comme, « Le paysage est un fragment du monde qui en donne une représentation condensée; mais il est aussi la disposition de l'œil avec lequel il faut le voir, le symbole d'une certaine façon de saisir la réalité des choses, d'un art de vivre, d'une culture (Pellegrino, 2000, p.101) ».

La notion de paysage, dans son acceptation actuelle, et comme plusieurs autres concepts majeurs aujourd'hui (citons pour l'exemple ceux de gouvernance, de démocratie participative, de gestion intégrée des ressources), est complexe. Elle est née dans l'univers de l'art. L'homme, cet animal intelligent, voulait immortaliser, représenter la beauté de certains lieux qui l'entouraient, et non plus uniquement dépeindre la royauté et autres personnages célèbres. L'effet émotif que produisaient sur lui certains points de vues méritait d'être encadré, reproduit le plus fidèlement possible (par l'art visuel d'abord, la photographie par la suite, etc.)²⁶. De cette pulsion est né l'art paysager qui a dominé une bonne partie des XVIII^e et XIX^e siècles. Paysages champêtres, rupestres et bucoliques, scènes de chasse ou de la vie rurale, vues en plongée à partir de collines ou de montagnes (la ballade en avion n'existant pas, on peignait alors à partir de lieux élevés ou bien on imaginait carrément (un des premiers

²⁶ Les artistes flamands et italiens des XV^e et XVI^e siècles ont été parmi les premiers à s'y intéresser, suivis de plusieurs autres (Bureau, 2001).

phénomènes de représentation pure) ce que pouvait être la vue à partir du ciel à vol d'oiseau, etc., comme le montre la figure n°3.1)



Figure 3.1 : L'entrée de la rivière Saint-Laurent et la Ville de Québec (Bibliothèque nationale de France vers 1680)

Bibliothèque nationale de France, circa 1680 in Lessard & Lahoud, 1998.

D'abord concentré sur la dimension naturelle des lieux, l'art paysager a rapidement mis en scène également la dimension bâtie (châteaux, domaines aménagés, parcs, etc.) où homme et nature sont conjointement représentés.

La notion de paysage a par la suite continué à évoluer et les hommes ont commencé à s'intéresser aux caractéristiques physiques et géomorphologiques précises de certains lieux particuliers. Les géographes physiques, notamment, ont découvert, répertorié, tenté d'expliquer des lieux précis qui illustraient des phénomènes naturels notoires (chutes, types de montagnes, types de forêts, cavernes, cratères, etc.) qui donnaient un caractère particulier aux paysages à ces endroits. On est passé progressivement ici de la notion de beauté générale à la dimension originale, exceptionnelle ou caractéristique de certains lieux et paysages. Cette évolution amènera plus tard (à partir des années 1960 surtout), les efforts de reconnaissance et de protection de paysages caractéristiques et de phénomènes naturels exceptionnels (les parcs nationaux, les paysages naturels exceptionnels de l'UNESCO, etc.) que nous connaissons aujourd'hui.

La notion de paysage a également embrassé l'évolution mécanique et l'influence grandissante de la technologie. Il faut retenir l'intérêt grandissant de l'influence de l'homme sur les milieux naturels et la transformation des milieux pour répondre à ses besoins d'abord primaires, puis de plus en plus sophistiqués (réseaux de transports, urbanisation croissante, réseaux d'énergie et de télécommunications, etc.) (signalons à cet égard les contributions significatives de Humboldt (1807) avec l'âge « géoscopique », puis de Vidal de la Blache (1903) avec les concepts de « scénerie et de genre de vie », de Vaillaux (1923) avec « les tours d'horizon » et surtout, plus récemment, de Berque (1990) avec son concept de « médiance »). La notion de paysage s'est ainsi élargie progressivement à la dimension culturelle dans son sens premier – le tandem territoire/culture (Lévi-Strauss, 1958) (*cultural landscapes*) ne se restreint plus à la perspective naturelle (*natural landscapes*) et à la seule dialectique homme/nature comme l'évoquait Norton (2000) précédemment.

Ainsi, bien qu'aujourd'hui la dimension construite fait partie des préoccupations des géographes qui se penchent sur les paysages, l'étude des dimensions des perturbations ou des transformations des espaces naturels sauvages par l'homme n'en est pas moins valorisée, car indissociable de la précédente. Ainsi, dans l'étude paysagère en géographie, les dimensions naturelles et construites se côtoient et s'interpénètrent continuellement.

En témoignent diverses études, dont celle de Béguin pour qui « la neutralité de l'objet construit étant impossible, tout édifice ne pouvait qu'enrichir un paysage ou l'amoindrir » (1995, p. 60). Dans la même foulée, il mentionne par ailleurs que « le paysage pittoresque est un paysage où l'objet construit doit signifier nettement la participation croisée de l'homme et de la nature dans l'élaboration d'une œuvre commune » (*ibid*, p. 53). Il en va de même pour Antrop :

Landscapes always change because they are the expression of the dynamic interaction between natural and cultural forces in the environment. Cultural landscapes are the result of consecutive reorganizations of the land in order to adapt its use and spatial structure better to changing societal demands (2005, p. 22).

Geronimi, quant à elle, avance qu'« il faut considérer la dynamique géographique, qui transforme les valeurs culturelles en paysages construits » (2003, p. 8).

Cela précisé, la géographie qui s'intéresse au paysage emprunte depuis trois voies principales, à la fois distinctes et reliées : l'anthropisation et la biogéographie des paysages dans la géographie physique et environnementale (Bertrand, 2002), l'étude symbolique des paysages (représentation, identité, haut lieu, imaginaire géographique) dans la géographie culturelle contemporaine (Brunet, 1997, Debarbieux, 1991, Duncan & Ley, 1993, Piveteau, 1995 et al) et enfin la géographie aménagiste qui tente de concilier le fonctionnel et le culturel dans la planification et l'aménagement du territoire (Gumuchian, 1991). Nous nous intéressons surtout, dans le cadre de notre propre démarche, aux deuxième (la géographie de la représentation) et troisième courants (la géographie aménagiste) dans le double contexte d'une quête de compréhension des référents identitaires et des options d'aménagement d'un territoire dont les paysages sont inscrits au panthéon de la collectivité québécoise.

L'étude des paysages embrasse la notion essentielle de subjectivité (observateur/acteur) qui se situe au cœur de la démarche culturelle post-saurienne, mais aussi dans le courant humaniste (voir section 3.2) où l'imaginaire, les perceptions et la représentation sont tout

aussi importants que la réalité visible et observable autour de nous. Berque abonde dans ce sens lorsqu'il avance que l'étude des paysages en géographie :

ne se réduit pas aux données visuelles du monde qui nous entoure. Il est toujours spécifié de quelque manière par la subjectivité de l'observateur : subjectivité qui est davantage qu'un simple point de vue optique. L'étude paysagère est donc autre chose qu'une morphologie de l'environnement (1994, p. 6).

Et il poursuit en soulignant que « l'environnement [...] est imprégné de notre subjectivité. Nous n'y sommes pas seulement plongés biologiquement : il conditionne aussi notre identité et notre personnalité par le biais des valeurs que nous y attachons. Autrement dit : en tant que paysage » (*ibid*, p. 26).

Nous tenterons d'approfondir ces liens entre notre démarche, l'étude des paysages et la géographie de la représentation dans les sous-sections ultérieures de ce chapitre dédiées aux principaux concepts. Toutefois, il nous faut d'abord situer notre cadre théorique, la perspective humaniste en géographie, qui sous-tend notre approche.

3.2 Notre cadre théorique : la perspective humaniste

La géographie culturelle et le courant humaniste ont des liens très étroits. Les deux se concentrent sur l'être humain dans sa dimension culturelle. Souvent d'ailleurs, dans les écrits géographiques du monde anglo-saxon (*humanistic geography* et *cultural geography*), ces deux univers sont traités ensemble, voire presque confondus ou même assimilés à un même grand courant. Alors que la géographie culturelle fait de l'être humain le cœur de sa préoccupation (son objet d'étude en relation avec l'espace) à travers ses prismes culturo-identitaires, et donc qu'elle se concentre sur l'influence mutuelle de l'homme et des lieux qu'il habite, fréquente ou visite et qu'il modifie par sa présence, le courant humaniste, lui, approche cette réalité à travers un prisme autre. Il prend en effet en compte les dimensions psychologique, émotionnelle et intellectuelle (soit les combinaisons rationalité/émotion,

réel/imaginaire et concret/abstrait) présentes au sein de chaque individu dans sa lecture de l'univers géographique. Le courant humaniste introduit donc lui très clairement la notion de subjectivité, plus implicite au sein de la géographie culturelle, car comme le souligne Wright, "... and for this reason it necessarily has to do with subjective conceptions" (1947, p. 12, In Johnston & Sidaway, 2004, p. 190) et des aspects qui pour Entrikin "are most distinctively human : meaning, values, goals and purposes" (1976, p. 616, In *ibid*, p. 189).

Entrikin et Tepple précisent encore que la recherche du sens fait entrer le sujet, et donc l'acteur au cœur de la démarche lorsqu'ils mentionnent que "to achieve such a goal required an emphasis on the human subject as the creator and interpreter of meaning" (In Aitken & Valentine, 2006, p. 31) et que "meaning is not something to be found in objects, but instead must be understood in relation to subjects" (*ibid*). Une pensée qu'ils raffinent encore lorsqu'ils poursuivent en mentionnant que "humanists posed different type of questions that emphasized meaning, values and interpretation..." (*ibid*, p. 32).

Le courant de pensée humaniste est né dans les années 1960 en géographie, en forte réaction au courant dominant de l'époque, le positivisme. En effet, la deuxième moitié du XX^e verra naître une véritable révolution, un nouveau courant de pensée : la géographie positiviste quantitative. Approche fortement influencée par l'économie et la statistique, empreinte de rationalisme analytique, elle s'éloignera résolument du rapport homme-nature pour se concentrer sur les relations des hommes entre eux. Cette géographie positiviste visait à hausser, selon ses protagonistes, la crédibilité de cette discipline, jusque-là imprécise, floue, ambivalente. Depuis plusieurs années, les géographes intéressés par la géographie humaine se questionnaient sur la particularité de leur discipline, sur son apport concret et distinctif à la connaissance scientifique générale. Cette remise en question se déroulait dans le contexte d'un désir de redéfinition vis-à-vis leurs collègues de la géographie physique d'une part, mais aussi dans le contexte plus large d'un bouillonnement intellectuel majeur pourfendant les explications métaphysiques et un certain déterminisme, d'autre part. À cela s'ajoutait l'apparition de nouvelles disciplines ou sous-disciplines des sciences sociales, dont plusieurs exploraient des objets d'études rapprochés des préoccupations historiques traditionnelles de la géographie (ethnologie, ethnographie, sociologie, anthropologie, archéologie, etc.). Dans

cette atmosphère où la pertinence scientifique et disciplinaire de la géographie humaine se voyait questionnée, ce courant, en réaction, a voulu mettre l'accent sur des approches très cartésiennes et scientifiques pour étudier la relation homme-espace. Adeptes des modélisations à partir de données essentiellement quantitatives, la géographie positiviste s'est concentrée sur la spatialisation des comportements humains. Au contraire de la perspective humaniste qui lui succédera, ce courant a mis l'accent sur les objets plutôt que sur les sujets, sur l'espace plutôt que sur le milieu de vie, ce pour dégager des théories rationnelles très connues aujourd'hui, telles par exemple la théorie de la localisation des entreprises (Thünen, 1826, Weber, 1921), des lieux centraux (Christaller, 1933, Lösch, 1936, Berry, 1967), ou celle de la croissance et des pôles de développement (Perroux, 1955, Boudeville, 1968). Se définissant comme totalement objectif puisque le fruit d'une démarche franchement empirique, ce courant de pensée ne cherche pas ainsi à expliquer les phénomènes par leurs causes, mais à les décortiquer pour en découvrir les lois nous permettant de les prévoir, de les contrer, de les gérer, d'en augmenter les effets bénéfiques ou d'en amoindrir les conséquences néfastes, etc. Ses outils de travail sont quantitatifs et comprennent les mathématiques, les statistiques, la géométrie, la cartographie et les systèmes d'information de gestion (SIG).

Ce courant aura une influence remarquable pendant plus de 20 ans. Toutefois, il sera fortement remis en question, au début des années 1970, par deux autres courants qui émergeront en réaction à la mainmise du courant positiviste : la critique anti-scientiste qui viendra des adeptes de la géographie humaniste et favorable au retour de l'individu, puis la critique marxiste qui, intéressée par les rapports de force et les inégalités, favorisera l'avènement des géographies dites interventionnistes, critiques ou radicales, qui ne seront pas ici abordées, car trop distantes du mode de lecture que nous privilégions de notre objet.

Nous pourrions résumer cette transition en soulignant que nous sommes passés d'une science spatiale où ce que pensaient les individus qui occupaient l'espace avait peu d'importance (positivisme) à l'étude des relations entre les individus et l'espace à travers la subjectivité des acteurs — les individus occupant l'espace, mais aussi les chercheurs étudiant cette relation — (humanisme). Bailly et Ferras expriment ainsi ce rejet du mouvement positiviste:

Un des maux fondamentaux qui a longtemps touché la géographie, c'est d'avoir minimisé le rôle des images et des mythes au profit de visions descriptives ou fonctionnalistes aseptisées. En intégrant le signifié spatial et sa symbolique, les lieux, même les plus modernes, se révèlent dans toute leur richesse (2004, p. 135).

Ces débats épistémologiques susciteront l'avènement de plusieurs nouveaux paradigmes et la géographie positiviste, si toujours présente dans le firmament des corpus théoriques pouvant être employés en géographie, a vu sa prépondérance disparaître au profit d'un relativisme pluraliste qui prévaut encore aujourd'hui.

Ce contexte étant brossé, notre démarche s'inspire donc principalement de l'école de pensée humaniste, car elle s'articule autour de la recherche du sens que confèrent au lieu ses habitants, ce en explorant leurs valeurs et perceptions qui conditionnent leur *habitus*, plus précisément la représentation du lieu par ses habitants. C'est par son truchement qu'il nous apparaît possible et judicieux de ramener l'acteur au cœur de l'univers géographique²⁷, ces derniers, soit les résidents orléanais, occupant une place prépondérante dans notre démarche.

3.3 Le cadre conceptuel de notre mémoire

Notre cadre théorique étant défini, il nous est maintenant possible d'exposer notre cadre conceptuel, soit « l'inventaire ou le réseau de concepts qui servent à décrire, comprendre et analyser le phénomène étudié » (Mongeau, 2008, p. 64).

3.3.1 La perception/représentation en géographie

Tant la géographie culturelle et des paysages que le courant humaniste que nous avons abordés démontrent que le réel « n'existe pas en dehors de nos construits » (Claval, In Bailly

²⁷ Ce que plusieurs géographes culturels ou critiques ont communément appelé « le retour de l'acteur » à la suite de sa quasi-disparition tout au long de la période néopositiviste.

et al., 2001, p. 101) parce que ne tenant pas compte de la subjectivité de celui qui voit, décrit, observe ou analyse ce réel. De ce constat découle que tout est interprétation de la réalité. Dans notre démarche, les acteurs (les résidents et leurs élus) du lieu sont sollicités pour indiquer comment ils interprètent leur territoire. Cette interprétation peut emprunter la voie de la perception ou de la représentation selon le contexte dans lequel chaque répondant se situe et en fonction de sa propre capacité de se situer ou de voyager de l'univers réel au symbolique ou du concret vers l'abstrait et vice versa. Il nous apparaît donc important de définir ces deux notions apparentées tout en étant distinctes²⁸.

Bailly distingue clairement le concept de perception, de celui de représentation en géographie.

On parlera de représentation plutôt que de perception dans la mesure où la perception se réduit à la fonction par laquelle l'esprit se représente des objets en leur présence; ce qui ne permet donc guère d'aborder le rôle de l'imaginaire et de la conceptualisation, qui sont bien au cœur de la représentation selon Piaget et Inhelder (1948) pour qui la représentation consiste à évoquer les objets en leur absence soit, lorsqu'elle se double de leur perception en leur présence, à compléter la connaissance perceptive en se référant à d'autres objets non actuellement perçus (In Guérin et Gumuchian (dir.), 1985. p. 342).

Debarbieux abonde dans le même sens, car pour lui aussi,

La perception se déroule en présence de la chose perçue alors que la représentation suppose un temps différé, de courte (mémoire immédiate) ou longue durée (histoire, les mythes fondateurs) ce qui lui confère une plus grande capacité d'autonomie culturelle par rapport au réel auquel elle se réfère (In Lévy & Lussault, 2003, p. 791).

Debarbieux poursuit en signalant « que la représentation ne s'apparente pas à un double du réel. Elle en est toujours une interprétation » (*ibid*), ce qui réaffirme le rôle de subjectivité de l'acteur dont nous cherchons à comprendre les référents.

²⁸ Les questions découleront de notre liste de variables et indicateurs et il est trop tôt, à cette étape-ci, pour avancer si les réponses se situeront plus dans l'univers de la perception ou de la représentation.

Comme plusieurs autres concepts, celui de représentation en géographie est polysémique. Dans l'univers géographique traditionnel, tant physique qu'humain, la représentation est le fondement même de cette discipline où elle se fixe sur des supports variés qui en font presque sa spécialité dans l'univers des disciplines scientifiques : les cartes, les images (peintures ou photographies de paysages) les maquettes, les tableaux et graphiques, les schémas et modélisations, etc. On parle alors de représentation la plus réaliste possible de l'univers référentiel qu'il décrit, explique ou étudie (représentation stabilisée).

Toutefois, la représentation en géographie permet aussi de laisser libre cours à la subjectivité, qui s'étudie alors à l'aide d'outils comme les cartes mentales, les visions du monde, les énoncés de valeurs, la discussion libre à partir d'images (démarche iconographique), etc. Notre recherche adopte plutôt cette définition de la représentation (la représentation mentale) puisqu'elle cherche à comprendre la dimension idéelle ou symbolique de la représentation que les acteurs choisis se font de leur territoire. Comme le souligne Copeta, « La représentation est donc fonction des qualités propres au sujet (l'homme), tel que le souvenir et l'imagination que l'on ne peut ni évaluer, ni quantifier et d'autres qualités propres à l'objet de la représentation, telles que la fonction sémiotique et celle symbolique » (p.15, In Debarbieux, 1985 p. 341).

La représentation peut être individuelle ou sociale. Notre démarche se concentre plutôt sur la représentation collective que sur la représentation individuelle, car elle cherche à dégager des « communalités » à partir de la nature et du type de représentations que les acteurs se font de leur territoire, en tant que groupe constitué ayant des caractéristiques propres (une forme d'identité). De fait, Gumuchian affirme qu'« on ne s'intéresse pas à un niveau individuel, mais à celui des groupes sociaux. On cherche ainsi souvent à caractériser des partages de l'espace, des superpositions de l'espace en fonction des caractéristiques culturelles (sentiment d'appartenance, conduites particulières, etc. » (1985, p.7).

Enfin, la représentation peut être savante ou vernaculaire. Les représentations savantes, produites par des procédures codifiées dans une inspiration positiviste, prétendent à une

grande proximité avec le réel qu'elles tentent de cerner puis de reproduire. Les représentations vernaculaires, elles, constituent le territoire de prédilection de la géographie culturelle ou de l'aménagement du territoire puisqu'elles émanent du sens commun, des acteurs passés et présents eux-mêmes, dont les chercheurs veulent connaître et comprendre la perception et/ou représentation dans le contexte de leur travail. Tel qu'annoncé avec notre problématique, notre démarche se concentrera presque exclusivement sur les représentations vernaculaires puisque le cœur de son propos se situe à ce niveau, dans un contexte de vérification de l'adéquation ou non entre la représentation passée (donc historique) et présente de ce même territoire. Ce faisant, nous ferons nôtres les propos de Di Méo pour qui « Les mythes et les récits fondateurs, les personnages et les événements, les œuvres artistiques propres aux villes, aux régions ou aux nations favorisent la cristallisation idéologique d'identités. Celles-ci s'inscrivent dans leurs espaces géographiques en les qualifiant » (2004, p. 352). Ce qui introduit un autre concept clé à notre démarche : l'identité.

3.3.2 La notion d'identité, comme vecteur de qualification de l'espace

Le caractère particulier, voire exceptionnel de l'île d'Orléans, réside dans le fort coefficient identitaire que plusieurs lui confèrent. Son statut d'arrondissement historique fut fondé sur le postulat que ce territoire représente un lieu qui incarne, illustre ou représente l'implantation européenne de langue française en Amérique (*homeland* ou *original land* dirait la géographie culturelle américaine). En ce sens, on peut comprendre que les descendants des premiers colons – ou leurs élites – aient élu ce lieu comme un des principaux témoins de leur identité collective.

Le concept d'identité nous apparaît ici des plus féconds et utiles, car il peut exprimer plusieurs réalités dans divers secteurs de la vie et de la pensée humaine. Si ce concept est utilisé dans nombre de disciplines scientifiques (psychologie, psychiatrie, sociologie, chimie, biologie, criminologie, etc.), en géographie, il se pare simultanément et de façon unique d'une dimension individuelle, d'une dimension collective et d'une dimension spatiale, elle-même pouvant se subdiviser en identité spatiale individuelle ou collective.

Le Petit Robert définit l'identité comme le « caractère de ce qui est un, de ce qui demeure identique, ce qui permet de reconnaître une personne parmi toutes les autres » (1997, p. 723). Elle part résolument de l'individu et donc de l'acteur (en géographie) dont la singularité est forgée par une multitude de phénomènes biologiques, biophysiques, spatiaux et culturels qui contribuent à son unicité. Cette singularité influence ses choix individuels (par exemple, d'habitat) et ses rapports avec ce qui l'entoure (lieux, objets et autres individus). Puis des regroupements ou « sociétés d'individus » peuvent, malgré « ce qui... resterait intouchable, niché au fond de l'être et protégé des turbulences de surface » (Lévy, 2003, p. 479) partager, par des réalités et/ou des représentations communes, certains traits identitaires (par exemple, la valorisation d'un certain patrimoine ou d'une histoire). On peut parler alors d'identités collectives, qui peuvent se situer à plusieurs échelles (philosophiques, ethniques, politiques, spatiales, etc.).

Pour Pellegrino, l'identité présuppose ainsi la juxtaposition, la comparaison du « soi » et de « l'autre ».

Le sentiment d'appartenance à un groupe suppose non seulement notre identification à « d'autres », mais également la présence « d'autres » par rapport auxquels nous nous pensons, en partie identiques, mais également ceux par rapport auxquels nous nous sentons, en partie, différents (2000, p. 97).

Il pose aussi « l'interrogation fondamentale de savoir en quoi l'image que les individus (la représentation de leur individualité) se font d'eux-mêmes intègre une représentation des espaces qui constituent leur lieu d'existence (identité spatiale collective) » (*ibid*).

Nous retenons pour notre travail la définition d'identité spatiale collective parce qu'elle permet de traiter de deux points essentiels à notre démarche : le choix conscient ou inconscient d'individus ou de groupes d'individus de créer (choisir, élire ou proclamer) des lieux ou territoires auxquels ils donneront une dimension particulière, mais aussi la reconnaissance que l'identité conférée à un lieu, à un territoire, n'est pas immuable et qu'elle

peut évoluer au fil du temps, en fonction de plusieurs variables. Ainsi, pour Di Méo, l'identité, dans sa dimension collective, s'enracine souvent dans des lieux alors qu'elle :

[...] concerne aussi des entités sociales dont les membres se donnent une représentation d'eux-mêmes et de leurs différences avec d'autres groupes. Elle permet également de repérer des espaces collectivement nommés, appropriés, signifiés et vécus; espace que l'on appelle communément des lieux et territoires (2004, p. 340).

Abordant la composante ethnique de l'identité, Norton estime que “most potently, there is a link to a particular territory, a place that is seen as homeland” (2000, p. 256) pour illustrer le lien entre identité, ethnicité et territoire. Cette identité, du moins dans sa dimension spatiale collective, est également une représentation, un construit social ou culturel qui « donne aux territoires leur formidable épaisseur historique, mais aussi [...] un patrimoine d'images partagées, à la source du sentiment qu'une communauté peut avoir de son identité » (Béguin, 1995, p. 89). Cette « épaisseur historique » peut prendre plusieurs formes dont “clearly, architecture and city monuments can become artefacts and traces that connect the past with the present in imaginative ways, and help to build a sense of community, culture and nation” (Boyer, 1994 p. 309, In Geronimi, 2003, p. 114).

Mais cette collection d'individus qui occupent un territoire, et dont la capacité identitaire est le fruit d'un régime d'historicité étendu et évolué jouxtant le passé et le présent, a-t-elle un caractère immuable et permanent? Plusieurs géographes qui se préoccupent des questions d'identité et de représentation, tel Di Méo, estiment que :

à l'image de la culture, l'identité ne se fige jamais autour de caractères et de valeurs échappant complètement aux enjeux sociaux du moment. Elle traduit les conséquences, vécues par des individus d'une expérience et de problèmes communs. Elle exprime un partage d'enjeux et d'objectifs propres à une collectivité. Bref, loin de former des traditions immuables, les identités et les cultures dans lesquelles elles s'impriment apparaissent plutôt comme des bricolages sociaux en constant remaniement (*ibid*, p. 345).

Conan abonde lorsqu'il avance que « Les sociétés qui nous précèdent ont forgé leurs idées sur la manière d'appréhender ou créer des paysages. Mais l'histoire ne s'arrête pas. Les transformations des sociétés entraînent un renouvellement constant des mentalités, des rapports sociaux, des formes de l'économie » (In Berque, 1994, p. 34), ce qui peut éventuellement affecter et modifier un peu ou beaucoup les représentations territoriales et les identités passées et en forger de nouvelles ou différentes.

Cela étant, et sans renier le passé, Norton demande, lui, "What part of their history people want to build into their own presents and futures" (2000, p. 210)? Qu'en sera-t-il, par exemple, de la représentation généralement admise et qui existe depuis plusieurs centaines d'années voulant que l'île d'Orléans soit un lieu (ou territoire ou paysage) fortement identitaire pour les Québécois, voire pour les francophones d'Amérique? Cette assertion a-t-elle encore un sens ou plutôt le même sens pour les gens qui y résident aujourd'hui? Notre mémoire sur l'île d'Orléans nous permettra peut-être de savoir si les fondements identitaires décidés et convenus par les spécialistes et les élites par le passé sont encore pertinents et partagés aujourd'hui ou si, comme le soulignent plusieurs, dont nombre de géographes ici cités, le temps, l'évolution historique, sociale et technologique auront profondément modifié les paradigmes qui façonnent l'identité des habitants de ce lieu. À moins que des hauts lieux ne perdurent et fédèrent toujours cette identité?

3.3.3 Le haut lieu en géographie, au summum de l'échelle identitaire?

Le concept de haut lieu est relativement récent en géographie. Dans le monde francophone, Dardel, dans les années 1950, aborde des notions qui s'en rapprochent sans utiliser l'expression exacte lorsqu'il aborde « des régions où se condense le sacré, où il se manifeste avec insistance » (1952, p. 75) et Gottmann (1952) explique le cloisonnement des sociétés par l'existence de véritables lieux iconiques (ou iconographiques), symboles matériels et idéels que partagent une communauté d'individus dans des lieux déterminés (des entités régionales, nationales ou supranationales). Dans le monde anglo-saxon, certains géographes ont abordé implicitement ces notions (Wright, 1947, Lowenthal, 1961 et Meinig, 1979), mais

il faudra surtout attendre les années 1960 et 1970 pour qu'apparaisse, avec Tuan (1977), le concept de lieu (*space*) qui aborde la dimension sacrée, identitaire et rassembleuse de certains lieux sans pour autant les qualifier de « hauts ». D'ailleurs, le concept de haut lieu - à proprement dit - n'existe pas vraiment en géographie anglo-saxonne. On utilise plutôt les vocables de *public symbol* ou de *sacred space* pour les évoquer. Joël Bonnemaïson introduit au début des années 1980 le concept de géosymbole, autre notion proche du haut lieu, qu'il définit comme « un lieu, un itinéraire, une étendue qui, pour des raisons religieuses, politiques ou culturelles prend aux yeux de certains peuples et groupes ethniques, une dimension symbolique qui les conforte dans leur identité » (1981, p. 256). Finalement, le concept dans son acception actuelle émergera vers le milieu des années 1990 avec les géographes Berque (1990), Debarbieux (1992, 1993, 1995), Di Méo (1995), Gentelle (1995), Piveteau (1995), etc. Il est aujourd'hui également utilisé dans les études patrimoniales, urbaines ou touristiques.

Construit autour des notions de sacré, d'icônes, de symbole et de géosymbole et de leur conjugaison matérielle et idéale, d'identité, etc., plusieurs géographes ont tenté de définir le haut lieu. On avance par exemple qu'il est un lieu localisé, tant dans le réel que dans le mythique, et formellement nommé, que s'approprient des groupes en lui attribuant un caractère sacré. Pour certains, le haut lieu s'exprime toujours à travers un marqueur territorial concret – un bâtiment, une statue, une forme naturelle particulière, souvent élevés -, alors que pour d'autres, il peut s'exprimer à travers des phénomènes plus abstraits, nombreux et diversifiés – une histoire commune, un événement marquant qui s'y est produit, dans la mesure où ces diverses expressions participent toutes à fédérer une identité particulière.

Pour Debarbieux, il est un :

lieu qui exprime symboliquement, au travers de ses représentations et de ses usages, un système de valeurs collectives ou une idéologie [...] Le haut lieu est donc à la fois une localisation géographique particulière, vécue comme étant singulière en raison de sa forte charge symbolique, et un lieu qui rend possible l'expression d'une adhésion individuelle à une idéologie collectivement partagée (In Lévy & Lussault, 2003, p. 44).

Geronimi confirme cette proximité des attributs communs aux deux univers (géographique et patrimonial) lorsqu'elle souligne que pour qu'un « site ait véritablement valeur de haut lieu patrimonial, il ne faut pas oublier son potentiel de singularité. Il doit entrer dans une logique d'exemplarité. Il « pointe » le passé comme une origine dont il tire en retour sa raison et sa légitimité » (2003, p. 22).

Les géographes anglo-saxons utilisent l'expression *sacred spaces* pour cerner cette notion de haut lieu et son lien avec l'identité.

The concept of sacred space is one aspect of the important idea that all human landscape has a cultural meaning in that sacred space is imbued with some particular meaning for an individual or a group... sacred space implies a special attachment to place, perhaps spiritual devotion, affection, pride, nostalgia, or a more general sense of belonging (Norton, 2000, p. 292).

Jackson et Henrie ont proposé une classification de trois types de territoires ou paysages sacrés :

Some homelands qualify as sacred spaces because they represent the roots of each individual and of the larger group. [...] Third, there are historical sacred spaces. These are places that have been assigned sanctity as a result of some important event occurring or being remembered there (1983, In Norton, 2000, p. 293).

Enfin, ces auteurs notent eux aussi que certains territoires contribuent fortement à la construction identitaire en soulignant que « Most national and ethnic groups identify several such places. Indeed, landscapes may include places that play an important role in the construction of identity and that, accordingly, have been identified as essential codes in the national signifying system » (*ibid*, p. 294).

On le constate avec ces notions, les géographes anglo-saxons donnent des sens souvent similaires, bien qu'exprimés légèrement différemment, à certains types de définitions du haut lieu que leurs collègues francophones ont développés au fil des ans et que Bédard (2002a) résume bien. Soulignant que le haut lieu souffre toujours d'un flou conceptuel qui l'empêche

d'être pleinement opérationnel, ce dernier synthétise l'ensemble des acceptions, usages et définitions du haut lieu dans une typologie regroupant l'ensemble de ces utilisations dans l'espace francophone, tant du point de vue épistémologique qu'ontologique de même que du point de vue critique et comparatif. Dans son analyse, il aborde les traits caractéristiques et les diverses composantes prêtées jusqu'à présent au haut lieu (lieu symbolique, identitaire, singularité, imaginaire, représentation, signifiant et signifié, érigé ou élu, etc.) alors que, dans sa partie comparative, il décrit en détail les différents types de hauts lieux énoncés jusqu'à ce jour, dont les lieux de mémoire (Nora, 1997a, b, et c), les lieux exemplaires (Micoud, 1991), les lieux de cœur (Bonnemaison et Cambrézy, 1996), les lieux parlants et dormants (Nora, 1997a) la distinction entre les hauts lieux et les bas lieux (Poche, 1990, 1995) ou les lieux hauts des lieux bas (La Soudière, 1991), les non-lieux (Badie, 1995, Augé, 1992, 1994, 1997), les entre lieux (Turgeon, 1998) et enfin, les lieux attributs, génériques ou de condensation (Debarbieux, 1995). Ce faisant, il démontre notamment les liens étroits entre certains d'entre eux : « Somme toute, les lieux de mémoire, les lieux exemplaires et les lieux de cœur se recoupent de bien des façons. Tous se caractérisent par une vocation identitaire, car ils ont pour ambition première d'articuler et de faire valoir la singularité d'un lieu et de sa population » (2002a, p. 57). Il souligne de plus la relation de sens étroite entre certains types de hauts lieux et le rapport au temps (Hartog, 2003), alors que d'autres sont dans un rapport plus étroit avec la dimension symbolique plutôt qu'avec la temporalité. Puis, il tente à son tour une définition pour fédérer la notion à la suite de son exercice typologique.

Alors qu'ils condensent la signification conjuguée des lieux en mettant en scène la nature et la culture, et la partie et le tout, ajoutant à la rationalité du sol celle, symbolique,

- d'une mémoire vive, restructurée et constitutive d'un présent étendu;
- d'une territorialité aigüe, restructurée et constitutive d'un ici pluriel,
- puis, d'une convivialité prégnante, restructurée et constitutive d'un complexe socioculturel [...] les hauts lieux proposent une prise de possession intime du lieu (Bédard, 2002a, p. 69).

Il évoquera aussi, plus tard, en parlant du rôle du haut lieu, ses vertus relationnelles, sa vocation heuristique et son coefficient élevé de créateur d'identités. Concluant qu'ils sont des géosymboles paradigmatiques, il résume leur essence ainsi : « Ils nous permettent donc, en

quelque sorte, d'habiter le lieu pour qu'il nous habite [...] faire nôtre son sens pour que nous puissions être; être au monde pour être ensemble; être ensemble pour être au monde » (2002b, 236). Présenté ainsi, le haut lieu sera donc pour nous un autre concept clé dans notre démarche.

Toutes ces notions (perception, représentation, identité, haut lieu, etc.), en relation étroite et s'inscrivant dans un continuum logique, influencent, selon nous, la façon dont on aménage des territoires. Et dans le cadre de notre mémoire, nous nous emploierons à illustrer qu'ils agissent au niveau de l'imaginaire géographique et qu'ils peuvent appuyer, modifier, contrecarrer, voire annuler des avenues d'aménagement qui découlent, elles, de notions plus concrètes et pratiques.

3.3.4 L'univers du sens comme facteur influençant l'aménagement du territoire?

L'aménagement du territoire ne concerne pas que la géographie. En fait, malgré une proximité et une filiation naturelles, au fil des ans et de l'évolution des connaissances, les géographes ont, pendant certaines périodes, été particulièrement impliqués dans l'aménagement des territoires, alors qu'à d'autres moments, ils en ont été passablement absents. D'autres professions et d'autres disciplines ont été fortement engagées dans ce domaine dès que les dirigeants d'entités territoriales et politiques bien définies (les villes, les régions, les royaumes, les pays, etc.) souhaitèrent l'instauration d'un certain ordre dans le développement et le déploiement territorial des peuplements et des occupations sous leur gouverne. Du nombre, signalons les ingénieurs (les ponts et chaussées), les urbanistes, les écologistes ou écologues, les aménagistes, mais aussi les sociologues et les économistes qui, tous, à divers degrés, ont collaboré à l'avènement d'une organisation logique et rationnelle du territoire de plus en plus nécessaire à un fonctionnement efficace et harmonieux en société. Il existe donc plusieurs définitions des concepts d'aménagement ou d'aménagement du territoire, tous deux aujourd'hui étroitement liés à la géographie, mais qui embrassent aussi d'autres disciplines (études urbaines, urbanisme, génie, écologie, etc.) et se situent donc au carrefour de plusieurs univers théoriques.

Cela précisé, l'aménagement du territoire sera pour nous un autre concept clé, car il contribue à éclairer le lien entre la perception/représentation que se font les résidents de leur territoire et les conséquences possibles du ou des types de perception sur des questions éminemment concrètes, mais très importantes pour le quotidien de ces mêmes résidents comme les critères architecturaux des constructions résidentielles, le choix des matériaux, le lien entre la superficie constructible et la superficie totale d'un lot, le zonage et l'affectation des sols, le déploiement des activités économiques ou autres, etc. Toutes ces questions pratiques, leur degré de précision ou de sévérité, la rigueur ou le laxisme de leur mise en application ou de leur surveillance peuvent varier fortement en fonction justement de la vision de la communauté sur le sens et la portée de leur territoire, voire sur l'image qu'ils désirent projeter de leur milieu de vie. Et afin de le définir, on doit tout d'abord préciser les mots-clés qui structurent ce phénomène, soit la planification et l'aménagement.

La planification consiste en l'action de planifier, c'est-à-dire d'organiser et de structurer, de façon rationnelle et par étapes, un projet ou une opération quelconque selon une démarche orchestrée. Usuellement, en géographie, ce sont les pouvoirs publics qui s'acquittent de cette tâche, encore que, depuis, diverses associations populaires s'y prêtent. L'aménagement évoque lui l'action de disposer avec ordre, de ménager une ressource – dans le sens de prendre ou d'utiliser avec soin, parcimonie, un espace dans le respect des différentes échelles – supranationales, nationales, régionales, locales, etc. – au sein desquelles il s'inscrit. Il s'agit ainsi d'arriver à une localisation ordonnée, intelligente et optimale des diverses activités (économiques, résidentielles, de loisirs, culturelles, de préservation de la nature, etc.) d'une collectivité en fonction de ses ressources naturelles et humaines en un lieu donné. Une organisation rationnelle de l'espace est donc à chaque fois recherchée.

On réfère donc ici concrètement à la discipline scientifique (géographique ou autre) qui cherche à contribuer au développement et à l'organisation d'un territoire donné, en fonction des priorités d'une communauté, idéalement établies dans un contexte de saine gouvernance après avoir analysé un ensemble de caractéristiques et de paramètres, et ce, pour le plus grand bénéfice des différents acteurs présents sur le territoire dans un souci de développement durable.

Les caractéristiques et paramètres d'une opération de planification et d'aménagement du territoire se situent à deux niveaux distincts et complémentaires. Ainsi, à des considérations très concrètes (réseaux hydrographiques, élévations et obstacles naturels, types de végétation, dispersion de l'occupation humaine, déplacements des populations, routes, activité économique, etc.) s'ajoutent des éléments qui relèvent plus de l'univers symbolique et imaginaire. La culture, les notions de perception, de représentation, d'identité, de haut lieu viennent elles aussi, comme agents et témoins d'une vision qu'elles façonnent en partie, influencer fortement les stratégies d'aménagement d'un territoire²⁹. Il serait à cet égard normal et attendu que la planification et l'aménagement du territoire de l'île d'Orléans soient influencés par le statut d'arrondissement historique de ce lieu, mais aussi par la représentation que se fait la population de cet espace de vie.³⁰

Nous nous inspirons de la définition combinatoire de ces deux dimensions qu'en font Lussault et Thibault lorsque nous référons à cette notion comme concept clé dans le présent exercice.

²⁹ Soulignons que c'est précisément ce point que voulait explorer l'étude de Boucher et al. (1994), évoquée précédemment.

³⁰ Au Québec, notre approche de la planification et de l'aménagement du territoire s'est largement inspirée de l'approche française, dans la foulée de la création de la DATAR, dans les années 1960. En ce sens, cette fonction est généralement vue comme une responsabilité d'abord et surtout étatique, dans un contexte multiscalair (gouvernements locaux, régionaux ou nationaux). Cette approche met à contribution plusieurs acteurs scientifiques dans la gestion, l'ordonnancement et la régulation de l'occupation de l'espace (géographes, urbanistes, ingénieurs, aménagistes, écologistes, spécialistes en environnement, sociologues, agents culturels, etc.). Cette fonction tripartite de notre société est aujourd'hui balisée par un cadre juridique et législatif et des règlements spécifiques : la Loi des cités et villes, qui a créé les municipalités et encadre leurs responsabilités et activités, la toute récente Loi sur le développement durable (2006) et enfin, surtout, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Cette dernière exige que les MRC du Québec (puis, les communautés métropolitaines, à partir de 2002) élaborent des schémas d'aménagement de leurs territoires qu'ils révisent à tous les cinq ans. Cette loi balise aussi les éléments que ces derniers doivent normalement contenir, de même que les divers processus de consultation afférents à leur élaboration. Depuis déjà presque 25 ans maintenant, la démarche d'aménagement et de planification territoriale est fortement ancrée dans la vie politique et administrative au Québec.

On peut définir l'aménagement comme l'ensemble des savoirs et des savoir-faire dont la construction et l'application servent à transformer et adapter volontairement des espaces d'échelles (au-delà de celle du bâtiment isolé) et de types variés au bénéfice des sociétés qui les produisent et les occupent (2003, p. 61).

À ces concepts clés il nous faut ajouter, pour conclure notre cadre conceptuel et nous donner tous les moyens estimés nécessaires pour mener à terme notre analyse, d'autres concepts clés puisés cette fois dans d'autres univers scientifiques, plus précisément au sein de l'histoire ou l'histoire de l'art et des études urbaines.

3.3.5 Le concept de patrimoine, au cœur de notre propos

Compte tenu de nos ambitions, nous nous devons aussi de recourir, et donc de circonscrire la notion de patrimoine puisque notre étude porte sur la représentation que se fait la population de leur milieu de vie, ce dans le contexte d'un arrondissement dit historique à cause de sa valeur... patrimoniale.

Davantage associé initialement à l'histoire – ou à l'histoire de l'art – puis, au fil des ans, aux études urbaines et architecturales, le concept de patrimoine, tel qu'on y réfère aujourd'hui, a vraiment pris tout son sens au cours des années 1970. Avant cette période, pour rendre compte de l'importance de la présence d'objets de notre passé, on référerait plutôt aux notions d'œuvres anciennes ou d'art, de monuments, de monuments historiques ou de constructions prestigieuses (palais, acropoles, églises, etc.) appartenant aux nantis des sociétés antérieures (Choay, 1999), etc. Avec l'avènement de sa Convention sur le patrimoine de 1972, l'UNESCO permet de donner le statut de patrimoine mondial à des sites naturels ou culturels « d'une valeur universelle exceptionnelle » (1972, p. 1) tout en ne spécifiant aucunement le sens de cette expression, ce qui laissa une place immense à l'interprétation en fonction des paradigmes culturels très différents des diverses cultures et sociétés. La notion de patrimoine, d'abord réservée à des objets, artefacts, édifices ou monuments précis appartenant à un passé le plus souvent assez lointain – appartenant à ou évoquant souvent des privilégiés – s'est au cours des années 1960, dans le contexte d'une véritable explosion des préoccupations

patrimoniales (Noppen, 2005), fortement élargie et démocratisée pour inclure de nombreux autres objets et attributs de la vie de tous les jours, dont les paysages, mais aussi les pratiques, connaissances, savoirs et coutumes (et donc tout l'univers immatériel en plus de celui matériel). De plus, la notion de patrimoine s'est encore modifiée pour embrasser dorénavant des espaces-temps plus étendus et se rapprochant du présent.

L'UNESCO souligne ainsi que :

la notion de patrimoine culturel englobait traditionnellement les monuments et sites et tenait surtout compte de leurs valeurs esthétiques et historiques. Aujourd'hui [...], les monuments sont également considérés pour leurs valeurs symboliques, sociales, culturelles et économiques. Les éléments intangibles ne sont plus ignorés, et de nouvelles catégories sont apparues (2000)³¹

À un tel point par ailleurs, que Lazzarotti se demande si « notre époque n'est-elle pas celle du tout patrimoine » (In Lévy & Lussault, 2003, p. 692)?

Ces quelques définitions contemporaines évoquent l'ampleur et la diversité de ce qui peut-être considéré comme patrimoine (chose, œuvre, idée, témoignage, bâtiment, paysage, site, pratique, etc.). De plus, elles situent la notion de patrimoine en l'ancrant d'abord dans un passé, tout en suggérant une historicité étendue dont témoignerait une signification essentielle dans le présent et même une origine pouvant se situer dans une certaine contemporanéité. Ces définitions reconnaissent toutes, de plus, le passage de l'objet concret, par sa patrimonialisation, à une valeur symbolique, créatrice d'une certaine représentation et identité.

Deux définitions très récentes et fort semblables malgré quelques nuances, nous semblent encore riches d'enseignement. Dans le document *Notre Patrimoine, un présent du passé* où est proposé une politique du patrimoine culturel pour le Québec, on y lit :

³¹ Site Web UNESCO (2000) : <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/> (1972).

Peut être considéré comme « patrimoine » tout objet ou ensemble, matériel ou immatériel, que s'approprie une collectivité en reconnaissant sa valeur de témoignage et de mémoire historique et en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver et de le mettre en valeur (Collectif, 2000, p. 33).

La politique du patrimoine de la Ville de Montréal précise elle que la notion de patrimoine :

[...] désigne tout objet ou ensemble, naturel, culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité veut reconnaître pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique, en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre (Collectif, 2004, p. 29).

Choay, ajoutant le mot historique à patrimoine, le définit comme suit :

L'expression définit un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé : œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains (1992, p. 9).

Plus un constat qu'un choix majeur de notre part, nous prenons note que les autorités responsables des questions patrimoniales ont décidé, il y a plusieurs années et pour de nombreuses raisons déjà mentionnées, que le territoire de l'île d'Orléans constituait un lieu qui portait en lui toutes les caractéristiques essentielles pour être qualifié de territoire patrimonial. Cette position s'est incarnée concrètement dans la décision de ces mêmes autorités de classer ce lieu arrondissement historique (voir plus loin définition sur ce concept).

Nous souscrivons aux définitions exposées précédemment, et tout spécialement celles données par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal. Ainsi défini, le concept de patrimoine nous permet d'ancrer notre recherche dans son contexte historique général et justifie sa pertinence parce qu'il lui procure un cadre de référence généralement admis et faisant l'objet d'un assez grand consensus, à tout le moins dans les milieux spécialisés.

Ce portrait général brossé, lorsque nous référons à la gestion du patrimoine dans la MRC de l'île d'Orléans, cela englobera les sites historiques (les objets classés), les monuments, les paysages naturels et humains (façonnés par l'homme) traditionnels, les œuvres d'art anciennes, le patrimoine religieux, les maisons classées ou faisant partie de l'inventaire (patrimoine bâti), l'aménagement du territoire en termes d'implantation (orientation face au soleil, au fleuve, à la route, disposition des bâtiments sur le terrain, de divisions cadastrales, etc.). Toutefois, cette notion n'englobera pas les notions de soutien à la culture dite « vivante » (arts visuels, musique, danse, théâtre, etc.), épousant et respectant en cela la vision des autorités ministérielles responsables de ce secteur, qui distinguent entre ces deux volets de la culture (et donc entre les questions patrimoniales et les arts d'interprétation).

À ces définitions et ces usages relativement classiques du patrimoine, il nous faut reprendre brièvement une notion déjà évoquée précédemment, c'est-à-dire l'évolution progressive du processus de mise en patrimoine, ou patrimonialisation, et l'évolution parallèle de nos sociétés. Nous référons ici au processus de l'incitation à patrimonialiser, qui s'est progressivement déplacé des cercles de décideurs traditionnels et des élites intellectuelles vers les citoyens et groupes ordinaires en vertu d'une prise en charge par la base, que certains ont nommé le patrimoine de proximité. Pour Noppen et Morisset: « ... un patrimoine de proximité [...] délaisse la coercition pour la concertation autour d'une qualité environnementale commune et d'un récit identitaire local dont les lexèmes rallient une majorité de citoyens » (2005, p. 281). Ils précisent même le processus de prise en charge dont il est acteur et témoin en ajoutant que :

Le patrimoine de proximité, fondé sur les représentations culturelles dont des groupes de résidents se dotent, inverse ainsi les mécanismes traditionnels de la patrimonialisation : tandis que les précédents patrimoines [...] imposent l'autorité du « haut » (le politique, les experts) sur le « bas » (les citoyens éventuellement « informés » du patrimoine), le patrimoine de proximité renverse la pyramide, à la base de laquelle des citoyens manifestent leur intérêt auprès des autorités locales d'abord, régionales ensuite, nationales enfin (*ibid*, p. 281-282).

Tant et si bien, concluent-ils, que le patrimoine de proximité « est évidemment plus consensuel que le patrimoine des experts et qu'il relève d'une échelle d'abord locale, tient sa

principale valeur d'avoir été choisie (et de continuer de l'être) par les citoyens » (*ibid*). Attendu que nous développerons plus loin sur l'importance qu'ont ici ces dimensions consensuelles et locales, le concept de patrimoine, plus spécialement dans la déconstruction qu'il permet des processus de patrimonialisation qui y sont latents, sera pour nous fort utile pour comprendre les enjeux tant aménagistes qu'identitaires associés au statut d'arrondissement historique prêté à l'île d'Orléans.

3.3.6 La notion d'arrondissement historique

À lui seul, le fait que l'île d'Orléans soit un arrondissement historique a justifié la réalisation de cette étude. Même parmi les divers arrondissements historiques du Québec, il occupe une place de choix, puisqu'il fut le premier, mais aussi parce qu'il est le plus imposant de tous par sa superficie. Pour comprendre l'utilité de ce concept et sa relation avec la présente démarche, il convient de bien le situer et définir. Nous retenons deux définitions qui proviennent d'institutions d'ici et qui reflètent donc la vision que collectivement en tant que Québécois ou Canadiens, nous en avons. Chacune apporte une contribution particulière qui, lorsque mises ensemble, cernent fort bien selon nous la réalité tant patrimoniale que géographique dont nous voulons traiter dans sa globalité.

Dans sa définition de ce qu'est et de ce qui constitue pour lui un arrondissement historique, le gouvernement québécois propose une lecture qui comprend à la fois une dimension se rapprochant plus des notions patrimoniales traditionnelles se concentrant surtout sur les bâtiments ou constructions et une dimension plus récente et contemporaine qui rejoint la géographie par l'inclusion des paysages :

Le gouvernement peut, sur la recommandation du ministre qui prend l'avis de la Commission, déclarer arrondissement historique un territoire, en raison de la concentration de monuments ou de sites historiques qui s'y trouvent. Il peut également, de la même façon, déclarer arrondissement naturel un territoire, en raison de l'intérêt esthétique, légendaire ou pittoresque que présente son harmonie naturelle (Loi sur les biens culturels, art. 45, p.16).

Cette définition, en fait, confirme la possibilité que des paysages, et non plus seulement des monuments ou des ensembles construits, puissent être considérés comme symboliques et identitaires. Celle du gouvernement fédéral canadien, quant à elle, étoffe cette lecture alors qu'elle utilise des éléments importants du vocabulaire conceptuel géographique et celui de l'architecture, de l'histoire de l'art et du patrimoine et propose une typologie différenciant les vecteurs de cette classification.

Les [arrondissements] historiques correspondent à des secteurs géographiques déterminés où une unité de temps et de lieu est créée par les édifices, les structures et les espaces ouverts adaptés pour répondre aux besoins de l'homme, mais unis, du point de vue historique, par les événements et les utilisations passées et, du point de vue esthétique, par l'architecture et le plan.

Les [arrondissements] historiques conviennent bien à la commémoration et ceux qui sont d'importance nationale doivent être classés dans l'une ou plusieurs des catégories suivantes :

1) un groupe d'immeubles, de structures et d'espaces ouverts qui individuellement n'ont pas d'importance nationale du point de vue architectural, mais qui ensemble constituent un tout harmonieux de un (sic) ou plusieurs styles ou constructions, types d'immeubles ou périodes d'architecture;

2) un groupe d'édifices, de structures et d'espaces ouverts qui individuellement n'ont pas d'importance historique, mais qui ensemble forment un exemple exceptionnel de structures ayant une importance technologique ou sociale;

3) un groupe d'édifices, de structures et d'espaces ouverts ayant des liens exceptionnellement étroits avec des individus, des événements ou des thèmes d'importance nationale;

4) par-dessus tout, un [arrondissement] historique d'importance nationale doit avoir une unité historique : les éléments détonnants [sic] doivent être rares et les caractéristiques historiques [de l'arrondissement] doivent prédominer et doivent trancher par rapport au secteur adjacent;

5) un [arrondissement] historique faisant l'objet d'une commémoration doit être examiné à intervalles réguliers afin de s'assurer que les éléments qui contribuent à son intégrité et à son importance nationale sont raisonnablement bien conservés (site Web : Commission des monuments et lieux historiques du Canada, 2006).

La définition canadienne, plus détaillée et précise, mais aussi plus restrictive, pourrait difficilement s'appliquer à notre territoire d'étude, surtout si nous considérons l'alinéa 4. En effet, le fait que toute l'île d'Orléans dans son ensemble soit classée, et non pas certains lieux spécifiques circonscrits et balisés au sein de son territoire, rend presque impossible l'absence d'éléments « détonnants » et une domination claire des caractéristiques historiques sur toutes

les autres. En ce sens l'île d'Orléans, par son ampleur, par le fait qu'elle constitue un milieu de vie contemporain très actif, par sa proximité pour ne pas dire son enclavement à l'intérieur d'un milieu urbain métropolitain parmi les plus développés du Québec, constitue un défi considérable quand il s'agit de maintenir les traits caractéristiques qui ont motivé son classement, à l'origine.

C'est donc la définition québécoise plus large et tolérante que nous retiendrons, encadrant nos échanges avec certains acteurs dans le volet cueillette de données et servant de référence au besoin (voir chapitre IV pour méthodologie).

CHAPITRE IV

LE CADRE OPÉRATOIRE

Il nous apparaît indiqué, suite aux précisions théoriques et conceptuelles qui viennent d'être faites, de rappeler les objectifs poursuivis par cette démarche afin d'introduire les différents volets méthodologiques du présent chapitre.

Nous avons d'une part constaté au fil du chapitre précédent que tant les paysages, les représentations que les identités que se forment des sociétés n'ont pas un caractère immuable et éternel. Ces éléments peuvent évoluer au fil du temps et de la vie de ces sociétés et ainsi affecter diversement les visions qu'on peut en avoir et conséquemment les types d'aménagements qu'on peut y déployer. Cela est tout spécialement sensible dans le contexte d'un arrondissement historique comme l'île d'Orléans dans la mesure où s'opère présentement un important processus de révision du schéma d'aménagement de l'ensemble de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), dont fait partie la MRC de l'île. En somme, notre premier objectif est de connaître les diverses perceptions et représentations qu'ont les résidents de leur milieu afin d'évaluer si certaines d'entre elles sont suffisamment présentes ou ancrées pour conduire les planificateurs du territoire (les dirigeants et leurs fonctionnaires ou consultants) à intégrer ces dimensions idéelles dans leurs processus de réflexion, d'analyse et d'orientations d'aménagement. Nous pourrions toutefois, au contraire, apprendre des résultats que les dimensions symboliques des représentations sont plutôt absentes ou faibles chez les résidents actuels, ce qui pourrait avoir pour conséquence d'éliminer sinon de diminuer l'importance de ces préoccupations dans les processus de planification et d'aménagement du territoire, laissant éventuellement toute la place aux dimensions essentiellement concrètes.

Nous cherchons également à déceler si ces diverses représentations épousent ou s'écartent de l'imaginaire décrit et évoqué par les visions élitistes et spécialistes qui ont mené, tant en 1935 (par la Loi sur l'île d'Orléans) qu'au début des années 1970 (par le décret), à sa consécration par la promulgation du statut d'arrondissement historique.

Du point de vue de l'identité, nous voulons comprendre si les résidents actuels confèrent à ce lieu un fort caractère identitaire, comme l'avaient décrété très clairement les dirigeants politiques et les élites intellectuelles à plusieurs reprises dans le passé. Notre troisième objectif est donc de mesurer s'il existe une relation de concordance ou de dissonance sur ce point ou, formulé autrement, si nous sommes en présence d'une communauté de vues entre les élites de l'époque et les résidents orléanais d'aujourd'hui sur la dimension identitaire. Notre quatrième objectif est de déterminer, à partir des résultats de notre étude et notre analyse de ses diverses conclusions, si l'île d'Orléans peut être considérée comme un haut lieu et de quel type selon les définitions les plus acceptées en géographie culturelle contemporaine.

Enfin, nous cherchons à évaluer si, en 2009, nous sommes désormais en présence d'un patrimoine de proximité à l'île d'Orléans. Plus précisément, nous cherchons à savoir si, ce qui fut jadis un patrimoine d'élite, puis d'experts, s'est transformé avec le temps en patrimoine de proximité, par l'accord ou l'adhésion des citoyens à l'existence du statut d'arrondissement historique de même que par leur compréhension des motifs derrière cette décision. En somme, notre cinquième objectif veut vérifier si la patrimonialisation est réussie, fruit d'une démarche ascendante de proximité.

Ces objectifs rappelés, le présent chapitre précise le processus et la méthodologie utilisée pour tenter de les atteindre. Dans un premier temps nous décrirons à nouveau, cette fois avec plus de détails, notre territoire d'étude. Puis, notre cadre opératoire présentera d'abord notre approche et, par la suite, les variables retenues, de même que les indicateurs qui se greffent à chacune de ces dernières, afin de permettre la vérification de nos hypothèses. Une fois les variables et hypothèses présentées, nous décrirons les procédures utilisées pour recueillir,

produire (sondage, entrevues semi-dirigées, groupes de discussion), présenter, traiter et analyser les données. Nous situerons ensuite la période de notre recherche et ses limites dans le cadre du présent mémoire.

4.1 Notre territoire d'étude

Ayant déjà sommairement expliqué pourquoi l'île d'Orléans a été choisie à titre d'objet de notre mémoire, notamment par un bref survol historique, il nous importe maintenant de la présenter davantage et plus complètement en abordant ses dimensions physique, démographique et aménagiste.

Précisons tout d'abord que si l'île d'Orléans fait partie des basses terres du Saint-Laurent, elle reste, du point de vue de la géologie, rattachée aux Appalaches, bien que les premiers reliefs montagneux n'apparaissent qu'à une quarantaine de kilomètres plus au sud. Les reliefs appalachiens, constitués de plissements de faible ampleur orientés d'est en ouest et amoindris par divers phénomènes d'érosion glaciaire, y sont peu accentués. Sur l'île, le point le plus élevé se situe à 173 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ces ensembles rocheux, dont l'âge varie de 450 millions à un milliard d'années, sont aujourd'hui recouverts en partie par des matériaux meubles (argile, sable et gravier) datant du Quaternaire, ère géologique dans laquelle nous vivons. Le paysage actuel a été façonné au rythme de la collision et de la fragmentation de plaques tectoniques, ainsi que de l'érosion (voir figure n°4.1).



Figure 4.1 : Île d'Orléans (Éd. de l'Homme 2003, p. 199³²)

Longue de 32 km et large de 8 km (à son plus large), l'île a une circonférence de 70 km et une superficie de 195 km². Elle est située au milieu du fleuve Saint-Laurent en face de la ville de Québec. Ses coordonnées géographiques sont N46°48'45" et O71°12'53". L'île s'étend, face à la rive-nord, de l'arrondissement de Beauport, à l'ouest (Ville de Québec) jusqu'à Saint-Joachim et le Cap Tourmente à son extrémité est. Vis-à-vis de la rive-sud, elle s'étend de l'extrémité est de la ville de Lévis jusqu'à l'extrémité ouest de la municipalité de Berthier-sur-Mer.

Administrativement, la région d'étude est constituée du territoire de la municipalité régionale de comté (MRC) de l'île d'Orléans, qui comptait 6 862 habitants au recensement intercensitaire de 2006 (ISQ, 2008), avec une densité moyenne de 35,6 habitants par km². Cette MRC est intégrée à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et compte six municipalités rurales dispersées sur le territoire : Saint-Pierre et Sainte-Famille sur la rive nord, Saint-François à la pointe est, Saint-Jean et Saint-Laurent sur la rive sud et enfin, Sainte-Pétronille à la pointe ouest, en face de Québec (cf. figure n°4.1 ci-dessus).

³² Les parties foncées illustrent le couvert forestier de l'île d'Orléans à ce moment-là.

La population de l'île d'Orléans n'a pas beaucoup évolué depuis plusieurs années. Cela est encore plus évident lorsque l'on compare ce territoire avec celui de plusieurs autres MRC ou villes faisant partie de la Communauté métropolitaine de Québec comme le démontre la figure n°4.2.

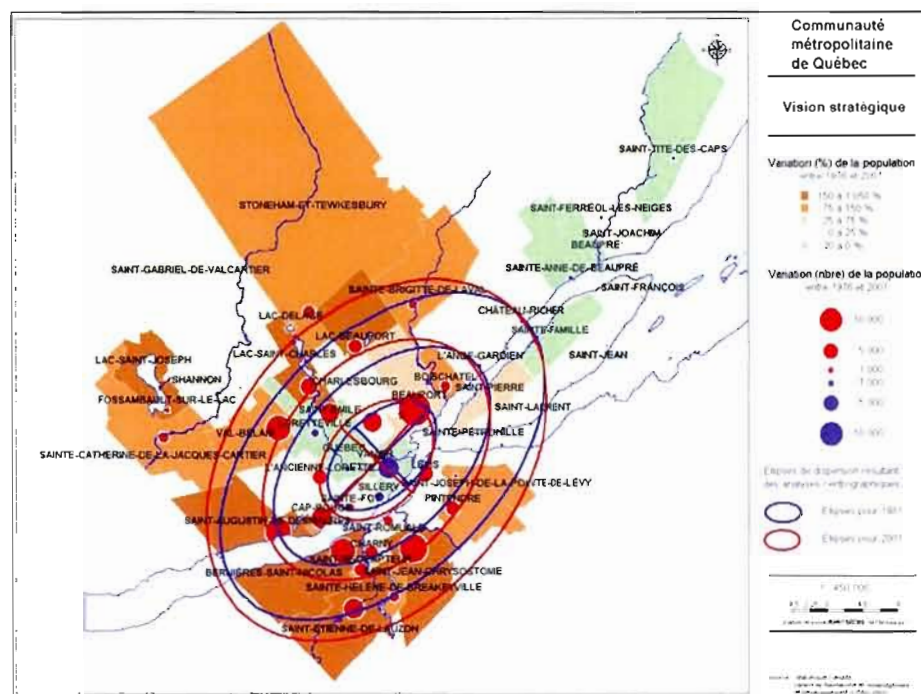


Figure 4.2 : Variation de la population de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) – 1976 – 2001 (CMQ – 2001)

Du point de vue de l'occupation du sol, la zone agricole (y compris les forêts et boisés privés) occupe plus de 18 078 ha, soit 94,3 % du territoire de l'île (la MRC), ce qui en fait une des plus grandes concentrations de territoire zoné vert dans le contexte de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (cf. figure 4.3, p. 64). La fonction résidentielle (résidences permanentes et secondaires, chalets et maisons de villégiature), les commerces reliés aux services, à la restauration et au tourisme, de même que quelques bâtiments institutionnels (écoles, églises, etc.) se partagent le reste du territoire. Le périmètre d'urbanisation est constitué d'une mince bande constructible le long de la seule route provinciale (N° 368), le Chemin Royal, qui ceinture presque entièrement l'île.

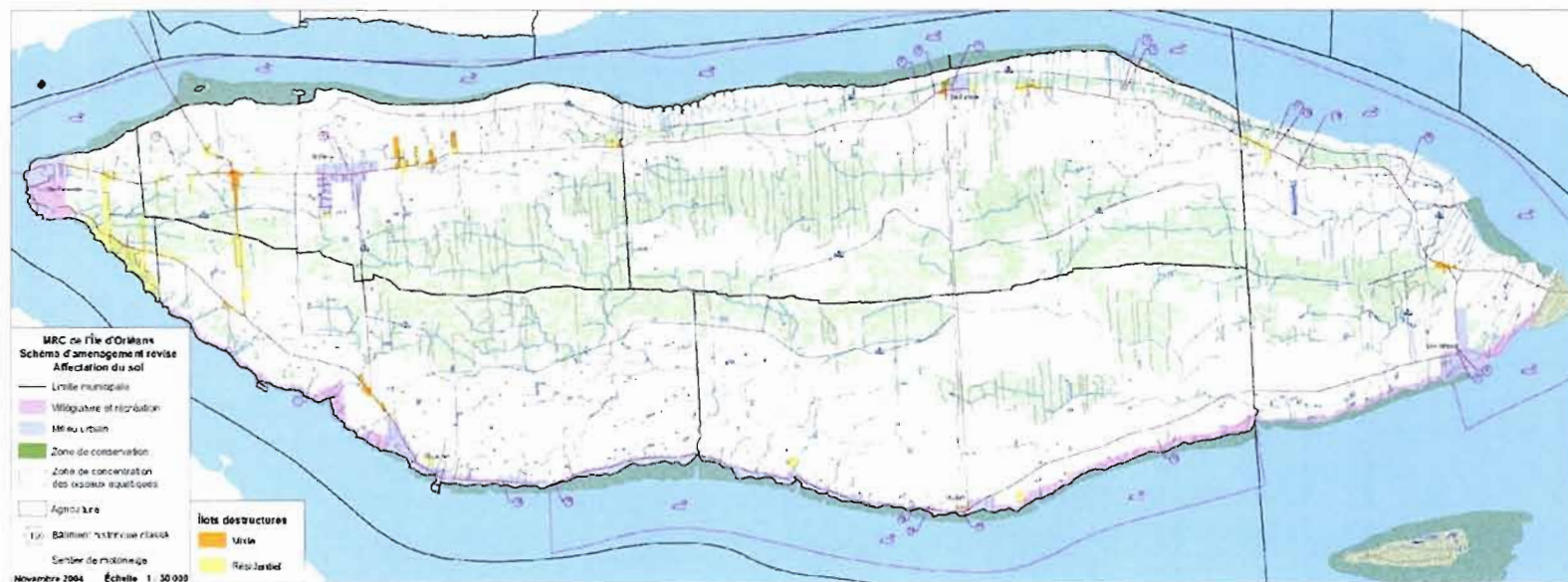


Figure 4.3 Occupation du sol – MRC de l'île d'Orléans (MRC I.O. 2001)

Bien que le territoire de l'île soit dominé par l'agriculture en termes d'occupation du territoire, les agriculteurs eux, n'occupent que 8,5 % des emplois des résidents. Or, malgré cela, les agriculteurs occuperaient une position dominante et exerceraient un pouvoir sensible sur la vie civique et politique locale qui dépasse largement leur nombre. Il en est ainsi, car ils s'investiraient énormément dans la vie locale et développeraient un attachement à la terre et au territoire où « c'est l'espace social local, bien davantage que l'espace national, toujours de l'ordre de l'imaginaire, qui fait sens à leurs yeux » (Jean, 1993, p. 292).

La population active compte 3 785 résidents, soit 55 % de la population totale de l'île. Les cinq catégories d'emplois les plus importantes des résidents de l'île sont les gestionnaires, cadres et employés des secteurs affaires, finance et administration (27 %), le secteur des ventes et services (17,3 %), le secteur des métiers, transport et machinerie (16,3 %), le secteur des sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (10,4 %) et enfin, le secteur primaire (9,6 %), dont les agriculteurs (voir Tableau n°4.1 pour détails sur les 10 catégories d'emploi).

Tableau 4.1 : Population active selon la profession – MRC de l'île d'Orléans – 2006
 (Statistique Canada, profil des communautés – Traitement ISQ)
 (Population active totale : 3785)

Rang	Code profession (StatCan)	Nom	Nombre	%
1	B	Affaires, finance et administration (professionnel et soutien)	695	18,3
2	G	Ventes et services	655	17,3
3	H	Métiers, transport et machinerie	620	16,3
4	E	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	395	10,4
5	I	Professions propres au secteur primaire (dont agriculteurs, 8,5 %)	365	9,6
6	A	Gestion (cadres)	325	8,5
7	C	Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	280	7,3
8	D	Secteur de la santé	245	6,4
9	F	Arts, culture, sports et loisirs	115	3
10	J	Transformation, fabrication et services d'utilité publique	50	1,3

4.1.1 L'aménagement du territoire à l'île

Le premier schéma d'aménagement de la MRC de l'île d'Orléans est entré en vigueur le 14 septembre 1989, soit 7 ans après l'adoption de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme obligeant les MRC à élaborer leur propre schéma d'aménagement. Le premier schéma révisé est lui devenu une réalité en 2001, soit plus de 12 ans après l'adoption du premier. Une autre révision, mineure cette fois, a eu lieu en 2005. Depuis la formation de la CMQ en 2002, cette responsabilité est toutefois dorénavant dévolue à cette dernière plutôt qu'aux autorités locales et régionales.

Elle a l'obligation d'élaborer, d'adopter et de mettre en œuvre, au plus tard le 31 décembre 2006, un schéma métropolitain d'aménagement et de développement (SMAD). Le projet de SMAD devra être soumis à la consultation publique avant le 31 décembre 2005. Rappelons toutefois que le dépôt du projet de SMAD a été reporté au 30 juin 2007, suite à une résolution du conseil à cet effet (site Web CMQ).

Ce schéma n'est toujours pas à ce jour complété.

Le schéma d'aménagement initial du territoire de l'île d'Orléans aborde la question de la gestion du patrimoine à partir des éléments suivants :

- tel que l'exige la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, pour toutes les MRC du Québec, d'abord par l'identification sur le territoire de la MRC, « des parties du territoire présentant un intérêt d'ordre historique, culturel, esthétique ou écologique »³³ (Roche, 2001, p. 1);
- en soulignant que l'île bénéficie d'un statut particulier en tant qu'arrondissement historique, depuis 1970 :

non seulement en raison de la concentration de monuments historiques classés, de sites d'intérêt historique et de bâtiments patrimoniaux d'intérêt historique et architectural, mais également en raison de l'intérêt historique, culturel et esthétique de ses paysages ruraux exceptionnels et de ses cœurs de villages traditionnels (*ibid*, p. 26);

- en décrivant les éléments constitutifs du patrimoine sur son territoire, dont 20 monuments historiques classés, 620 bâtiments patrimoniaux (les maisons de l'inventaire — dont notre résidence —) et en les répertoriant en annexe;
- en présentant une carte qui situe tous les éléments historiques et patrimoniaux répertoriés sur le territoire (carte des sites patrimoniaux et sites d'intérêt historique et culturel), et les hiérarchise selon leur niveau d'intérêt (secteur patrimonial d'intérêt très fort, fort, moyen et faible). Enfin, cette carte divise le territoire selon les quatre principales entités de paysages suivant : les cœurs de villages, les zones des abords

³³ Roche inc. (2001), *Schéma d'aménagement révisé de la MRC de l'île d'Orléans*, Version finale, MRC de l'île d'Orléans, Québec.

de villages, les zones hors villages et enfin les zones de bandes riveraines (villégiature);

- en précisant également les normes d’affichage commercial sur l’île dans le contexte d’un arrondissement culturel;
- en balisant les interventions relatives à la conservation et la mise en valeur des bâtiments et sites d’intérêt patrimonial dans les municipalités par la formulation de souhaits, à l’exception de la notion de démolition qui est interdite — sauf pour des raisons exceptionnelles;
- en soulignant le besoin de protéger les paysages avoisinants des sites patrimoniaux et les percées panoramiques et visuelles sur le fleuve;
- en précisant les normes de lotissement permises pour « respecter le règlement relatif à l’évacuation et au traitement des eaux usées des résidences isolées » (*ibid*, p. 59), ce qui peut, indirectement, avoir un impact sur la notion de patrimoine;
- en énonçant les divers éléments qui seront réalisés dans le cadre d’un plan d’action qui va jusqu’à 2008;
- et finalement, en annexant la liste des espèces de plantes vulnérables et menacées sur l’île (ce qui peut être associé à la notion de patrimoine, telle que définie précédemment).

Ce schéma d’aménagement, malgré ses apparences, fut largement critiqué car jugé minimal, faible et peu propice à protéger le patrimoine bâti et naturel à l’île³⁴. D’ailleurs, cet effort massif d’aménagement du territoire à la suite des obligations de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme fut qualifié de « fort inégal entre les divers milieux MRC » (Proulx, 1992, p. 94). Cette critique concernait aussi directement l’île d’Orléans dans un rapport ministériel de 1993 qui y soulignait :

³⁴ Un résumé de ces critiques se retrouve dans un travail réalisé dans le cadre de notre scolarité de maîtrise (Barthe, 2007).

Les trois municipalités qui ont des règlements sont loin de les faire observer intégralement. [...] Je trouve regrettable que l'île d'Orléans soit si négligée au point de vue de son aménagement. On est en train de tout gâcher. [...] Je pense que le problème de planification de l'île est plus qu'un plan directeur ordinaire. Encore là, sa mise en exécution risque d'être compromise *si tout est laissé aux municipalités* [nous soulignons³⁵] (Lavoie, 1993, In Boucher et al., 1994, p. 70).

De plus, chaque municipalité possède des règlements reliés à la construction ou à la rénovation de résidences ou autres bâtiments sur leur territoire, et au respect de plusieurs règles reliées à l'environnement (fosses septiques, puits de surface ou artésiens, qualité de l'eau, etc.). Dans ces règlements, on ne retrouve pas — ou très peu — de règles ayant trait au patrimoine ou des préoccupations esthétiques ou architecturales qualitatives (sauf peut-être, un peu, dans la municipalité de Sainte-Pétronille) qui chercheraient à favoriser une intégration harmonieuse des constructions neuves ou des projets de rénovation au bâti patrimonial existant ou à la notion plus générale d'être un arrondissement historique. Les règlements portent surtout sur des notions plus quantitatives ou normatives (superficie constructible sur un lot, grandeur des lots, éloignement des bâtiments du chemin principal, etc.) que qualitatives (critères architecturaux, type de matériaux acceptés ou interdits, couleurs, etc.).

4.2 Le cadre opératoire

4.2.1 L'approche privilégiée : mixte afin de profiter pleinement des bénéfices de la triangulation

Notre recherche en est une de type fondamental et empirique puisqu'elle s'appuie d'abord sur l'observation de la réalité exprimée par les divers échantillons. Elle est de plus une démarche de vérification, puisqu'elle cherche d'abord à éprouver des liens postulés entre certains phénomènes et à les expliquer. Cela précisé, la variété et la complexité des objectifs, questions et hypothèses de notre recherche nécessitent l'adoption d'une approche mixte,

³⁵ Le souligné est des auteurs de l'étude de 1994.

c'est-à-dire comprenant à la fois une dimension quantitative et une dimension qualitative qui seront, dans la section analyse, mises en relation l'une avec l'autre afin de raffiner l'interprétation recherchée dans le contexte d'un exercice de triangulation.

En effet, nous nous situons d'abord dans une approche déductive puisque notre objectif principal en est un de vérification d'hypothèses et de recherche de réponses à des questions précises afin d'atteindre éventuellement une forme de généralisation, d'où le volet quantitatif de notre approche. L'utilisation de techniques de collecte de données fermées (soit des questionnaires avec questions fermées tel que précisé plus loin) s'avère particulièrement appropriée dans la mesure où elles devraient permettre des comparaisons statistiques descriptives, des corrélations et l'établissement d'écarts significatifs (le test Z)³⁶. Cette approche a été réalisée à partir d'un sondage grand public auprès des résidents du territoire.

Mais cela nous apparaît insuffisant pour répondre à l'ensemble de la problématique que nous voulons aborder. Conformément à notre cadre théorique, nous désirons aussi comprendre le sens et les motivations profondes derrière les réponses brutes obtenues par la démarche quantitative afin de mieux cerner toute l'amplitude de la question. C'est pourquoi nous proposons également une approche qualitative de nature empirique (méthode inductive) qui devrait elle nous permettre de mieux contextualiser, interpréter et analyser les représentations symboliques et les dimensions idéelles afférentes à l'aménagement de l'île d'Orléans. Aitken et Valentine confirment la validité de cette approche en soutenant que "humanistic geographers thus proposed the adoption of geographical enquiry that was sensitive to capturing the complex lives of people through in-depth, qualitative studies" (2006, p. 26). Et afin d'y parvenir, nous userons de certaines techniques de collecte de données ouvertes, tels l'analyse de contenu et phénoménologique, les entretiens non directifs avec questionnaires à questions ouvertes ou semi-ouvertes, les groupes de discussion (ou groupes témoins) de même que l'analyse et l'interprétation iconographique (l'étude des images ou de la représentation médiatique des lieux). L'approche qualitative s'attardera donc plutôt au discours, à l'opposé de l'approche quantitative qui se concentra sur les calculs permettant les

³⁶ Voir définition à la note de bas de page 46, p. 94-95.

généralisations. Des discours récoltés à partir d'entrevues semi-dirigées seront enfin réalisées, comme précisé plus loin, auprès des maires (dont le préfet) de la MRC de l'île d'Orléans, de même qu'à l'aide de groupes de discussion.

Pour Mongeau, pareille stratégie mixte est à privilégier car « les différentes méthodes utilisées sont alors arrimées aux objectifs de la recherche de manière à approfondir notre compréhension et notre interprétation des phénomènes observés » (2008, p. 33). Et il poursuit : « Ainsi, après un questionnaire fermé (quantitatif) on complète par des entrevues individuelles ou des groupes de discussion [...] Dans ce contexte, l'analyse des propos recueillis servira à nuancer et approfondir l'interprétation des données quantitatives » (*ibid*).

L'analyse et la mise en relation des résultats de ces trois méthodes de collecte de données primaires (le sondage, les entrevues semi-dirigées et les groupes de discussion), ajoutées aux données secondaires qui seront évoquées subséquentement, permettent selon nous une triangulation intéressante (Aitken & Valentine, 2006). Comme le souligne Bédard, « La triangulation est assez fréquemment utilisée pour s'assurer de la validité d'un résultat » (2006, p. 88). Dans le cadre de notre recherche, elle permettra de nuancer davantage les notions de perception et représentation, de même que notre capacité à comparer la perception de l'île par les élus à celle de leurs commettants.

4.2.2 Les variables retenues et les indicateurs correspondants

Afin d'opérationnaliser nos hypothèses et nos concepts puis d'instrumentaliser notre cadre opératoire, divers variables et indicateurs ont été retenus. Parmi l'ensemble des possibles, nous avons choisi celles et ceux qui, compte tenu de nos contraintes de temps et de ressources, pouvaient le plus efficacement répondre à nos objectifs.

Nous avons divisé nos variables et nos indicateurs en deux catégories distinctes, tel qu'illustré au tableau 4.2. Nous avons tout d'abord employé une première catégorie, dite de

contrôle, parce que les variables qui la composent (localisation, démographie, temporalité et connaissance) ont pour fonction de créer une forme de segmentation ou de différenciation objective entre les différentes unités de notre échantillon (voir plus loin), et ainsi permettre plus aisément le croisement des données obtenues en fonction de ces variables et de leurs indicateurs correspondants. Nous avons également utilisé une deuxième catégorie regroupant, elle, des variables et indicateurs de contenu parce qu'ils réfèrent directement aux divers sujets et attributs de notre recherche. Cette deuxième catégorie de variables (les divers attributs conférés au territoire) est dépendante dans la mesure où leurs valeurs pourront être influencées par les variables indépendantes et de contrôle. Les indicateurs reliés à la variable de contenu retenue s'inscrivent dans une progression du plus concret au plus abstrait que nous expliquerons plus loin dans cette section. Mais voyons maintenant plus en détail de quoi il retourne pour ces divers variables et indicateurs de contrôle et de contenu.

Tableau 4.2 : Variables et indicateurs

Variables	Qualification de la variable	Indicateurs
A. De contrôle (indépendantes)		
Localisation (effet de lieu)	concrète	Le lieu de résidence L'éloignement ou la proximité du pont
Sociodémographiques	concrète	L'âge Le statut foncier (propriétaire/locataire)
La temporalité (effet de temps)	concrète	La durée de résidence à l'île Le type d'occupation de la résidence (permanente ou saisonnière/occasionnelle)
Le niveau de connaissance/d'information	concrète	La connaissance du statut L'appréciation du statut
B. De contenu ou d'essence (variable dépendante)		
Les attributs de la perception/représentation (le type et la nature des attributs conférés au territoire étudié)	Concrète	Résidence principale Résidence secondaire
	Intermédiaire/hybride	Milieu agricole Lieu de villégiature (loisirs, tourisme) Milieu campagnard et champêtre
	Idéelle ou symbolique	Lieu historique et patrimonial important

4.2.2.1 La variable de localisation et ses indicateurs

Puisque nous cherchons à comprendre s'il y a des différences de perception ou de représentation parmi les résidents en fonction de leur lieu de résidence sur l'île, la localisation sur le territoire constitue une variable importante. Chaque municipalité, plus ou moins éloignée de la sortie de l'île, a possiblement façonné certains traits de personnalité propres chez ses résidents qui à leur tour, ont pu influencer leur perception/représentation du territoire. Cette segmentation en fonction du lieu (la distance avec le pont) nous permet de vérifier cette possibilité.

De plus, comme notre étude porte uniquement sur le territoire de l'île d'Orléans, la localisation est la première variable que nous devons considérer. Toute donnée factuelle ou unité d'information portant sur l'extérieur du territoire étudié (la MRC de l'île d'Orléans) est considérée comme non pertinente et non valable pour les fins de la présente recherche. D'où l'importance pour nous de la notion de résidence sur l'île comme préalable à toute participation à notre démarche (tant quantitative que qualitative). Toute personne ne résidant pas à l'île a ainsi été écartée de la population cible. Cette même variable nous a aussi permis, dans sa dimension intra-insulaire, d'identifier l'appartenance de nos répondants aux divers villages orléanais.

4.2.2.1.1 La distance entre le pont et le lieu de résidence

Deux aspects afférents à la variable de la localisation méritent tout spécialement attention : d'abord la notion de distance entre une résidence et le pont qui donne accès au monde extérieur, puis le caractère particulier de chaque village qui, avec le temps et compte tenu des distances entre eux mais encore à l'égard du pont de l'île, aurait forgé des traits de personnalité différents chez ses résidents.

Ainsi, les résidents qui habitent près du pont, à Saint-Pierre par exemple (c.f. figure 4.1, page 61), ont-ils la même vision de l'île que ceux qui habitent à Saint-François, à l'autre extrémité, et donc à près de 30 kilomètres du lien avec la terre ferme? Le fait qu'ils travaillent plus à l'extérieur que leurs lointains voisins de Saint-François influence-t-il leur représentation de leur milieu de vie? Quelles considérations motivent le choix de résider à tel endroit sur l'île plutôt qu'à tel autre?

Lorsqu'on aborde la dimension du caractère particulier de chaque village, on constate par exemple que pour plusieurs, celui de Saint-Jean incarne le plus le caractère insulaire de l'île, véritable village de marins et de capitaines qui parcourent le Saint-Laurent. On dit aussi de Saint-Pierre qu'il est le plus urbanisé de tous, et que son centre comprend un imposant développement de type banlieue. Le profil type des résidents de Sainte-Pétronille est-il en tous points semblable ou en tout points différent de celui de ceux de Sainte-Famille? Les traits caractéristiques, anciens comme contemporains, de chacun des villages influencent-ils la façon de penser le territoire de ceux qui y résident? Au-delà des nombreuses ressemblances, existe-t-il des différences assez significatives pour qu'elles aient un impact chez l'un ou chez l'autre quant à leur perception ou leur représentation du territoire? La nature et les limites de notre démarche pourraient réduire le choix de nos indicateurs associés à la variable localisation. Toutefois, le choix du lieu de résidence ne constitue-t-il pas un indicateur révélateur, tout spécialement important pour effectuer les croisements de données nécessaires afin de déterminer si cette localisation en un lieu précis conduit à des différences importantes dans la perception ou la représentation de ces insulaires.

Enfin, nous nous intéressons aussi à la distance qui sépare toute résidence que l'on pourrait appeler « ordinaire » d'un bâtiment classé ou dans l'inventaire, par exemple et ce, au sein d'un paysage particulièrement représentatif du patrimoine. Nous nous demanderons à cet égard si les gens vivant à proximité d'un bâtiment ou ensemble classé sont influencés par ce fait? Si oui, de quelle façon? Est-ce que cette réalité particulière pourrait influencer la perception de ceux qui la vivent et éventuellement, conduire à des modalités d'aménagement du territoire particulières au sein de ces aires?

4.2.2.2 La variable socio-démographique et la présentation des indicateurs retenus

Nous entendons par variable socio-démographique une classe dans laquelle on regroupe des objets ou des personnes présentant des caractères communs. De cette définition découle une acceptation "évidente" d'une catégorie socio-économique ou socio-démographique. C'est une classe dans laquelle on range des personnes ayant des caractères sociaux et économiques semblables. L'ensemble des caractéristiques et des critères de ces classements est généralement utilisé en sciences statistiques pour décomposer des ensembles de population afin de bien les définir et permettre de les analyser.

Parmi les nombreuses variables démographiques et socioéconomiques à considérer pour arriver à dégager autant que faire se peut les nuances ou différences d'opinions ou de perceptions sur un sujet donné, plusieurs sont apparues pertinentes à notre démarche. Dans une situation idéale, sous la variable démographique et socioéconomique, la considération d'un grand nombre d'indicateurs tels l'âge, le sexe, le niveau de revenu, le niveau d'éducation, le statut d'emploi (travail/non-travail), le type d'emploi, le statut foncier (locataire ou propriétaire) auraient contribué à considérablement hausser la précision et les nuances dans l'interprétation des résultats des démarches empiriques. Toutefois, une segmentation fine et poussée d'une population cible aussi restreinte (5 505 individus de 18 ans et plus vivent à l'île d'Orléans en 2006), aurait conduit à des résultats comportant des marges d'erreur significatives dans les résultats divisés par variables, ce qui aurait réduit leur pertinence. De plus, la portée modeste de cette recherche qui vise d'abord à dégager des tendances plutôt qu'une mesure précise, de même que les ressources limitées en temps et en argent dans le contexte d'un mémoire de maîtrise, nous ont amené à restreindre notre choix à deux indicateurs jugés les plus évocateurs dans le contexte de notre étude, soit l'âge et le statut foncier (propriétaire ou locataire).

4.2.2.2.1 L'âge et le statut foncier

Dans la plupart des recherches empiriques, quelles soient quantitatives ou qualitatives, la discrimination (dans le sens de mettre en lumière, d'isoler statistiquement, de particulariser) du vecteur âge est presque toujours incontournable. L'ensemble des données accumulées depuis des années, par exemple dans le domaine des sciences sociales, tend à démontrer que l'opinion, la perception, la vision des gens sur quelques enjeux sociétaux que ce soit sont fortement influencées par leur âge et la position qu'ils occupent dans la pyramide des âges de leur collectivité.

Cela étant, nous chercherons à déterminer si l'âge des résidents, ou plutôt certains groupes d'âge, a une incidence sur leurs perceptions et représentations de l'île, et donc sur leur réaction au statut d'arrondissement historique conféré à l'île d'Orléans. De plus, nous chercherons à voir si le fait qu'un résident orléanais soit propriétaire ou locataire conditionne de façon significative sa perception et sa représentation du territoire. Nous avons estimé que le croisement des données en fonction de cet indicateur pouvait être source de précisions ou particularités intéressantes entre un citoyen qui est un contribuable foncier direct et un autre qui est plutôt un simple citoyen-électeur.

4.2.2.3 La variable de temporalité et ses deux indicateurs

La notion de temps peut constituer un facteur important de différenciation lorsqu'il s'agit de cerner les opinions, les perceptions ou les représentations de quelque chose. Trois éléments temporels ont été retenus : la notion d'actualité, celle de durée et celle de temps d'occupation annuel.

Commençons par la dimension actualité. Rappelons tout d'abord que notre étude cherche à comprendre l'impact du statut d'arrondissement de l'île d'Orléans sur l'aménagement de son territoire, ce à partir de ce qui peut en être dit en 2008 sur un certain nombre de questions.

Elle veut brosser un portrait actuel, un peu à l'image d'un instantané, de la perception qu'en a sa population et aussi de la représentation qu'elle s'en fait. Elle ne tente donc pas de dégager s'il y a eu quelque évolution de la vision chez les différentes générations de ses habitants. De plus, elle ne compare pas la représentation actuelle des résidents de leur territoire avec celle qu'auraient pu avoir ou partager des résidents d'époques antérieures, ce faute de données similaires recueillies auprès de la même population à des époques antérieures, propre à une démarche longitudinale³⁷. En ce sens, notre réflexion est une démarche transversale puisqu'elle « se déroule à un point donné dans le temps auprès d'un échantillon composé de différentes couches de la population » (Mongeau, 2008, p. 87).

Malgré cette précision, il est évident que le nombre d'années de résidence à l'île (la durée) de même que le type de séjour à l'île (occupation permanente ou partielle) constituent des indicateurs susceptibles d'influencer ces perceptions/représentations. En ce sens, certains indicateurs reliés à cette variable de la temporalité pourraient apporter des nuances significatives dans l'interprétation des données recueillies (voir plus loin dans le texte).

4.2.2.3.1 Le nombre d'années de résidence à l'île et l'occupation permanente ou occasionnelle du logis

Afin de mieux comprendre l'impact de la durée, nous tenterons également de déterminer si un résident né à l'île et qui y a toujours vécu perçoit son territoire de la même façon qu'un nouvel arrivant. Se représente-t-il ainsi l'île avec les mêmes images, le même schème de valeurs qu'un résident qui habite l'île depuis moins de cinq ans? Les motivations de l'un ou de l'autre, leur appréciation du statut d'arrondissement historique ne peuvent-elles varier considérablement à leur diapason? Selon nous, cet indicateur devrait démontrer qu'il existe des écarts importants dans la vision du territoire de ses habitants, dans leur façon de le faire vivre et de le développer, en fonction du nombre d'années de résidence sur le territoire. Des

³⁷ L'étude de 1994 (Boucher et al.), malgré des similitudes intéressantes, comporte trop de différences pour permettre une véritable comparaison systématique.

différences qui, chercherons-nous à démontrer, pourraient expliquer, du moins en partie, les tensions liées aux conflits d'usage et d'aménagement du territoire.

Enfin, au su de sa nature insulaire, mais aussi compte tenu de son caractère mythique et de son statut présumé de haut lieu identitaire, d'attrait touristique majeur et d'environnement champêtre envié, l'île d'Orléans est l'objet de plusieurs types d'occupation du territoire. Ainsi, aux nombreuses résidences permanentes occupées à longueur d'année par des résidents à temps plein (notamment les exploitations agricoles et les gens qui travaillent dans la région immédiate de l'île) se juxtaposent de non moins nombreuses résidences secondaires (chalets, roulottes, résidences d'été ou même des maisons en bonne et due forme) occupées de façon non continue durant l'année. D'ailleurs, la population de l'île double à tout le moins chaque été, soulignant ainsi sans équivoque son rôle de villégiature. Dans le contexte du conflit de valeurs possible évoqué précédemment entre les résidents permanents et occasionnels quant à la vision du même territoire, ce qui peut se traduire par des conflits d'usages ou d'aménagement, nous avons estimé que la pérennité ou la volatilité de la durée de séjour devait être mise en exergue à titre d'indicateur pour permettre, là encore, d'analyser leurs conséquences possibles sur la perception des résidents. Les résidents occasionnels perçoivent-ils le territoire différemment que les occupants permanents? Si oui, comment cela s'exprime-t-il? Est-ce que ces différences peuvent avoir des conséquences sur des conflits d'utilisation ou d'aménagement du territoire? C'est là une autre piste que nous explorons.

4.2.2.4 La variable de connaissance et les indicateurs choisis pour cette dernière

Nous utilisons la notion de connaissance dans son acceptation générale dérivée de l'univers des communications. La connaissance est liée au nombre d'unités d'information qu'un individu possède ou accumule sur une idée, une chose, un objet et qui engendre un certain savoir sur cette même chose (Moles, 1973). Plus le nombre d'unités d'information sur cette chose augmente ou est élevé, plus le degré de savoir, de connaissance est lui aussi élevé.

Ainsi, le degré d'information et de connaissance sur une chose, un sujet ou un phénomène est souvent vu par les spécialistes des sciences sociales et de la communication comme un facteur pouvant influencer fortement le type de perception, de réaction ou d'analyse que l'on peut faire de cette même chose ou de ce même phénomène. Ainsi, les résidents parfaitement au courant que leur milieu de vie est un arrondissement historique pourraient-ils le percevoir ou se le représenter différemment de leurs voisins qui ignoreraient cette réalité? Dans la même foulée, ne peut-on pas penser que la nature de la réaction des résidents au fait que leur territoire soit un arrondissement historique peut conditionner leur perception et leur représentation de l'île d'Orléans? Quelqu'un qui réagit très négativement à ce statut pourrait avoir une vision très différente de son milieu de vie qu'un autre pour qui ce même statut représenterait une situation très positive. Tenter d'analyser les données empiriques recueillies par ce prisme pourrait ajouter un éclairage particulier à notre démarche.

4.2.2.4.1 Le degré de connaissance de l'existence du statut d'arrondissement historique et son coefficient d'appréciation

Afin de bien dégager le degré de connaissance qu'ont les habitants de l'île d'Orléans du poids que peut avoir son statut d'arrondissement historique, nous nous sommes demandé jusqu'à quel point les résidents sont au fait que leur territoire a un statut particulier par rapport à plusieurs, pour ne pas dire tous les autres territoires régionaux du Québec (« Une île, un arrondissement historique! »). Est-ce que cette réalité particulière leur plaît ou déplaît? Le degré de connaissance et de réceptivité par rapport à ce statut d'arrondissement historique peut selon nous influencer l'ensemble des composantes qui façonnent la perception du territoire. C'est pourquoi nous avons tenté de voir s'il existe, pour certains si ce n'est pour tous, un lien entre ce statut et la décision d'y vivre. Par exemple, y vit-on à cause de cela ou en dépit de cela? Ce statut influence-t-il la décision d'y résider, voire le plaisir qu'on retire d'y vivre? Par croisement de données, il peut être possible de mesurer l'importance ou l'attractivité de la notion d'arrondissement historique dans leur choix. Ainsi le degré de connaissance de l'existence du statut et le niveau d'importance que les résidents y accordent constituent nos deux indicateurs pour cette variable.

4.2.2.5 La variable des attributs de la représentation

On définit un attribut en le qualifiant «de ce qui est propre, appartient particulièrement, à un être, à une chose» (Robert, 1997, p.103), ce qui le caractérise ou le distingue d'autres êtres ou choses, lui confère une certaine qualité, distinction. Or, comment les résidents de l'île se représentent-ils leur territoire? Quels attributs (concepts, mots, images, idées ou notions) leur viennent à l'esprit lorsqu'on leur demande de définir, de verbaliser ou d'énoncer ce qu'ils en pensent, comment ils le perçoivent? Est-ce tout simplement, pour eux, leur lieu de résidence ou y attribuent-ils d'autres caractéristiques? Si oui, quelles autres représentations se font-ils de leur milieu de vie : un milieu fortement agricole, un lieu de villégiature, un milieu campagnard et champêtre empreint d'une belle qualité de vie? S'agit-il aussi d'un lieu qui possède un caractère historique, qui témoigne d'un certain passé de notre collectivité?

Or, à quels niveaux se situent ces attributs? Appartiennent-ils plus à notre univers concret et matériel, et découlent-ils de la vie de tous les jours, de préoccupations ou de réalités de premier niveau, à la quotidienneté immédiate? Relèvent-ils plutôt sinon de l'immatériel, voire du symbolique en faisant appel à des notions plus abstraites, glanées dans des espaces-temps qui combinent le passé et le présent tel un présent étendu? Peut-il encore s'agir des attributs nommés, choisis ou identifiés de la même façon par divers interlocuteurs et qui se situent pour certains dans le réel et pour d'autres dans l'idéal, ou encore à la fois dans les deux univers? Et une fois cela déterminé, la nature et le type d'attributs préférés par une majorité de répondants pourraient-ils avoir une influence sur les élus dans leurs décisions d'aménagement?

Pour tenter de mieux cerner ces divers niveaux de qualification, nous avons classé cette variable en trois degrés distincts : les attributs résolument concrets ou réels (résidence principale et secondaire), les attributs hybrides ou intermédiaires (milieu agricole, milieu campagnard et champêtre, lieu de villégiature), soit ceux qui peuvent à la fois être considérés comme des attributs réels et symboliques, selon chaque individu, et enfin, un attribut résolument symbolique ou idéal (lieu historique et patrimonial).

La variable des attributs de la représentation est la seule variable dépendante. Nous voulons par son truchement mesurer comment et jusqu'à quel point elle sera affectée par les variables indépendantes présentées précédemment. Elle est également l'unique variable de contenu parmi l'ensemble des variables retenues. Elle se situe donc résolument au cœur de notre démarche et la réaction de notre échantillon à ses divers attributs constitutifs définira le degré de pertinence de notre exercice.

4.2.2.5.1 Les indicateurs réels (concrets), hybrides (intermédiaires) et symboliques (idéels) de la variable de perception/représentation

Usant d'une collecte de données fermées comme spécifié un peu plus loin, nous avons caractérisé les possibles perceptions ou représentations de l'île en fonction des antécédents historiques, de la littérature existante et des qualificatifs usuels reliés à ce lieu, mais aussi en fonction de la revue de notre corpus géographique.

Les indicateurs dits concrets ou réels sont au nombre de deux, soit les notions de lieu de ma résidence principale ou lieu de ma résidence secondaire pour décrire ce que représente l'île d'Orléans pour ses résidents. Ils relèvent de l'immédiateté et de la quotidienneté et ne requièrent aucun effort de conceptualisation. Par ces indicateurs plus concrets, nous tentons de comprendre l'importance que prennent les dimensions primaires versus celles qui se situent à un niveau légèrement ou beaucoup plus conceptuel dans la qualification de leur milieu de vie, ce dans la mesure où celui-ci n'est pas un territoire comme les autres, mais bien un lieu d'exception.³⁸ Cette caractéristique particulière du lieu sera-t-elle suffisante pour affecter la vision de ce territoire par ses résidents, dans le sens d'un plus grand ou plus fréquent recours à des attributs plus conceptuels pour définir leur territoire? Se situant à un degré légèrement plus abstrait, les trois indicateurs intermédiaires ou hybrides sont : milieu agricole important, milieu campagnard et champêtre puis lieu de villégiature et tourisme.

³⁸ Comme si, en faisant le même exercice avec les résidents de la ville de Montréal, nous leur demandions de choisir entre trois niveaux d'attributs dont lieu de ma résidence (concret), une grande ville (hybride) ou la métropole du Québec (abstrait).

Nous les qualifions d'hybrides ou intermédiaires en référence aux définitions déjà évoquées de perception et de représentation. En effet, il est difficile de trancher avec certitude si ces trois attributs se qualifient comme des vecteurs de perception ou de représentation, ou les deux, pour certains résidents. Ces attributs sont extrêmement visibles à l'île d'Orléans et constituent des caractéristiques physiques éminemment présentes sur le territoire. En ce sens, ces attributs pourraient appartenir à l'univers de la perception qui requiert peut-être moins de conceptualisation que «la représentation qui consiste à évoquer les objets en leur absence» (Debarbieux, In Guérin & Gumuchian, 1985, p. 342). Malgré cela, ils requièrent tout de même un plus haut degré de conceptualisation que la première série d'attributs évoqués, d'où notre choix de les qualifier d'intermédiaires ou hybrides, puisque notre étude ne permet pas de déceler comment les résidents les ont eux-mêmes catégorisés. Enfin, le seul attribut clairement symbolique ou idéal est lieu historique et patrimonial important. En effet, bien que les manifestations concrètes du caractère patrimonial soient visibles sur le territoire, elles sont loin de le dominer. De plus, cet indicateur réfère carrément à des notions historiques qui font appel aux connaissances intellectuelles des répondants et à leur capacité de s'extraire du quotidien et du visible pour rejoindre d'autres dimensions, d'où notre choix de le qualifier d'idéal.

Nous utiliserons ces divers indicateurs de la variable de la représentation afin, d'une part, d'hierarchiser ces attributs en fonction de leur prépondérance pour les résidents, mais d'autre part afin de mesurer l'importance de chacun des niveaux d'abstraction entre eux. Peut-être pourrions-nous dégager un ou des attributs de représentation dominants et d'autres accessoires, ce qui pourrait s'avérer utile aux gestionnaires du territoire.

4.2.3 La période d'étude (l'unité de temps)

Même si nous adoptons une démarche transversale plutôt que longitudinale pour les raisons évoquées précédemment, notre réflexion couvre la période qui va de l'adoption de l'Arrêté en Conseil du 11 mars 1970 déclarant l'île d'Orléans arrondissement historique à l'année où furent réalisés nos sondages et entrevues, soit en 2008.

4.2.4 Les procédures de collecte des données

La cueillette des données s'est déroulée en deux temps distincts et selon des voies particulières. Nous avons d'abord concentré nos efforts autour des sources secondaires, afférentes à la structuration de notre problématique et de nos cadres théorique et conceptuel, en vertu de la revue de la littérature, afin d'accomplir les étapes suivantes :

- Nous nous sommes tout d'abord employé à esquisser notre problématique afin d'inscrire notre démarche actuelle dans son contexte général et historique. Il s'agissait de nous aider à la compréhension générale de notre recherche, à mieux saisir la pertinence de nos questions et hypothèses principales et secondaires. La particularité du territoire étudié nécessitait ce recul et cette « contextualisation » élargie. La recension des écrits s'est à cet effet initialement concentrée sur la revue des données historiques et des archives (études universitaires, journal des débats, articles de journaux de différentes époques, archives municipales, etc.) et avait pour ambition de nous donner les moyens de démontrer clairement les dimensions historiques, juridiques et politiques qui ont conduit aux nombreux efforts de protection de ce territoire à l'échelle régionale et nationale. Puis, elle s'est poursuivie avec l'étude et l'analyse des documents statistiques, économiques et socioéconomiques des divers niveaux de gouvernement (fédéral, québécois, métropolitain, régional et local).
- Afin de nous doter d'un cadre théorique pertinent pour assoir les résultats de la démarche empirique sur des assises conceptuelles solides d'abord dans l'univers géographique, mais aussi dans des domaines connexes tels l'histoire de l'art et le patrimoine et enfin, les études urbaines et touristiques, nous avons ensuite procédé à une revue de la littérature scientifique appropriée.

Dans une deuxième étape, nous avons procédé à la cueillette de données primaires, c'est-à-dire celles directement associées au terrain de notre étude, en empruntant trois instruments fréquemment utilisés tant en géographie que dans plusieurs autres disciplines des sciences sociales : le sondage, les entrevues individuelles semi-dirigées et les groupes de discussion.

4.2.4.1 Le sondage

Notre sondage (voir à l'appendice B notre questionnaire) a pour objectif principal de contribuer à saisir puis à éclairer la dimension perception ici largement investiguée. En effet, la nature même de cet outil quantitatif et la façon dont il a été construit conduisent surtout à obtenir des opinions de premier niveau (nous permettant d'identifier le quoi). Il permet plus difficilement la collecte de données de deuxième niveau tels les nuances, les explications, les liens de causalité, etc. (qui eux informent davantage quant aux pourquoi et comment). D'autres instruments de collecte d'information, cette fois de nature qualitative et présentés plus loin, devraient eux permettre d'éclairer davantage la dimension de la représentation.

Notre sondage a été expédié sous format papier aux 3 485 résidences du territoire (Statistique Canada, recensement 2006) par le biais d'une insertion dans l'édition de mars 2008 du principal journal communautaire de l'île, *Autour de l'île*, accompagné d'une enveloppe de retour affranchie et adressée. 4 500 copies du sondage ont été imprimées, soit exactement le même nombre de copies que la publication. Les copies excédentaires du journal, contenant le sondage et l'enveloppe de retour, ont été déposées, comme à chaque parution, dans plusieurs endroits publics sur le territoire (épiceries, caisse populaire, pharmacie, etc.), permettant ainsi à d'autres résidents adultes de répondre au sondage, puisqu'une seule copie était envoyée par adresse civique en vertu du système de distribution choisi. Il s'agissait, par ce geste, d'employer une méthode peu coûteuse pour maximiser sa diffusion et sa pénétration auprès de notre population cible.

Le sondage était également disponible en ligne et les résidents pouvaient y répondre à l'adresse http://www.impactmesure.com/anon/start_survey_fr/281. L'adresse Internet pour accéder au sondage en ligne était indiquée dans la publicité sur le sondage dans la même édition du journal communautaire. Cela haussait l'accessibilité au sondage, et donc le nombre potentiel de répondants, permettant notamment à plus d'un adulte par adresse de répondre par des voies alternatives, dans la mesure, bien sûr, où ils disposaient d'un service Internet.

Un article portant sur notre démarche et incitant les lecteurs à répondre au sondage fut par ailleurs publié dans la même édition du journal, à la page 7 (voir appendice G). De plus, une publicité sur la même page de la même édition incitait également les lecteurs à répondre au questionnaire et à s'inscrire aux groupes de discussion (voir appendice H). Tant l'article que la publicité mentionnaient aussi, en complément à ce sondage, le recrutement pour les groupes de discussion ciblés comme autre source importante d'information pour notre étude (voir détails plus loin). Troisièmement, tant l'article que la publicité mentionnaient l'existence de prix de participation au sondage grâce à la collaboration de commerçants locaux. Un rappel auprès des citoyens de l'importance de répondre à ce sondage a été enfin réalisé en mai 2008 par la publication d'un 2^e article et l'insertion d'une deuxième annonce publicitaire (page 12) sur ce sujet dans le même journal (voir appendices I et J).

La période de la cueillette des données émanant de ce sondage s'est échelonnée du mois de mars jusqu'au vendredi 11 juillet 2008. Après cette date, les questionnaires reçus n'ont pas été traités, ce afin que notre analyse puisse progresser rondement.

Cela précisé, d'autres considérations méthodologiques doivent être mentionnées à l'égard de cette technique d'échantillonnage. Nos ressources financières et organisationnelles ne nous ayant pas permis de procéder par sondage téléphonique avec échantillon aléatoire pur et prédéterminé, nous avons utilisé une approche probabiliste parce qu'elle offre au chercheur une certaine garantie lors du processus de généralisation (Bédard, 2006) et parce qu'elle se rapproche le plus dans les circonstances d'un échantillon aléatoire simple (Mongeau, 2008; Montello, 2006). Bien qu'il n'y ait pas cette notion précise de tirage au sort dans un sondage rendu disponible par la poste à toute la population cible, nous croyons que l'insertion de ce dernier dans le journal communautaire de l'île qui est distribué à tous les foyers, respecte la notion d'égalité dans la possibilité d'y participer.³⁹

³⁹ Il est important de souligner que cette publication semble très lue et appréciée par les résidents comme le confirme un sondage (étude de lectorat) qui conclut que « 93 % des gens de l'île déclarent compter sur *Autour de l'île* pour ce qui est des informations sur l'actualité locale » (Jolicœur & associés, sept. 2008, In *Autour de l'île*, déc. 2008, p. 4).

Notre population cible est constituée des 5 505 résidents de l'île de 18 ans et plus⁴⁰, soit 80,2 % de la population totale de l'île (6 862). Notre procédé ne permettait pas de connaître ou de déterminer à l'avance notre échantillon et conséquemment la marge d'erreur voulue ou acceptable, puisqu'il nous était impossible de connaître à l'avance le nombre de questionnaires complétés. Toutefois, du point de vue de la statistique, toute population cible dont le nombre d'individus (ou unités) est supérieur à 500 doit être considérée comme une population cible infinie (Christensen, 1983). La marge d'erreur varie en fonction de l'échantillon, c'est-à-dire, dans notre cas, eu égard au nombre de répondants par rapport à la population cible même si, en termes absolus, la population cible est petite, comme dans le cas de l'île d'Orléans. Cela dit, plus le nombre de répondants est élevé, plus la marge d'erreur est faible et inversement. Selon les lois de la statistique (Agresti, 1997; Giannelloni, 2001; Malhotra, 2004), les marges d'erreur seraient les suivantes, à un intervalle de confiance de 95 %, 19 fois sur 20, en fonction du nombre de questionnaires complétés :⁴¹

- 1 000 répondants : marge d'erreur de + ou - 3,1 %;
- 750 répondants : marge d'erreur de + ou - 3,6 %;
- 500 répondants : marge d'erreur de + ou - 4,4 %;
- 250 répondants : marge d'erreur de + ou - 6,2 %;
- 100 répondants : marge d'erreur de + ou - 9,8 %.

De plus, il est également généralement admis que si l'échantillon excède 10 % de la population cible, un facteur de correction de la marge d'erreur type, dit « *finite population correction factor* » (Malhotra, 2004; Giannelloni et al., 2001), peut réduire cette dernière selon la formule suivante : $\sqrt{(N - n)/(n-1)}$ (Agresti, 1997). Dans notre enquête, 624 questionnaires furent complétés (ou 11,3 % de la population adulte de l'île d'Orléans), soit un nombre supérieur au seuil de 550 associé à la règle précédente, ce qui nous a permis

⁴⁰ Statistique Canada – profil des communautés 2006, recensement (Site Web – voir lien complet à la bibliographie)

⁴¹ Voir logiciel Arsenal de calcul de la marge d'erreur à un intervalle de confiance de 95 % d'Ipsos, <http://www.ipsosdescarie.com/arsenal.php?section=marge>

d'appliquer ce facteur de correction, attendu qu'il est rarement utilisé car il est inhabituel qu'un échantillon excède ce pourcentage de la population cible.

Si avec 624 répondants, la marge d'erreur initiale se situe à 3,9 %, 19 fois sur 20, à un intervalle de confiance de 95 %, ce qui nous apparaît des plus acceptables dans le contexte d'un exercice qui cherche à dégager des tendances plutôt qu'à arriver à des résultats précis, elle diminue à 3,67 %, en appliquant la méthode du « *finite Correction Factor* » par le calcul suivant : $624 (\text{échantillon})/5\ 505 (\text{population de référence}) = ,11335$, puis $1 - ,11335 = ,88664$ puis racine carrée de $,88664 = ,94162$, puis $94162 \times 3,9 \% (\text{soit la marge d'erreur lorsque } n (\text{échantillon}) = 624) = 3,67 \%^{42}$.

Malgré cette marge d'erreur éminemment acceptable pour ne pas dire très basse, quelques points supplémentaires méritent d'être soulignés. La participation au sondage est évidemment volontaire, peu importe la méthode utilisée pour compléter le questionnaire. Cependant, il est généralement reconnu que le taux de non-participation ou plutôt le refus de participer peut être plus bas lorsque les unités de l'échantillon (dans ce cas-ci, un résident de l'île de 18 ans et plus) sont directement interpellées par un sondeur, lors d'un appel téléphonique, plutôt que dans l'approche d'administration du sondage que nous avons retenue, soit l'insertion dans le journal communautaire et le retour par voie postale. Comme le notent Montello et Sutton:

There is a specific threat to representativeness and generalizability of research [...] when some of the cases that are given the opportunity to participate choose not to do so. If non participants are different from participants, the possibility of a non participation bias exists (2006, p. 146-147).

Il faut aussi reconnaître la possibilité d'un biais résultant de la réaction totalement opposée. En effet, le désir de répondre (la volonté) ou non au sondage est moins accentué lorsque l'unité de l'échantillon est interpellée directement au téléphone, en ce sens qu'un individu fait moins d'effort pour le faire si le tout est réglé dans une conversation directe de quelques minutes avec le sondeur, que s'il doit remplir le questionnaire dans le journal, le mettre dans

⁴² Soit une marge d'erreur moindre propre.

l'enveloppe et se rendre à une boîte postale pour l'expédier. En ce sens, il est généralement reconnu dans ce type d'étude en sciences sociales que ceux qui font le plus d'effort et démontrent un plus haut degré de motivation ou de volonté de répondre, s'ils sont différents de ceux qui répondent plus par obligation ou parce qu'on leur demande, peuvent influencer la représentativité des résultats. Les mêmes auteurs réfèrent à cette notion sous l'appellation « volunteer bias » (*ibid*, p. 147). Ainsi, il peut se produire une certaine distorsion dans la mesure où les résidents les plus intéressés par ces questions seraient peut-être susceptibles d'être surreprésentés dans l'échantillon.

Or, dans le cas qui nous concerne, le haut degré de représentativité des résultats est confirmé par la taille de l'échantillon versus la population cible.

4.2.4.2 Les entrevues semi-dirigées

En lien direct avec nos questions secondaires interrogeant la concordance ou la divergence de perception entre les élus et leurs commettants, nous avons choisi de réaliser en second lieu des entrevues semi-dirigées avec tous les élus principaux du territoire, c'est-à-dire les six maires des municipalités, dont un est également le préfet de la MRC. Le rôle de ces acteurs dans toutes les décisions d'aménagement du territoire nous apparaît en effet crucial et nous nous devons de récolter leurs opinions et en ce sens, ils constituent un échantillon très représentatif de l'ensemble des élus.

Comme le souligne Mongeau :

Dans le contexte d'une démarche qualitative, les personnes (ou unités) composant l'échantillon sont généralement choisies intentionnellement pour leurs caractéristiques. Il s'agit donc d'un échantillon non aléatoire. Les personnes ou les éléments sont délibérément choisis pour leur représentativité par rapport à l'objet de recherche (2008, p. 92).

L'objectif de cette cueillette est double : d'abord, comparer le plus fidèlement possible la vision et la perception des décideurs avec celles de la population résidente (obtenues par le sondage) sur les mêmes sujets et questions; puis, comprendre les raisons, motivations, représentations ou liens de causalité derrière ces perceptions et les décisions de gestion. De ce fait, les entrevues semi-dirigées cherchent à la fois à éclaircir la notion de perception (comme le sondage), mais aussi, en partie, celle de représentation (comme les groupes de discussion) puisqu'elles devraient nous permettre d'aller plus loin avec les répondants sur chacun des sujets ici explorés.

À la suite de l'exposé initial de l'intervieweur pour rappeler les objectifs de l'étude et souligner le rôle précis de la démarche qualitative auprès d'eux, chaque élu lisait le protocole de recherche et les considérations déontologiques reliées à la méthodologie et signait la lettre à cet effet, confirmant sa lecture et sa compréhension du processus et son accord à y participer. Les entrevues ont eu lieu entre la mi-mars et la fin août 2008 à l'aide d'un questionnaire (voir appendice C). D'une durée approximative d'une heure et quart, les échanges ont été intégralement enregistrés sur bande magnétique, afin de pouvoir réaliser une transcription écrite qui a permis de rapporter textuellement les propos des maires.

4.2.4.3 Les groupes de discussion

Il y a plus d'une façon de tenter de connaître et de comprendre la représentation que se font des individus d'un territoire donné, et plus spécialement de leur propre milieu de vie. Pour des raisons financières et de temps, nous avons opté pour la tenue de groupes de discussion. Là encore, nous aurions pu retenir plusieurs des variables et indicateurs déjà évoqués⁴³ pour déterminer le nombre de groupes de discussion et conséquemment, le nombre total de participants. Or nous avons retenu une seule variable pour la constitution des groupes de discussion, c'est-à-dire la durée de la résidence sur le territoire. Notre choix, forcément réducteur, part de l'hypothèse que le nombre d'années pendant lesquelles un individu habite

⁴³ Voir commentaires sur variables et indicateurs aux pages 70-71.

le même lieu façonne, au fil des ans, sa vision de ce dernier. Ainsi, ceux que l'on appelle communément les « nés natifs », ont-ils une représentation différente du territoire qu'ils habitent que les résidents de moins de 5 ans, ou ceux de plus de 10 ans, etc. ? Il nous apparaissait approprié, s'il fallait s'en tenir à un seul critère de sélection, que ce dernier soit privilégié.

La constitution des groupes de discussion s'est faite à partir de volontaires qui ont répondu à notre appel dans le journal communautaire orléanais *Autour de l'île*. Ceux qui le désiraient devaient signaler leur intérêt en communiquant avec nous par téléphone pour laisser leur nom, leur numéro de téléphone et surtout indiquer leur nombre d'années de résidence à l'île d'Orléans. Nous devons ensuite regrouper les participants en fonction de ce critère.

Initialement, nous avions prévu réaliser quatre groupes de discussion de 8 personnes: un pour les nouveaux arrivants (de 0 à 5 ans de résidence), un pour les 5 à 10 ans, un pour les 10 à 20 ans et enfin un dernier pour les 20 ans et plus, y compris les nés natifs. Toutefois, à l'opposé de la démarche quantitative qui a généré une participation beaucoup plus élevée que nous l'avions estimée (nous espérions recevoir au mieux 300 questionnaires remplis alors que nous en avons recueillis plus de 600), l'intérêt manifesté vis-à-vis les groupes de discussion a été plus faible, ce qui a rendu l'opération plus difficile, moins de personnes s'étant portées volontaires. Conséquemment, nous avons dû générer trois groupes au lieu de quatre, fondant le groupe des 0 à 5 ans et celui des 5 à 10 ans, faute de participants. Et même une fois regroupés, seulement trois personnes de ce groupe composite participèrent à cet échange, alors que 5 se présentèrent au groupe des 10 à 20 ans et 6 à la soirée des 20 ans et plus, pour un total de 14. Les discussions se sont déroulées durant le mois de juin 2008 : les 11 (le groupe 20 ans et plus), 12 (le groupe des 10 à 20 ans) et 18 juin (le regroupement des 0-5 et des 5-10 ans) à la salle communautaire de la MRC, à chaque fois en soirée entre 19h00 et 21h00.

À cette soirée, que nous avons animée à l'aide d'un guide de discussion (voir appendice F), d'une présentation PowerPoint (voir appendice E) et des formulaires destinés à les guider

dans le processus (voir appendice G), nous avons présenté aux participants différentes images (36 photographies au total, sur quatre planches différentes⁴⁴) illustrant quatre dimensions différentes de l'île : le bâti résidentiel, le bâti institutionnel et commercial, l'univers agricole (résidences, dépendances, équipement et cultures) et enfin les paysages naturels (ou sans constructions). Attendu que chaque planche de 9 photos illustre des styles architecturaux différents représentant des époques variées (française, québécoise, anglaise, américaine, moderne, contemporaine, etc.⁴⁵) et des paysages différents (agricole, forestier, maritime, de villégiature, etc.), les participants ont dû faire des choix en fonction de leurs propres visions du territoire à l'étude. Ils devaient ainsi hiérarchiser individuellement les images en fonction de leur propre conception de ce qui était le plus représentatif de l'île d'Orléans, puis expliquer à tour de rôle leurs choix aux autres participants. Une discussion suivait cette étape, pour chacun des quatre volets étudiés.

Avant l'étape du choix des photographies, chaque participant prenait quelques minutes pour se présenter et dire ce que représentait l'île d'Orléans pour lui. Puis, à la fin de l'exercice avec photos, une petite discussion libre se déroulait afin d'avoir le point de vue de tous sur la soirée qui venait de se dérouler et sur les éléments de l'aménagement du territoire à l'île qu'ils appréciaient le plus ou qui les inquiétaient le plus.

La valeur de cette méthode qui consiste à utiliser des images en géographie de la représentation est aujourd'hui consacrée. Comme le souligne Rose : "Geography has clearly become attuned to the dominance of visual culture where knowledge as well as many forms of entertainment are visually constructed, and where what we see is as important, if not more important, than what we hear or read" (2001, p. 1, In Clifford & Valentine, 2003, p. 154). Geronimi partage entièrement cette opinion lorsqu'elle écrit que « Les images expriment toujours plus que ce que l'auteur sujet a pu dire ou aurait pu dire en paroles. Les images sont porteuses de messages et le sujet, comme tout être humain, porte en lui des images qu'il

⁴⁴ Voir les 36 photographies à l'appendice E.

⁴⁵ Voir, au sujet des différents styles architecturaux présents au Québec, le livre de Laframboise, 2001.

transmet dans ses discours » (2003, p. 18). Et elle poursuit en avançant que « L'image devient le principal témoin de notre temps, si bien que nous lui conférons une notion de référence capitale pour exhumer le passé » (*ibid*, p. 20).

Clifford et Valentine soulignent eux l'intérêt d'avoir des groupes de discussion: "For a more detailed interpretation of audience engagement with visual imagery, we would have to use focus groups" (2003, p. 155).

En toute circonstance, il est nécessaire de rappeler qu'une démarche qualitative avec des groupes de discussion dégage au mieux des résultats tendanciels, c'est-à-dire des orientations et des impressions générales. Ces résultats sont usuellement fort utiles en ceci qu'ils viennent souvent appuyer, nuancer ou compléter une démarche quantitative. Cela précisé, et compte tenu encore de la composition de nos groupes, il faut considérer les résultats de cette troisième collecte de données avec réserve.

4.2.5 Les procédures de traitement et d'analyse des données

De mars à octobre 2008, nous avons reçu 636 questionnaires complétés et en avons traité 624 – les autres étant arrivés après la phase de compilation des données qui s'est déroulée en juin et juillet 2008.

Les résultats du sondage reçus par la poste ont, dans un premier temps, été compilés à l'aide du logiciel tableur Excel (de Microsoft) puis colligés avec ceux reçus en ligne grâce aux logiciels SPSS 16.0 et WinCross 5.0. Ces divers outils informatiques nous ont permis à la fois d'obtenir les résultats totaux consolidés (que nous appelons les fréquences) pour chacune des questions, ce aussi bien de manière absolue que relative, de même que le nombre de refus de répondre ou de questions non répondues. Des croisements ont également pu être faits à partir des fréquences dégagées afin de segmenter les réponses en fonction des variables et

indicateurs exposés précédemment. La période d'interprétation s'est, quant à elle, échelonnée de juillet à octobre de la même année.

Pour le premier volet qualitatif, chaque entrevue semi-dirigée avec les élus a fait l'objet d'une transcription textuelle. Une fois rédigées, les entrevues ont été analysées et présentées en fonction des mêmes divisions que le sondage et dans le même ordre, afin justement d'effectuer des comparaisons et de dégager des liens entre la vision des élus et celle de leurs commettants. À l'aide d'un tableau analytique les réponses des maires étaient classées en fonction des thématiques évaluées comme des variables et indicateurs choisis. Les citations pertinentes ont aussi été sélectionnées. La période de traitement et d'analyse de cette première phase qualitative s'est déroulée en juillet et août 2008.

Pour traiter les résultats des groupes de discussion, qui ont tous été enregistrés, notre analyse de contenu comprenait une combinaison quantitative et qualitative. Le traitement et l'analyse des résultats des groupes de discussion se sont déroulés de juillet à septembre 2008.

CHAPITRE V

LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats des trois démarches de terrain de la recherche primaire, dans l'ordre suivant : le sondage grand public auprès des résidents, les entrevues semi-dirigées avec les maires des municipalités et les groupes de discussion. Ce chapitre se concentrera essentiellement sur l'exposé des résultats et l'analyse de premier niveau. L'analyse de deuxième niveau, soit l'interprétation des corrélations entre les constats, le corpus théorique choisi et le cadre conceptuel retenu se fera au chapitre suivant.

5.1 La démarche quantitative : les résultats du sondage auprès des résidents

Dans l'approche quantitative avec le sondage, nous présentons d'abord le profil des répondants de l'échantillon et comparons sa représentativité avec la population cible. Puis, nous abordons les réponses aux questions du sondage sous quatre thèmes : les attributs de la représentation, la connaissance et l'appréciation du statut d'arrondissement historique, le rôle des acteurs et, enfin, les objets concrets de la représentation.

Précisons d'autre part que les résultats de l'exercice quantitatif sont présentés dans l'ordre logique de la progression du sondage. À chaque question, les résultats consolidés (les fréquences) sont produites en premier. À l'intérieur de ces résultats consolidés, à l'aide du test Z^{46} , nous avons pu identifier les écarts significatifs entre les répondants au sein de chaque

⁴⁶ Le test Z est un test non paramétrique (c'est-à-dire utilisé lorsque nous ne sommes pas certains que la distribution de notre échantillon est parfaitement normale - c'est-à-dire totalement aléatoire) - qui vise à identifier des écarts ou différences significatives entre certains éléments, variables ou

groupe de répondants ayant répondu dans le même sens, pour chaque question, en fonction de certaines variables de contrôle que sont l'âge, le lieu de résidence sur l'île et le nombre d'années de résidence sur l'île. Lorsque ces données contribuent à éclairer significativement des éléments de notre recherche, elles seront soulignées. De plus, pour les questions qui permettent l'expression de nuances (8, 9, 13, 14), les résultats sont généralement présentés de façon agrégée dans un souci de plus grande mise en évidence, sauf à l'occasion, lorsque des données non agrégées apportent une information significative ou digne d'intérêt.

5.1.1 Le profil des répondants

La compilation des résultats à notre sondage fait tout d'abord ressortir que 90,7 % des répondants sont propriétaires de leur résidence et qu'ils occupent celle-ci à temps plein dans une proportion de 93,8 %, soit une légère surreprésentation vis-à-vis du profil de Statistique Canada qui établissait leur pourcentage, en 2006, à 84,5 %⁴⁷. Cette distorsion peut sans doute s'expliquer par un plus grand attachement au territoire de la part des propriétaires, et donc une motivation plus sensible chez ces derniers à compléter notre sondage.

groupes de l'échantillon. Il permet de déterminer la valeur (maximale ou minimale) d'une donnée et d'indiquer en quoi cette valeur s'écarte significativement des autres valeurs auxquelles elle a été comparée à l'intérieur du même groupement de données (Siegel et Castellan, 1988, p.34).

⁴⁷ Compte tenu que fort peu de locataires ont répondu au sondage et que, de toutes façons, il y a peu de locataires sur l'île (15,6 % - Statistique Canada, profil des communautés de 2006 – site Web), cette variable qui aurait pu servir au recoupement de certaines données afin de vérifier si la perception et/ou représentation pouvait varier en fonction de ce statut foncier ne sera pas retenue parce que les résultats n'auraient pu être significatifs, donc pertinents. Il en est de même pour la question reliée au type d'occupation (à temps plein/temps partiel) de la résidence où, encore une fois, très peu de résidents qui occupent leur résidence à temps partiel ont répondu au sondage (6,2 %). Cela s'explique peut-être par le fait que le sondage ait été administré de mars à juin, soit une période pendant laquelle plusieurs des occupants saisonniers sont absents de l'île. Cela étant, aucun croisement n'a été réalisé à partir de ces deux variables de contrôle, parce que les résultats auraient été non significatifs.

Tableau 5.1 : Âge des répondants versus population cible

Âge	Échantillon	Rang	Population cible ⁴⁸	Rang
18-24 ans ⁴⁹	1 %	6	nd ⁵⁰	nd
25-34 ans	6,1 %	5	11,5 %	5
35-44 ans	12,9 %	4	16 %	4
45-54 ans	24,8 %	2	22,2 %	2
55-64 ans	30,9 %⁵¹	1	23,3 %	1
65 +	24,3 %	3	20,9 %	3

Le groupe des 55-64 est le plus important de l'échantillon alors que le groupe des 18-24 ans est, tout compte fait, absent. Les répondants de 25-34 ans sont sous-représentés dans l'échantillon alors que les 55-64 sont surreprésentés si l'on se rapporte toujours au profil établi par Statistique Canada en 2006. Les autres groupes d'âge sont davantage équilibrés, se situant tous dans la marge d'erreur, sauf les 18-24 ans pour lesquels nous n'avons pas de données comparatives avec la population.

⁴⁸ Nous avons établi le pourcentage de chaque groupe d'âge en divisant notre population cible (5 505 personnes) par le nombre d'individus de chaque groupe d'âge (Statistique Canada, profil des communautés de 2006 - site Web).

⁴⁹ Le très petit nombre de répondants de ce groupe d'âge (6) nous amènera, tout au long de la présentation et de l'analyse des résultats, à faire preuve de très grande prudence lorsque ce dernier se retrouvera en position significative dans les résultats.

⁵⁰ Données non disponibles sur le site Web de Statistique Canada.

⁵¹ Les chiffres en caractères gras veulent aider le lecteur à repérer les éléments qui occupent le premier rang dans les tableaux où l'on ne peut aligner les données de façon décroissante.

Tableau 5.2 : Lieu de résidence versus population cible

Municipalité	Échantillon	Rang	Population cible ⁵²	Rang
Saint-Pierre	19,8 %	3	25,8 %	1
Sainte-Famille	12,3 %	5	11,6 %	5
Saint-François	8,9 %	6	10,2 %	6
Saint-Jean	20 %	2	14,6 %	4
Saint-Laurent	22,2 %	1	23,8 %	2
Sainte-Pétronille	16,7 %	4	15,3 %	3

Si nous poursuivons cette lecture parallèle des répondants vis-à-vis le profil global de l'île d'Orléans, il appert que les répondants de Saint-Pierre sont sous-représentés dans notre échantillon alors que ceux de Saint-Jean sont légèrement surreprésentés. Les autres groupes sont équilibrés, se situant tous à l'intérieur de la marge d'erreur.

Tableau 5.3 : Années de résidence de l'échantillon versus population cible

Nombre d'années	Échantillon	Rang	Population
0-5 ans	13,3 %	4	ND ⁵³
5-10 ans	11,8 %	5	ND
10-20 ans	17 %	3	ND
20 ans et +	33,9 %	1	ND
Nés natifs ⁵⁴	24 %	2	ND

⁵² Il faut noter que l'échantillon est constitué d'adultes de 18 ans et plus, alors que la population cible est basée sur le nombre de citoyens canadiens de 18 ans et plus. Il peut ainsi y avoir une certaine différence entre le nombre d'adultes de 18 ans et plus puis le nombre de citoyens canadiens de 18 ans et plus qui résident sur le territoire. Il reste que cet écart ne peut qu'être minime dans le cas de l'île d'Orléans, compte tenu du fait que les Canadiens d'origine étrangère y sont très peu nombreux (2,6 % - Statistique Canada, profil des communautés 2006 - site Web).

⁵³ Les données sur le nombre d'années de résidence à l'île ne sont pas recueillies par Statistique Canada,

⁵⁴ Expression consacrée depuis toujours à l'île d'Orléans pour décrire celles et ceux qui sont nés sur ce territoire et qui y résident aujourd'hui. Cette appellation s'oppose à l'expression «les étrangères» qui désigne les personnes habitant l'île sans y être nées (O'Neil, 2006).

Les répondants qui résident à l'île depuis 20 ans et plus, puis les nés natifs, sont les deux groupes qui ont le plus participé au sondage. Il est intéressant de souligner que les taux de participation les plus élevés proviennent des gens qui occupent le territoire depuis le plus longtemps.

En plus de la petitesse de la marge d'erreur (3,67 %), on constate donc, par la juxtaposition des caractéristiques de la population cible et de l'échantillon, que ce dernier est représentatif, la majorité des comparaisons étant semblables ou situées à l'intérieur de la marge d'erreur. Ces précisions statistiques établissant la représentativité de notre échantillon étant faites, voyons maintenant ce qui se dégage à prime abord des réponses récoltées.

5.1.2 Les attributs de la représentation

Les questions 1 à 3 (cf. Appendice B et tel qu'amener plus loin) réfèrent aux attributs (choisis comme indicateurs) de la représentation. Rappelons que ces questions avaient pour but de vérifier quel(s) attribut(s) représentent le plus ou le moins le territoire pour ses résidents. La question 1 visait à connaître la première impression des répondants quant aux attributs, de façon libre (c'est-à-dire non assistée), et donc sans exiger une hiérarchisation ou un classement entre les divers attributs puisqu'ils n'avaient qu'à en choisir un. La question 2 demandait, elle, un premier effort de hiérarchisation, amenant les répondants à faire une gradation de choix par attribut suggéré en usant de l'indication TRÈS, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT (représentatif). Enfin, la question 3 exigeait encore plus alors puisqu'il y était demandé de classer ces mêmes attributs de 1 (le moins représentatif) à 6 (le plus représentatif) en fonction de leur degré de représentativité de l'île d'Orléans.

5.1.2.1 – Mention libre sur les attributs – Question 1.

En réponse à la question « Si vous aviez à me mentionner une seule chose, une seule idée, pour me décrire ce que représente le plus pour vous, l'île d'Orléans, qu'est-ce que serait? », les principaux attributs sont schématiquement les suivants :

Tableau 5.4 : Question 1 – (Fréquences)

Attribut de la représentation (indicateurs)	%	Rang
Lieu principal de ma résidence	29,7	1
Lieu historique et patrimonial important	25,7	2
Milieu campagnard ou champêtre	19,9	3
Milieu agricole important (jardin de Québec)	13,7	4
Lieu de villégiature (Loisirs, tourisme)	4,3	5
Autre	4,1	6
Lieu de ma résidence secondaire	2,6	7

Les répondants ont choisi d'abord l'attribut le plus concret (*Lieu principal de ma résidence*), immédiatement suivi de son absolu opposé, le plus abstrait (*Lieu historique et patrimonial important*). On note encore que ces deux attributs sont loin devant tous les autres. L'attribut le moins sélectionné, *Lieu de ma résidence secondaire*, est sans doute attribuable au fait que très peu de personnes ayant ce type d'occupation faisaient partie de l'échantillon⁵⁵. Comme déjà précisé, nous ne tiendrons donc pas compte de cet attribut, faute de représentativité. Une fois cet indicateur éliminé, l'attribut le moins prisé pour représenter le territoire devient celui relié à la notion de villégiature, de loisir et de tourisme.

Du point de vue de l'âge, ce sont les 65 ans et plus qui ont surtout choisi le *Lieu principal de ma résidence* parmi tous ceux qui ont privilégié cet attribut (la plus choisie des fréquences) à 36,1 %. Les répondants âgés de 55-64 ans ont quant à eux préféré qualifier l'île d'Orléans de

⁵⁵ Voir note 47.

Lieu historique et patrimonial important (32,2 %). Suivent les 25-34 ans qui, avec 31,6 %, la considèrent comme un *Milieu campagnard ou champêtre*.

Si on regarde ces mêmes réponses à partir du lieu de résidence sur l'île, on constate que ce sont les répondants qui habitent le plus près de Québec, et donc au village de Saint-Pierre, qui ont le plus favorisé l'attribut *Lieu principal de ma résidence* comme première mention libre (34,2 %), soit en écart significatif vis-à-vis des répondants de Saint-François qui, résidant le plus loin de Québec, ont eux le moins favorisé cette notion comme première mention de représentativité (20 %). Peut-être cela s'explique-t-il par le fait que les résidents de Saint-Pierre, plus nombreux à travailler à l'extérieur de l'île que leurs voisins de Saint-François, sont très à l'aise avec la dichotomie lieu de travail (à l'extérieur)/lieu de résidence (à l'île) alors que les résidents de Saint-François, beaucoup plus éloignés du continent (et donc enclavés), perçoivent moins leur milieu de vie avec cette séparation claire travail/lieu de résidence, mais plutôt dans une perspective indifférenciée ou holistique⁵⁶.

Ce sont les répondants de Sainte-Pétronille qui ont le plus identifié l'île comme un *Lieu historique et patrimonial important* (30,4 %), soit le deuxième attribut le plus sélectionné à la question 1 (fréquences), en écart significatif avec les gens de Sainte-Famille (13,7 %) qui ont le moins retenu cette dimension. Cela peut-il s'expliquer par le fait que Sainte-Pétronille est le village où l'activité agricole est la moins présente et où une forte proportion de résidents travaille quotidiennement en dehors de l'île, alors que, au contraire, les répondants de Sainte-Famille, où l'activité agricole est très présente, ont justement choisi l'attribut *Milieu agricole important (jardin de Québec)* - 19,2 % comme étant le plus représentatif ?

Du point de vue de la durée de résidence sur l'île, on note que ce sont les nés natifs (34,3 %) et ceux qui y demeurent depuis 20 ans et plus (34,8 %) qui ont aussi le plus choisi (à valeur égale, à toutes fins utiles, car les deux chiffres sont dans la marge d'erreur) de qualifier l'île comme le *Lieu principal de ma résidence*, soit la mention libre la plus mentionnée par l'ensemble des répondants (fréquences) à la question 1. Sur le choix de cet attribut, l'écart le

⁵⁶ Voir note 6.

plus significatif concerne les nouveaux arrivants, soit les 0-5 ans (19,8 %) et les 5-10 ans (21,9 %). Soit par ailleurs les deux groupes qui ont également privilégié de façon plus marquée que tous les autres groupes d'âge l'attribut *Milieu agricole important (jardin de Québec)* comme première mention (26,4 %).

Signalons d'autre part que les nés natifs constituent le groupe qui a le moins référé à l'attribut *Lieu historique et patrimonial important* (18,6 %). Ce sont plutôt les résidents de 0-5 ans qui y ont le plus recours, cet attribut étant au total le deuxième plus fréquemment invoqué en réponse à la question 1 (30,9 %). Cet écart pourrait-il être relié au fait que les nouveaux arrivants ont expressément choisi d'habiter ce territoire en toute connaissance de son statut d'arrondissement historique, alors que les nés natifs n'ont pas été confrontés à une telle situation, la forte majorité d'entre eux y résidant déjà lorsque le statut fut proclamé en 1970? En fait, tous les groupes d'âge, sauf les 20 ans et plus, ont démontré, sur l'attribut *Lieu historique et patrimonial important*, un écart significatif avec les nés natifs. Ce sont enfin les 5-10 ans qui ont le plus qualifié l'île de *Milieu campagnard ou champêtre* et, encore une fois, l'écart le plus significatif est avec le groupe des 20 ans et plus et les nés natifs.

5.1.2.2 – Une première hiérarchisation des attributs – Question 2

En réponse à la question « Maintenant, je vais vous nommer différentes idées ou choses qui représentent l'île d'Orléans pour plusieurs. J'aimerais que vous m'indiquiez, en cochant à l'intérieur du carré, si chacun de ces éléments est très, assez, peu ou pas du tout représentatif pour vous, de l'île d'Orléans », les principaux attributs retenus sont schématiquement les suivants :

Tableau 5.5 : Question 2 – (Fréquences)

Attribut de la représentation (indicateurs)	Résultats cumulés (Très/assez) %	Rang
Milieu agricole important (jardin de Québec)	97	1
Lieu principal de ma résidence	92,8	2
Milieu campagnard ou champêtre	92,6	3
Lieu historique et patrimonial important	91,5	4
Lieu de villégiature (Loisirs, tourisme)	81,5	5
Lieu de ma résidence secondaire	13,9	6

L'attribut *Milieu agricole important (jardin de Québec)* est le plus évoqué en réponse à cette deuxième question. Toutefois, si nous isolons les deux sous-éléments TRÈS et ASSEZ l'un de l'autre, c'est plutôt la caractéristique *Lieu de ma résidence principale* qui, encore une fois, obtient le taux le plus élevé avec 77,9 % de mentions TRÈS IMPORTANT, suivi de *Lieu historique et patrimonial important* (65,8 %), de *Milieu agricole important (jardin de Québec)* (63,2 %), puis de *Milieu campagnard ou champêtre* (60 %) et enfin de *Lieu de villégiature (Loisirs, tourisme)* avec 31,2 %. On voit poindre ici la probabilité d'une assez grande proximité entre les divers attributs principaux à valider avec les résultats subséquents.

Les réponses à cette question 2, et donc au premier degré de hiérarchisation, nous apprennent que les deux plus jeunes groupes (18-24 ans avec 100 %⁵⁷ et 25-34 ans avec 94,7 %) ont le plus qualifié l'île comme *Lieu principal de ma résidence*. Si on exclut les 18-24 ans⁵⁸, les 55-64 ans ont, quant à eux, préféré le trait *Lieu historique et patrimonial important* (93 %), alors que les 25-34 ans ont eux privilégié *Milieu campagnard ou champêtre* (97 %). Enfin, signalons que ce sont encore les deux plus jeunes groupes (18-24 ans et 25-34 ans, ex æquo avec 100 %) qui ont le plus identifié l'île comme un *Milieu agricole important (jardin de Québec)*.

⁵⁷ À partir de maintenant dans le cadre de ce mémoire, les résultats des 18-24 ne seront plus pris en compte, sauf exception, parce qu'ils ne constituent que 6 unités de l'échantillon, soit moins de 1 %.

⁵⁸ Voir note 49.

Le croisement des résultats par lieu de résidence nous apprend que ce sont les répondants de Sainte-Famille (97,3 %) et de Saint-Pierre (95,9 %) qui ont le plus fortement choisi *Lieu principal de ma résidence*, alors que *Lieu historique et patrimonial important* fut l'attribut le plus prisé des répondants de Sainte-Pétronille (95,8 %). Les répondants de Saint-François ont eux favorisé *Milieu campagnard ou champêtre* (100 %), en écart significatif avec tous ceux des autres municipalités sur ce point. Enfin, les répondants de Sainte-Famille (100 %) et de Saint-François (100 %) ont retenu la notion *Milieu agricole important (jardin de Québec)* comme étant la plus représentative.

Du point de vue de la durée de résidence, le croisement des résultats indique que les nés natifs ont résolument choisi *Lieu principal de ma résidence* (98,6 %) comme attribut privilégié de l'île, en écart significatif avec tous les autres groupes. Les répondants qui habitent l'île depuis 5-10 ans ont eux retenu l'attribut *Lieu historique et patrimonial important*, à l'opposé des nés natifs peu intéressés par cet attribut (14,9 % — PEU ou PAS DU TOUT cumulés)⁵⁹. Ce sont les résidents qui habitent l'île depuis le moins longtemps (0-5 ans) qui ont le plus choisi *Milieu campagnard ou champêtre* (98,7 %). *Milieu agricole important (jardin de Québec)* a, enfin, été préféré par les répondants qui résident sur le territoire depuis 10-20 ans (99 %).

5.1.2.3 – Un deuxième degré de hiérarchisation sur les attributs – Question 3

Afin de valider l'exercice de hiérarchisation précédent, nous avons demandé aux répondants un effort supplémentaire dans la détermination de leurs choix d'attributs, en formulant la question suivante : « Maintenant, j'aimerais que vous classiez les éléments mentionnés dans la question précédente, en fonction de leur degré de représentativité de l'île d'Orléans, et ce, en les notant de 1 à 6. L'élément que vous estimez le moins représentatif devrait recevoir la

⁵⁹ Il faut noter toutefois que ce chiffre est quand même bas, i.e. que les natifs reconnaissent également, en grande partie, la valeur de cet attribut pour définir ou pour représenter l'île d'Orléans comme en témoigne ce résultat. Bien qu'ils soient les plus nombreux à qualifier cet attribut de peu représentatif, ce nombre est tout de même limité (14,9 %).

cote 1 et l'élément le plus représentatif devrait recevoir la cote 6 ». Cette deuxième opération de hiérarchisation a pris la forme suivante :

Tableau 5.6 : Question 3 – (Fréquences)

Attribut de la représentation (indicateurs)	Peu représentatif (mentions 1)	Rang	Très représentatif (mentions 6)	Rang
Lieu historique et patrimonial important	7,7 %	3	27,5 %	2
Milieu agricole important (jardin de Québec)	2,2 %	5	16,6 %	4
Lieu principal de ma résidence	10,6 %	2	38,7 %	1
Lieu de villégiature (Loisirs, tourisme)	4,6 %	4	5,4 %	6
Lieu de ma résidence secondaire	71,4 %	1	15,6 %	5
Milieu campagnard ou champêtre	4,6 %	4	17,7 %	3

Cette demande représente le niveau le plus hiérarchisé du questionnaire (avec les questions 15 et 16 plus loin). Pour une troisième fois, l'attribut *Lieu principal de ma résidence* arrive au premier rang (si on prend en considération les résultats non cumulés à la question 2 évoqués précédemment – TRÈS), suivi de *Lieu historique et patrimonial important* (2^e), *Milieu campagnard ou champêtre* (3^e), *Milieu agricole important (jardin de Québec)* (4^e), *Lieu de ma résidence secondaire* (5^e) et enfin *Lieu de villégiature (Loisirs, tourisme)* (6^e). Encore une fois, la dimension villégiature (Loisirs, tourisme) semble peu représenter (dernier rang des mentions 6 et 4^e rang des mentions 1) le territoire dans l'esprit des résidents. Si cette tendance se maintient, une première divergence pointerait entre la vision des résidents et celle des principaux acteurs économiques et politiques du milieu qui favorisent eux fortement cette dimension dans leurs stratégies de développement de l'île d'Orléans. Cela dit, il faut toutefois remarquer que l'attribut considéré comme le moins représentatif de tous (le plus grand nombre de mentions 1) est *Lieu de ma résidence secondaire* (voir note 47)⁶⁰.

⁶⁰ Afin d'alléger la présentation et de simplifier sa lecture, nous ne traiterons plus, à partir de maintenant sauf exceptionnellement, des attributs *Lieu de villégiature (Loisirs, tourisme)* et *Lieu de ma*

Pour cette troisième question, les croisements en fonction de l'âge révèlent que, paradoxalement, les répondants de 65 ans et plus ont choisi *Lieu principal de ma résidence* comme attribut le moins et le plus représentatif (donc à la fois le plus grand nombre de mentions 1 et de mentions 6). Ils ont également été les plus nombreux à accorder le plus haut niveau de représentativité à *Lieu historique et patrimonial important* (37,2 %), en opposition aux 25-34 ans qui ont estimé ce même attribut comme étant le moins représentatif (15,8 %). Les 65 ans et plus ont aussi été les moins enclins à qualifier l'île de *Milieu campagnard ou champêtre* (8,3 %), contrairement aux 35 à 44 ans (24,1 %) qui ont le plus choisi cet attribut. Enfin, *Milieu agricole important (jardin de Québec)* a été préféré par les 45-54 ans et le moins prisé des plus jeunes.

Si on reprend ces résultats en lien avec le lieu de résidence, on constate que les gens de Sainte-Pétronille accordent à *Lieu principal de ma résidence* le plus bas taux de représentativité (14,1 % de mentions 1) alors que leurs voisins de Sainte-Famille lui octroient le plus haut taux (54,9 % de mentions 6). Quant à l'attribut *Lieu historique et patrimonial important*, il reçoit le plus grand nombre de mentions 6 des répondants provenant de Saint-François alors que le plus grand nombre de mentions 1 émane des gens de Saint-Jean (11,8 %). Les résidents de Sainte-Pétronille sont, d'autre part, divisés sur l'attribut *Milieu campagnard ou champêtre*, lui octroyant à la fois le plus grand nombre de mentions 1 (8,2 %) et de mentions 6 (22,7 %). Enfin, l'attribut *Milieu agricole important (jardin de Québec)* est surtout prisé par les répondants de Saint-Laurent (25,2 % de mentions 6).

Si on considère ces résultats du point de vue de la durée de résidence à l'île, le groupe des nés natifs a donné à l'attribut *Lieu principal de ma résidence* la plus haute représentativité (45,7 % de mentions 6) –, soit un phénomène sans doute attribuable au fait qu'ils y ont toujours vécu et qu'ils s'identifient à ce territoire à un point tel qu'ils s'en sentent propriétaires –, en opposition donc avec les 10-20 ans (14,4 % de mentions 1). Dans leur esprit, cet attribut concret domine tous les autres. L'attribut *Lieu historique et patrimonial*

résidence secondaire et *Autre*, qui ont fait l'objet de très peu d'attention. Nous y reviendrons toutefois au chapitre suivant.

important est, quant à lui, le plus populaire auprès des 10-20 ans (31,7 %) et à son plus bas niveau pour les 5-10 ans (13,7 %). Les nouveaux arrivants (0-5 ans) ont préféré privilégier l'attribut *Milieu campagnard ou champêtre* (21,3 % de mentions 6), contrairement aux répondants de 20 ans et plus qui estiment cet attribut comme le moins représentatif (6,8 % de mentions 1). Enfin, *Milieu agricole important (jardin de Québec)* reçoit la plus haute faveur des nés natifs (25,4 %).

5.1.3 La connaissance, l'appréciation et la compréhension du statut d'arrondissement historique

Les questions 4 à 10 (inclusivement) cherchaient à obtenir une indication du degré de connaissance des résidents quant au statut d'arrondissement historique de leur territoire en vertu de la Loi sur les biens culturels, puis de comprendre leur degré d'assentiment ou de «désaveu» quant à ce classement et enfin, s'ils en comprennent les raisons. Sans leur poser directement la question, nous cherchions ainsi à cerner leur degré d'accord ou de désaccord avec l'existence d'un tel classement.

À la question 4⁶¹ « Est-ce que vous savez que l'île d'Orléans est un territoire qui est consacré juridiquement par le gouvernement du Québec comme arrondissement historique? », la presque totalité des répondants ont déclaré OUI (91,9 %)⁶². Ce sont les répondants plus âgés, dont d'abord les 55-64 ans, qui semblent les plus informés de l'existence du statut

⁶¹ On trouvera les tableaux complets des questions 4, 5, 8, 9, 10, 11 et 12 (fréquences et croisements selon l'âge, le lieu de résidence et la durée de résidence à l'île), à l'appendice B. Les données de ces tableaux ont été résumées dans le texte afin de ne pas alourdir le document principal, déjà assez étoffé du point de vue des statistiques. Pour ce qui est des tableaux des questions 6 et 7, voir note suivante (n°62).

⁶² À la suite de cette réponse affirmative massive (91,9 %), ces répondants devaient passer à la question 5, alors que ceux qui ont répondu non (6,9 %) devaient passer immédiatement à la question 8. Toutefois, l'étude des résultats consolidés (les fréquences) nous porte à croire qu'il y a eu une certaine confusion et que plusieurs répondants n'ont pas compris ou tenu compte de cette demande. De plus, ces questions permettaient d'indiquer à la fois la première mention et toutes les mentions, ce qui ajouta à la complexité. En ce sens, les résultats des questions 6 et 7 ne seront pas présentés en détail, faute de fiabilité.

d'arrondissement historique (96,3 %), alors que les 35-44 ans semblent les moins affranchis (12,7 %) du groupe relativement restreint des non-informés. Eu égard à la répartition locale des répondants, ce sont les résidents de Saint-François qui sont les plus au courant de l'existence de ce statut (94,5 %), alors que ceux de Saint-Pierre (10 %) sont les moins informés. Il est intéressant de noter ici une deuxième dichotomie prononcée entre ces deux groupes de résidents – les plus proches et les plus éloignés du pont - (comme à la question 1). Ceux qui ont un accès immédiat et facile au continent et qui travaillent fortement sur un autre territoire (Saint-Pierre) seraient-ils de facto moins intéressés, moins informés sur les dimensions plus symboliques du milieu qu'ils habitent, contrairement à ceux qui y sont plus enclavés et qui y passent plus de temps (travail et vie familiale)?

En réponse à la question 5 « Est-ce que vous étiez informé de cette situation (que l'île est un arrondissement historique) depuis toujours ou avant de devenir résident de l'île ou l'avez-vous plutôt appris au moment de le devenir ou encore après être devenu résident », la majorité a répondu *Depuis toujours* (55 %), suivi de *Avant* (18,9 %), *Après* (13,9 %) et enfin *Au moment de* (12,2 %).

Si on élimine les 18-24⁶³ ans faute de représentativité, ce sont les participants de 65 ans et plus qui ont le plus répondu *Depuis toujours* (64,1 %), alors que ce sont les 35-44 ans qui ont le plus choisi à la fois *Avant* (30,4 %) et *Au moment de* (20,3 %). Enfin, ce sont les 45-54 ans qui ont le plus répondu *Après* (17,6 %). Et si on reconsidère ces réponses eu égard au lieu de résidence, les données recueillies indiquent que ce sont les habitants de Saint-Laurent qui ont le plus répondu *Depuis toujours* (63,4 %), ceux de Saint-François ont le plus retenu *Avant* (23,1 %) et *Au moment de* (19,2 %) puis ceux de Sainte-Pétronille ont le plus privilégié *Après* (18,3 %). Finalement, en ce qui concerne cette fois la durée, ce sont évidemment les nés natifs qui ont répondu *Depuis toujours* (91,2 %). Sur ce point, on note un écart significatif entre eux et tous les autres groupes échantillonnés. Les nouveaux arrivants sont, quant à eux et là encore sans doute sans surprise, les plus nombreux à avoir répondu *Avant* (5-10 ans avec

⁶³ Il faut noter toutefois que dans ce cas précis, les 6 individus de l'échantillon qui ont entre 18-24 ans sont tous des nés natifs et qu'il pourrait être attendu d'eux qu'ils répondent à 100 % *Depuis toujours*.

35,2 % et les 0-5 ans avec 31,9 %). Les deux mêmes groupes ont également le plus répondu *Au moment de* (5-10 ans et les 0-5 ans) avec respectivement 19,7 % et 19,4 %.

À la question 8 « Est-ce que le fait que l'île d'Orléans soit un arrondissement historique a, ou a eu, quelque impact que ce soit sur votre décision de résider à l'île? », la plupart des répondants (60 %) ont souligné que cela n'avait eu aucun impact, alors que 35,5 % ont affirmé que cela avait eu un impact positif ou TRÈS positif. Enfin, seuls 4,4 % estiment que cela a eu un impact négatif. La composition à la fois de l'échantillon, mais aussi de la population de l'île, pourrait-elle expliquer un tel résultat? Nous y reviendrons dans le prochain chapitre portant sur l'interprétation des données et leur analyse plus poussée.

On remarque de façon plus détaillée que ce sont les répondants de 65 ans et plus qui se sont montrés les plus favorables au statut d'arrondissement historique avec des résultats cumulés de 43,3 %. Les 45-64 ans sont les plus nombreux à avoir avancé que ce statut n'avait aucun impact pour eux (66,4 %). Du point de vue du lieu de résidence, les répondants de Saint-François affirment plus que les autres que le statut d'arrondissement historique a eu un impact positif sur leur décision d'y résider (38,2 %), alors que leurs voisins de Saint-Pierre sont ceux qui soutiennent avec le plus d'insistance que ce statut a eu un impact négatif sur leur décision d'y résider (7,4 %).

Deux aspects se dégagent dès ce premier état des lieux et méritent ici d'être soulignés. D'une part, on note la poursuite, pour une troisième fois, de la dichotomie prononcée entre les résidents de Saint-Pierre (les plus proches du pont et du continent) et ceux de Saint-François (les plus éloignés de tout lien terrestre avec le continent) sur une question importante. D'autre part, le fait que cette réponse puisse, à première vue, sembler étrange car les gens de Saint-Pierre qui ont répondu négativement y résident tout de même. Cela peut s'expliquer sans doute de diverses façons. Il s'agit peut-être là d'une façon pour eux d'exprimer leur désaccord vis-à-vis du statut d'arrondissement historique accordé à l'île d'Orléans, puisque la question ne leur était pas posée directement. Ils veulent peut-être sinon signaler que ce statut les embête plus qu'il ne les enchante et qu'ils pourraient bien s'en passer. Cela veut peut-être

aussi signifier qu'ils ont hésité, que cela les embêtait, mais qu'ils sont venus y vivre quand même. Si certains d'entre eux se sont construit des résidences neuves, peut-être ont-ils été gênés par les contraintes et procédures reliées à l'approbation de l'architecture et de l'obtention du permis. Une façon, en somme, de manifester une certaine mauvaise humeur par rapport à ce statut. Soit autant de scénarios sur lesquels nous développerons au prochain chapitre. Signalons enfin que ce sont les résidents de Sainte-Pétronille qui se révèlent les plus neutres face à ce statut, avec le plus grand nombre de mentions *Aucun impact* (62,7 %).

Si on observe les réponses à cette huitième question en considérant le nombre d'années de résidence à l'île, on constate que les nouveaux arrivants sont encore les plus nombreux à estimer que ce statut est important pour eux et pour le territoire (5-10 ans à 51,4 % et 0-5ans à 43,9 %). De façon un peu prévisible, les nés natifs sont les plus nombreux à signaler que le fait que l'île soit un arrondissement historique n'a eu aucun impact sur leur décision d'y résider (70,5 %).

Malgré ce qui précède, à la question 9, « Maintenant que vous en êtes informé, pouvez-vous me dire si le fait que l'île d'Orléans soit un arrondissement historique constitue pour vous quelque chose de TRÈS IMPORTANT, IMPORTANT, PEU IMPORTANT ou PAS DU TOUT IMPORTANT ? », une forte majorité estime que ce statut est important pour eux avec un taux positif cumulé de 76,8 %.

Ce sont les 55-64 ans qui ont l'opinion la plus favorable (TRÈS IMPORTANT et IMPORTANT) au fait que l'île soit un arrondissement historique (81,5 %) alors que les jeunes, dont tout spécialement les 25-34 ans, sont les moins positifs (PEU ou PAS DU TOUT IMPORTANT) à 35,1 %. Les résidents de Sainte-Famille sont eux les plus réceptifs au statut d'arrondissement historique, avec un taux de 82,7 %, alors que leurs voisins de Saint-François expriment à son endroit l'opinion la plus négative (29,6 %). En ce qui concerne la perspective de la durée de résidence, on remarque que les habitants qui habitent sur l'île depuis 5 à 10 ans sont les plus favorables au statut (86,3 %) alors que les nés natifs sont eux, les plus défavorables à ce statut (32,4 %).

À la question 10 portant sur la compréhension des motifs derrière le classement - « Selon vous, pour quelle raison principalement, le gouvernement du Québec a-t-il décidé d'accorder un statut d'arrondissement historique à l'île d'Orléans? » -, c'est le motif *Berceau de la Nouvelle-France (histoire – 300 familles souches)* qui a été le plus souvent évoqué avec 41,2 % de tous les répondants, suivi de *Protéger, préserver le paysage, l'environnement naturel et culturel* (32,4 %) et de *Vieilles maisons anciennes (architecture/patrimoine)* (22,7 %). Les deux autres raisons ont très peu retenu l'attention des répondants.

Lorsqu'on s'intéresse aux motifs expliquant ce classement, ce sont les répondants âgés de 65 ans et plus qui ont le plus fréquemment mentionné *Berceau de la Nouvelle-France (histoire – 300 familles souches)*, soit le motif qui fut le plus évoqué par la majorité des répondants au sein des résultats consolidés (les fréquences), à 44,5 %. La deuxième raison la plus populaire pour ces mêmes résultats agrégés, *Protéger, préserver le paysage, l'environnement naturel et culturel*, reçoit, elle, surtout l'appui des 35-44 ans (37,8 %), alors que la troisième plus mentionnée, *Vieilles maisons anciennes (architecture/patrimoine)*, reçoit là encore un soutien massif des 35-44 ans (28,8 %).

Le paramètre du lieu de résidence des répondants éclaire différemment les résultats. Les habitants de Sainte-Famille estiment ainsi que c'est la raison *Berceau de la Nouvelle-France (histoire – 300 familles souches)* qui expliquerait le mieux le statut de l'île (47,4 %). À l'opposé, les résidents de Saint-Jean sont ceux qui estiment que cette dernière justifie le moins pareil statut. Les gens de Sainte-Pétronille et de Saint-Laurent croient quant à eux, de façon égale, que *Protéger, préserver le paysage, l'environnement naturel et culturel* motive ce classement avec, respectivement, 37,6 % et 37,1 %. Pour les résidents de Saint-Jean, c'est la raison *Vieilles maisons anciennes (architecture/patrimoine)* qui prédomine (32 %).

Si on regarde les résultats à cette dixième question en fonction du temps de résidence sur l'île, on s'aperçoit que les nouveaux arrivants (0 à 5 ans) ont le plus choisi la première mention des résultats agrégés, soit *Berceau de la Nouvelle-France (histoire – 300 familles souches)* à 53,7 %. Le deuxième groupe d'arrivants plus récents (les 5 à 10 ans de résidence

sur l'île), en compagnie des nés natifs, ont plutôt porté leur choix sur *Protéger, préserver le paysage, l'environnement naturel et culturel* avec, respectivement, 38,9 % et 36,1 % des opinions exprimées. Enfin, la troisième mention agrégée à cette question, soit *Vieilles maisons anciennes (architecture/patrimoine)*, a été favorisée par les nés natifs à 30,6 %.

5.1.4 Le rôle des acteurs

La troisième section de notre sondage portait sur la perception de la population résidente quant au rôle des divers acteurs de ce territoire classé arrondissement historique. Ainsi, la première question de ce bloc cherchait à cerner si les résidents estiment que les divers niveaux de gouvernement, ainsi qu'eux-mêmes, ont des responsabilités particulières compte tenu du fait que leur milieu de vie est un arrondissement historique. La deuxième voulait évaluer si les résidents croient que ces mêmes acteurs, dont encore une fois eux-mêmes, s'acquittaient bien ou non de ces responsabilités particulières, s'il y en a bien évidemment.

5.1.4.1 Mesurer le degré de responsabilité des acteurs – Question 11⁶⁴

À la première question de ce bloc, « Selon vous, est-ce que ce statut d'arrondissement historique comporte ou devrait comporter des obligations et des responsabilités particulières pour le gouvernement du Québec, les municipalités et la MRC et les résidents du territoire? », voici schématiquement ce qu'il en est ressorti :

⁶⁴ Les tableaux sur les croisements (en fonction de l'âge, du lieu de résidence et de la durée) de la question 11 sont également à l'Appendice B.

Tableau 5.7 : Question 11 – (Fréquences)

Acteur	Oui (%)	Non (%)	Ne sait pas/veut pas répondre (%)
Les municipalités/MRC	93	4	4
Le gouvernement du Québec	90,5	5,5	4
Les résidents	89,6	6,2	4,2

Il est clair à ces résultats que les répondants estiment que ce statut spécial engendre des responsabilités particulières pour l'ensemble des acteurs présents sur le territoire. Les municipalités et le gouvernement du Québec se partagent ainsi la plus importante part de ces obligations, suivi des citoyens eux-mêmes.

À cette question, le groupe des 55-64 ans est celui qui souligne le plus que le gouvernement du Québec a des responsabilités particulières à l'endroit de l'île comme arrondissement historique (95,6 %), alors que c'est plutôt celui des 35-44 ans qui pense que ce sont d'abord les municipalités/MRC qui en ont (94,9 %) davantage que les deux autres acteurs. Pour le groupe des 55-64 ans, cette responsabilité incombe d'abord et avant tout aux résidents (92,5 %).

Du point de vue du lieu de résidence, ce sont les répondants de Saint-Jean (94,1 %) pour qui le gouvernement du Québec a le plus de responsabilités particulières en lien avec ce statut, alors que ce sont les résidents de Saint-Pierre (7,9 %) qui y croient le moins. Les répondants de Saint-Laurent sont ceux qui ont estimé que les municipalités/MRC ont le plus de responsabilités particulières (94,3 %). Pour les habitants de Sainte-Pétronille interrogés, les résidents ont la responsabilité principale dans le contexte de ce statut (92,4 %), à l'opposé des résidents de Sainte-Famille (8,3 %).

Enfin, à partir de la perspective de la durée, ceux qui estiment que c'est d'abord le gouvernement du Québec qui est le premier responsable vis-à-vis de l'île sont, dans l'ordre, les 0-5 ans (98,8 %), les 5-10 ans (95,7 %), les 10-20 ans (93,3 %), les 20 ans et plus avec 91,9 % et enfin les nés natifs avec 78 %. Et si l'écart entre les divers groupes et les nés natifs

est fort significatif, l'ordre décroissant régulier dans la séquence des groupes d'âge l'est tout autant. En effet, plus le nombre d'années de résidence augmente, plus le pourcentage de ceux qui estiment que le gouvernement du Québec a des responsabilités particulières diminue. Corollairement, les nés natifs sont les plus nombreux à penser que le gouvernement n'a pas de responsabilités ou d'obligations particulières parce que l'île est un arrondissement historique (14,4 %). Il faut enfin noter que les nés natifs ont été les plus nombreux à ne pas répondre à cette question, sans doute par désintérêt vis-à-vis une chose allant de soi, plutôt que par réserve.

En ce qui concerne la responsabilité des municipalités et de la MRC, les résultats suivent la même logique. Ainsi, les 0-5 ans sont ceux qui considèrent le plus qu'il s'agit d'une responsabilité des municipalités et MRC (98,7 %), suivi des 5-10 ans (97,1 %), des 10-20 ans (97 %), des 20 ans et plus (91,2 %) puis des nés natifs (86,7 %). Là aussi, les nés natifs sont les plus nombreux à penser que la MRC et/ou les municipalités n'ont pas de responsabilités ou obligations particulières parce que l'île est un arrondissement historique (8,1 %). Il va encore de même lorsque la question de la responsabilité particulière des résidents est abordée. Les résultats sont ainsi, dans l'ordre : les 0-5 ans (97,4 %), les 10-20 ans (94,9 %)⁶⁵, les 5-10 ans (94,4 %), les 20 ans et plus (89 %) puis, de façon significativement plus basse, les nés natifs (78,9 %). Et pour une troisième fois, ce sont les nés natifs qui pensent le plus massivement que les résidents n'ont pas de responsabilités ou d'obligations particulières vis-à-vis l'île comme arrondissement historique (9 %).

⁶⁵ L'inversion entre les deuxième et troisième rangs entre cette série de résultats et la précédente n'est pas significative puisque toutes les deux sont à l'intérieur de la marge d'erreur.

5.1.4.2 Mesurer le degré d'acquiescement des responsabilités par les différents acteurs – Question 12⁶⁶

La deuxième question de ce bloc – « Selon vous, présentement, les intervenants/groupes mentionnés précédemment s'acquiescent-ils correctement de leurs obligations et responsabilités particulières, dans le contexte du statut officiel de l'île d'Orléans comme arrondissement historique? » - voulait, rappelons-le, évaluer si les résidents croient que ces mêmes divers acteurs, dont eux-mêmes, s'acquiescent bien ou non de ces responsabilités particulières, s'il y en a bien évidemment. Schématiquement ont été dégagés les résultats suivants :

Tableau 5.8 : Question 12 – (Fréquences – ordre décroissant affirmatif)

Acteur	Oui (%)	Non (%)	Rang	Ne sait pas/ ne veut pas répondre (%)
Les municipalités/MRC	54,9	29,1	1	16
Les résidents	41,3	34,4	2	24,3
Le gouvernement du Québec	38,7	39,4	3	21,9

Les répondants estiment globalement que ce sont les municipalités et la MRC qui s'acquiescent le mieux de ces responsabilités particulières, suivi d'eux-mêmes (résidents) puis du gouvernement du Québec. La performance moins enviable de ce dernier peut étonner à première vue, alors que cet acteur est pourtant celui qui a le plus injecté de sommes publiques pour soutenir ce statut depuis la proclamation de 1970⁶⁷. Les résultats ici colligés témoignent-ils d'une désaffection ou d'une critique? Deux possibilités sur lesquelles nous reviendrons au prochain chapitre.

⁶⁶ Les tableaux sur les croisements (en fonction de l'âge, du lieu de résidence et de la durée) de la question 12 sont également à l'Appendice B.

⁶⁷ Voir note 11.

Ce sont les 65 ans et plus qui estiment le mieux que le gouvernement du Québec s'acquitte de ses obligations et responsabilités particulières, avec 44 %, alors que les 25-34 ans pensent le contraire à 51,4 %. Cette proportion est toutefois à relativiser puisque c'est chez ce dernier groupe d'âge que le taux d'abstention ou de refus de répondre a été le plus élevé (32,4 %). Cela dit, ce sont ces mêmes répondants de 25-34 ans qui soutiennent le plus que ce sont plutôt les municipalités et MRC qui s'acquittent le mieux de leurs responsabilités, à 64,9 %. Les 55-64 ans sont, quant à eux, à l'autre extrémité du spectre à 33,5 %. Enfin, ce sont toujours les mêmes 25-34 ans qui estiment le plus que ce sont les résidents qui s'acquittent le mieux de leurs obligations particulières (45,9 %). À l'opposé, les 35-44 ans pensent que les citoyens orléanais ne s'acquittent pas bien de leurs responsabilités (38,8 %).

La relecture de ces résultats à travers le prisme du lieu de résidence indique que les résidents de Sainte-Famille sont ceux qui considèrent le plus que le gouvernement du Québec s'acquitte bien de ses responsabilités quant au statut d'arrondissement historique (45,8 %), les habitants de Saint-François étant ceux qui y croient le moins (28,3 %). Les répondants de Sainte-Pétronille sont résolument plus critiques que les autres sur ce point alors que 48 % estiment que le gouvernement du Québec ne remplit pas bien ses responsabilités. Du point de vue de la durée de la résidence, ce sont les nés natifs qui sont les plus favorables à l'endroit du gouvernement du Québec (48,1 %), alors que les résidents de 20 ans et plus ont l'opinion la plus défavorable à son égard avec 48,7 %. En ce qui concerne la performance des autorités locales et régionales, elle reçoit une bonne note surtout auprès des répondants âgés de 25-34 ans (64,9 %), contrairement aux 55-64 ans qui sont les plus critiques (33,5 %). Les résidents de Saint-Laurent sont d'autre part les plus positifs à l'égard de la performance des municipalités et de la MRC (62,2 %) alors que leurs voisins de Sainte-Pétronille sont eux les plus critiques à leur égard (36,7 %). Enfin, les résidents qui habitent l'île depuis 10-20 ans sont les plus indulgents (59,2 %) alors que ceux qui y habitent depuis moins longtemps (entre 5 ans et 10 ans) sont les plus sévères (34,7 %).

Le jugement porté envers l'attitude des citoyens indique que le groupe âgé entre 25-34 ans est le plus tolérant, avec une réponse positive de 64,9 % alors que celui de 35-44 ans est le plus critique (38,8 %). La perspective du lieu de résidence illustre que les résidents de Sainte-

Pétronille sont les plus positifs à l'endroit de la performance et de l'attitude des citoyens (45,2 % de OUI), alors que ceux de Saint-Jean sont les plus sévères (43,1 %). Et quand on aborde les résultats sous l'angle du nombre d'années de résidence sur l'île, les nés natifs sont les plus favorables quant au comportement des résidents (54,5 %), soit une position bien distincte de celle de tous les autres groupes sur ce point, dont les résidents les plus récemment arrivés⁶⁸ (5 - 10 ans) qui sont les plus critiques, à 42,3 %.

5.1.5 Dernier bloc du sondage : les objets concrets qui façonnent ou non la représentation

Après ces deux questions portant directement sur le rôle des acteurs, la question 13 voulait dégager une impression générale quant à l'appréciation par les résidents du paysage de cet arrondissement historique et de ce fait, introduire par une question plus large et contextuelle le quatrième bloc. Les questions 13, 14, 15 et 16 de notre sondage visaient ainsi à amener les répondants à traduire, dans l'univers des objets concrets, les représentations plus abstraites ou symboliques évoquées au début du sondage dans la section sur les attributs de la représentation (questions 1 à 3, inclusivement). Nous voulions donc vérifier, avec plus de précision, quels éléments, objets ou caractéristiques particulières de leur environnement bâti et/ou paysager façonnent leur représentation du caractère d'arrondissement historique de l'île d'Orléans.

Ainsi, en réponse à « Lorsque vous regardez le paysage, tant naturel que bâti, autour de l'île d'Orléans, estimez-vous que ce que vous voyez ou constatez reflète ou représente le caractère d'un arrondissement historique comme celui de l'île? », la majorité exprime une satisfaction assez prononcée à ce sujet (résultats cumulés de OUI BEAUCOUP et OUI UN PEU) avec 78,9 %. Toutefois, les réponses OUI UN PEU sont beaucoup plus nombreuses (51,9 %) que les OUI BEAUCOUP (27 %). Somme toute, un peu plus d'un quart seulement des répondants se disent très satisfaits de ce que leur paysage environnant exprime bel et bien

⁶⁸ Cette dimension sera également traitée plus loin dans ce chapitre.

qu'ils sont dans un arrondissement historique, alors qu'une claire majorité se déclare au mieux satisfaite.

Si on raffine les résultats obtenus à cette treizième question, au niveau de l'âge, ce sont les 25-34 ans qui se révèlent les plus positifs quant à ce qu'ils voient et constatent autour d'eux, alors que les 45-54 ans sont ceux qui croient que leur paysage ne reflète pas bien ce qu'est un arrondissement historique, à 23,8 %. D'autre part, les gens qui sont les plus satisfaits de leur environnement paysager sont les résidents de Saint-François (85,5 %), alors que les plus insatisfaits sont ceux de Saint-Jean (26,8 %). Enfin, ce sont les nouveaux arrivants (5 ans ou moins) qui estiment que ce qu'ils voient autour d'eux reflète bien un caractère d'arrondissement historique (81,5 %), alors que ceux qui y résident depuis 10 à 20 ans sont les plus critiques quant à cette dimension de leur environnement visuel (22,9 %).

5.1.5.1 Un premier degré de hiérarchisation sur les objets concrets - Question 14

Un peu comme la question 2, la question 14 - « Maintenant, je vais vous décrire différents éléments de l'île d'Orléans. Pour chacun d'eux, j'aimerais que vous me disiez si cet élément, selon vous, représente beaucoup, assez, peu ou pas du tout le caractère d'arrondissement historique de l'île d'Orléans » - demandait aux répondants de situer, en vertu d'un ordonnancement hiérarchique, chacun des objets concrets du paysage orléanais, ce de manière à déterminer si celui-ci ou celui-là représente BEAUCOUP, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT le caractère d'arrondissement historique du lieu. Schématiquement, le portrait suivant s'est dégagé :

Tableau 5.9 : Question 14 – (Fréquences)

Objet de la représentation	Résultats favorables cumulés	Rang	Résultats défavorables cumulés	Rang
Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues	98,1 %	1	2 %	6
L'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves	59,2 %	4	42,2 %	2
Les grandes fermes (propriétés agricoles)	85,1 %	2	14,2 %	5
La qualité architecturale des constructions neuves	51,8 %	5	47,2 %	1
Les percées visuelles sur le fleuve	77,8 % ⁶⁹	3	21,1 %	3
La superficie des terrains	76,5 %	3	18,7 %	4

À eux seuls, les participants au sondage qui ont répondu OUI BEAUCOUP au sujet des *Maisons anciennes bien restaurées et entretenues* représentent 77,8 % de l'échantillon, ce qui confère à cet objet une place prépondérante, atteignant presque la totalité des répondants avec les résultats cumulés, alors que la *Qualité architecturale des maisons neuves* et *L'harmonie entre ces dernières et les maisons anciennes* font, elles, l'objet de l'évaluation la plus défavorable.

⁶⁹ Les deux derniers éléments du tableau sont ex æquo au troisième rang puisque à l'intérieur de la marge d'erreur.

Tableau 5.10⁷⁰ : Question 14 - Représentation des objets selon l'âge
(L'unanimité et les extrêmes : les plus favorables – rang 1 - et les plus réfractaires – rang 6)

Objet concret de représentation	Âge	Résultat	Rang
Les maisons anciennes bien entretenues et restaurées	18-24	100 %	1
	25-34	100 %	1
	35-44	100 %	1
	45-54	100 %	1
	55-64	97,4 %	1
L'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves	65 +	97,3 %	1 ⁷¹
	25-34	65,8 %	1
Les grandes fermes (propriétés agricoles)	65+	43,1 %	6
	25-34	94,6 %	1
La qualité architecturale des constructions neuves	65+	17,9 %	6
	45-54	59,9 %	1
Les percées visuelles sur le fleuve	65+	56,9 %	6
	25-34	86 %	1
La superficie des terrains	65+	25 %	6
	35-44	82,5 %	1
	55-64	22,1 %	6

Comme l'indique le tableau précédent, la question 14 fait l'unanimité du point de vue de l'âge. En effet, tous les groupes d'âge sont d'accord sur la haute représentativité *des maisons anciennes bien restaurées et entretenues* (les 18-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans et 45-54 ans à 100 %, les 55-64 ans à 97,4 % et les 65 ans et plus à 97,3 %, donc tous à l'intérieur de la marge d'erreur).

⁷⁰ La présentation des segmentations en tableau veut ici alléger le côté répétitif de cette section. Seuls les quelques éléments qui méritent d'être soulignés seront développés dans le texte.

⁷¹ Tous les groupes sont unanimes sur ce point, les écarts minimes enregistrés étant tous situés au sein de la marge d'erreur. Il s'agit là de la plus grande unanimité de l'ensemble de notre sondage.

Tableau 5.11 : Question 14 - Représentation des objets selon le lieu de résidence
(L'unanimité et les extrêmes : les plus favorables – rang 1 — et les plus réfractaires – rang 6)

Objet concret de représentation	Lieu	Résultat	Rang
Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues	Saint-Laurent	99,3 %	1
	Saint-François	7,3 %	6
L'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves	Saint-Laurent	63,2 %	1
	Saint-Jean	47,5 %	6
Les grandes fermes (propriétés agricoles)	Sainte-Pétronille	88,2 %	1
	Saint-Jean	19,5 %	6
La qualité architecturale des constructions neuves	Sainte-Pétronille	56,9 %	1
	Saint-Jean	50 %	6
Les percées visuelles sur le fleuve	Saint-François	87 %	1
	Saint-Jean	26 %	6
La superficie des terrains	Sainte-Pétronille	81,4 %	1
	Saint-Jean	26 %	6

Si on reprend cette même question, cette fois à partir du lieu de résidence, *Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues* fait encore l'unanimité avec un résultat très égal parmi tous les groupes de résidents (98,1 %), sauf peut-être ceux de Saint-François, qui se situent à l'extérieur de la marge d'erreur à 92,7 % et y sont les plus réfractaires (7,3 %) bien que de très peu, à l'opposé des résidents de Saint-Laurent qui sont le plus en accord avec la représentativité de cet attribut. On remarque également qu'à plusieurs reprises les gens de Saint-Jean sont les plus critiques.

Tableau 5.12 : Question 14 - Représentation des objets selon la durée de résidence
(L'unanimité et les extrêmes : les plus favorables – rang 1 - et les plus réfractaires – rang 6)

Objet concret de représentation	Durée	Résultat	Rang
Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues	0-5 ans	98,8 %	1
	5-10 ans	100 %	1
	10-20 ans	3,8 %	6
L'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves	Nés natifs	66 %	1
	10-20 ans	47,6 %	6
Les grandes fermes (propriétés agricoles)	0-5 ans	90 %	1
	10-20 ans	18,3 %	6
La qualité architecturale des constructions neuves	5-10 ans	58,3 %	1
	10-20 ans	51,4 %	6
Les percées visuelles sur le fleuve	5-10 ans	89 %	1
	10-20 ans	26 %	6
La superficie des terrains	Nés natifs	84,1 %	1
	0-5 ans	24,7 %	6

Encore une fois, *Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues* fait l'unanimité ou presque, les nouveaux arrivants estimant le plus que cet élément est très représentatif (5-10 ans à 100 % et 0-5 ans à 98,8 % jusqu'aux 20 ans et plus à 96,2 %. Les gens qui s'y opposent sont quasi inexistantes (1,9 %). Les nés natifs semblent être les plus à l'aise avec l'actuelle *harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves* et la présente *superficie des terrains*. Finalement, il faut constater que *La qualité architecturale des constructions neuves* est l'objet des écarts les moins prononcés entre ceux qui estiment cette dimension représentative (58,3 %) d'un paysage typique à un arrondissement historique et ceux qui pensent le contraire (51,4 %).

5.1.5.2 Un deuxième niveau de hiérarchisation sur les objets concrets – Question 15

À la question suivante - « Maintenant, j'aimerais que vous me classiez les éléments mentionnés dans la question précédente, en fonction de leur degré de représentativité du caractère d'arrondissement historique de l'île d'Orléans. L'élément que vous estimez le

moins représentatif devrait recevoir la cote 1 et l'élément le plus représentatif devrait recevoir la cote 6 » -, les principaux éléments qui ressortent peuvent être schématisés comme suit :

Tableau 5.13 : Question 15 – (Fréquences)

Objet de la représentation	Peu représentatif (n cotes 1)	Rang	Très représentatif (n cotes 6)	Rang
Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues	9,4 %	5	66,9 %	1
L'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves	11,6 %	3	9,9 %	4
Les grandes fermes (propriétés agricoles)	7,3 %	6	12,4 %	2
La qualité architecturale des constructions neuves	19,9 %	2	6,3 %	6
Les percées visuelles sur le fleuve	11 %	4	9,2 %	5
La superficie des terrains	31,2 %	1	11,5 %	3

Comme la question 3, cette quinzième question demandait aux répondants de proposer un deuxième degré de hiérarchisation sur les mêmes objets, dans un ordre croissant, 1 étant toujours le moins représentatif et 6 le plus représentatif, ce afin de valider les réponses à la question antérieure. Et, comme à la question précédente, les deux premiers objets choisis comme les plus représentatifs sont les *Maisons anciennes bien restaurées et entretenues* et *Les grandes fermes (propriétés agricoles)*. Notons que *La superficie des terrains* grimpe ici au troisième rang alors qu'elle occupait le quatrième rang à la question 14.

Tableau 5.14 : Question 15 - Représentation des objets selon l'âge

Objet concret de représentation	Âge	Résultat	Cote
Les maisons anciennes bien entretenues et restaurées	45-54	13,1 %	1
	35-44	72,5 %	6
L'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves	65 +	16,4 %	1
	45-54	11,8 %	6
Les grandes fermes (propriétés agricoles)	25-34	15,8 %	1
	55-64	14,9 %	6
La qualité architecturale des constructions neuves	25-34	31,6 %	1
	55-64	7,4 %	6
Les percées visuelles sur le fleuve	35-44	16,5 %	1
	55-64	11,2 %	6
La superficie des terrains	35-44	35,9 %	1
	25-34	13,2 %	6

On constate encore une fois avec ce tableau que, peu importe l'âge, la question des *Maisons anciennes bien entretenues et restaurées* fait consensus ou presque. Seulement 13,1 % y sont réfractaires (le plus bas pourcentage) et ils se retrouvent dans le groupe des 45-54 ans. Le plus grand nombre d'opposants à *La qualité architecturale des constructions neuves* se retrouve parmi le groupe des 25-34 ans et le plus haut taux d'opposition à tous les objets se retrouve chez les 35-44 ans avec 35,9 % exprimant une certaine insatisfaction par rapport à la superficie des terrains.

Tableau 5.15 : Question 15 - Représentation des objets selon le lieu de résidence

Objet concret de représentation	Lieu	Résultat	Cote
Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues	Saint-Pierre	12,5 %	1
	Saint-François	78,2 %	6
L'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves	Saint-Laurent	13,6 %	1
	Sainte-Famille	13,3 %	6
Les grandes fermes (propriétés agricoles)	Sainte-Pétronille	9,8 %	1
	Saint-Laurent	15,9 %	6
La qualité architecturale des constructions neuves	Saint-François	25,5 %	1
	Saint-Jean	9,2 %	6
Les percées visuelles sur le fleuve	Sainte-Pétronille	13,7 %	1
	Saint-Laurent	11,4 %	6
La superficie des terrains	Saint-Laurent	36,1 %	1
	Sainte-Famille	17,6 %	6

Du point de vue du lieu de résidence, ce sont les habitants de Saint-François qui estiment le plus que *Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues* sont très représentatives de l'arrondissement historique (78,2 % de mentions 6), alors que les gens de Saint-Pierre sont les plus rébarbatifs à ce point de vue, avec le plus grand nombre de mentions 1 sur cet objet (12,5 %) qui, disions-nous, est très représentatif pour l'ensemble de répondants (voir les résultats d'ensemble au début de cette section). Rappelons également que cette polarisation entre ces deux villages en est ici à sa quatrième illustration (cf. questions 1, 4 et 8).

Tableau 5.16 : Question 15 - Représentation des objets selon la durée de résidence

Objet concret de représentation	Durée	Résultat	Cote
Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues	0-5 ans	12,5 %	1
	5-10 ans	72,6 %	6
L'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves	Nés natifs	15,3 %	1
	10-20 ans	13,5 %	6
Les grandes fermes (propriétés agricoles)	5-10	9,6 %	1
	Nés natifs	20,1 %	6
La qualité architecturale des constructions neuves	0-5 ans	26,3 %	1
	10-20 ans	8,7 %	6
Les percées visuelles sur le fleuve	10-20 ans	15,5 %	1
	Nés natifs	12,7 %	6
La superficie des terrains	5-10 ans	36,6 %	1
	0-5 ans	13,8 %	6

La vision des répondants à travers le prisme de leur longévité sur l'île présente un portrait assez similaire. En effet, la vision des répondants confirme que ce sont les *Maisons anciennes bien restaurées et entretenues* qui, avec *Les grandes fermes (propriétés agricoles)*, sont l'objet du plus petit nombre de mentions 1 (12,5 % et 9,6 % respectivement) et aussi du plus grand nombre de cotes 6 (72,6 % et 20,1 % respectivement). Aucune autre cote 6 ne dépasse 20 %.

La dernière question - « Selon vous, parmi les éléments suivants, qu'est-ce qui véhicule (ou communique) le moins bien ou, exprimé autrement, qu'est-ce qui s'écarte le plus, selon vous, du caractère d'arrondissement historique de l'île d'Orléans? La cote 1 devrait être accordée à l'élément qui s'écarte le moins de votre perception d'un arrondissement historique et la cote 6 à l'élément qui s'en écarte le plus. » - visait encore à amener les répondants à hiérarchiser, mais cette fois par la négative, les divers éléments ou objets faisant régulièrement l'objet de commentaires plus critiques ou moins élogieux. Schématiquement, cela se traduit ainsi :

Tableau 5.17 : Question 16 – (Fréquences)

Objet de la représentation	S'écarte le moins (n mentions 1)	Rang	S'écarte le plus (n mentions 6)	Rang
Le manque d'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves	15,6 %	2	27 %	1
Les ajouts très modernes aux grandes fermes (propriétés agricoles)	14,7 %	3	12,4 %	5
La qualité architecturale des constructions neuves	10,5 %	5	16,9 %	3
La densification du territoire (l'augmentation du nombre de constructions)	8,4 %	6	20,5 %	2
La perte de nombreuses percées visuelles sur le fleuve (caractère maritime de l'île)	13,9 %	4	12,4 %	5
La superficie des terrains	32,7 %	1	13,7 %	4

Si *La qualité architecturale des maisons neuves* a reçu le plus petit nombre de mentions 6 et le deuxième plus grand nombre de mentions 1 à la question précédente, ce trait occupe ici le troisième rang quant à l'objet qui s'écarte le plus de ce que l'on attend d'un arrondissement historique, devancé par *Le manque d'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves* et par *La densification du territoire (l'augmentation du nombre de constructions)*. On constate que ces trois éléments discordants s'échangent les positions dominantes d'une question à l'autre. S'il est difficile de les hiérarchiser, nous savons d'ores et déjà qu'ils préoccupent nombre de résidents orléanais.

Tableau 5.18 : Question 16 - Représentation des objets selon l'âge

Objet concret de représentation	Âge	Résultat	Cote
Le manque d'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves	65 +	17,8 %	1
	35-44	30,4 %	6
Les ajouts très modernes aux grandes fermes (propriétés agricoles)	55-64	17,2 %	1
	45-54	20,5 %	6
La qualité architecturale des constructions neuves	35-44	18,4 %	1
	45-54	19,9 %	6
La densification du territoire	65 +	11,8 %	1
	65 +	23,5 %	6
Les pertes de percées visuelles sur le fleuve	65+	16,4 %	1
	35-44	14,3 %	6
La superficie des terrains	35-44	35,9 %	1
	25-34	18,4 %	6

Du point de vue de l'âge des résidents, ce sont les répondants les plus âgés de l'échantillon qui semblent généralement les plus tolérants à l'égard des objets de l'environnement paysager qui les entoure. Cela pourrait-il être relié à la tendance naturelle déjà constatée à une plus grande tolérance de la part de ce segment de la population, comme pour les nés natifs sur ce point?

Tableau 5.19 : Question 16 - Représentation des objets selon le lieu de résidence

Objet concret de représentation	Lieu	Résultat	Cote
Le manque d'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves	Sainte-Famille	27 %	1
	Sainte-Famille	29,7 %	6
Les ajouts très modernes aux grandes fermes (propriétés agricoles)	Sainte-Famille	16,2 %	1
	Sainte-Famille	18,9 %	6
La qualité architecturale des constructions neuves	Saint-Laurent	15 %	1
	Saint-Jean	23,6 %	6
La densification du territoire	Saint-Pierre	11,9 %	1
	Saint-François	26,4 %	6
Les pertes de percées visuelles sur le fleuve	Saint-Pierre/Saint-Jean	16,2 %	1
	Sainte-Famille	13,7 %	6
La superficie des terrains	Saint-Pierre	36,8 %	1
	Saint-Pierre	17,9 %	6

On constate encore une fois à la lecture de ce tableau que la dichotomie Saint-Pierre/Saint-François se confirme toujours. Les résidents de Saint-Pierre sont moins inquiets et dérangés par l'actuelle densification du territoire alors que leurs voisins de Saint-François sont les plus inquiets ou ennuyés par ce phénomène. Puis, paradoxalement, on constate que les gens de Sainte-Famille sont à la fois ceux pour qui *Le manque d'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves* est, parmi les éléments mentionnés, celui qui simultanément s'écarte le moins du caractère d'arrondissement historique de l'île (27 %) et celui qui s'en écarte le plus (29,7 %). Il en est exactement de même pour *Les ajouts très modernes aux grandes fermes* où les résidents de Sainte-Famille sont aux antipodes avec, à la fois, le plus grand (16,2 %) et le moins grand écart (18,9 %) de l'apport de ce trait quant à ce qu'est un arrondissement historique. Cela peut-il indiquer une division plus grande au sein de cette petite communauté que dans les autres?

Tableau 5.20 : Question 16 - Représentation des objets selon la durée de résidence

Objet concret de représentation	Durée	Résultat	Cote
Le manque d'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves	Nés natifs	22,3 %	1
	10-20 ans	33 %	6
Les ajouts très modernes aux grandes fermes (propriétés agricoles)	5-10 ans	19,2 %	1
	10-20 ans	%	6
La qualité architecturale des constructions neuves	10-20 ans	15,5 %	1
	Nés natifs	19,4 %	6
La densification du territoire	Nés natifs	14,4 %	1
	20 ans et +	22,6 %	6
Les pertes de percées visuelles sur le fleuve	Nés natifs	16,7 %	1
	10-20 ans	13,6 %	6
La superficie des terrains	5-10 ans	41,7 %	1
	10-20 ans	16,5 %	6

Enfin, les nés natifs sont généralement moins inquiets (occupant 3 fois sur 6 les positions les moins négatives) que les autres sous-groupes quant aux éléments qui pourraient être considérés comme affectant négativement le caractère d'arrondissement historique. Le groupe des 10-20 ans semble être le plus contrarié, assumant 4 fois sur 6 la position la plus critique face à ces objets. Cette plus grande tolérance des nés natifs a déjà été soulignée et fera l'objet de commentaires plus poussés à la fin de ce chapitre, en 5.4.

5.2 La première démarche qualitative : la vision des maires et du préfet au sujet du territoire qu'ils administrent⁷²

Rappelons d'abord que nous avons réalisé des entretiens avec 5 des 6 maires du territoire orléanais. Du point de vue du premier des deux exercices qualitatifs et compte tenu de la représentativité souhaitée, nous soutenons notre échantillon comme représentatif et probant puisqu'il regroupe 83,3 % de notre population cible (cinq élus sur six). La présentation des résultats suivra le même modèle que pour l'exercice quantitatif, avec sa division en quatre blocs identiques au sondage, afin de faciliter, dans un chapitre ultérieur, la comparaison des résultats obtenus auprès des maires et la perception des résidents.

5.2.1 Les attributs de la représentation

Comme pour la démarche quantitative avec les résidents, nous avons d'abord cherché à connaître le point de vue des maires des villages sur les attributs de la représentation. Ainsi, à la question « Si vous aviez à me mentionner une seule chose, une seule idée, pour me décrire ce qui représente pour vous, le plus, l'île d'Orléans, comment exprimeriez-vous cette notion? », deux maires ont spontanément répondu que l'agriculture était la première chose qui leur venait à l'esprit. Pour le maire n°3, « L'agriculture à l'île d'Orléans domine finalement. Domine le paysage, mais aussi l'économie... et évidemment le territoire, avec 90 % à 92 % du territoire⁷³. L'île d'Orléans, c'est ça ». Le maire n°6 a plutôt mentionné la notion d'espace en soulignant « l'espace, puis le peu de population par rapport à l'espace qu'on a »; le maire n°4 a pour sa part évoqué la notion de campagne et nature. Enfin, le maire n°1 a fait une référence directe au fait français en affirmant qu'il s'agit de « L'endroit où le fait français, ou l'endroit où les Canadiens français ont commencé. C'est le début du monde, de notre monde en Amérique ». Ainsi, leurs premières mentions libres (non assistées)

⁷² Les témoignages des interviewés ont été présentés dans leur formulation exacte, afin de respecter l'expression verbale de chacun.

⁷³ La réalité la plus récente, c'est que le territoire zoné agricole occupe 94,3 % de la superficie de l'île. Voir note 9.

ressemblent généralement aux résultats exprimés par leurs commettants (à la question1), sauf pour la dimension concrète de *Lieu de ma résidence principale*.

À la question « Si vous deviez choisir, parmi les attributs suivants, un seul qui représente le mieux l'île d'Orléans, lequel choisiriez-vous? Pourquoi? », 2 des 5 maires ont répondu *Milieu campagnard et champêtre*. Deux autres ont plutôt privilégié la notion de *Territoire agricole*, dont le maire n°2 qui a fait le lien entre son choix et la notion historique et patrimoniale en avançant que c'est un peu une seule et même chose :

Pour moi, la question de l'agriculture, c'est pas juste la notion très actuelle du jardin de Québec, c'est le fait que l'agriculture est quand même à la base d'une grande partie de notre patrimoine qu'on a. Ce qu'on a voulu protéger, c'est les premières implantations sur ce territoire et c'étaient des implantations agricoles.

Pour le maire n°1, la dimension agricole devrait prédominer : « C'est important là, le caractère patrimonial que représente l'île d'Orléans, mais pour la majorité des gens, ce qui est important, c'est l'agriculture, parce que l'île est à 90 % agricole ». Enfin, le maire n°3 a choisi la notion *Historique et patrimoniale* comme attribut le plus représentatif, en disant : « L'arrondissement historique, car je crois que c'est ça qui, peut-être, est le plus important. C'est ça qui va amener les gens qui viennent des autres régions à l'île. Y vont trouver leurs ancêtres là, pour la plupart ». On voit poindre, avec ces deux questions, un peu la même division que chez les résidents, à savoir trois attributs – agricole et champêtre (hybrides) et histoire et patrimoine (symbolique) qui reviennent souvent et reçoivent la faveur de façon assez rapprochée les uns des autres. Cela dit, serons-nous en mesure, après les deux exercices, de déterminer si un attribut domine sur les autres?

5.2.2 La connaissance et l'appréciation du statut d'arrondissement historique

À la question 3, « Est-ce que le fait que l'île d'Orléans soit officiellement un arrondissement historique constitue un élément positif, un avantage pour ce territoire, ou plutôt une nuisance, une difficulté? », deux élus ont affirmé sans ambages qu'il s'agit de quelque chose d'éminemment positif, alors que les trois autres avaient un point de vue raisonnablement positif, mais plus nuancé. Les maires très favorables au statut évoquent le fait que ce dernier a constitué un frein important à la « banlieuisation » et à la banalisation du territoire et aura occasionné l'injection de sommes importantes pour restaurer les bâtiments anciens. Ainsi : « C'est pas difficile à répondre. C'est plus un avantage, parce que ça empêche de faire beaucoup de choses qui seraient dégradantes! Si on n'avait pas eu la Loi sur les biens culturels puis la réserve du patrimoine, ça serait une banlieue ordinaire. Ça serait plus l'île d'Orléans » (mairie n°6).

Les trois autres élus justifient leur position plus modérée avec, là aussi, des arguments assez semblables : les contraintes et variations nombreuses dans la définition et l'application des règlements reliés au statut d'arrondissement historique, les tensions entre les administrations locales et le ministère de la Culture, l'embourgeoisement (gentrification) progressif du territoire dû à l'augmentation du prix des résidences, tant existantes que les projets de construction de maisons neuves, etc. L'un d'eux résume ainsi cette situation :

faut admettre que cela a permis de garder notre patrimoine bâti davantage que si ça n'aurait pas eu lieu. [...] Toutefois, c'est dans l'administration de tout ça, les règlements, ces choses-là, qui font en sorte que parfois y'a du monde qui se sent lésé comparativement à d'autres. C'est surtout par rapport aux bâtiments nouveaux que le problème est le plus important (mairie n°4).

La quatrième question voulait valider, par une formulation différente, l'interrogation précédente en amenant les maires à se prononcer sur l'importance, dans leur travail ou en égard à leur mandat comme dirigeant local et/ou régional, de ce statut juridique particulier qui distingue leur territoire de toutes les autres MRC du Québec. Or ici, les points de vue ont été très partagés. À la question « Est-ce que ce statut d'arrondissement historique est

important pour vous, en tant qu'élus? », deux maires ont affirmé que cela était très important et insistent pour que cela soit conservé. Deux autres ont affirmé le contraire en disant que cela n'occupe pas une grande place dans leur travail quotidien de maire.

Cela n'occupe pas une grande place dans notre travail, parce qu'on a pris ça pour acquis. Et tout le monde prend ça pour acquis, et puis si jamais ça n'existait plus, qu'on aurait (sic) plus ce statut-là, je pense que l'île changerait de façon assez dramatique... En fait, pour répondre à ta question honnêtement, on ne pense pas beaucoup à ça, parce qu'on prend pour acquis, donc non (maire n°3).

Finalement, l'un des deux a exprimé une position ambiguë en affirmant que cela n'est pas très important dans son travail, mais que cela risque de le devenir dans un avenir rapproché.

Désireux d'aller plus loin que la notion d'importance, nous avons donné l'occasion aux maires de se prononcer sur l'éventuel rejet ou maintien de ce statut si on leur donnait l'occasion d'y revenir et d'avoir une position officielle. Ainsi à la question 9, « Bien sûr, vous n'avez pas participé, à l'époque (en 1970), à la décision de classer l'île d'Orléans, arrondissement historique. Toutefois, si vous pouviez aujourd'hui participer activement à la décision de maintenir ou pas ce statut, quelle serait votre position? », les cinq élus ont répondu qu'ils maintiendraient ce statut compte tenu de l'impact positif que ce dernier a eu sur la préservation du patrimoine bâti et qu'il est important que l'île demeure un témoin privilégié de l'histoire du Québec. Malgré cette unanimité, de nombreuses nuances subsistent. Tout en soulignant que si les maires avaient été consultés en 1970, ce statut n'aurait jamais vu le jour, certains aimeraient par exemple que les règles d'application soient plus sévères, d'autres moins et d'autres encore soulignent les difficultés de s'entendre avec le Ministère sur la formulation et l'application des règlements, ce qui engendre frustration et sentiment d'injustice chez plusieurs citoyens. Et le maire n°4 de conclure à cet effet : « Maintenant, comme gestionnaire, j'aimerais ça qu'on puisse avoir des critères pour être capables d'expliquer les décisions à nos concitoyens. »

À la question 10, « Selon vous, est-ce que ce statut d'arrondissement historique est perçu généralement comme quelque chose de positif pour l'ensemble de vos commettants? Ou, est-

ce plutôt le contraire? Pourquoi? », les opinions sont partagées : deux maires répondent franchement oui, deux autres oui mais avec réserve, alors que le dernier estime cela plutôt plus contraignant que positif pour ses commettants.

Un maire qui a répondu affirmativement a introduit la notion de progression dans le temps dans la réaction positive au statut en soulignant l'impact des nouveaux arrivants sur ce point.

Au niveau de l'île, je pense que c'est peut-être plus positif que négatif. On a dépassé peut-être le minimum là, le 50 % depuis quelques années, avec tous ceux qui viennent de l'extérieur, que ce soit des gens qui sont là depuis 5 ans, 10 ans, 15 ans, c'est eux, peut-être, qui nous ont aidés à préserver ça (maire n°6).

Les maires modérément positifs apportent une nuance importante lorsqu'ils énoncent que ça dépend si les citoyens sont directement affectés ou non par ce statut. « Je serais porté à dire, oui, y sont pour ça quand ça les touche pas! À cause des contraintes là, c'est dans ce sens-là, mais je vous dirais que la majorité que je connais là, ça rentre de plus en plus dans les mœurs » exprime le maire n°4. Un deuxième abonde dans le même sens en affirmant :

Quand vient le temps de préparer un projet, de demander un permis, s'il y a un petit accrochage au niveau de la réglementation, au niveau du ministère de la Culture, au niveau de ci, au niveau de ça, de l'ingérence, là sur le plan individuel là, ils aiment moins ça. [...] Puis quand ils l'obtiennent puis qu'ils font leur truc, là après ça, cela se calme (maire n°6).

Enfin, le maire n°1 trouve ce statut plus contraignant et coûteux pour ses citoyens que positif.

À la question 11 qui voulait amener les maires à commenter les différences possibles de perceptions entre certains groupes de résidents de l'île, « À votre avis, est-ce qu'il y a des différences significatives entre les divers groupes de résidents quant à la représentation de l'île d'Orléans? Puis quant au fait qu'il s'agit d'un arrondissement historique? », on note de façon non équivoque qu'il y a, à leur avis, des différences marquées entre la perception des nouveaux arrivants et des nés natifs sur ces questions. Les maires, tous nés natifs sauf un, sont unanimes dans leur conviction que les nés natifs sont plus réservés ou réticents face à ce

statut, notamment à cause des contraintes que cela peut imposer sur leur façon d'habiter et d'intervenir sur le territoire, qu'ils perçoivent comme le leur. Le maire n°1 résume fort bien cette idée :

Je crois que les nés natifs sont moins sensibles à cela. De façon générale, ils le sont moins. Les natifs, ils ont comme principe, je suis chez nous et vous ne m'imposerez rien. C'est ma terre et je fais ce que je veux. Ça c'est ancré dans les mœurs ça, et ça été difficile de faire des choses à l'île d'Orléans, c'est épouvantable.

Les maires soulignent toutefois que plusieurs nés natifs possèdent des propriétés patrimoniales dont ils sont fiers et qu'ils entretiennent bien. En témoigne ce commentaire : « [...] mais ce sont des gens qui ont des maisons la plupart du temps, répertoriées pi qu'y veulent les garder comme ça pi les entretenir, ah oui, oui! Il y a une grande valorisation de ces maisons-là depuis quelques années... » (maire n°4).

Corollairement, ils sont tout aussi unanimes à penser que la venue des nouveaux résidents a eu une influence positive sur l'acceptation du statut et de ses conséquences. Ils sont généralement perçus comme plus habitués avec les diverses contraintes dans l'aménagement du territoire et de leur propriété. L'un d'eux l'exprime ainsi : « Ah ben oui, il y a une grosse différence! Ceux qui arrivent ici depuis, 5 ans, 10 ans, souvent y sont venus à cause de ça! Ils ne seraient pas ici, puis on aurait eu de la misère à préserver ça! La venue des nouveaux arrivants, c'est très positif pour moi, dans tous les sens » (maire n°6). Et un autre d'ajouter : « Les nouveaux arrivants acceptent plus les normes, je pense qu'ils comprennent bien ça – généralement – parce qu'ils sont plus sensibilisés à ces aspects. Mais en même temps, quand il s'agit de leur intérêt personnel là, comme j'ai dit tantôt, là c'est une autre *game* (sic)! » (maire n°3).

5.2.3 Le rôle et la responsabilité des acteurs

La troisième section de l'entrevue portait sur le rôle des maires comme dirigeants locaux ou celui des résidents, de même que sur celui du gouvernement supérieur dans le contexte où le territoire est un arrondissement historique. Nous voulions également comparer les opinions des élus avec celles des résidents, obtenues elles par l'exercice quantitatif précédent (questions 11 et 12 du sondage).

À la question 5, « Quelles sont vos principales obligations ou responsabilités particulières, que n'ont pas d'autres administrateurs publics de municipalités ou de MRC du Québec, en tant qu'administrateur d'un territoire qui est un arrondissement historique? », trois maires ont répondu qu'il y en avait très peu présentement, deux d'entre eux considérant que c'était plutôt au niveau de la MRC que la question devait être débattue, faisant une distinction claire entre le rôle d'une municipalité et celui de la MRC dans ce domaine d'intervention particulier.

L'autre maire qui partage ce point de vue estime, quant à lui, que ni l'administration locale, ni la MRC n'ont des responsabilités dans ce secteur présentement :

C'est directement le ministère de la Culture qui gère tout ça. [...] Les municipalités, on ne gère pas cela. [...] Pi même assez, des fois, on peut même se sentir assez impuissant quand ça fait deux trois ans qu'on demande de rencontrer le Ministère, afin qu'on puisse agencer nos règlements un peu pour faciliter les choses! (maire n°2).

Enfin, les deux autres estiment plutôt que leur rôle principal présentement est de sensibiliser la population à bien entretenir leurs bâtiments et propriétés, qu'il s'agisse de biens patrimoniaux ou pas, et de promouvoir le caractère rural, agricole et les bienfaits d'être une petite communauté plutôt « qu'un dortoir. »

La question 6 voulait vérifier si les élus estiment qu'ils s'acquittent bien de leurs responsabilités ou obligations particulières compte tenu du fait que leur territoire est classé.

Deux maires ont soutenu que oui, en soulignant leur désir de bien faire, malgré la résistance de certains de leurs collègues élus et commettants. Un autre est plutôt critique quant à la performance des autorités locales dans ce domaine, revenant sur le fait que cette question n'est pas une très grande préoccupation au niveau municipal bien que cela progresse légèrement. Enfin, deux élus estiment qu'ils pourraient faire beaucoup mieux si les relations avec le gouvernement du Québec (et plus précisément avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Commission des biens culturels du Québec) étaient meilleures⁷⁴. Ces derniers soulignent l'importance de réaliser une entente claire entre eux et le Ministère quant aux différentes réglementations qui gèrent la construction de résidences neuves, la rénovation ou restauration⁷⁵ de maisons existantes, puis l'aménagement du territoire et des paysages en cet arrondissement historique. Ils souhaitent que le contenu de cette ou de ces ententes soit clairement écrit, puis publié et diffusé auprès des résidents de l'île afin de bien stipuler les choses et de diminuer les tensions sur ce point au sein de la communauté.

À la limite, ils nous l'ont dit! En s'entendant [...], on pourrait donner le permis directement icitte (sic). Ça serait beaucoup plus simple. Mais, notre volonté aussi, c'est de ne pas se faire imposer des choses. On veut négocier des choses, des assouplissements sur certains points, pi du renforcement pour d'autres peut-être... (maire n°2).

La question 7 leur demandait s'ils pouvaient s'acquitter encore mieux de leurs responsabilités ou obligations particulières. En général, ils estiment que, dans les circonstances, ils s'en

⁷⁴ Cette dimension des relations municipalités-MRC-Ministère sera reprise avec plus de détails à la fin de ce chapitre, lors des constats et de l'analyse de premier niveau.

⁷⁵ On utilise habituellement l'expression « rénovation » d'un bâtiment lorsque l'on réfère aux gestes posés pour réparer, refaire ou mettre à jour des éléments d'un bâtiment afin de lui redonner toutes ses dimensions fonctionnelles et ainsi allonger sa durée de vie pour ses habitants. Cela peut comprendre à la fois des dimensions fondamentales et structurelles (plomberie, chauffage, structure, électricité, etc.) tout autant qu'esthétiques (peinture, revêtements, décoration, etc.), sans nécessairement placer une grande préoccupation quant à la configuration d'origine du bâtiment. On utilise plutôt l'expression « restauration » lorsque cette rénovation ou ces travaux ont pour objectif, en plus d'une mise à jour fonctionnelle et opérationnelle d'un bâtiment, de travailler à lui redonner plusieurs éléments du caractère original de l'époque de sa construction. Ainsi, la restauration est plus fréquemment évoquée lorsqu'il s'agit d'entreprendre des travaux sur un bâtiment qui est représentatif d'une certaine époque architecturale et stylistique.

acquittent bien et font de leur mieux. Deux maires spécifient toutefois certaines conditions de succès, notamment, encore une fois,

si on était capable d'intégrer leurs critères (ceux du Ministère) dans nos règlements, parce qu'ils en n'ont pas de critères, pas écrits en tout cas, c'est à la discrétion de la ministre [...] C'est loin d'être facile de régler ça, de gérer ce problème-là, actuellement (maire n°4).

On constate ici, si on regroupe les réponses aux questions 4, 5 et 6, un écart perceptuel assez grand entre le point de vue exprimé par les maires et celui de leurs commettants quant à l'importance qu'ils accordent ou devraient accorder à l'arrondissement historique. Leur relative réticence à cet effet ne semble pas partagée par les résidents. Toutefois, il y a plus de convergence quant à la façon dont ils s'acquittent de leurs responsabilités (même si les maires ne les voient pas comme nombreuses, importantes ou considérables), puisque les citoyens leur accordent une bonne note à cet effet (en majorité – 54,9 %)

La question 8, quant à elle, voulait connaître la position des autorités locales et régionales sur la qualité du rôle joué par le gouvernement supérieur. Or, leurs avis là-dessus se rejoignent passablement, nonobstant quelques divergences et nuances. De fait, les maires se montrent généralement heureux et satisfaits des investissements consentis pour les programmes de restauration, se disant même privilégiés sur ce point, mais ils constatent tous la longueur que prend le ministère à analyser des projets de constructions neuves et de rénovations majeures, déplorant notamment le manque de transparence quant aux motifs d'un refus de permis ou quant aux critères utilisés pour prendre les décisions à ce sujet. Enfin, quatre d'entre eux s'insurgent contre l'attitude unilatérale des autorités supérieures.

Oui. On est satisfait des aides monétaires consenties par le gouvernement du Québec, sauf qu'au niveau décisionnel, on n'a pas grand mot au chapitre. On se fait beaucoup trop imposer les choses. Il n'y a pas beaucoup de discussion. C'est très difficile... Le fait qu'ils aient toujours le dernier mot me dérange (maire n°2).

Malgré cela, un autre (n°3) nuance en disant : « le ministère de la Culture, c'est celui qui est le plus proche, avec lequel on a une entente. Le ministère de la Culture, c'est le ministère par excellence pour l'île d'Orléans. On échange beaucoup avec ce ministère-là. Les relations, selon moi, sont excellentes ».

Avec l'objectif avoué d'obtenir un effet miroir entre la perception des résidents et celle des élus sur plusieurs questions, nous avons tenté, avec la question 12, de mesurer la perception des élus quant au rôle de leurs commettants, s'ils leur en prêtent un. Deux maires ont résolument répondu oui, 2 autres un oui plus mitigé, alors que le dernier ne s'est pas prononcé. Ceux qui ont répondu clairement oui mentionnent l'entretien des propriétés résidentielles et même les bâtiments agricoles, classés dans l'inventaire⁷⁶ ou non, comme une responsabilité importante. Le maire n°6, plutôt sceptique, affirme, lui, que la volonté et l'implication des municipalités constituent des éléments cruciaux dans la sensibilisation à cet effet. « Il faut quand même qu'au niveau municipal, on affirme ça haut et fort. Et là, à ce moment-là, les gens comprennent et les gens embarquent dans ça ».

La question suivante voulait mesurer jusqu'à quel point les maires croient que leurs commettants s'acquittent bien ou pas de leurs responsabilités et obligations particulières afférentes au fait que leur territoire est classé. Quatre maires sur 5 ont répondu oui à cette question, alors qu'un est resté très vague. Les propos de l'un d'eux résument assez bien leur pensée commune sur ce point :

La majeure partie du monde fait attention. Je pense que ça les chatouille, mais ils finissent par comprendre quand même les tenants et aboutissants. Mais je pense que dans l'ensemble – il y a toujours des irréductibles –, mais dans l'ensemble, malgré les contraintes, ils s'acquittent quand même généralement bien de leurs responsabilités (maire n°1).

⁷⁶ Il existe, dans les faits, deux niveaux de classement de bâtiments patrimoniaux à l'île d'Orléans. D'abord, les bâtiments classés monuments historiques, en vertu de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q. Chapitre B – 4), au nombre de 21, mais aussi ce que l'on appelle communément les bâtiments de l'inventaire, c'est-à-dire les bâtiments non classés ou pas encore classés mais qui présentent un intérêt patrimonial fort et qui ont fait l'objet de plusieurs inventaires réalisés depuis le début des années 1970. Ils sont aujourd'hui au nombre de 611.

Cette position mi-figue, mi-raisin des maires se reflète aussi chez les résidents, ajoutant ici un point de convergence entre les deux visions.

5.2.4 Les objets concrets de la représentation

À la question 14, « Selon vous, qu'est-ce qui représente le mieux les réussites qui soulignent le caractère d'arrondissement historique de l'île d'Orléans? Pouvez-vous classer les éléments que je vais vous mentionner en ordre d'importance, 1 étant le plus important et 6, le moins important.) », 4 maires sur 5 ont répondu que *Les Maisons anciennes bien restaurées et entretenues* constituent la démonstration la plus éloquente de ce qu'est ou représente l'arrondissement historique. L'autre maire a choisi *L'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves* comme étant l'élément concret le plus représentatif de ce statut. À l'autre bout du spectre, c'est-à-dire le plus grand nombre de mentions 6 – les moins représentatives — on retrouve, pour deux maires, *Les percées visuelles sur le fleuve* (c'est-à-dire leur disparition progressive) et *La qualité architecturale des maisons neuves* (c'est-à-dire la piètre qualité architecturale). Sur le point des maisons anciennes bien restaurées et entretenues, la convergence est totale entre les maires et leurs commettants, cet élément faisant l'objet de la plus grande unanimité parmi les premiers deux exercices (quantitatif et qualitatif).

La question 15 - « Selon vous, quels éléments caractérisent le mieux les difficultés, échecs ou éléments à améliorer pour souligner encore plus le caractère d'arrondissement historique de l'île d'Orléans? Pouvez-vous classer les éléments que je vais vous mentionner en ordre d'importance, 1 étant le plus important et 6, le moins important) » - voulait reprendre la même situation, mais dans une perspective opposée, c'est-à-dire en demandant aux maires de choisir, en les hiérarchisant, les éléments qui s'écartent le plus selon eux, de la notion d'un arrondissement historique. Trois maires ont répondu *La qualité de l'architecture des maisons neuves* comme le plus distant de leur conception de ce qui devrait se passer dans un arrondissement historique. Les deux autres ont mentionné *La perte des percées visuelles sur le fleuve* comme étant le plus dommageable au caractère particulier de l'île. Sur l'effritement

du caractère insulaire du territoire, deux maires ont exprimé un point de vue très émotif, dont celui-ci :

Moi, les percées visuelles (leur disparition progressive), je trouve ça affreux. Affreux. Ah, c'est l'enfer! Nous autres, on a mis dans notre règlement... on a essayé de faire en sorte que les maisons aient au moins 6 ou 8 mètres de marge totale avec le bâtiment qui est dessus. Mais on est en train de perdre la vue du fleuve. Moi je pense que c'est une de nos plus grandes pertes (maire n°2).

À la dernière question -« Si vous deviez choisir entre investir temps et argent de façon prioritaire entre la protection de l'environnement ou la préservation du caractère historique de l'île, quel choix feriez-vous? Pourquoi? » -, quatre maires ont choisi l'environnement et l'autre la protection du patrimoine et la culture. Ceux qui ont choisi l'environnement motivent d'abord leur décision par la prépondérance d'avoir un milieu de vie sain sur toute autre dimension. L'un des maires l'exprime ainsi : « C'est ben beau avoir une belle vieille maison, mais si ton environnement est pas sain, ça donne rien » (maire n°1). Pour un autre, l'environnement prévaut parce que c'est plus facile à régler, à expliquer, à faire comprendre aux citoyens et à faire respecter que la dimension patrimoniale qui demande plus de sensibilisation et d'information. Un autre souligne que la question patrimoniale est presque réglée avec le renouvellement de l'entente culturelle et qu'il reste encore beaucoup à faire du point de vue de l'environnement. Enfin, un maire dit plutôt le contraire, estimant que les questions environnementales sont pratiquement réglées et qu'il est important de se concentrer à nouveau sur les questions patrimoniales.

Au terme de cette section, on peut constater que plusieurs points de vue convergent entre les élus rencontrés et leurs commettants (les principaux attributs de la représentation, les perceptions différentes entre les nés natifs et les nouveaux arrivants sur plusieurs points, les objets concrets les plus et les moins représentatifs, etc.). Cela dit, sur leur propre rôle en tant qu'administrateurs municipaux par exemple, les visions sont plutôt divergentes. Des similitudes et des dissemblances reprises plus en profondeur à la dernière section de ce chapitre.

5.3 La seconde démarche qualitative : les résultats des groupes de discussion à partir d'une approche iconographique

Le deuxième volet qualitatif de notre démarche se situe, rappelons-le, à un autre niveau puisqu'il s'intéresse à la représentation que se font des résidents de leur territoire par le biais d'images. Nous présenterons les résultats de l'ensemble des groupes de discussion par thématique, ce afin de simplifier la compréhension et d'éviter des répétitions qui alourdiraient le texte. De plus, nous nous en tiendrons, sauf exception, aux images qui ont été considérées par les participants comme les plus ou les moins représentatives (soit la technique de la polarisation pour ne retenir que les extrêmes), là aussi, afin de mieux faire ressortir les tendances lourdes. Enfin, comme pour les volets précédents, certains constats majeurs seront regroupés à la fin de ce chapitre, dans la section des grands constats.

5.3.1 La dimension résidentielle (les maisons à l'île d'Orléans)

Des neuf photographies de la planche 1 (univers résidentiel, Appendice D), la majorité des participants des trois groupes ont choisi la photo A comme étant la plus représentative de l'île d'Orléans, ce dans une proportion de 4 sur 6 pour le groupe des 20 ans et plus, de 3 sur 5 pour celui des 10 à 20 ans et de 2 sur 3 pour celui des 0 à 10 ans de résidence sur l'île.



**Figure 5.1⁷⁷ : Planche n°1 – Photo A :
maison française à Saint-François**

Source : Marcel Barthe (2007)

La principale raison avancée est qu'il s'agit pour eux d'un exemple type des plus vieilles maisons de l'île et qu'elle témoigne éloquemment de son passé, en tant que collectivité. « C'est une magnifique maison qui représente beaucoup le côté français, l'île d'Orléans, nos ancêtres, etc. »

À l'opposé, mais de façon légèrement moins majoritaire, la photo E est celle qui a été choisie comme la moins représentative de l'île d'Orléans, cette fois dans une proportion de 3 sur 6 pour le groupe des 20 ans et plus, de 3 sur 5 pour celui des 10 à 20 ans et de 2 sur 3 pour celui des 0 à 10 ans⁷⁸.

⁷⁷ Afin de minimiser les risques de biais ou de distraction chez les participants, lors de l'exercice, les différentes photographies n'étaient aucunement identifiées. Elles le sont ici dans le mémoire par souci d'exactitude.

⁷⁸ Pour les groupes de discussion, nous n'avons pas relié les citations retenues à un individu en particulier par un numéro, comme nous l'avons fait pour les maires. Ainsi, bien que les citations retenues aient été prononcées par un individu en particulier, elles ont été choisies pour leur caractère indicatif de l'opinion de plusieurs individus et, en ce sens, elles sont représentatives.



Figure 5.2 : Planche n° 1 - Photo E – résidence récemment construite à Saint-Jean (style «Dumesnil»)

Source : Marcel Barthe (2007)

Les commentaires pour justifier ce choix évoquent surtout le fait que ce style architectural n'a pas sa place dans l'environnement de l'île et qu'il n'y a aucun lien entre cette maison et la notion d'arrondissement ou de milieu patrimonial. « Cette maison pourrait être n'importe où! Il n'y a rien de caractéristique dans cela. Dans n'importe quelle banlieue ».

5.3.2 La dimension institutionnelle et commerciale

Dans l'univers institutionnel et commercial (planche n°2, Appendice D), l'image qui a recueilli le plus grand nombre de mentions comme étant la plus représentative est la photo A, faisant l'unanimité chez les 14 participants. Mentionnons par ailleurs que c'est la seule qui a obtenu pareil consensus.



Figure 5.3 : Planche n° 2 – Photo A – Église de Saint-François (régime français)

Source : Marcel Barthe (2007)

Choix évident pour tous, les gens l'ont ainsi privilégiée car « Les églises anciennes sont parmi les choses les plus caractéristiques du milieu ».

Pour ce qui est de l'image institutionnelle ou commerciale la moins représentative, il y a eu plus d'un choix. La photo H a reçu 7 mentions sur 14 (2 sur 6 chez les 20 ans et plus, 2 sur 5 chez les 10 à 20 ans puis 3 sur 3 chez les 0 à 10 ans). La photo I fut, elle, mentionnée à deux reprises chez le groupe des 10 à 20 ans.



Figure 5.4 : Planche n° 2 – Photo H – Station service, entrée de l'île

Source: Marcel Barthe (2007)



Figure 5.5 : Planche n° 2 – Photo I – Garage, village de Saint-Laurent

Source : Marcel Barthe (2007)

Les commentaires sur la photo H portent surtout sur la marquise et l’affichage, ici considérés comme défigurant largement le paysage à l’entrée de l’île : « La marquise, c’est comme un petit *Playmobil* qui vient cacher tout le bâtiment derrière. C’est dommage, car le bâtiment derrière est quand même respectueux de l’île. Tout ce qui est affichage est horrible! » Et puis, pour la photo I, « C’est un garage. On peut voir ça n’importe où. Ça ne représente pas grand-chose ».

On constate ici que les images qui retiennent la faveur sont celles ancrées dans la représentation identitaire passée. De plus, les participants remarquent rapidement que certains commerçants ne respectent pas les règles d’affichage prescrites sur le territoire.

5.3.3 La dimension agricole (résidences, bâtiments et environnements agricoles)

Du point de vue de l’imagerie agricole (planche n°3, Appendice D), c’est la photo H qui recueille le plus grand nombre de mentions de la plus haute représentativité, avec 7 sur 14 participants : 2 sur 6 dans le groupe des 20 ans et plus, 5 sur 5 dans celui des 10-20 ans et aucune dans le groupe des 0 à 10 ans. Dans ce dernier groupe, la plus haute représentativité est également partagée entre les photos B, C et I.



Figure 5.6 : Planche n° 3 – Photo H – grange ancienne à Saint-Jean (régime français)

Source : Marcel Barthe (2007)

La photo H fut prise pour son ancienneté (on commentait qu'elle devait être du régime français), ses deux corps et sa belle conservation. Les raisons évoquées insistent sur les notions d'âge et d'esthétisme : « Je trouve le bâtiment très représentatif des vieilles fermes » ou « Bâtiment très beau et ancien. »



Figure 5.7 : Planche n° 3 – Photo B – Bâtiments agricoles patrimoniaux (ensemble) à Saint-Pierre

Source : Marcel Barthe (2007)



Figure 5.8 : Planche n° 3 - Photo C – Champs avec ballots de foin à Saint-Jean

Source : Marcel Barthe (2007)



Figure 5.9 : Planche n° 3 - Photo I – Verger à Sainte-Famille

Source : Marcel Barthe (2007)

La photo B a surtout été appréciée à cause de son caractère d'ensemble agricole ancien complet plutôt qu'un bâtiment isolé, ce qui pour les participants, suggérait son utilisation actuelle à des fins agricoles, ce qui augmentait pour eux son intérêt. Quant aux photos C et I, elles étaient représentatives du caractère agricole de l'île dans sa dimension contemporaine

tout en n'étant pas affectées par un bâtiment qui, lui, aurait pu par sa modernité être moins représentatif.

C'est la photo F qui recueille le plus de mentions de la moins représentative, avec 6 sur 14, dont 3 sur 6 pour le groupe des 20 ans et plus et 3 sur 3 pour le groupe des 0 à 10 ans. Aucun participant du groupe des 10-20 ans n'a choisi cette photo pour illustrer la plus faible représentativité, chacun évoquant une image différente.



Figure 5.10 : Planche n° 3 – Photo F- culture en serres de plastique à Saint-Pierre

Source : Marcel Barthe (2007)

Les participants ont signalé qu'ils trouvaient ces choix très difficiles parce qu'ils reconnaissent que la culture en serre est une pratique agricole contemporaine très utile et performante dans un climat comme celui de la région de Québec. Ils comprennent les choix des agriculteurs en ce sens et admettent que cela fait partie des pratiques agricoles d'aujourd'hui. Malgré cela, forcés de choisir, ils estiment que ces aménagements jurent dans le paysage dans le contexte de la notion d'arrondissement historique. Voici quelques extraits des commentaires formulés durant ces soirées : « Je l'aime moins, simplement pour un facteur temporel. C'est la dernière façon contemporaine de cultiver. Je comprends cela, mais

évidemment cela s'éloigne de la notion de patrimoine ». « Parce que c'est une activité plus récente, même si c'est normal et que cela représente une diversification ».

Comme pour les deux volets précédents, les images qui retiennent la faveur sont d'abord les plus anciennes, référant au passé le plus lointain. Suivent celles qui, mêmes si contemporaines, ne contiennent pas d'éléments de modernité perturbateurs de leur vision de ce qui est représentatif de l'île d'Orléans. L'importance de l'agriculture et des besoins contemporains de ceux qui la pratiquent est souligné et même admise par tous, mais on souligne tout de même sa préférence pour les méthodes de culture anciennes et traditionnelles si on regarde le tout sous l'angle d'un arrondissement historique.

5.3.4 La dimension paysagère dans son ensemble

Finalement, la quatrième et dernière planche (planche n°4, Appendice D) présentait des paysages dans leur ensemble. Même si certaines images comprenaient des bâtiments ou autres objets concrets (les bateaux de la marina de Saint-Laurent, par exemple), nous avons incité les participants à considérer la photographie d'un point de vue paysager (voir cadre conceptuel en 3.3), c'est-à-dire en privilégiant la perspective d'ensemble plutôt que la concentration sur certains détails.

Dans l'univers paysager de l'île, les participants ont choisi les photos A et I *ex æquo* comme les plus représentatives, avec trois mentions chacune. La photographie B a reçu quant à elle 2 mentions de haute représentativité. Les six autres participants ont choisi des images différentes. Les trois mentions sur la photo A proviennent toutes du groupe des 20 ans et plus.



Figure 5.11: Planche n° 4 – Photo A – Saint-Jean

Source : Marcel Barthe (2007)



Figure 5.12: Planche n° 4 – Photo I – Saint-Jean

Source : Marcel Barthe (2007)

Les commentaires suivants ont été avancés pour justifier leurs choix : à propos de A, « Les étangs et le fleuve sont des caractéristiques de l'île. Je vois des bateaux qui passent à tous les jours ». Et, à propos de I, « Ça me semble loin, plus sauvage, moins peuplé » et « C'est la photo carte postale, que l'on voit toujours sur les dépliants » et enfin, « La belle maison avec les montagnes. C'est représentatif de l'île au maximum : champs à perte de vue, etc. La carte postale quoi! »

Au niveau de la plus basse représentativité, la situation semble plus claire alors que la photographie E recueille 9 mentions, 4 sur 6 dans le groupe des 20 ans et plus, 2 sur 5 dans le groupe des 10 à 20 ans et 3 sur 3 dans le groupe des 0 à 5 ans.



Figure 5.13 : Planche n° 4 - Photo E – rue de type banlieue à Saint-Pierre

Source : Marcel Barthe (2007)

Les commentaires sur ce point stipulent tous que le quartier de banlieue de Saint-Pierre constitue une erreur importante du point de vue de ce qui devrait exister au sein de l'arrondissement historique. « Pour moi, c'est un paysage de banlieue qui pourrait être n'importe où, Charlesbourg, Sainte-Foy, etc. » « Ça remporte la palme de la non-représentativité ».

5.4 Les grands constats et l'analyse de premier niveau

Pour terminer ce chapitre, il convient de produire une première analyse qui s'emploiera à recouper les résultats et les profils dégagés jusqu'à maintenant dans ce chapitre. Encore une fois, pour faciliter la compréhension, ces principaux constats et liens de causalité se dérouleront dans le même ordre que les deux exercices principaux (sondage et entrevues semi-dirigées).

5.4.1 Les attributs de la représentation

Le premier constat qui se dégage au sujet de la représentation est que l'attribut le plus concret l'emporte toujours, ou presque, sur l'attribut abstrait ou conceptuel. Ainsi, pour les trois premières questions, c'est la notion *Lieu de ma résidence principale* qui recueille le plus grand nombre de mentions par rapport à tous les autres attributs mentionnés⁷⁹.

De façon plus détaillée, ce sont les répondants les plus âgés (65 ans et plus), ceux qui résident à l'île depuis le plus longtemps (les nés natifs et les résidents de 20 ans et plus), puis ceux qui habitent le village de Saint-Pierre qui ont surtout favorisé l'attribut *Lieu de ma résidence principale*. C'est seulement une fois cette notion concrète évacuée qu'émergent les attributs plus conceptuels (hybrides et symboliques – voir tableau 4.2 des variables et des indicateurs, p. 72). Plusieurs de ces attributs plus conceptuels sont tout de même considérés comme très représentatifs par les répondants, dont *Lieu historique et patrimonial important*, *Milieu agricole important (jardin de Québec)* et *Milieu campagnard et champêtre* qui, au fil des questions, s'échangent les deuxième, troisième et quatrième rangs, souvent avec des pourcentages proches les uns des autres et même parfois à l'intérieur de la marge d'erreur, consacrant leur quasi-égalité. Enfin, mis à part l'attribut *Lieu de ma résidence secondaire*, exclu pour les raisons mentionnées au chapitre précédent⁸⁰, l'attribut *Lieu de villégiature (Loisirs, tourisme)* s'est avéré très peu représentatif pour les répondants, se situant toujours au dernier rang, juste avant la notion de résidence secondaire. Cela peut surprendre dans la mesure où les autorités (MRC, Chambre de commerce, CLD, etc.) semblent mettre beaucoup l'accent sur cette dimension, que ce soit pour la promotion du territoire ou en tant qu'axe de développement d'avenir (troisième priorité de développement du schéma d'aménagement de la MRC de l'île d'Orléans en 2005). Or, cet écart peut-il s'expliquer par le fait que le tourisme et la villégiature, surtout durant la belle saison, apportent leur lot d'inconvénients pour l'ensemble de la population résidente (circulation lente et lourde, par exemple), annulant

⁷⁹ Signalons que l'étude de perception de Boucher et al arrivait à un constat semblable : « Aussi, il est fort possible que l'intérêt des répondants ne concerne que ce qui les touche dans leur environnement personnel de l'instant, soit leur lieu de vie... » (1994, p.67).

⁸⁰ Voir note n°47.

ainsi peut-être les avantages liés aux retombées économiques positives pour un plus petit nombre? C'est ce que semble penser un maire lorsqu'il affirme :

Il faut essayer de leur faire comprendre que si Joe Blo (sic) qui vend ses fruits sur le bord du chemin puis qu'il n'a pas de difficulté à les vendre, c'est parce qu'il y a des gens de Québec qui viennent, qu'il y a peut-être des gens qui viennent d'Europe pour visiter l'île, puis, en passant, ils vont acheter des pommes et des fraises (maire n°1).

Et il ajoute même :

Pour monsieur et madame qui vivent à l'île, qui viennent y dormir pi qui s'en vont travailler à Québec, les fins de semaine là, quand ils veulent sortir, c'est vrai que c'est difficile de circuler les fins de semaine, là. Il y a des touristes, pi ça va pas vite, pi ça nous « break » dans face parce qu'ils ont vu une percée visuelle sur le fleuve! Oh, regarde si c'est beau, pi là, ils donnent un coup de « breaks » sans avoir regardé en arrière. C'est un inconvénient pour beaucoup de gens. Il y a un seul pont, tu sais. Il y a tous ces facteurs-là qui font en sorte que ça peut être un peu brimant.

Pour celui qui a un restaurant, qui vend ses fruits et légumes, ça va. « Mais moé, ça me donne rien qu'y disent. » Moi je réponds : « Ça te donne rien, mais s'il n'y avait pas tout ce monde-là, ton épicier ne serait pas là, ton restaurateur, je ne pense pas qu'il y aurait assez de monde pour en faire vivre un dans le coin. Ton flo, il a travaillé au restaurant. S'ils ne seraient pas là, il n'y aurait pas de jobs d'étudiant ». C'est une roue! Il y a des avantages, il y a des inconvénients. Il faut vivre avec.

Une autre confirmation de la pertinence de ces attributs, et de leur capacité de forger, dans l'esprit des habitants, le caractère particulier de l'île d'Orléans, réside dans une forme de consensus à leur sujet. En effet, à la question 3 par exemple, nous constatons que très peu de répondants estiment que les trois principaux attributs (2 hybrides et 1 idéal) sont peu ou pas représentatifs du lieu (seulement 2,2 % de mentions 1 - pas du tout représentatif - pour *Milieu agricole*, 4,6 % de mentions 1 pour *Lieu de villégiature* et, enfin, 7,7 % de mentions 1 pour *Milieu historique et patrimonial*). On peut donc raisonnablement avancer que, mise à part la dimension concrète du lieu de résidence, la représentation de l'île d'Orléans par ses résidents gravite autour de trois grands axes symboliques qui s'imbriquent les uns les autres et se complètent, soit la dimension agricole (présente et passée sur laquelle nous reviendrons), la

dimension historique et patrimoniale puis la dimension champêtre et campagnarde. Ce constat nous permet d'avancer à ce stade-ci que pour les résidents, les attributs de la représentation sont à la fois multiples, confus, imprécis, mais tout de même au diapason avec les motifs de classement de 1970 déjà évoqués précédemment.⁸¹

Si on compare les choix des répondants sur les attributs de la représentation avec la vision des élus⁸², on remarque d'abord que ces derniers estiment la dimension agricole plus représentative du territoire que leurs commettants avec 4 choix privilégiés dans les 2 premières questions, alors que les citoyens avaient plus fréquemment privilégié (3 fois) la dimension historique et patrimoniale. Cela précisé, la primauté de la dimension agricole n'est toutefois pas, là aussi, absolue. Elle englobe souvent une notion historique et donc la reconnaissance du lien étroit qu'il y a entre le passé de l'île et l'agriculture. Par exemple, pour l'un des maires interviewés, la protection du caractère agricole de l'île aboutit de facto à protéger le patrimoine.

La base du développement de l'île, c'a été l'agriculture. De toute façon, les premiers, c'a été des agriculteurs qui sont venus subsister, pi la plupart des bâtiments patrimoniaux, c'est des bâtiments de ferme. La plupart du temps, c'a été l'agriculture qui a été une très grande base, c'est sûr qu'il y a eu le côté maritime pi toutes ces choses là, mais en grande partie, le monde a défriché les terres, y' ont amélioré le sol... Pour moi, la question de l'agriculture, c'est pas juste la notion (actuelle⁸³) du jardin de Québec, c'est le fait que l'agriculture est quand même à la base d'une grande partie de notre patrimoine qu'on a (Maire n°2).

Les élus placent aussi la dimension campagnarde et champêtre au deuxième rang, et donc devant le troisième rang accordé à cette dimension par les citoyens. Enfin, les élus accordent

⁸¹ L'étude de Boucher et al. (1994), abonde dans le même sens en affirmant que « les répondants perçoivent quasiment tous de façon positive et similaire le patrimoine, la qualité de vie et l'agriculture de l'île, à l'exception du tourisme où l'intensité de la perception positive diffère » (*ibid*, p.66).

⁸² Il faut noter ici que nous n'avons pas offert aux élus la possibilité de choisir les attributs très concrets *Lieu de ma résidence principale* ou *secondaire*, estimant que cela n'était pas pertinent avec ces élites que nous estimions plus facilement à l'aise avec des attributs plus conceptuels. Conséquemment, l'ordonnement de leurs choix en a sans doute été affecté, à la différence de ceux des répondants à l'exercice quantitatif.

⁸³ Actuelle : ajout de l'auteur afin de faire mieux comprendre l'idée évoquée par la citation.

le dernier rang des trois principaux attributs idéels à la dimension historique et patrimoniale (et ce, alors que leurs commettants lui accordent le premier rang). Ce choix des élus de ne pas privilégier la notion historique et patrimoniale peut surprendre compte tenu de leurs responsabilités vis-à-vis de la gestion de certains programmes liés à l'arrondissement historique, mais aussi au regard d'un potentiel de sensibilisation plus élevé à cette question à cause de leurs nombreuses interactions avec les autorités du ministère de la Culture. Cela pourrait-il s'expliquer par le fait que la presque totalité d'entre eux appartiennent au groupe des nés natifs, moins sensibles à cette dimension que les autres groupes constitutifs de l'île? Ou, posé autrement, cela pourrait-il s'expliquer par le fait que les maires sont plus influencés par les nés natifs que par quelque autre groupe? Ne sont-ils pas plus proches des nés natifs qui, au quotidien, et comme souligné auparavant, s'impliquent beaucoup plus dans la vie civique et politique locale que les nouveaux arrivants, avec le pouvoir d'influence et de persuasion que cela engendre?

5.4.2 La connaissance, l'appréciation et la compréhension du statut d'arrondissement historique

Les résultats obtenus quant à la connaissance de l'existence du statut d'arrondissement (question 4) confirment notre hypothèse selon laquelle la population orléanaise est informée du statut juridique particulier du territoire qu'ils habitent. Or, le fait que la presque totalité de la population connaît ce fait affecte-t-elle pour autant sa façon de vivre sur l'île? Si nous tenterons d'apporter un certain éclairage à ce sujet dans une section subséquente sur le rôle des acteurs, il reste que la majorité des répondants (55 % à la question 5) affirme connaître l'existence de ce statut *Depuis toujours* et 60 % d'entre eux soutiennent n'avoir aucunement été influencés par ce fait dans leur décision de résider à l'île, soit deux paramètres probablement liés comme en témoignent les réponses à la question 8. Cela pourrait-il s'expliquer par le fait qu'une portion significative de l'échantillon résidait à l'île avant la proclamation du statut d'arrondissement historique par le décret de 1970? D'abord, le quart (24 %) des répondants s'identifient comme nés natifs. Ces derniers, dans une proportion de 91,2 %, ont affirmé connaître ce fait depuis toujours et ils ont souligné à 70,5 % que ce fait

n'avait, évidemment, pas influencé leur décision. Certes, certains sont jeunes – dont, nous le rappelons, les 6 répondants de 18 à 24 ans –, mais dans l'ensemble, ils sont plus âgés et conséquemment, habitaient le territoire avant le décret. De plus, une proportion des résidents qui habitent l'île depuis 20 ans et plus, que nous ne pouvons mesurer avec précision, mais qui constitue le plus grand groupe de l'échantillon (33,9 %), était probablement elle aussi résidente de l'île avant la consécration du statut. Ainsi, en plus des nés natifs, il est vraisemblable que tous ces répondants du groupe des 20 ans et plus aient été informés depuis très longtemps de l'existence de ce statut, sans pour autant que cela influence leur décision d'y résider, puisqu'ils y résidaient déjà, comme la plupart des nés natifs, avant sa proclamation.

Si l'existence de ce statut a eu, selon eux, une influence positive sur plus du tiers des répondants quant à la décision d'y résider, on constate que le nombre d'années de résidence influence aussi fortement les réponses. Ainsi, plus on réside à l'île depuis peu, plus l'impact du statut a été important et positif, et vice-versa. Cela pourrait consolider l'impression déjà évoquée que plusieurs nouveaux arrivants ont choisi d'y résider précisément parce que le territoire possédait pour eux une charge symbolique importante que le classement officialisait, constituant ainsi une justification et une confirmation de leur choix. Cette influence positive prend un éclairage nouveau lorsque l'on croise les résultats de la question 9 aux réponses des questions précédentes. Ainsi, l'accord d'une très forte proportion de résidents (76,8 %) quant à l'importance pour eux du statut d'arrondissement historique, malgré qu'il n'ait pas influencé leur décision d'y résider, pourrait-il s'apparenter à une forme d'entente tacite quant à l'existence de ce statut, voire à une adhésion significative, même si cette question ne leur a pas été précisément posée?

Cette idée se confirme si on ajoute la forte compréhension par les répondants des motifs derrière la décision d'octroyer ce statut particulier au territoire (question 10). Un autre jalon est alors posé quant à une possible adhésion au phénomène de patrimonialisation de l'île d'Orléans. En effet, les trois premières raisons choisies par les répondants — *Berceau de la Nouvelle-France* (41,2 %), *La préservation du paysage naturel et culturel* (32,4 %) et *Les vieilles maisons anciennes* (22,7 %) recueillent la presque totalité des réponses (96,3 %). La

similitude des points de vue entre les choix des répondants et les motifs avoués de la décision gouvernementale de ce classement déjà abordés dans ce mémoire illustre à notre avis le haut degré de compréhension et de convergence évoqué précédemment.

La vision des élus quant à l'intérêt et à l'importance à accorder à ce statut apporte des éclairages supplémentaires, en comparaison avec la perception de leurs commettants⁸⁴. Le premier constat qui se dégage pourrait se résumer à l'expression « oui... MAIS »! En effet, si les élus sont généralement plus positifs que négatifs quant à l'intérêt, à l'importance et à l'utilité de ce statut pour leur territoire, ils expriment toutefois plusieurs nuances et réserves. Ils estiment ainsi unanimement que ce classement a nettement favorisé le maintien du patrimoine architectural ancien et que cela est perçu comme éminemment positif. Ils sont tout aussi unanimes quant au maintien de ce statut pour l'avenir, constatant que l'avantage financier émanant du gouvernement du Québec pour l'entretien du patrimoine architectural est un atout significatif pour le territoire qu'ils administrent. Il reste que certains maires estiment que la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTA) fut tout aussi déterminante que celle sur les biens culturels (LBC) (et le décret de 1970 sur le statut d'arrondissement historique qui en découle) pour limiter l'urbanisation et la « banlieusisation » du territoire orléanais. Cependant, mis à part ces quelques points de convergence, les opinions sont généralement plus partagées, et cela bien que 2 des 5 maires soient résolument plus positifs au sujet des avantages et des atouts qu'apporte ce statut par rapport aux trois autres. Attendu que nous aborderons plus en détail les réserves évoquées par les maires et les enjeux qui les préoccupent lorsque nous traiterons au point suivant du rôle des acteurs, les élus n'ont pas une lecture totalement exacte de la perception de leurs commettants quant à l'intérêt et à l'importance de ce statut pour ces derniers. En effet, ils semblent penser que « l'assentiment ou l'accord » de leurs commettants quant à ce statut est plus bas que la réalité exprimée dans le sondage (76,8 % d'impact TRÈS POSITIF et POSITIF). Enfin, lorsque questionnés quant aux éventuelles appréciations différentes du

⁸⁴ Évidemment, la question sur la connaissance de l'existence du statut d'arrondissement historique n'a pas été l'objet d'échanges précis avec les élus, parce qu'à l'évidence ces administrateurs municipaux étaient tous au fait de l'existence de l'arrondissement historique dans le contexte de leurs responsabilités.

statut d'arrondissement historique par les divers groupes de citoyens de l'île, les maires ont spontanément et unanimement répondu que les nés natifs et les nouveaux arrivants sont souvent aux antipodes sur certaines questions importantes d'aménagement du territoire. Cette perception des élus s'avère très fondée selon notre étude, notamment grâce aux croisements des données en fonction du nombre d'années de résidence des répondants. L'influence des nés natifs auprès d'eux, déjà soulignée, vient-elle encore une fois teinter leur perception de l'accueil plus mitigé réservé au statut d'arrondissement historique par les résidents en général?

5.4.3 Le rôle des acteurs

Trois éléments méritent d'être soulignés dans cette section : la grande différence de pourcentage, à la baisse, entre les réponses à la question 11 et à la question 12 quant à la responsabilité des acteurs; le fait corollaire que la question 12 a le plus haut taux d'abstention de tout le sondage; puis que l'intervenant le moins apprécié quant à sa façon de s'acquitter de sa tâche est le gouvernement du Québec. Ainsi, bien que les répondants soient presque unanimes à estimer que les trois groupes d'acteurs ont des obligations ou responsabilités particulières à assumer parce que le territoire est un arrondissement historique (rappelons que tous trois sont égaux, car à l'intérieur de la marge d'erreur — de 89,6 % à 93 %), la situation est bien différente lorsqu'ils ont eu à se prononcer sur le niveau d'implication de ces divers groupes d'acteurs. Et si les niveaux de pourcentage baissent considérablement, seul le palier municipal reçoit l'aval de la majorité (54,9 %).

On note d'autre part que les répondants sont plus indulgents à leur propre endroit qu'ils le sont envers le gouvernement du Québec qui reçoit le diagnostic le plus sévère. Cette critique envers le gouvernement du Québec peut surprendre dans le contexte des efforts financiers faits par ce dernier depuis 1970 sur tout le dossier de l'arrondissement historique (fait reconnu, mentionné et apprécié par les élus). Est-ce parce qu'il s'agit là du niveau de gouvernement le plus facile à blâmer, attendu qu'il est ou serait le plus éloigné des deux paliers ici considérés, et donc du quotidien des citoyens? Est-ce sinon attribuable à un

problème de communication ou de visibilité, où le gouvernement du Québec ne ferait pas suffisamment valoir ses efforts dans ce domaine directement auprès des citoyens, dissipés qu'ils seraient dans un contexte où les fonds qu'il verse sont distribués par les autorités locales et régionales qui les administrent? De plus, comment expliquer que de toutes les questions du questionnaire, la question 12 a à la fois les résultats les plus serrés et le plus haut taux d'abstention? Est-ce là inhérent à la prudence d'une petite communauté « tricotée serrée »⁸⁵ qui craint de déplaire? Ou encore, est-ce attribuable à la possibilité, sur notre questionnaire, d'être identifié si on voulait s'inscrire au tirage des prix de participation, ce qui aurait éventuellement pu influencer certains dans leurs réponses à quelques questions plus délicates, de peur de se faire identifier, ce malgré notre assurance totale de la confidentialité des réponses? Ou enfin, s'agit-il d'une faille dans notre questionnaire qui omettait de demander aux répondants d'identifier plus précisément le type de responsabilités de chaque catégorie d'intervenant? Le haut taux d'abstention s'explique-t-il donc plutôt par l'incapacité d'une grande porportion de répondants d'élaborer plus loin sur la nature précise des responsabilités de chacun des principaux acteurs? Il est difficile de comprendre avec précision les raisons derrière ce phénomène, mais peut-être s'agit-il d'une combinaison de plusieurs facteurs qu'il nous apparaissait important de souligner.

La difficulté des citoyens à répondre dans cette section du sondage est corroborée par la perception des élus sur cette même question interrogeant la responsabilité des acteurs. En effet, la position des maires est loin d'être unanime quant à leurs propres responsabilités vis-à-vis du statut d'arrondissement historique de l'île. Pour certains, la responsabilité est minime, voire inexistante. Pour d'autres, elle est plutôt en devenir. Dans tous les cas, leur perception ne concorde pas avec celle de leurs commettants qui eux estiment cette responsabilité très élevée.

⁸⁵ Employée dans un sens figuré, l'expression tricoté serré, qui signifie « uni étroitement par des liens d'amour, de solidarité ou d'intérêt, très soudé », est un calque de l'anglais *close-knit*, entre autres dans l'expression une famille tricotée serrée (*a closely-knit family*). L'image évoquée étant claire et les sens des mots tricoté et serré conformes à des sens possibles en français, on ne saurait condamner ces expressions hautes en couleur et fort évocatrices que ne concurrencent aucune expression française équivalente (BDL – Office de la langue française (OLF) – Site Web).

Le rôle du gouvernement du Québec est lui aussi perçu de façon ambivalente par les élus. Comme mentionné précédemment, si le soutien financier à la restauration et à l'entretien des bâtiments anciens est très apprécié, les élus soulignent de façon très majoritaire les relations difficiles entre le niveau local et le gouvernement supérieur (ce que nous appelions le oui... Mais!).

Cette relation tendue concerne, entre autres choses, les principaux points suivants :

- le peu d'autonomie et de pouvoir des autorités locales dans ce domaine et corollairement, la perception que c'est le ministère de la Culture ou la Commission des biens culturels qui décident de tout;
- l'aveu par les maires que c'est dans le cas des constructions neuves que la relation est à la fois la plus difficile et la moins réussie. À cet effet, les maires notent presque tous le manque de constance et de clarté de la Commission des biens culturels dans sa gestion de l'octroi des permis pour les nouvelles constructions, ce qui engendre mécontentement, confusion, frustration, sentiment d'injustice de la part de plusieurs citoyens (l'exemple du dossier des garages attachés ou non au bâtiment principal a été cité à plusieurs reprises). Les maires estiment que ce mécontentement populaire se dirige injustement par la suite contre eux;
- la difficulté de rencontrer la Commission ou le Ministère pour tenter d'en arriver à une entente formelle quant aux règles et aux critères architecturaux pour les constructions neuves;
- la longueur du processus à la Commission des biens culturels avant que cette dernière ne revienne avec une décision auprès des citoyens qui ont fait des demandes d'aide financière pour la restauration ou un permis pour la construction d'une résidence neuve;
- le fait que l'île d'Orléans devient de plus en plus un lieu où les propriétés sont coûteuses alors que la superficie constructible se fait elle très rare, ce qui défavorise pour plusieurs à la fois les gens à revenus plus modestes, les jeunes familles et les nés natifs.

À la question 11 demandant si les résidents ont des responsabilités et des obligations particulières dans le cadre d'un arrondissement historique, les maires répondent généralement oui, encore une fois avec des nuances toutefois. Leur opinion sur ce point semble moins bien campée que celle de leurs commettants. Pour les maires, la responsabilité principale des citoyens consiste à bien entretenir leur propriété, qu'elle soit patrimoniale ou non. Par contre, au niveau de l'acquiescement par les citoyens de leurs responsabilités (question 12), leur perception du rôle de leurs commettants semble plus favorable (4 maires sur 5 ont répondu un OUI assez ferme) que ce qu'en pensent ceux qui ont participé au sondage (60 % de OUI). La majorité des élus estime ainsi que leurs commettants s'acquittent en général correctement de leurs responsabilités (entretien de leurs bâtiments et de leurs terrains de façon satisfaisante, sensibilisation à l'environnement patrimonial dans leurs projets de rénovations, etc.), même si parfois ils rechignent et se plaignent des contraintes qu'on impose à leurs projets de construction ou de rénovation de résidences.

5.4.4 Les objets concrets de la représentation

Deux constats majeurs se dégagent en premier lieu. D'abord, les résultats des questions de ce segment de la recherche peuvent, à première vue, sembler contradictoires. Par exemple, la relative satisfaction des répondants quant aux paysages qui les entourent (78,9 % en tout, mais constitués de 27 % de OUI BEAUCOUP et de 51,9 % de OUI UN PEU), n'empêche pas une certaine vision critique sur quelques points précis de l'environnement paysager ambiant à l'île (les objets concrets de la représentation). De plus, la perception des répondants quant aux objets concrets de ladite représentation se révèle être à la fois en harmonie avec les principaux vecteurs traditionnels attribués à un arrondissement historique puis démontre aussi une forte compréhension du lien entre ces objets concrets et les attributs de représentation plus conceptuels abordés au début de ce chapitre.

Plus précisément, et en reprenant les résultats combinés des questions 14 et 15, on note que l'ordre de priorisation des objets concrets de représentation privilégiés témoigne d'un fort consensus. En effet, à chaque fois, les éléments les plus représentatifs occupent le même

rang. On retrouve ainsi au premier rang *Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues*, au deuxième *Les grandes fermes et propriétés agricoles*, puis au troisième rang *Les percées visuelles sur le fleuve* (ex æquo avec *La superficie des terrains*). C'est dire que ces objets de représentation, et tout spécialement les deux premiers, sont en relation directe avec les attributs plus conceptuels davantage privilégiés au début, soit *Lieu historique et patrimonial* et *Milieu agricole important*. Nous voyons ici poindre une autre manifestation d'une patrimonialisation en partie réussie dans la mesure où il y a convergence entre la représentation des citoyens qui résident sur le territoire aujourd'hui et celle des dirigeants gouvernementaux ou spécialistes qui ont procédé au classement du site en 1970. Nous pouvons aussi noter une cohérence dans la relation qu'ils ont entretenue entre les attributs du début de l'exercice et les manifestations concrètes de ces derniers par leur ordonnancement des objets concrets que nous venons d'évoquer.

Les deux objets qui sont dits les moins représentatifs sont enfin les mêmes dans les deux cas, soit *L'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves* et *La qualité architecturale des constructions neuves*, qui occupent respectivement les cinquième et sixième rangs. Cette désaffection se répète dans les résultats de la question suivante, alors que plusieurs des mêmes éléments sont choisis de façon prioritaire pour illustrer ce qui s'écarte le plus de la conception des répondants d'un arrondissement historique avec en tête *Le manque d'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves*, suivi de la *Densification du territoire* (le pendant de *La superficie des terrains* des questions précédentes) puis de *La qualité architecturale des maisons neuves*. Les résultats de cette question, lorsque croisés à ceux de la précédente, illustrent qu'en dépit d'un degré de satisfaction relativement élevé quant au paysage environnant, les répondants ont clairement identifié les points sur lesquels ils souhaitent encore de l'amélioration.

La majorité des maires partage le point de vue de leurs citoyens quant à l'objet le plus représentatif de l'arrondissement historique, soit *Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues*. Pour eux toutefois (3 sur 5), l'élément qui s'en écarte le plus se situe davantage dans *Les styles architecturaux des maisons neuves* que dans le *Manque d'harmonie entre ces dernières et les maisons anciennes*. Vient ensuite la disparition graduelle des *percées*

visuelles sur le fleuve. Il y a donc sur ces points, à la fois convergence et dissonance entre les deux groupes d'acteurs.

On peut résumer sur ces résultats consolidés que les choix des répondants sur les objets concrets de la représentation confirment, mise à part la représentation concrète *Lieu de ma résidence principale*, l'importance des attributs idéels de la représentation que sont *Lieu historique et patrimonial* et *Milieu agricole important*. Inversement, les répondants confirment que ce qui les inquiète ou dérange le plus correspond aux éléments qui viennent perturber les attributs de la représentation idéalisée (*Manque d'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves*, la *Densification du territoire* et la qualité déficiente ou non appropriée, selon eux, de *L'architecture des constructions neuves*). Soit autant de constats que nous développerons au deuxième niveau d'analyse au prochain chapitre.

5.5 Les principaux constats reliés aux groupes de discussion sur les objets précis de la représentation

L'analyse des résultats des groupes de discussion nous permet des constats fort révélateurs. Il est rapidement ressorti que les participants à ces rencontres ont toujours privilégié, lorsqu'ils avaient à choisir des photographies illustrant différents éléments architecturaux et paysagers plus foncièrement caractéristiques selon eux de l'île, les images représentant les objets les plus anciens, et ce, dans tous les univers qui leur étaient présentés. Ont ainsi été retenues l'architecture résidentielle avec la maison française, l'église de Saint-François dans la catégorie institutionnelle ou commerciale, une très vieille grange du Régime français ou d'inspiration française pour la dimension agricole et deux scènes bucoliques – une sans maison et l'autre avec une maison ancienne — dans la section paysages. Les notions de passé, d'histoire, d'« ancien temps », de la campagne, de la vie rurale, de la proximité avec la nature et le fleuve viennent toujours nourrir et expliquer leurs choix. Leur ordonnancement respecte de plus presque toujours l'évolution temporelle, les bâtiments ou paysages sélectionnés suivant presque toujours un ordre croissant, du plus ancien au plus récent. À l'inverse, les traits jugés les moins représentatifs réfèrent presque toujours à des technologies,

atmosphères, bâtiments ou paysages très récents. Du nombre, signalons une maison style «Dumesnil» – banlieue cossue — très récente dans Saint-Jean pour la dimension résidentielle, le garage Petro Canada à l'entrée de l'île et le petit garage de village à Saint-Laurent, pour le volet institutionnel et commercial, les serres recouvertes de plastique pour la dimension agricole puis une rue type de banlieue à Saint-Pierre pour la dimension paysagère.

La représentation privilégiée tourne donc résolument pour eux autour des icônes faisant déjà l'objet de promotion intense dans les diverses brochures et publications sur l'île d'Orléans⁸⁶. Là encore, les images dominantes tournent autour de la dimension historique et patrimoniale, de la dimension agricole et favorisent dès lors des paysages ruraux et campagnards. Les expressions « une vraie carte postale » ou « la photo carte postale » revenaient par ailleurs souvent lors de leur sélection. Il y a donc une certaine harmonie quant à l'imagerie ou à l'iconographie dite représentative de l'île chez les participants et les principales autorités responsables de sa promotion dans les véhicules de communications les plus fréquents (brochures, dépliants, sites Web, etc.).

La discussion libre qui suivait le processus formel de la discussion aura soulevé trois points majeurs qui méritent notre attention. Le premier concerne l'expression sensible d'une frustration ou d'une incompréhension dans ce qui leur apparaît comme d'importantes contradictions dans les décisions d'octroi de permis pour les constructions neuves, d'une fois à l'autre, ce qui crée des distorsions dans le paysage et des conflits entre résidents, mais aussi entre eux et les autorités municipales. Afin d'illustrer concrètement leur point de vue, les participants ont cité de nombreux exemples de projets acceptés avec des garages attenants à la résidence et d'autres inexplicablement refusés dans un même environnement. Il s'agit là d'un point de vue partagé en partie par certains maires qui ont également souligné ces incohérences, mais cette fois en les attribuant, disions-nous plus tôt, au gouvernement du Québec, soit un pas que n'ont pas franchi les participants aux groupes de discussion.

⁸⁶ Voir à ce sujet les images et photographies utilisées pour illustrer et promouvoir l'île sur les sites Web de la MRC de l'île d'Orléans (<http://mrcio.qc.ca>), de la Chambre de commerce et de tourisme de l'île (<http://www.iledorleans.com>) et dans les brochures promotionnelles produites, à la fois par le ministère du tourisme, l'Association touristique régionale (ATR de Québec) (http://www.quebecregion.com/circuits/ile_orleans_f.html).

L'étude de Boucher et al arrivait sensiblement au même constat sur ce point et ce, 15 ans plus tôt, une indication possible que les choses n'ont pas beaucoup changé depuis. Les auteurs constatent entre autres :

Pour résumer, on trouve à l'île d'Orléans une application inégale de la loi pouvant causer une certaine injustice à travers le traitement des demandes et ce aux yeux des résidents et demandeurs. De l'avis de quelques intervenants, les sanctions sont peu sévères et ne sont généralement pas appliquées. Enfin, les sources de problèmes viennent généralement des cas de démolitions, d'enseignes publicitaires et de constructions neuves (1994, p. 90).

Le deuxième point d'importance noté concerne une inquiétude assez marquée quant à la densification du territoire dans les endroits constructibles. Les participants exprimèrent en effet la crainte que des changements surviennent au schéma d'aménagement pour augmenter l'espace constructible dès qu'il sera épuisé, augmentant encore pour eux le processus de densification du territoire et la transformation progressive de l'île en paysage de banlieue. Cette crainte pourrait s'avérer fondée puisqu'au moins un maire a évoqué cette situation:

— Au niveau urbanisme aujourd'hui, on ne veut pas aucune construction résidentielle dans le territoire agricole. Le gouvernement veut pas ça. Alors quand il n'y aura plus de périmètre urbain, de villages, de zone blanche et ben il va falloir l'agrandir!

— Pourquoi (question posée par l'intervieweur lors de l'entrevue)?

— Tu peux pas empêcher les gens de se construire. Tu peux pas empêcher le développement. S'il y a plusieurs personnes qui veulent se construire, un autre pis un autre, pis un autre, pis qui font des pressions sur le conseil municipal, ben lui un moment donné, il va devoir faire une demande pour modifier le schéma d'aménagement, afin d'agrandir le périmètre urbain parce qu'il y a des gens qui veulent construire pis il n'y a plus de terrains (maire n°1).

On le voit à cette citation, cette dimension qui suscite chez les participants un véritable sentiment d'inquiétude pour l'avenir de l'environnement paysager de l'île pourrait devenir une réalité.

Enfin, le troisième point majeur est relié à la confusion qui règne quant au rôle respectif des acteurs vis-à-vis de tous les aspects de la gestion et de l'aménagement du territoire. Nous pouvons en effet constater une importante méconnaissance quant aux véritables pouvoirs et responsabilités des divers niveaux de gouvernement (local : la municipalité), régional (la MRC) et national (le gouvernement du Québec). Les participants ne semblent pas comprendre exactement qui a le pouvoir d'agir et expriment le sentiment que les divers niveaux de gouvernement s'échangent continuellement la balle, ce qui maintient un haut degré de confusion, d'incohérence et d'inaction. Ils sont, sans le savoir, d'accord avec plus d'un maire quant à l'importance primordiale de la LPTA dans la préservation du caractère patrimonial de l'île, ce même si cela n'est pas l'objet visé par cette Loi. En fait pour certains, la LPTA est tout autant, sinon plus, responsable de la protection du caractère patrimonial de l'île que la LBC. Finalement, malgré toutes ces critiques et les craintes exprimées quant à l'avenir, la presque totalité des participants s'est déclarée heureuse de vivre sur l'île et amoureuse de son milieu de vie. « Je ne vivrais pas ailleurs pour tout l'or du monde » s'est exprimée une participante, déclenchant l'approbation des autres sur ce point.

CHAPITRE VI

L'ANALYSE ET LA DISCUSSION DES RÉSULTATS

Dans ce sixième et dernier chapitre, nous proposons un deuxième niveau d'analyse qui reprendra les constats, croisements et questionnements antérieurs à l'aune de notre cadre conceptuel et de nos postulats, ce afin de tenter d'expliquer plus finement ce qui a été jusqu'ici révélé et de lier nos résultats aux principaux concepts qui encadrent notre démarche.

6.1 L'analyse de deuxième niveau : les principales conséquences dégagées par le croisement précédent des données

6.1.1 Le concept de représentation : les visions opposées des nés natifs et des nouveaux arrivants et ses conséquences sur l'aménagement du territoire

Le premier élément essentiel qui se dégage est qu'un certain nombre de différences marquantes prévalent à l'île quant aux attitudes et aux comportements de certains groupes ou types particuliers de répondants. L'élément le plus évident et peut-être le plus révélateur est sans contredit la différence significative entre les nés natifs et les nouveaux arrivants sur plusieurs dimensions abordées dans au moins 2 des 3 volets de notre démarche (le sondage et les entrevues semi-dirigées). Ces deux groupes de résidents présentent des caractéristiques globales fort distinctes, souvent opposées, ce qui pourrait peut-être expliquer les tensions qui

semblent poindre dans la communauté quant au type d'intervention et d'aménagement à privilégier sur l'île d'Orléans⁸⁷.

Ainsi, et il ne faut pas s'en étonner, les résidents de souche ont été les plus nombreux à choisir *Lieu principal de ma résidence*, comme élément le plus représentatif de l'île (questions 1, 3c, 12c). Leur régime d'historicité avec cette terre (que nous qualifierons d'étendu dans sa relation étroite entre les passés lointain et récent, le présent continu et même le futur prévisible – soit en un long continuum sans fin), leur symbiose intergénérationnelle profonde avec le lieu et l'interaction souvent éminemment fonctionnelle avec le milieu (source de travail, de production et de revenus pour plusieurs, dont les agriculteurs qui entretiennent un rapport particulier avec le territoire) peuvent conduire tout naturellement au choix du référent le plus concret et sans doute le plus distant de la charge patrimoniale associée à l'île. Leur relation prépondérante avec leur milieu de vie est tellement ancrée dans le concret et le réel que les référents symboliques y semblent moins présents. Conséquemment, ils perçoivent moins la dimension historique et patrimoniale (soit l'attribut le plus symbolique de tous ceux testés) comme étant représentative de l'île d'Orléans (questions 1, 2a, 3a, 10) que tous les autres groupes. En fait, on constate même qu'ils en sont les plus éloignés et parfois même les plus réfractaires à ce statut (questions 2a, 9), sans doute parce qu'ils sentent que celui-ci est contraignant et les brime dans leur sentiment enraciné de « véritables propriétaires » de ce territoire.

De ce rapport différent avec la charge symbolique représentée par l'arrondissement historique découle une série de conséquences. Les plus informés de tous, et cela « depuis toujours » (questions 6a, 6b) de l'existence de ce statut puisqu'ils l'ont vu naître, les nés natifs confirment tout aussi naturellement que son existence a eu très peu d'impact sur leur décision

⁸⁷ D'entrée de jeu, il apparaît important de souligner que malgré les points qui seront ici soulevés, les nés natifs rejoignent souvent dans leurs réponses plusieurs autres – pour ne pas dire tous les autres - groupes de moindre durée d'habitation sur l'île. De plus, leurs particularités viennent nuancer les résultats finaux (fréquences) mais n'affectent pas de façon majeure les points de vues exprimés, qui sont souvent très majoritaires. En ce sens, la vision des nés natifs épouse, en plusieurs points, celle des autres alors qu'elle vient la nuancer sur certains autres aspects comme le confirment les résultats consolidés.

de résider à l'île. De plus, cette relative indifférence par rapport à cette charge symbolique exprimée par les autres les conduit à afficher un plus haut degré de satisfaction quant au statu quo à ce qui se passe dans la vie de tous les jours de l'île (et donc à avoir un esprit généralement moins critique), comme l'illustre leur relatif désintérêt par rapport aux responsabilités particulières que pourraient devoir assumer les principaux acteurs, dont eux-mêmes (municipalités, MRC, gouvernement du Québec et résidents) parce que leur territoire est un arrondissement historique (questions 11, 12a, 12c). Cette relative indifférence se poursuit avec leur haut degré de satisfaction quant à l'harmonie actuelle entre les maisons anciennes et les constructions neuves (question 14b), ce contrairement à la majorité des répondants, puis au su de leur détachement quant au manque d'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves (questions 15b, 16a, 16b) ou encore, avec leur relative satisfaction quant à la superficie des terrains (question 14f) et conséquemment leur apparente quiétude vis-à-vis la densification du territoire (question 16d) ou la perte de percées visuelles (question 16e).

Tous ces éléments confirment qu'ils semblent les plus satisfaits de tous les groupes de ce qui est — à savoir la situation actuelle telle qu'elle se présente — et les moins insatisfaits quant au statut de l'arrondissement historique (peu importe le type d'insatisfaction, qu'il s'agisse d'une trop grande sévérité quant aux règles et contraintes ou d'un trop grand laxisme autorisant n'importe quoi). Au contraire, leurs réponses laissent à penser que cette condition ne leur apporte pas grand-chose et qu'ils pourraient aisément s'en passer ou être les moins chagrinés si ce statut n'existait pas.

Enfin, outre la représentation concrète *Lieu principal de ma résidence*, qui est pour eux la plus évocatrice, c'est la dimension agricole qui domine immédiatement dans leur représentation de l'île (questions 1, 3 b et 15c). En ce sens, leur représentation du territoire, tout de suite après sa dimension concrète de premier niveau, se transporte vers l'univers hybride (mi-concret, mi-symbolique) le plus dominant du territoire (94,3 % de sa superficie), soit l'importance de toutes les manifestations visibles de l'agriculture dans le paysage orléanais. Et l'importance qui y est accordée nous amène à nous demander si nous ne sommes pas en présence ici d'une perception plutôt qu'une représentation, attendu,

rappelons-le, que la première se déroule en présence de l'objet alors que la deuxième, distancée par rapport à l'objet, procède d'une relation spatio-temporelle toute autre où l'imaginaire mnémonique est mis à contribution. L'omniprésence de l'univers agricole dans leur quotidien depuis qu'ils sont nés colore probablement leur interprétation du territoire, dans le sens ici évoqué, d'où l'omniprésence de pareille relation immédiate avec cet attribut, de même que la proximité entre ce dernier et l'attribut qu'ils ont privilégié.

À l'opposé des nés natifs, les nouveaux arrivants ont plus abondamment identifié l'attribut le plus symbolique de tous, *Lieu historique et patrimonial*, comme très représentatif du territoire. Ils confirment ce faisant que le fait que l'île soit un arrondissement historique a eu une influence importante sur leur décision d'y résider. En fait, plus on habite l'île depuis peu (après le décret), plus le statut d'arrondissement historique a eu une influence positive (les 5-10 et 0-5 ans – question 8) sur la décision d'y résider et plus ce statut, ceci entraînant cela, est perçu positivement (5-10 ans – question 9). Corollairement, ils comprennent très bien la raison fondamentale derrière ce classement (*Berceau de la Nouvelle-France* - question 10). Ils sont aussi généralement plus en accord quant à l'implication particulière nécessaire des différents acteurs à cause de ce statut (questions 11a, b, et c). Les plus nouveaux arrivants expriment un point de vue plus critique que tous les autres quant à la *qualité architecturale des maisons neuves* (questions 15d, 16a).

Il est clair que ces deux groupes s'identifient fortement à leur milieu de vie et que le concept d'identification à un territoire s'applique dans les deux cas, en dépit des profondes différences dans leur représentation du seul et même milieu de vie (du plus concret au plus symbolique). Nous sommes ici confronté à l'inéluctable caractère variable et pluriel des principaux concepts qui sous-tendent notre démarche dont notamment, dans ce cas-ci, de ceux de représentation, d'identité et de haut lieu.

Cela dit, la façon dont évolueront ces deux groupes à l'île d'Orléans peut avoir des conséquences importantes sur la représentation future du territoire et sur l'avenir du statut d'arrondissement historique. Leur influence respective dans la conduite des affaires civiques

ou dans la gestion du territoire dans l'avenir est un premier élément à envisager. Comme nous l'avons postulé précédemment, les agriculteurs et autres nés natifs semblent s'impliquer plus que les nouveaux arrivants dans la vie civique et communautaire de l'île justement à cause de cet attachement intime au territoire déjà noté (Jean, 1993). Ainsi, tant qu'ils demeurent statistiquement nombreux, leur influence dominante se poursuivra probablement. Toutefois, si le poids des nés natifs continue à décliner, la situation pourrait être différente. Bien que nous ne possédions pas de chiffres précis dans les statistiques officielles actuelles quant à la variation de la proportion des résidents nouvellement arrivés par rapport aux nés natifs, nous croyons qu'elle aura tendance à s'accroître car les phénomènes actuels de périurbanisation et d'embourgeoisement se poursuivront probablement comme ailleurs en périphérie de Québec ou dans certains arrondissements historiques similaires au Québec. Si tel est le cas et que la vision de ces nouveaux arrivants demeure sensiblement la même que celle ici exposée, nous pourrions assister à une accélération du processus de patrimonialisation, et ce, en vertu d'une représentation symbolique identitaire de l'île d'Orléans de plus en plus homogène. Paradoxalement, ce « cimentage » symbolique se réaliserait progressivement alors que pour plusieurs⁸⁸, l'environnement réel, et donc la composition paysagère concrète du territoire pourrait, elle, se distancier plus que jamais de la vision qui a mené au classement du territoire. Ainsi, l'actuelle déconnexion sensible entre le symbolique et le réel pourrait s'avérer encore plus prononcée qu'elle ne l'est présentement, comme l'ont souligné certains spécialistes déjà cités (Noppen, 1989). De plus cette déconnexion pourrait éventuellement devenir politique, et ainsi illustrer l'écart entre la quotidienneté de l'île et la vision politique qui aura engendré son classement. Cela posé, la position des jeunes sur ces questions (la charge patrimoniale, l'arrondissement historique, etc.), souvent plus proche de celle des natifs bien que probablement pour des motifs passablement différents (fossé générationnel, désintérêt pour les questions reliées au passé et

⁸⁸ Nous ne pouvons appuyer cette assertion statistiquement, car nous n'avons pas posé la question directement quant à l'amélioration, au maintien ou encore à la détérioration de la configuration paysagère générale de l'île. Aussi, nous évoquons par l'expression « pour plusieurs » la vision ou l'opinion de nombreux spécialistes (individus ou organisations) qui estiment que la situation de l'île d'Orléans du point de vue d'un arrondissement historique se détériore (Noppen, 1989, CBCQ, 2006, etc.) depuis de nombreuses années. Nous savons que de nombreux résidents partagent ce point de vue, mais il nous est impossible de les dénombrer, pas plus qu'il nous est possible de quantifier ceux qui pensent autrement, et donc de dire si la situation demeure inchangée ou s'améliore.

aux traditions, etc.), pourrait peut-être venir diminuer l'ampleur du processus de patrimonialisation relié à l'influence des nouveaux arrivants et ainsi minimiser l'impact de cette possible tendance comme nous le verrons en 6.1.2.1.

Le deuxième élément d'importance à souligner concerne l'adéquation entre la rumeur populaire et la réalité sur ce point. En effet, les résultats de notre démarche quantitative viennent confirmer la croyance et la perception populaires qui circulent depuis longtemps quant à l'attitude différente des nés natifs vis-à-vis de ces questions comparativement aux autres groupes habitant l'île d'Orléans.

On ne peut que constater, à la fin de cette comparaison entre les nés natifs et les nouveaux occupants du territoire, que les réflexions de Conan (1994) et Claval (2003), même si elles découlent d'études sur des milieux différents, s'appliquent parfaitement à la réalité de notre propre démarche sur ce point. En effet, ces divergences sur un même territoire rural ou de campagne entre les résidents qui y habitent depuis toujours – ici nos nés natifs - (ou depuis plusieurs générations) et les nouveaux arrivants provenant majoritairement de milieux urbains conduisent à des différences souvent significatives dans la façon de voir, d'habiter, d'occuper et d'aménager le territoire. Ces différences d'orientation découlent usuellement de conflits de valeurs et de représentations opposées qui peuvent, au fil des ans, provoquer des tensions entre les différents groupes qui composent le milieu. À leur tour, ces tensions, si elles ne sont pas aplanies ou diminuées par des échanges ou des compromis, peuvent conduire à une détérioration rapide et sensible du tissu social et de la vie communautaire. L'écart noté à l'île d'Orléans du type de représentation entre les nés natifs (éminemment concrète, à la limite de la perception) et les nouveaux arrivants (éminemment symbolique à la limite de l'idéalisation) puis les conséquences possibles de cette dichotomie prononcée confirment cette situation qui pourrait s'avérer délicate pour la cohésion sociale du territoire.

6.1.2 L'identité orléanaise, ses ferments géographiques et ses échos territoriaux?

6.1.2.1 Les plus jeunes par rapport aux plus âgés : l'affaiblissement progressif de la quête identitaire nationale?

Les différences significatives entre les divers groupes d'âge révèlent aussi quelques éléments géo-identitaires structurants que tout décideur devrait, à notre avis, pleinement considérer pour en arriver à un développement harmonieux et optimal de l'île.

Notre étude démontre que plus l'âge augmente, plus le fait que l'île soit un arrondissement historique semble important et vice versa. En outre, et ce n'est pas surprenant, de nombreuses similitudes entre les croisements en fonction de l'âge et de la durée, peuvent être faites, notamment lorsque l'on compare les aînés (croisement âge) et les nés natifs (croisement durée). Ainsi, les résidents plus âgés (65+) sont ceux qui ont le plus choisi la représentation concrète (*Lieu principal de ma résidence*) comme premier attribut de représentativité, comme les nés natifs (question 1), immédiatement suivi de l'attribut intermédiaire ou hybride *Milieu agricole* (question 2a), là aussi comme les nés natifs.⁸⁹ Les résidents plus âgés sont également les plus indulgents à l'égard du gouvernement du Québec, notamment quant à sa façon de s'acquitter de ses responsabilités (question 12a), encore à l'image des nés natifs. Cette proximité de points de vue s'explique sûrement par le fait qu'une bonne proportion des nés natifs qui ont répondu au questionnaire étaient probablement dans les groupes plus âgés que jeunes⁹⁰.

Or, si comme évoqué plus haut, il se dégage une proximité de vue entre les nés natifs et les groupes plus âgés sur plusieurs points, la même chose se répète sur certains autres aspects entre le groupe des nés natifs et les groupes plus jeunes. Comme les nés natifs, les plus jeunes

⁸⁹ Encore une fois, si on enlève les 18-24 ans pour manque de représentativité.

⁹⁰ On sait, par exemple qu'il y a six unités de 18-24 ans dans l'échantillon et ils sont tous des nés natifs, mais cela doit être une exception, car la majorité des nés natifs doivent provenir de groupes plus âgés.

estiment la notion historique et patrimoniale comme l'attribut le moins représentatif (question 3a). Quel impact ce manque d'intérêt ou de préoccupation peut-il avoir pour le ou les types de représentation de l'île à l'avenir? Leur nombre pourrait-il être assez important pour que leur vision plus détachée des questions identitaires traditionnelles ou classiques (c'est-à-dire de souche nationaliste dans le sens de liée à l'existence d'une nation québécoise) s'impose davantage au fil des ans et, bien que pour des motifs différents, rejoigne plutôt celle d'une grande proportion des nés natifs, teintée par la même indifférence? Si cela s'avérait être le cas, cette situation pourrait avoir pour conséquence de ralentir ou d'affaiblir la progression du phénomène de patrimonialisation réussie évoqué précédemment. Toutefois, pour le moment, les données récentes ne semblent pas indiquer un mouvement dans ce sens, mais plutôt une tendance lourde à long terme inverse, soit une diminution constante des jeunes à l'île d'Orléans (Collectif, Desjardins marketing, 2008).

Les jeunes sont les plus positifs vis-à-vis de ce qu'ils voient autour d'eux (question 13), et rejoignent l'autre groupe des plus jeunes (35-44) qui estiment qu'il y a une belle *harmonie entre les maisons anciennes et neuves* (questions 14b et 15d). De plus, ils ne semblent pas faire beaucoup de cas de la diminution des *percées visuelles* (questions 14^e et 16e). Tous ces choix d'objets concrets de représentation se rapprochent de ceux des nés natifs.

Enfin, comme les nés natifs, les jeunes (les 18-24 et 25-34 ans) s'éloignent de la représentation la plus symbolique qui sous-tend le concept d'identité évoqué au paragraphe précédent (île comme lieu de mémoire, lieu de naissance de la nation québécoise, source de la présence française en Amérique, etc.) et choisissent plutôt l'attribut hybride ou intermédiaire *Milieu campagnard et champêtre*. Ils privilégient une caractéristique paysagère plus générale, neutre et holistique pour représenter l'île d'Orléans, différente de celle des nés natifs (qui ont privilégié *Milieu agricole* tout de suite après *Lieu de ma résidence principale*).

Tous ces éléments constituent pour nous autant d'indices que les jeunes ont un rapport différent des autres groupes vis-à-vis de la relation identitaire traditionnelle à composante historique et nationaliste. Leur relation identitaire est autre, moins centrée sur l'histoire et le

passé, moins attachée à la dimension agricole (contrairement aux nés natifs), plus reliée à l'urbanité. On constate donc que pareilles grandes différences dans le type de représentation peuvent façonner des relations identitaires de nature variable et variée. Toutefois et malgré ce qui précède, il appert également que la perception générée par les fréquences notées semble confirmer une prépondérance de la relation identitaire de nature traditionnelle, en accord avec les référents nourris et proposés par les élites des passés éloigné (1935) et récent (1970). Les résultats de notre démarche tendent à démontrer que cette relation identitaire au territoire transcende encore les autres. Cela va-t-il toutefois encore durer longtemps? Cela est difficile à dire, mais il faut convenir qu'à la lumière de notre étude, elle perdure depuis près d'un siècle maintenant, ce en dépit des nombreux changements de toute nature qu'ont connus les collectivités orléanaises depuis lors. Cela souligne jusqu'à quel point les référents identitaires traditionnels choisis, nommés ou même imposés par leurs prédécesseurs, ont toujours une assez forte résonance auprès des résidents actuels malgré les nuances et les distinctions qui existent entre certains sous-groupes sur cette question de l'identité. En effet, les croisements effectués nous indiquent l'existence d'identités autres, parallèles, surimposées voire concurrentes (dans le sens d'« en même temps ») qui prennent la forme d'une forte identification à la terre, à la vie agricole et rurale, comme lieu de vie et source de travail (*Milieu agricole important*), ou encore à la qualité de vie d'un milieu passablement homogène, tranquille, situé dans un cadre (*Milieu campagnard et champêtre*) paysager apaisant, etc. Toutes ces formes d'identités existent simultanément, tant parfois chez les individus mêmes qu'au sein d'une même communauté.

6.1.2.2. Des représentations et des identités variables en fonction aussi du lieu de résidence intra-insulaire

Deux éléments interpellent ensuite les notions de représentation et d'identité : primo une dichotomie assez prononcée dans la représentation du territoire entre les résidents qui habitent loin de la sortie de l'île (Saint-François) et ceux qui la côtoient continuellement (Saint-Pierre); puis, secundo, le cas particulier de Sainte-Pétronille, si distincte des autres localités que l'on pourrait la qualifier de « l'exception Sainte-Pétronille ».

Abordons d'abord la dichotomie Saint-Pierre/Saint-François. Sur plusieurs questions, les gens de Saint-Pierre et de Saint-François interviewés ont affiché des positions diamétralement opposées qui semblent avoir un rapport direct avec leur situation géographique sur l'île et avec leur distance respective par rapport à la terre ferme et au désenclavement que cette proximité permet⁹¹.

Il nous apparaît évident, à partir des constatations faites au fil des paramètres explorés au chapitre précédent, que le type de représentation de l'île que se font les résidents de ces deux villages est bien différent. Les résidents les plus éloignés semblent avoir un attachement plus étroit avec les référents identitaires traditionnels (lieu de mémoire, histoire, identité nationale, etc.) que leurs voisins de Saint-Pierre pour qui le territoire semble plutôt être simplement un milieu de vie calme après le travail. Leur situation géographique sur l'île (les plus près du pont), la plus grande mixité des activités socioéconomiques (agriculture et travail en ville rassemblés) et la trame d'occupation du territoire (milieu rural et banlieue rassemblés) expliquent probablement, en partie, plusieurs de ces résultats. En fait, le regard des Saint-Pierrois semble plus modulé par la ville de Québec limitrophe que par l'insularité et le large qui caractérisent au premier chapitre Saint-François. Ces résultats s'expliquent peut-être encore par le fait qu'une bonne proportion des répondants de la municipalité de Saint-Pierre proviennent du quartier plus densifié du centre du village et des rues de type banlieue.

⁹¹ Rappelons, pour mémoire, que les résidents de Saint-Pierre sont ceux qui ont le plus choisi *Lieu principal de ma résidence* (indicateur concret) comme première mention libre (question 1), alors que ceux de Saint-François ont le moins choisi cet attribut; les habitants de Saint-Pierre sont les moins informés de tous de l'existence du statut d'arrondissement historique et ceux de Saint-François, les plus informés (question 4); le statut d'arrondissement historique a eu très peu d'impact sur la décision des répondants de Saint-Pierre d'habiter l'île, contrairement aux répondants de Saint-François pour qui ce statut a eu le plus d'influence sur leur décision d'y vivre (question 8); En fait, les résidents de Saint-Pierre ne trouvent pas très important le statut d'arrondissement historique (question 9) et ils semblent les plus indifférents quant aux responsabilités particulières de certains acteurs, alors que leurs voisins de Saint-François se situent à l'opposé sur ces points; les gens de Saint-Pierre semblent peu irrités par la densification du territoire, alors que cette question préoccupe beaucoup les résidents de Saint-François; enfin, parmi les objets concrets de représentation, les gens de Saint-François sont ceux qui ont le plus privilégié *Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues*, alors que ceux de Saint-Pierre ont le moins choisi cet aspect. Et il y en a bien d'autres encore qui furent auparavant évoqués.

Les gens de Sainte-Pétronille habitent eux le village qui possède le moins grand nombre de producteurs agricoles et où l'activité agricole est la moins intense. Ce village a une composition sociodémographique passablement différente des autres : plus de cols blancs, de professionnels et de cadres à la retraite ou qui travaillent en ville, avec le revenu médian le plus élevé (54 865 \$⁹²), le plus haut taux de scolarité supérieure (37 % avec des études universitaires entreprises⁹³) et le plus haut taux de propriétaires (87,2 %⁹⁴). Il est aussi, immédiatement après Saint-Pierre, le village le plus près du pont. Cette proximité n'a toutefois pas la même incidence, de loin s'en faut.

Les gens de cette municipalité sont en effet parmi les plus favorables à l'attribut le plus symbolique *Lieu Historique et patrimonial* (questions 1, 2a) comme facteur de très grande représentativité de l'île, avec les gens de Saint-François. D'ailleurs, ils sont les plus nombreux à avoir choisi d'autres attributs hybrides (mi-concret, mi-symbolique) comme *Milieu campagnard ou champêtre* au détriment de l'attribut le plus concret *Lieu principal de ma résidence* (question 3c). Ils sont encore ceux qui estiment le plus que les résidents ont des responsabilités particulières dès lors que leur territoire est décrété arrondissement historique (question 11c). Enfin, ils se montrent les plus indulgents envers les résidents sur ce point (questions 12a, 12b, 12c), étant les plus nombreux à affirmer que les résidents s'acquittent bien de leurs responsabilités et obligations particulières. Cependant, cette indulgence ne se transpose pas aux deux niveaux de gouvernement, puisqu'ils sont les plus critiques de tous les résidents de l'île à l'endroit du gouvernement du Québec et du tandem MRC/municipalités sur ce même point.

D'autre part, les grandes fermes sont pour eux très représentatives du caractère d'arrondissement historique du territoire, et ce, même s'ils sont ceux qui en ont le moins dans leur environnement immédiat. De plus, et cela peut paraître étonnant à première vue, ils apprécient la qualité architecturale des constructions neuves (question 14d). Il en est

⁹² Communauté métropolitaine de Québec, septembre 2006.

⁹³ *Ibid*, p. 13.

⁹⁴ *Ibid*, p. 17.

exactement de même pour la question de la superficie des terrains. Si ces éléments peuvent sembler contradictoires à première vue, cette situation s'explique dès lors que l'on sait que les règlements municipaux de Sainte-Pétronille quant aux critères de construction des résidences neuves ou des rénovations aux bâtiments existants sont les plus sévères de l'île, ce qui a pu avoir pour conséquence de rendre le paysage bâti plus harmonieux au fil des ans. Qui plus est, comme le revenu disponible y est le plus élevé, cela peut influencer la qualité des travaux de construction et de rénovation. Finalement, le territoire de la municipalité est déjà assez dense comparativement aux autres depuis longtemps (ce village est un lieu de villégiature cossue depuis le début du XIX^e siècle plutôt qu'un territoire essentiellement agricole), ce qui peut influencer la perception de ses habitants quant à la densification du territoire. En effet, puisqu'ils vivent depuis déjà longtemps cette densification, elle peut leur apparaître comme un problème moins aigu que dans d'autres municipalités où ce phénomène est relativement récent. Tous ces éléments peuvent expliquer leur plus haut degré de satisfaction quant à leur environnement immédiat et une perception plus positive que la moyenne du rôle des résidents au sein de cette harmonie paysagère. Il est évidemment impossible de savoir avec précision si un répondant au sondage s'est situé dans une perspective d'ensemble (sa vision de l'île au complet) ou a plutôt été influencé par son environnement immédiat quand il a choisi sa réponse (son propre village). On retrouve probablement un peu des deux chez chaque répondant. Cela précisé, nous sommes toutefois enclin à croire que les gens de Sainte-Pétronille ont été, du moins en partie et comme les autres d'ailleurs, influencés par leur milieu immédiat, ce qui expliquerait certains traits particuliers mentionnés auparavant.

Au su de ce qui s'est dégagé de nos trois types d'enquête, Sainte-Pétronille fait sans doute exception parce que les référents identitaires de ses habitants sont fortement teintés des représentations traditionnelles associées aux élites et aux décideurs du passé qui ont consacré l'île comme un monument ou haut lieu (nous y reviendrons plus loin), et ce, peu importe qu'ils soient situés à proximité du pont comme leurs voisins immédiats de Saint-Pierre. Les différences socioéconomiques et sociodémographiques entre ces deux municipalités peuvent-

elles expliquer ici un écart perceptuel aussi prononcé?⁹⁵ Sommes-nous ainsi en présence des deux types de village à situer aux antipodes l'un de l'autre quant aux relations géo-identitaires que peuvent entretenir les Orléanais à l'égard de leur milieu, et ce malgré qu'ils soient limitrophes?

6.1.3 L'île d'Orléans, un haut lieu dans le contexte d'une patrimonialisation en partie réussie?

Lorsque l'on analyse plus finement les motifs de la décision des élites politiques québécoises, elles-mêmes influencées par les spécialistes des questions historiques et patrimoniales, de classer ce territoire comme un arrondissement historique, il nous apparaît que ces dernières ont pour ce faire considéré l'île d'Orléans comme un haut lieu (même si elles n'étaient peut-être pas conscientes ni informées du sens et de la portée de ce concept plutôt relié à l'univers géographique que patrimonial⁹⁶), porteur de sens et d'une charge symbolique pour toute la collectivité québécoise et non pas seulement pour les résidents dudit lieu. Cette décision imposée par un niveau supérieur de gouvernement, dans le souci de souligner la forte « concentration de monuments ou de sites historiques qui s'y trouvent » (LBCQ, art.45, p.16), démontre l'importance qu'on attachait alors aux référents identitaires fédérateurs de la nation québécoise. Mais qu'en est-il du point de vue de la population résidente actuelle du territoire, près de 40 ans après ce classement officiel?

La très forte adhésion des résidents à l'attribut le plus symbolique de tous, *Lieu historique et patrimonial*, dénote un accord assez prononcé au fait que leur milieu de vie quotidien est aussi porteur d'un sens beaucoup plus grand qui dépasse ses seules fonctions primaires et immédiates (*Lieu de ma résidence principale*). Ils semblent également bien connaître

⁹⁵ La valeur moyenne des propriétés était de 172 044 \$ à Saint-Pierre alors qu'elle était de 269 398 à Sainte Pétronille. De plus le revenu médian était de 64 901 \$ à Saint-Pierre alors qu'il était de 83 321 \$ à Sainte-Pétronille (Statistique Canada, 2006).

⁹⁶ On peut raisonnablement prétendre, avec des nuances, que le concept de haut lieu est à la géographie culturelle et des paysages ce qu'est le monument historique aux études patrimoniales, d'où le parallèle ici évoqué.

(connaissance presque unanime de l'existence du statut), comprendre et adhérer en général à la notion d'arrondissement historique (important pour plus de 75 % des résidents), de même qu'aux motifs derrière la décision (lieu fondateur de la Nouvelle-France, les 300 familles souches, etc.) d'en faire un lieu dont le rayonnement et la charge symbolique débordent largement la seule échelle locale. En ce sens, les habitants du territoire orléanais semblent adhérer à une des nombreuses définitions possibles du haut lieu, soit un endroit reconnu et prisé par une collectivité à cause d'événements marquants reliés à leur groupe qui s'y seraient déroulés (Jackson et Henrie, 1983). Ces éléments pourraient constituer une forme d'appropriation et d'accord quant aux représentations, valeurs et référents identifiés puis imposés par les élites il y a près de 40 ans, et ainsi constituer une certaine patrimonialisation réussie, justement à cause de cette convergence de vue entre les résidents ordinaires actuels et les élites de l'époque sur le caractère exceptionnel de leur territoire (haut lieu).

Mais au-delà de cette première constatation, ce territoire peut-il être considéré comme un haut lieu d'une autre nature que celle, prépondérante, de la dimension identitaire nationale? Si cela est selon nous fort probable, il est toutefois difficile, dans une démarche d'abord et avant tout quantitative (les deux volets qualitatifs, par leur nature et leur ampleur restreinte, venant surtout nuancer et apporter quelques éclairages supplémentaires) et œuvrant à l'aide d'outils à questions fermées, de déterminer avec précision si la vision des répondants de leur territoire nous permettrait d'aller plus loin et de qualifier, à partir de la typologie de Bédard (2002), le ou les types de fonctions symboliques pouvant être associées à l'île d'Orléans. Une exploration qualitative en ce sens auprès de nos répondants aurait peut-être permis d'aller plus loin à ce sujet.

En l'état, et au-delà des occurrences, il existe en effet trop de différences dans le type de représentation du territoire pour conclure à une forme de consensus intra-communautaire sur cette question. La fonction symbolique de l'île s'avère au final très variable puisqu'elle découle de représentations plurielles et évolutives. Pour plusieurs, notre territoire d'étude pourrait sans doute être qualifié de lieu exemplaire (Micoud, 1991) puisque délibérément choisi, dans le contexte du vaste effort de construction identitaire des élites canadiennes-françaises de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle (Berthold, 2007). Pour d'autres,

il pourrait peut-être plus s'apparenter à un lieu de mémoire (Nora, 1997, Debarbieux 1995), où le passé côtoie le présent dans un continuum étendu parce que l'île d'Orléans rappelle au monde entier à la fois l'implantation originelle de la langue et de la culture françaises en Amérique (le passé), mais aussi son existence actuelle, conférant un caractère d'unicité, de différence et donc une particularité foncière aux Québécois de souche dans le contexte nord-américain (berceau et foyer principal d'une présence francophone actuelle en Amérique – le présent). Pour d'autres encore, il pourrait s'agir d'un lieu de cœur (Bonnemaison, 1996) par sa dimension mythique, bien que non religieuse, largement évoquée. Pour d'autres encore, l'île pourrait se rapprocher également beaucoup du lieu de condensation de Debarbieux (1995) que Bédard (2002) évoque lorsqu'il écrit :

Les lieux de condensation sont [...] des facteurs privilégiés de cristallisation de la tessiture identitaire, car un individu peut y éprouver « le sentiment d'une commune appartenance avec le groupe qui établit ou entretient la signification symbolique de ce lieu » (Debarbieux, 1995, p. 100) et dès lors trouver place dans la société qu'il fait sienne et dans le territoire qu'il habite. C'est pourquoi Debarbieux soutient qu'ils sont, somme toute, « des lieux tout à fait spécifiques, construits et identifiés par une société qui se donne à voir à travers eux, qui les utilise pour se parler d'elle-même, se raconter son histoire, et ancrer ses valeurs » (*ibid.*, p. 100).

La façon dont les élites économiques et politiques actuelles de l'île la représentent, mais surtout la manière avec laquelle elles la projettent (discours, documents touristiques et promotionnels, sites Web et autres, etc.) s'apparente fort aux lieux de condensation de Debarbieux.

Pour certains (les nés natifs, par exemple), l'île ne pourrait-elle pas plutôt se définir comme un non-lieu puisque sa fonction symbolique et identitaire ne profite pas, « tel le haut lieu (...) au lieu proprement dit ni à ses habitants, aux échelles locales et régionales. Ils opèrent plutôt à l'échelle du plus grand ensemble et sont au service d'un système et d'une pensée » (Bédard, 2002, p. 60)? Ou encore, sans nier le symbolisme du lieu, les nés natifs ne pourraient-ils pas plutôt être ennuyés par cette symbolique nationale qui usurperait ou prendrait une place trop prépondérante par rapport à leur propre haut lieu de dimension plus locale, c'est-à-dire leur

appartenant en propre? Serions-nous en présence d'une attitude pouvant s'apparenter à une forme de résistance?

On le voit, au-delà de la notion de haut lieu à caractérisation identitaire traditionnelle (ou nationale) – qui est une réalité observable à la suite de notre étude – il serait imprudent, avec les données que nous possédons, de statuer quel(s) type(s) précis de haut(s) lieu(x) constitue l'île d'Orléans pour ses résidents. Malgré ce constat, peut-on tout de même parler d'une patrimonialisation réussie, du moins en partie, c'est-à-dire d'abord et avant tout dans l'esprit de ses habitants? Une patrimonialisation est réussie lorsqu'une communauté est consciente qu'un certain nombre de traits concrets (objets, bâtiments, paysages, etc.) qui existent présentement dans son milieu de vie, d'origine plus ou moins lointaine (à étendue variable), possèdent aujourd'hui une valeur symbolique significative et qu'elle cherche activement à les conserver et à les protéger, afin que des générations présentes ou futures puissent en jouir. Habituellement, la valeur symbolique de ces biens comprend une importante composante identitaire pour cette communauté. Cette décision d'accorder une attention particulière à certains objets – dite mise en patrimoine ou patrimonialisation – peut provenir des décideurs traditionnels d'une communauté (élus politiques, spécialistes, érudits et intellectuels, etc.), mais aussi être partagée ou appuyée par les citoyens ordinaires, que ce soit au moment où la décision est prise ou plus tard. Or, comme nous l'indiquions précédemment lorsque nous traitions du haut lieu et à partir des mêmes démonstrations ou presque, nous constatons divers signes attestant d'une certaine patrimonialisation réussie dans les résultats de notre recherche. Ainsi, immédiatement après l'attribut le plus concret, le choix des deux attributs de représentation privilégiés (un purement symbolique — *Lieu historique et patrimonial* — et un mixte — *Milieu agricole important*), le haut degré de connaissance de l'existence du statut d'arrondissement historique (près de 92 %), la grande compréhension des motifs derrière ce classement (41,2 % identifient *Berceau de la Nouvelle-France* comme raison principale du classement), le fait que ce statut particulier soit important pour eux (76,8 %) et enfin, l'unanimité quant au fait que tous les acteurs (gouvernement du Québec, autorités locales et citoyens) ont des obligations et responsabilités particulières à assumer parce que le territoire est classé (dont l'obligation de protéger ou conserver) – convergent tous dans le sens d'une adhésion au caractère patrimonial de leur milieu de vie.

L'évolution de la composition sociodémographique de l'île peut-elle expliquer en partie cette patrimonialisation réussie ou du moins qui progresse? La diminution possible et progressive de la proportion des nés natifs dans l'ensemble de la population insulaire, nous l'avons vu, plus réservés quant à cette notion d'arrondissement historique, serait-elle dans un avenir plus ou moins rapproché un facteur facilitant à ce sujet? Doit-on en déduire que nous assistons présentement à un processus d'embourgeoisement progressif de ce territoire? Si oui, ces changements importants seront-ils conducteurs d'une plus grande sensibilité paysagère et d'un plus grand patrimoine de proximité? Arriverons-nous à un degré encore plus élevé de consensus sur une représentation à un moment où l'île pourrait être, dans le quotidien, le concret et le paysage réel, la plus éloignée de la représentation idéale des citoyens, accentuant ainsi davantage l'écart représentation/réalité déjà noté? Si la présente étude ne permet pas de répondre vraiment à cette question, elle en illustre à tout le moins toute l'importance, les sources et les ramifications.

Bien que nous convenions d'une certaine patrimonialisation réussie, peut-on vraiment parler de patrimoine de proximité dans la situation présente? Franchir ce pas n'est pas automatique. Bien qu'il paraisse assez évident qu'une bonne proportion des citoyens du territoire orléanais se sont approprié les principaux vecteurs historiques, identitaires et culturels reliés à son statut d'arrondissement historique, il pourrait s'agir avant tout d'un processus en accord avec ce qui a été décidé par un gouvernement supérieur (une patrimonialisation décidée par d'autres, il y a plusieurs années) plutôt que le fruit de leur propre décision, comme citoyens ordinaires et véritables habitants de la collectivité locale, de patrimonialiser. Il n'y a pas nécessairement eu à proprement parler de renversement de la pyramide « à la base de laquelle des citoyens manifestent leur intérêt auprès des autorités locales d'abord, régionales ensuite, nationales enfin » (Noppen, 2005, p. 282).

De plus, la décision de classer l'île, nous le rappelons, n'a pas fait l'objet d'une consultation populaire à l'époque, pas plus que d'un processus d'obtention de l'accord des élus du territoire. Nous n'avons pas par ailleurs, dans notre questionnaire, explicitement demandé aux citoyens leur degré formel d'accord ou de désaccord quant à ce statut, nous contentant de vérifier le degré d'importance qu'ils y accordent. Pas plus que nous n'avons demandé s'ils

souhaitaient l'abandon ou le maintien de ce statut, si on leur offrait le choix d'en décider (ce que nous avons fait avec les maires qui, unanimement, ont préféré le maintien plutôt que son abandon). Cela dit, il est vrai cependant que les activités communautaires qui s'intéressent au patrimoine sur l'île sont nombreuses et dynamiques, ce qui tendrait à confirmer une forte animation du milieu susceptible de s'apparenter à un patrimoine de proximité.

Ainsi, pour toutes ces raisons, il nous est impossible d'affirmer que cette patrimonialisation réussie se double d'un phénomène de patrimoine de proximité qui sous-tendrait lui, une gestion active, une demande concrète du milieu auprès des autorités supérieures, une pulsion du bas vers le haut.

Cela précisé, et malgré le fait que l'île d'Orléans nous apparaisse être, somme toute, un haut lieu et donc l'incarnation d'une certaine patrimonialisation réussie, il est important de noter que persiste encore, même à la fin de notre démarche, une certaine imprécision quant aux attributs représentatifs de l'île lorsqu'on les met en lien direct avec la notion d'arrondissement historique. En effet, la proximité des attributs *Histoire et patrimoine*, *Milieu agricole* et *Milieu campagnard et champêtre* dans la faveur populaire, et donc la difficulté pour l'un ou l'autre de se détacher clairement laisse entendre que nous sommes et demeurons en présence d'une perspective holistique particulièrement difficile à saisir, et à plus forte raison à déconstruire. La superposition active de deux lois (la Loi sur la protection du territoire agricole et la Loi sur les biens culturels) qui agissent simultanément et directement sur la planification et l'aménagement de ce territoire pourrait être en partie responsable de cette situation. Ainsi, il nous est fréquemment apparu une insoluble question : quelle est la représentation qui importe le plus ou qui surdétermine vraiment⁹⁷, entre la dimension historique et la dimension agricole? La genèse de l'implantation sur ce territoire n'a-t-elle pas commencé par le défrichage des terres et la vie agricole, une absolue nécessité à l'époque? Les objets concrets du patrimoine que nous voulons précisément protéger n'ont-ils pas d'abord logiquement une composante agricole et rurale fondamentale? Cela étant, quel

⁹⁷ Là encore, l'étude de 1994 conclut au même cul de sac, en stipulant « Les analyses effectuées ne nous ont pas permis de venir à bout de ce dilemme concernant la perception dominante » (Boucher et al, 1994, p. 68)

acte juridique a le plus et le mieux protégé le caractère historique et patrimonial de l'île, dans son acceptation large? Le classement de 1970 ou la Loi de 1977 (LPTA)? La présente recherche n'apporte pas de réponses définitives à ces questions, si tant qu'elles existent.

CHAPITRE VII

CONCLUSION

Notre recherche visait à comprendre jusqu'à quel point les résidents actuels de l'île d'Orléans adhèrent à la vision des élites politiques traditionnelles, du passé lointain (années 1930 – 1940) comme récent (années 1970), puis des spécialistes des questions patrimoniales pour qui ce territoire constitue un des hauts lieux identitaires de la nation québécoise et, qu'à ce titre, il mérite d'être classé comme arrondissement historique. Compte tenu de tous les changements survenus dans le monde depuis une quarantaine d'années, tant dans une perspective macro (la mondialisation des échanges et des contacts, la révolution des communications et de l'Internet, la montée des nationalismes en parallèle à la standardisation des contenus provoquée par la culture occidentale dominante) que micro (la défaite des deux référendums sur la souveraineté au Québec, les importants changements socio-économiques et socio-démographiques que connaît le Québec, l'entrée massive et importante de nouveaux arrivants, l'encerclement de l'île par un noyau fortement urbanisé, etc.), nous avons cherché à voir si les représentations des résidents de l'île correspondent toujours à la représentation choisie dans le passé? Si oui, avec quelle intensité et, si non, comment ont-elles évolué? Plus précisément, quels types de représentation se font-ils du territoire qu'ils habitent? Et comment ces représentations influencent-elles leur façon d'envisager l'évolution de ce territoire, ses politiques de gestion et d'aménagement? Enfin, le statut d'arrondissement historique correspond-il encore à quelque chose pour eux?

Il nous apparaissait aussi important de connaître la vision des décideurs de ce même territoire sur ces mêmes questions, afin d'une part de pouvoir comparer leur vision avec celle de leurs commettants, mais d'autre part pour analyser les conséquences de cette vision sur son aménagement dans le contexte d'un arrondissement historique.

Pour encadrer cette démarche, nous avons emprunté la voie de la géographie culturelle et des paysages. Nous nous sommes également inspiré du courant humaniste qui se consacre à la quête de sens et intègre la subjectivité des acteurs dans la démarche. Les résultats de notre recherche ont été analysés grâce aux concepts de représentation, d'identité, de haut lieu, d'aménagement du territoire, de patrimoine et d'arrondissement historique, présumés ici déterminants.

La méthodologie a essentiellement consisté en un exercice de triangulation à partir de quatre méthodes distinctes de collectes de données, trois qualitatives et une quantitative. Une démarche qualitative s'est déroulée avant la démarche quantitative, soit la recension des écrits, alors que les autres ont suivi la démarche quantitative (un sondage auprès des résidents adultes de l'île d'Orléans), soit les entrevues semi-dirigées avec les maires des municipalités du territoire, dont le préfet de la MRC, de même que la tenue de groupes de discussion qui avaient pour objectif de raffiner notre compréhension de l'imagerie et de l'iconographie qui représente le territoire du point de vue des citoyens.

7.1 Un retour sur notre questionnement

Cela rappelé, sommes-nous parvenu à répondre aux questions fondamentales de notre recherche? Précisons tout d'abord que les réponses trouvées ne sont pas nécessairement toutes très évidentes. Il a été établi que les résidents (et même les élus), une fois la dimension concrète évacuée, se représentent leur territoire de façon très proche de la représentation identitaire traditionnelle. Ainsi, la représentation majoritaire actuelle épouse sensiblement la représentation connue des élites intellectuelles et politiques de l'époque, attendu qu'il n'existe pas de données scientifiques sur la perception populaire de l'époque, mais plutôt une revue de littérature qui nous amène à cette conclusion. Les résidents y voient un lieu d'importance singulière pour beaucoup plus qu'eux-mêmes, dépassant allègrement les seules

frontières dudit lieu. La notion de creuset de la présence française en Amérique⁹⁸, d'amorce de l'agriculture de façon systémique, de la colonisation d'origine européenne sont ainsi toutes présentes dans leur univers symbolique. Et c'est ce triple constat qui nous amené à qualifier cette île de haut lieu, attendu que le pouvoir référentiel de l'île est fort variable pour ses résidents, les nés natifs se distinguant des nouveaux arrivés, les plus jeunes des plus vieux puis les villages les plus liés au continent des plus distants, et à parler d'une patrimonialisation réussie tant par et pour ces habitants que par les divers paliers gouvernementaux.

Nous pouvons donc conclure que le statut d'arrondissement historique associé à l'île est fort bien connu, très accepté et beaucoup apprécié en général, malgré diverses nuances entre les nés natifs et les plus jeunes. Notre deuxième hypothèse selon laquelle les résidents auraient probablement un haut degré de connaissance de l'existence du statut d'arrondissement historique est par conséquent confirmée, encore une fois en dépit des réserves évoquées au sujet de certains sous-groupes de la population (les nés natifs, par exemple). En effet, la vision souvent différente des nés natifs n'affecte pas de façon considérable le point de vue de l'ensemble comme l'ont démontré les résultats des fréquences ici révélées.

De la même façon, nous pouvons bel et bien parler d'adhésion et d'appropriation de ce lieu comme arrondissement historique par la population locale, comme le demandait la deuxième question secondaire - Sommes-nous dans une situation d'adhésion et d'appropriation quant au statut particulier de ce lieu par la population locale ou plutôt dans une situation d'ignorance, d'ennui ou de rejet? Les bénéfices de cette qualification patrimoniale sont-ils connus, compris et acceptés, ou ce statut est-il plutôt vu comme un inconvénient et une contrainte dont ils préféreraient se passer? Là aussi, les résultats consolidés ne nous semblent pas vraiment mis en cause par les différences notées chez certains groupes de résidents. Nos résultats démontrent en effet l'importance et l'appréciation du statut d'arrondissement, un haut degré de compréhension et d'adhésion quant aux motifs de ce classement par les

⁹⁸ Les résultats de notre recherche nous portent à croire que cette dimension, maintenant contestée et remise en question (voir note 2), est fortement ancrée dans la culture populaire des résidents.

autorités responsables, de même que la conviction élevée que les résidents ont des responsabilités particulières à assumer dans ce contexte. On peut également conclure que les bénéfices de cette qualification patrimoniale sont relativement bien connus, compris et acceptés par la population locale.

Nous pouvons donc confirmer que nous sommes ici en présence d'une patrimonialisation passablement réussie. Passablement, soutenons-nous, car on ne peut attester hors de tout doute que nous sommes dans une situation résultant d'une patrimoine de proximité, notamment parce que les objets patrimoniaux orléanais (bâtiments religieux, résidentiels et agricoles, paysages ruraux traditionnels, etc.) qui ont été relevés constituent des référents symboliques qui dépassent largement la seule échelle locale et qu'ils s'adressent à un public beaucoup plus large (les Québécois francophones, mais aussi les francophones provenant d'autres régions du continent, descendants des premiers colons). Cela dit, il est aussi apparu que cette mise en patrimoine n'est pas d'abord le fruit des efforts ou pressions des Orléanais, mais plutôt celle de décideurs supérieurs extérieurs, avec lesquels leur point de vue converge, d'où notre conclusion que la patrimonialisation y a été réussie.

En somme, si la représentation du territoire orléanais affecte le *modus vivendi* de ses habitants, nous avons été à même de faire valoir que cela se fait avec une intensité variable et sur des objets précis, eux aussi variables. Cela étant, nous avons tenté de voir quel impact pouvait avoir ce fort consensus quant au caractère très particulier de leur territoire sur leurs façons concrètes d'y habiter ou d'en percevoir l'aménagement comme la configuration paysagère. Ces impacts ont été plus difficiles à cerner. Il est certes apparu que le statut d'arrondissement historique est important pour les Orléanais, ce qui pourrait les inciter à accepter des règles d'aménagement du territoire et des critères architecturaux ou esthétiques pour le cadre bâti plus sévères lorsqu'ils ont à restaurer, à rénover ou à construire une nouvelle résidence. Leur très haut degré d'accord quant aux responsabilités et obligations particulières de tous les groupes d'acteurs impliqués pourrait aussi nous inciter à croire que cela les rendrait également plus réceptifs à des interventions plus précises ou contraignantes afin de créer ou de préserver une plus grande harmonie esthétique et paysagère sur le territoire. De plus, le fait qu'ils soient beaucoup plus critiques quant à la façon dont ces

mêmes acteurs, eux inclus, s'acquittent de leurs obligations et responsabilités particulières pourrait enfin favoriser chez eux une plus grande ouverture à l'égard d'une gestion davantage rigoureuse et sévère, plus respectueuse du caractère historique du territoire.

Tous ces éléments convergent et nous incitent à croire que le climat actuel est propice à un niveau d'acceptabilité supérieur des contraintes inhérentes à ce statut d'arrondissement historique à celui qui existe aujourd'hui. Il reste que, pour prometteurs et révélateurs qu'ils soient, tous ces éléments sont en partie nuancés par d'autres phénomènes tout aussi récurrents. Tout d'abord, l'assez haut degré de satisfaction des résidents quant à ce qu'ils voient et constatent comme paysage actuel autour d'eux (même si les TRÈS SATISFAITS ne représentent que 27 %) pourrait freiner tout désir de changement ou d'interventionnisme plus grand de la part des autorités locales. De plus, la satisfaction de la majorité des répondants (54,9 %) quant à la façon dont leurs administrations locales s'acquittent de leurs responsabilités particulières parce que le territoire est un arrondissement historique peut favoriser le statu quo et ainsi limiter le nombre des interventions municipales dans ce domaine, déjà peu nombreuses, de l'aveu même des maires rencontrés. Malgré ces réserves, nous croyons néanmoins que les répondants souhaitent que certains aspects précis de l'aménagement de l'île soient corrigés. Il a ainsi été établi qu'une grande proportion de ses résidents est très critique vis-à-vis du manque d'harmonie architecturale entre les maisons anciennes et les constructions neuves, la piètre qualité architecturale des constructions neuves, puis la densification du territoire. Sur ces divers points, les élus disposeraient probablement d'une marge de manœuvre pour imprimer des changements dans le paysage qui seraient relativement bien perçus.

La dernière question de notre recherche portait sur le degré de concordance ou de divergence entre la vision des élus du territoire et celle de leurs commettants puis leurs conséquences sur la gestion patrimoniale du territoire. Là aussi, la réponse est ambivalente. Sur plusieurs points, les deux visions concordent. Mentionnons entre autres la différence de perception entre les nés natifs et les autres groupes de résidents sur plusieurs aspects, un accord relatif sur l'importance de la notion agricole dans la représentation de l'île, l'accord quant au maintien du statut d'arrondissement historique (explicite pour les maires et implicite chez les

résidents) et une position assez semblable quant à la façon dont les résidents s'acquittent de leurs responsabilités dans le cadre du statut juridique du territoire. Enfin, les deux groupes d'acteurs s'entendent généralement sur l'importance des *Maisons anciennes bien restaurées et entretenues* comme symbole concret le plus représentatif de l'île en tant qu'arrondissement historique.

Cela dit, des divergences fondamentales subsistent toujours. Il a ainsi été noté l'importance fort variable accordée au statut d'arrondissement historique, les maires l'estimant pas très important alors que les répondants pensent plutôt le contraire⁹⁹. Cette différence de perception est encore plus sensible avec le rôle précis des municipalités (section rôle des acteurs) lorsqu'il est question de la gestion de ce statut particulier. Les maires estiment généralement avoir un rôle assez restreint, soit une opinion qui va à l'encontre de celle de leurs commettants. On constate aussi que la notion historique et patrimoniale occupe une place plus importante dans l'esprit des répondants que dans celui des maires. Enfin, l'ordonnancement prioritaire des éléments les plus critiques n'est pas le même entre les deux groupes d'acteurs. Autant de divergences qui pourraient s'expliquer, fut-il établi, par l'influence prépondérante des nés natifs. Soulignons enfin que le peu d'importance accordée par les résidents à la dimension villégiature, tourisme et loisir, est un phénomène qui devrait faire réfléchir les autorités locales qui veulent encourager cette dimension dans leurs stratégies de développement de l'île. Il y a là, selon nous, un important travail de sensibilisation et d'éducation à accomplir auprès de tous les Orléanais.

Il nous apparaît approprié de terminer cette première partie de notre conclusion en soulignant que, malgré son caractère beaucoup plus aléatoire que les deux autres démarches, la démarche des groupes de discussion a confirmé que les objets concrets de la représentation de l'île, de même que les images utilisées et les traits iconographiques dont on fait la promotion, appartiennent d'abord et avant tout à l'univers identitaire traditionnel (berceau de la Nouvelle-France, première présence européenne en Amérique du Nord, etc.) qui aura mené

⁹⁹ L'étude de Boucher et al. concluait de la même façon en disant : « De plus, les municipalités s'en remettent trop à l'intervention de la Commission des biens culturels pour les interventions à caractère patrimonial sur leur territoire » (1994, p.108).

au classement de ce territoire. Il y a donc, là aussi, congruence entre la représentation des participants et celle des organismes qui présentent le territoire aux publics extérieurs de toute nature, à des fins d'information, de tourisme, de développement économique et culturel, etc.

7.2 Quelques réserves importantes subsistent

7.2.1 Qui trop embrasse, mal étreint?

D'importantes questions subsistent au sortir de notre recherche et elles méritent selon nous d'être évoquées, question d'une part, de souligner ses limites et d'autre part, d'aiguillonner de futures réflexions sur l'avenir du territoire qu'est l'île d'Orléans.

Du point de vue de nos fondements théoriques, notre insistance sur la géographie culturelle et ses principaux concepts nous aura conduit à négliger un peu les concepts reliés aux études aménagistes et patrimoniales. Il en résulte peut-être un certain déséquilibre entre les dimensions culturelles et les dimensions politiques et économiques.

Peut-être avons pêché par excès. Résolument centrée sur une approche qui voulait conduire à l'action citoyenne et à la sensibilisation des principaux acteurs, ce afin de susciter de réels débats au sein de la collectivité, l'étude visait à rassembler, d'un seul trait, le fruit de plusieurs méthodes d'acquisition de connaissances (sondage, entrevues semi-dirigées et groupes de discussion) dans un souci de triangulation poussée. Or, force est de constater que le résultat de chacune des démarches empiriques n'est pas égal.

Le sondage par exemple, aurait probablement dû, on le constate a posteriori, miser sur des indicateurs tels le revenu et le statut professionnel, de même que le sexe des répondants, ce qui aurait peut-être permis d'élucider certaines interrogations quant aux différences de perception entre certains résidents.

Nous nous demandons aussi si nous n'avons pas été trop frileux ou prudent au sujet de certaines questions du sondage. Comme si nous ne voulions pas créer, par les résultats, des tensions encore plus grandes que celles qui existent présentement. Par exemple, nous avons préféré demander aux répondants si le fait que l'île soit un arrondissement historique était quelque chose d'important ou pas pour eux, plutôt que de poser la question plus directement, par exemple en demandant : « Êtes vous COMPLÈTEMENT EN ACCORD, EN ACCORD, EN DÉSACCORD ou COMPLÈTEMENT EN DÉSACCORD avec le fait que l'île d'Orléans soit un arrondissement historique? » Bien que nous pensons que les réponses à cette question ont apporté un éclairage pertinent sur ce point, puisque l'on peut raisonnablement conclure que leur réponse massive quant à l'importance de ce statut pour eux constitue une forme de plébiscite en faveur de son maintien, peut-être aurions-nous dû oser plus afin de clarifier encore davantage la question, que certains voudront peut-être mettre en doute, parce que non clairement formulée. Il en est de même pour la question reliée à la satisfaction des résidents quant à ce qu'ils voient et constatent autour d'eux dans le paysage orléanais (question 13). Peut-être aurait-il été plus utile d'aller un peu plus loin et de poser là encore la question plus directement, à savoir *Lorsque vous regardez le paysage qui vous entoure à l'île, est-ce que vous trouvez que la situation de l'arrondissement historique s'améliore, demeure la même ou se détériore depuis quelques années?* Peut-être qu'une telle question aurait amené une réponse plus claire et moins sujette à diverses interprétations.

D'autre part, et tel que déjà souligné, la stratégie d'inclure notre coupon de participation au tirage à même le questionnaire distribué dans le mensuel local exigeait une identification du répondant. Or, ce coupon aurait dû être détachable de l'ensemble du questionnaire et expédié seul à une autre adresse afin d'éliminer toute crainte de la part des répondants que leurs réponses puissent leur être nommément attribuées. Même si nous n'avons jamais vu lesdits coupons attachés à leurs copies respectives des questionnaires, le traitement informatique ayant été effectué à l'UQAM en notre absence et les coupons expédiés séparément aux fins du tirage, une perception trouble a pu exister, qu'il aurait été souhaitable d'éliminer. Des questions de coûts et d'opérationnalisation avaient guidé notre choix initial.

Il faut aussi noter que, tant dans les entrevues semi-dirigées avec les maires que lors des groupes de discussion, la compilation numérique des résultats au sein d'une démarche d'abord qualitative, ne s'avère pas vraiment utile ou indicative.

Enfin, soulignons à nouveau que les résultats du volet groupes de discussion doivent être pris avec beaucoup de circonspection et ce, pour plusieurs raisons dont la faiblesse de la participation aux groupes de discussion¹⁰⁰, le fait que ces derniers aient été tenus avant la fin de l'analyse du volet quantitatif, le choix – peut-être discutable – et l'agencement des photos, l'impossibilité de tirer d'inférence statistique des résultats malgré la comptabilisation des choix des participants, autant d'éléments qui, somme toute restreignent l'arrimage entre cet exercice et les résultats du sondage.

Pour toutes ces raisons, il faut sans doute constater la pertinence du proverbe « Qui trop embrasse, mal étreint » utilisé pour introduire cette section de la conclusion. Aborder dans le cadre d'un mémoire de maîtrise notre problématique sous tous ces angles et dans une seule et même démarche, constituait peut-être un défi irréalisable...

7.3 De nouvelles pistes de réflexion et de recherche

Nous ne pouvions anticiper que le gouvernement du Québec, par le biais de son ministère de la Culture et de sa Commission des biens culturels, serait l'objet d'une critique aussi sentie et imposante, ce tant de la part des répondants à notre sondage que des élus. Dans ce contexte, il aurait été intéressant, pour ne pas dire approprié, de donner l'occasion aux représentants du Ministère et de la Commission de présenter leur point de vue ou leur vision des enjeux d'aménagement du territoire orléanais eu égard à son statut d'arrondissement historique.

¹⁰⁰ Le mois de juin ne constituait pas, à l'expérience, le mois idéal pour tenir ces rencontres, puisque c'est un mois très actif à l'île pour des travaux de plantations, d'agriculture, de jardinage jusque tard en soirée à cause de la tombée tardive du jour, ce qui peut expliquer, en partie, le peu de participation. Peut-être aussi qu'en ciblant mieux ou en procédant à une campagne promotionnelle plus hâtive et plus agressive cela aurait été plus profitable.

Notre étude, comme déjà souligné, s'est concentrée uniquement sur la perception/représentation des insulaires. En ce sens, notre démarche ne pouvait forcément qu'être incomplète et parcellaire. L'île d'Orléans représente – ou du moins représentait — quelque chose pour plusieurs dizaines de milliers d'autres citoyennes et citoyens du Québec qui n'y résident pas, ce compte tenu de sa place de choix dans notre imaginaire collectif. La nature et la portée de la présente recherche (mémoire de maîtrise), puis des ressources temporelles et financières restreintes ne permettaient pas une telle amplitude pour le moment. Au su de nos conclusions, un tel élargissement devrait selon nous être envisagé, afin d'encore mieux comprendre le degré d'attention que l'on doit — ou pas — porter à ce territoire comme à tout autre arrondissement historique québécois. Posée autrement, ne serait-il pas intéressant de vérifier la perception/représentation de l'île d'Orléans par l'ensemble des Québécois afin de voir si cette représentation exogène est identique ou pas à la représentation endogène? Quels sont les facteurs de ressemblance ou de divergence, s'il y en a? Le mythe orléanais, si mythe il y a, est-il plus fort pour ceux qui n'y habitent pas ou l'inverse? Serions-nous, là aussi, dans une situation de convergence ou de divergence? Les nombreuses transformations et les multiples bouleversements vécus récemment par la société québécoise en général (mondialisation, immigration importante d'individus d'origine non francophone, diminution des cours d'histoire et de géographie au secondaire, etc.) pourraient-ils avoir profondément modifié la connaissance et l'appréciation de la place particulière qu'occupe ou qu'occupait ce territoire dans l'identité du peuple québécois ou des francophones d'Amérique?

Finalement, nous aimerions mentionner que, malgré une problématique et un questionnement légèrement différents, une méthodologie très distincte de la nôtre, un échantillon beaucoup plus restreint et limitatif qui augmentait sensiblement la marge d'erreur et en diminuait la fiabilité, plusieurs des résultats obtenus dans l'étude de Boucher et al (1994) se sont révélés relativement apparentés aux nôtres (des attributs similaires à quelques nuances près, des types de représentations rapprochées, la prépondérance de la LPTA pour préserver le caractère rural et agricole de l'île et freiner l'urbanisation, le peu d'implication des autorités locales dans la gestion des questions patrimoniales, la confusion quant à la gestion des permis et autorisations de la part de la CBCQ, etc.). Cela étant, nous nous demandons pourquoi des

gestes qui auraient pu dès lors être posés sur des éléments convenus alors et que l'on retrouve encore aujourd'hui ne l'ont pas été. C'est avec une certaine tristesse que l'on constate que peu de choses ont changé lors de ces 15 années, et donc que les mêmes problèmes persistent, un peu comme si la collectivité orléanaise éprouvait beaucoup de difficultés à faire face à ce type d'enjeux communautaires, même s'ils sont passablement bien circonscrits et identifiés. Si cet immobilisme peut attester en partie de la distance qui trop souvent persiste entre les études universitaires et l'action, cela démontre surtout à notre avis toute la difficulté qu'il y a à créer des consensus sur de grandes questions comme les questions identitaires puisqu'elles en appellent directement de nos fondements et de notre « confort ». De nombreux défis subsistent pour en arriver, un jour, à un véritable esprit communautaire englobant et inclusif.

Parce qu'il suscite déjà beaucoup d'intérêt dans la communauté¹⁰¹ et que notre intention est de tenter d'en diffuser le contenu le plus possible, peut-être que notre mémoire contribuera un tant soit peu à sa venue...

¹⁰¹ Un premier rapport d'étape des résultats et conclusions de notre démarche empirique a été présenté au Forum 2020 sur le développement de l'île d'Orléans le 16 avril 2009. De plus, divers articles résumant les résultats de notre démarche, de même que des publicités, furent publiés dans quelques éditions de 2009 de journaux communautaires (voir appendices G à N). Ces étapes se sont donc déroulées avant la finalisation de notre mémoire de maîtrise.

APPENDICE A

LE DÉCRET DE 1970

Texte officiel de l'Arrêté en conseil N° 1010, du 11 mars 1970 : Concernant la déclaration d'un arrondissement historique au Québec.

ATTENDU QU'à (sic) une assemblée de la Commission des monuments historiques du Québec, tenue à 955 chemin Saint-Louis, à Québec, le 23 septembre 1969, à 9 h 30 de l'avant-midi, la Commission des monuments historiques recommande au Lieutenant-Gouverneur en conseil de bien vouloir déclarer « Arrondissement historique », l'île d'Orléans ci-dessous décrite : —

ATTENDU QU'une (sic) copie de la recommandation de la Commission a été transmise à chacun des secrétaires-trésoriers des municipalités du village de Beaulieu et des paroisses de Saint-Pierre, de Saint-Laurent, de Sainte-Famille, de Saint-Jean et de Saint-François;

ATTENDU QU'un (sic) avis de recommandation a été publié dans la Gazette officielle du Québec du 6 décembre 1969, sous le numéro 32804-0 et à la page 6797 de ladite Gazette;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la proposition du ministre des Affaires culturelles :
—

QUE soit déclarée « Arrondissement historique » l'Île d'Orléans décrite de la façon suivante, à savoir :

Une étendue de terre d'une superficie de soixante-douze (72) milles carrés dont les coordonnées géographiques sont Nord 46°56 et Ouest 70°57.5, située dans le fleuve Saint-Laurent à des distances respectives de 1.25 et 1.75 milles des rives nord et sud dudit fleuve et à 3.5 milles en aval de la ville de Québec. Elle est comprise dans le district électoral de

Montmorency et elle renferme les municipalités du village de Beaulieu et des paroisses de Saint-Pierre, de Saint-Laurent, de Sainte-Famille, de Saint-Jean et de Saint-François.

APPENDICE B

TABLEAUX DES QUESTIONS 4, 5, 8, 9, 10, 11 ET 12¹⁰²

TABLEAU B 1 : Question 4 – Fréquences

« Est-ce que vous savez que l'île d'Orléans est un territoire qui est consacré juridiquement par le gouvernement du Québec comme arrondissement historique? »

Choix	%
Oui	91,9
Non	6,9
Ne sait pas/ne veut pas répondre	1,1

TABLEAU B 2 : Question 4 – Croisement — Répartition selon l'âge

Âge	Oui %	Non %	NSP/NVP	Rang
18-24	83,3	16,7		6
25-34	83,8	16,2		4
35-44	83,5	12,7	8	5
45-54	89,5	7,8	2,6	3
55-64	96,3	3,7		1
65 et +	96	4		2

¹⁰² Tel que mentionné dans le texte du mémoire, il y a eu trop de confusion dans la compréhension et le respect des consignes pour les questions 6 et 7 par les répondants pour que les réponses soient considérées comme valables et pertinentes. Aussi, elles ne seront pas reprises ici sous forme de tableaux.

TABLEAU B 3 : Question 4 – Croisement — Répartition selon le lieu de résidence

Lieu de résidence	Oui %	Non %	NSP/NVP	Rang
Saint-François	94,5	3,6	1,8	1
Sainte-Pétronille	93,2	6,8		2
Saint-Laurent	92,6	5,1	2,2	3
Saint-Jean	91,9	7,3	0,8	4
Sainte-Famille	90,8	7,9	1,3	5
Saint-Pierre	89,2	10	0,8	6

TABLEAU B 4 : Question 4 – Croisement — Répartition selon la durée de résidence

Durée de résidence	Oui %	Non %	NSP/NVP	Rang
0 – 5 ans	85,4	14,6		5
5 – 10 ans	95,9	4,1		1
10 – 20 ans	93,3	6,7		2
20 ans et +	92,8	4,8	2,4	3
Nés natifs	91,1	7,5	1,4	4

TABLEAU B 5 : Question 5 – Fréquences

« Est-ce que vous étiez informé de cette situation (que l'île est un arrondissement historique) depuis toujours ou avant de devenir résident de l'île ou l'avez-vous plutôt appris au moment de le devenir ou encore après être devenu résident? »

Le moment	%	Rang
Depuis toujours	55	1
Avant	18,9	2
Au moment de	12,2	4
Après	13,9	3

TABLEAU B 6 : Question 5 – Croisement – Répartition selon l'âge (%)

Âge	Depuis toujours	Avant	Au moment de	Après
18-24	100 ¹⁰³			
25-34	48,4	12,9	16,1	22,6
35-44	37,7	30,4	20,3	11,6
45-54	54,9	18,3	9,2	17,6
55-64	54,9	21,2	10,9	13
65 et +	64,1	12,7	12,7	10,6

¹⁰³ Tel que mentionné dans le texte, le groupe des 18-24 est trop restreint (6 individus) pour le retenir comme statistiquement pertinent. En ce sens, il ne sera pas considéré dans notre ordonnancement à cet Appendice B, pas plus qu'il ne l'a été dans le texte du mémoire lui-même.

TABLEAU B 7 : Question 5 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence (%)

Village	Depuis toujours	Avant	Au moment de	Après
St-Pierre	54	15,9	13,3	16,8
Ste-Famille	57,1	21,4	11,4	10
St-François	48,1	23,1	19,2	9,6
St-Jean	54,5	20,9	10	14,5
St-Laurent	63,4	16,8	9,2	10,7
Ste-Pétronille	48,4	19,4	14	18,3

TABLEAU B 8 : Question 5 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence (%)

Durée de résidence	Depuis toujours	Avant	Au moment de	Après
0 – 5 ans	36,1	31,9	19,4	12,5
5 – 10 ans	29,6	35,2	19,7	15,5
10 – 20 ans	41,2	24,7	16,5	17,5
20 ans et +	52,8	15,9	10,8	20,5
Nés natifs	91,2	2,9	3,7	2,2

TABLEAU B 9 : Question 8 – Fréquences

« Est-ce que le fait que l'île d'Orléans soit un arrondissement historique a, ou a eu, quelque impact que ce soit sur votre décision de résider à l'île? »

Choix	Résultat %	Rang
1. Très positif	14	3
2. Positif	21,5	2
Favorable	35,5	
3. Aucun impact (Neutre)	60	1
4. Impact négatif	3,1	4
5. Impact très négatif	1,3	5
Défavorable	4,4	

TABLEAU B 10 : Question 8 – Croisement – Répartition selon l'âge

Choix	Âge %					
	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 + ans
1. Très positif		23,7	37,5	30,3	36,4	43,3
2. Positif		10,5	13,8	13,2	16	13,5
Favorable ¹⁰⁴		34,2	51,3	43,5	52,4	56,8
3. Aucun		65,8	61,3	66,4	59,9	49,6
4. Négatif		7,9		2	2,7	5,7
5. Très négatif		2,6	1,3	1,3	1,1	1,4
Défavorable ¹⁰⁵		10,5	1,3	3,3	3,8	7,1

TABLEAU B 11 : Question 8 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence

Choix	Lieu de résidence %					
	St-Pierre	Ste-Famille	St-François	St-Jean	St-Laurent	Ste-Pétronille
1. Très positif	7,4	16,9	12,7	15,1	14,3	18,6
2. Positif	25,6	19,7	25,5	22,7	20,3	16,7
Favorable	33	36,6	38,2	37,8	34,6	35,3
Aucun	59,5	59,2	58,2	58,8	60,2	62,7
3. Négatif	5	4,2	3,6	1,7	3,8	1
4. très négatif	2,5			1,7	1,5	1
Défavorable	7,5	4,2	3,6	3,4	5,3	2

TABLEAU B 12 : Question 8 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence

Réponse	Durée de résidence %				
	0 – 5 ans	5 – 10 ans	10 – 20 ans	20 ans +	Nés natifs
1. Très positif	19,5	20,8	13,3	13,2	8,6
2. Positif	24,4	30,6	28,6	18,1	14,4
Favorable	43,4	51,4	41,9	31,3	23
3. Aucun	51,2	45,8	56,2	63,7	70,5
4. Négatif	4,9	1,4	1,9	3,4	3,6
5. Très négatif		1,4		1,5	2,9
Défavorable		2,8	1,9	4,9	6,5

¹⁰⁴ Le résultat « Favorable » représente le total de Très positif et Positif (1 + 2).

¹⁰⁵ Le résultat « Défavorable » représente le total de Négatif et Très négatif (4 + 5).

TABLEAU B 13 : Question 9 – Fréquences

« Maintenant que vous en êtes informé, pouvez-vous me dire si le fait que l'île d'Orléans, soit officiellement reconnue comme arrondissement historique, constitue pour vous quelque chose de... »

Choix	%
1. Très important	34,4
2. Important	42,4
Favorable	76,8
3. Peu important	16
4. Pas du tout important	5,9
Défavorable	21,9
5. NSP/NVP	1,3

TABLEAU B 14 : Question 9 – Croisement – Répartition selon l'âge

Choix	Âge %					
	18 - 24	25 -34	35 -44	45 -54	55 – 64	65 et +
1. Très important		13,5	35	26,3	43,9	37
2. Important		51,4	35	50,7	37,6	43,2
Favorable		64,9	70	77	81,5	50,9
3. Peu important		24,3	21,3	15,8	14,3	12,3
4. Pas du tout important		10,8	6,3	7,2	2,6	5,5
Défavorable		35,1	27,6	23	16,9	15,8
5. NSP/NVP			2,5		1,6	2,1

TABLEAU B 15 : Question 9 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence

Choix	Lieu de résidence %					
	St-Pierre	Ste-Famille	St-François	St-Jean	St-Laurent	Ste-Pétronille
1. Très important	23,3	32	35,2	41	35,8	38,8
2. Important	50	50,7	35,2	36,9	41	40,8
Favorable	73,3	82,7	70,4	77,9	76,8	79,6
3. Peu important	20,8	10,7	18,5	16,4	16,4	11,7
4. Pas du tout important	5	4	11,1	5,7	5,2	5,8
Défavorable	25,8	14,7	29,6	22,1	21,6	17,5
5. NSP/NVP	0,8	2,7			1,5	2,9

TABLEAU B 16 : Question 9 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence

Choix	Durée de résidence (%)				
	0 – 5 ans	5 – 10 ans	10 -20 ans	20 ans et +	Nés natifs
1. Très important	37	50,7	37,1	36,1	18,6
2. Important	45,7	35,6	46,7	40,5	44,8
Favorable	82,7	86,3	83,8	76,6	63,4
3. Peu important	14,8	12,3	10,5	17,1	21,4
4. Pas du tout important	2,5	1,4	5,7	5,4	11
Défavorable	17,3	13,7	16,2	22,5	32,4
5. NSP/NVP				1	4,1

TABLEAU B 17 : Question 10 – Fréquences

« Selon vous, pour quelle raison principalement, le gouvernement du Québec a-t-il décidé d'accorder un statut d'arrondissement historique à l'île d'Orléans? »

Raison	%	Rang
Berceau de la Nouvelle-France (300 familles souches)	41,2	1
Vieilles maisons anciennes (architecture/patrimoine)	22,7	3
Protéger, préserver le paysage naturel et culturel	32,4	2
Politiques (nationalisme/électorisme)	1,8	5
Touristiques, retombées économiques	1,9	4

TABLEAU B 18 : Question 10 – Croisement – Répartition selon l'âge

Raison	Âge (%)					
	18 – 24 ans	25 -34 ans	35 - 44 ans	45 - 54 ans	55 - 64 ans	65 et +
Berceau N.F.		35,1	42,5	41,7	40,7	44,5
Vieilles maisons		24,3	28,8	25,8	19,6	17,1
Protéger		37,8	25	29,1	35,4	34,9
Politiques			1,3	2,6	2,1	1,4
Touristiques, écon.		2,7	2,5	0,7	2,1	2,1

TABLEAU B 19 : Question 10 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence

Raison	Lieu de résidence (%)					
	St-Pierre	Ste-Famille	St-François	St-Jean	St-Laurent	Ste-Pétronille
Berceau N.F.	40,2	47,4	41,8	36,9	39,4	45,5
Vieilles maisons	23	22,4	23,6	32	20,5	14,9
Protéger	34,4	22,4	23,6	30,3	37,1	37,6
Politiques		2,6	5,5	0,8	2,3	2
Touristiques, écon.	2,5	5,3	5,5		0,8	

TABLEAU B 20 : Question 10 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence

Raison	Durée de résidence (%)				
	0 – 5 ans	5 – 10 ans	10 – 20 ans	20 ans et +	Nés natifs
Berceau N.F.	53,7	38,9	51	40,6	28,5
Vieilles maisons	11	18,1	22,1	23,7	30,6
Protéger	32,9	38,9	24	31,9	36,1
Politiques		2,8	2,9	1	2,8
Touristiques, écon.	2,4	1,4		2,9	2,1

TABLEAU B 21 : Question 11 – Croisement – Répartition selon l'âge (municipalités)

« Selon vous, est-ce que ce statut d'arrondissement historique comporte ou devrait comporter des obligations et des responsabilités particulières pour le gouvernement du Québec, les municipalités et la MRC et les résidents du territoire? »

Choix	Âge (%)					
	18 – 24 ans	25 -34 ans	35 - 44 ans	45 – 54 ans	55 – 64 ans	65 et +
Oui		92,1	94,9	92,4	94,4	92,7
Non		5,3	1,3	5,5	2,8	3,3
NSP/NVP		2,6	3,8	2,1	2,8	4,1

TABLEAU B 22 : Question 11 – Croisement – Répartition selon l'âge (gouvernement du Québec)

Choix	Âge (%)					
	18 – 24 ans	25 -34 ans	35 - 44 ans	45 – 54 ans	55 – 64 ans	65 et +
Oui		92,1	85,9	87,1	95,6	90
Non		2,6	9	7,5	2,2	6,2
NSP/NVP		5,3	5,1	5,4	2,2	3,8

TABLEAU B 23 : Question 11 – Croisement – Répartition selon l'âge (résidents)

Choix	Âge (%)					
	18 – 24 ans	25 -34 ans	35 - 44 ans	45 – 54 ans	55 – 64 ans	65 et +
Oui		92,1	87,2	89,7	92,5	88,3
Non		5,3	9	5,5	4,6	5
NSP/NVP		2,6	3,8	4,8	2,9	6,7

TABLEAU B 24 : Question 11 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence (municipalités)

Choix	Village (%)					
	St-Pierre	Ste-Famille	St-François	St-Jean	St-Laurent	Ste-Pétronille
Oui	91,7	92,9	92,5	93,9	94,3	92,7
Non	1,8	4,3	5,7	4,3	4,9	3,1
NSP/NVP	6,4	2,9	1,9	1,7	0,8	4,2

TABLEAU B 25 : Question 11 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence (gouvernement du Québec)

Choix	Village (%)					
	St-Pierre	Ste-Famille	St-François	St-Jean	St-Laurent	Ste-Pétronille
Oui	90,4	86,5	84,9	94,1	90,2	92,8
Non	7,9	6,8	3,8	3,4	5,7	5,2
NSP/NVP	1,8	6,8	11,3	2,5	4,1	2,1

TABLEAU B 26 : Question 11 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence (résidents)

Choix	Village (%)					
	St-Pierre	Ste-Famille	St-François	St-Jean	St-Laurent	Ste-Pétronille
Oui	91	87,5	88,2	88,6	89,4	92,4
Non	4,5	8,3	5,9	7,9	6,5	3,3
NSP/NVP	4,5	4,2	5,9	3,5	4,1	4,3

TABLEAU B 27 : Question 11 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence (municipalités)

Choix	Durée (%)				
	0 – 5 ans	5 – 10 ans	10 -20 ans	20 ans et +	Nés natifs
Oui	91	87,5	88,2	88,6	89,4
Non	4,5	8,3	5,9	7,9	6,5
NSP/NVP	4,5	4,2	5,9	3,5	4,1

TABLEAU B 28 : Question 11 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence (gouvernement)

Choix	Durée (%)				
	0 – 5 ans	5 – 10 ans	10 -20 ans	20 ans et +	Nés natifs
Oui	98,8	95,7	93,9	91,9	78
Non		2,9	3	4	14,4
NSP/NVP	1,2	1,4	3	4	7,6

TABLEAU B 29 : Question 11 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence (résidents)

Choix	Durée (%)				
	0 – 5 ans	5 – 10 ans	10 -20 ans	20 ans et +	Nés natifs
Oui	97,4	94,4	94,9	89	78,9
Non	2,6	4,2	5,1	5	12
NSP/NVP		1,4		6,1	9

TABLEAU B 30 : Question 12 – Croisement – Répartition selon l'âge (municipalités)

« Selon vous, présentement, les intervenants/groupes mentionnés précédemment s'acquittent-ils correctement de leurs obligations et responsabilités particulières, dans le contexte du statut officiel de l'île d'Orléans comme arrondissement historique? »

Choix	Âge (%)					
	18 – 24 ans	25 -34 ans	35 - 44 ans	45 – 54 ans	55 – 64 ans	65 et +
Oui		64,9	55	55,7	50	56,6
Non		8,1	28,8	28,2	33,5	30,1
NSP/NVP		27	16,3	16,1	16,5	13,2

TABLEAU B 31 : Question 12 – Croisement – Répartition selon l'âge (gouvernement du Québec)

Choix	Âge (%)					
	18 – 24 ans	25 -34 ans	35 - 44 ans	45 – 54 ans	55 – 64 ans	65 et +
Oui		16,2	35	42,2	37,7	44,4
Non		51,4	33,8	31,3	44,3	42,9
NSP/NVP		32,4	31,3	26,5	18	12,7

TABLEAU B 32 : Question 12 – Croisement – Répartition selon l'âge (résidents)

Choix	Âge (%)					
	18 – 24 ans	25 -34 ans	35 - 44 ans	45 – 54 ans	55 – 64 ans	65 et +
Oui		45,9	37,5	43	40,9	38,7
Non		24,3	38,8	33,6	35,8	34,5
NSP/NVP		29,7	23,8	23,5	23,3	26,9

TABLEAU B 33 : Question 12 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence (municipalités)

Choix	Village (%)					
	St-Pierre	Ste-Famille	St-François	St-Jean	St-Laurent	Ste-Pétronille
Oui	50,4	60,3	56,4	48,3	62,2	53,1
Non	26,5	17,8	29,1	35,6	26	36,7
NSP/NVP	23,1	21,9	14,5	16,1	11,8	10,2

TABLEAU B 34 : Question 12 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence (gouvernement du Québec)

Choix	Village (%)					
	St-Pierre	Ste-Famille	St-François	St-Jean	St-Laurent	Ste-Pétronille
Oui	36,8	45,8	28,3	40,3	40,8	35,7
Non	41,9	30,6	39,6	37,8	37,5	48
NSP/NVP	21,4	23,6	32,1	21,8	21,7	16,3

TABLEAU B 35 : Question 12 – Croisement – Répartition selon le lieu de résidence (résidents)

Choix	Village (%)					
	St-Pierre	Ste-Famille	St-François	St-Jean	St-Laurent	Ste-Pétronille
Oui	41,2	42,3	41,5	35,3	43,8	45,2
Non	29,8	33,8	30,2	43,1	35,5	31,2
NSP/NVP	28,9	23,9	28,3	21,6	20,7	23,7

TABLEAU B 36 : Question 12 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence (municipalités)

Choix	Durée (%)				
	0 – 5 ans	5 – 10 ans	10 -20 ans	20 ans et +	Nés natifs
Oui	53,2	55,6	59,2	53,3	54,7
Non	20,3	34,7	28,2	32,3	27,3
NSP/NVP	26,6	9,7	12,6	14,4	18

TABLEAU B 37 : Question 12 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence (gouvernement)

Choix	Durée (%)				
	0 – 5 ans	5 – 10 ans	10 -20 ans	20 ans et +	Nés natifs
Oui	21,8	38,4	42,6	37,7	48,1
Non	43,6	39,7	30,7	48,7	29,6
NSP/NVP	34,6	21,9	26,7	13,6	22,2

TABLEAU B 38 : Question 12 – Croisement – Répartition selon la durée de résidence (résidents)

Choix	Durée (%)				
	0 – 5 ans	5 – 10 ans	10 -20 ans	20 ans et +	Nés natifs
Oui	33,3	35,2	36,6	40,1	54,5
Non	35,9	42,3	39,6	35,2	24,6
NSP/NVP	30,8	22,5	23,8	24,7	20,9

APPENDICE C

**LE QUESTIONNAIRE DU SONDAGE (RECTO) ET SON ENVELOPPE DE
RETOUR**

INSERTION DANS JOURNAL *AUTOUR DE L'ÎLE*,
VOLUME 12, NUMÉRO 2, MARS 2008

SONDAGE AUPRÈS DES RÉSIDENTS DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Bonjour,

J'étudie en géographie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) dans le domaine culturel et du patrimoine. Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sur l'île d'Orléans, je réalise un sondage auprès de la population de l'île. J'aimerais vous demander de répondre à ce questionnaire qui vise à connaître votre opinion concernant divers éléments à l'île, puis de le mettre à la poste dans l'enveloppe déjà adressée et affranchie qui est insérée à l'intérieur du journal « Autour de l'île ».

Vos réponses seront compilées avec celles des autres et aucune réponse ne pourra être attribuée à un individu en particulier, préservant la confidentialité.

Ainsi, vous n'avez pas à vous identifier sur ce questionnaire et ce, même si un espace est réservé à cette fin au bas de la page verso. L'identification est facultative et ne sert qu'à vous inscrire au tirage du repas gastronomique gracieusement offert par Le canard huppé (valeur 100\$) ou de 2 paniers-cadeau de produits Cassis Monna & filles (valeur 50\$ chacun). Les coupons seront découpés du questionnaire et insérés dans une boîte pour le tirage. Ils seront détruits par la suite. Si vous ne voulez pas participer au tirage, il n'est pas nécessaire de remplir le coupon.

Si vous êtes plusieurs adultes (18 ans et +) à vouloir répondre au sondage dans votre résidence, vous pouvez vous procurer d'autres copies du sondage dans les exemplaires du journal disponibles à plusieurs endroits sur l'île ou, si vous avez Internet, remplir le questionnaire en ligne à l'adresse suivante : http://www.impactmesure.com/anon/start_survey_fr/281

Cette étude se déroule en conformité avec les règles de déontologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Je vous remercie de votre collaboration.

Marcel Barthe

PS. Si vous voulez participer aux groupes discussion (voir article et annonce dans le journal), veuillez communiquer par téléphone avec moi au (418) 829-0013

AVANT DE COMMENCER, JE DOIS VÉRIFIER PAR QUELQUES QUESTIONS DE BASE, SI VOUS POUVEZ FAIRE PARTIE DE MON ÉCHANTILLON.

Êtes-vous présentement résident(e) de l'île d'Orléans?

- Oui (poursuivez)
 Non (vous ne pouvez remplir le questionnaire, merci quand même)
 À titre de propriétaire
 À titre de locataire

Occupez-vous personnellement cette résidence, à temps plein ou à temps partiel?

- À temps plein
 À temps partiel (résidence secondaire)

QUESTIONS DU SONDAGE

1. Si vous aviez à me mentionner une seule chose, une seule idée, pour me décrire ce que représente le plus pour vous, l'île d'Orléans, qu'est-ce que ce serait?

(Ne cocher qu'une case, même si c'est difficile)

- Lieu historique/patrimonial important
 Milieu agricole important (jardin de Québec)
 Lieu principal de ma résidence
 Lieu de ma résidence secondaire
 Lieu de villégiature important (loisirs, tourisme)
 Milieu campagnard ou champêtre
 Autre (précisez) : _____

Lieu de ma résidence secondaire :

Très Assez Peu
 Pas du tout Pas de réponse
 Milieu campagnard ou champêtre :
 Très Assez Peu
 Pas du tout Pas de réponse

3. Maintenant, j'aimerais que vous classiez les éléments mentionnés dans la question précédente en fonction de leur degré de représentativité de l'île d'Orléans, et ce, en les notant de 1 à 6. L'élément que vous estimez le moins représentatif devrait recevoir la cote 1 et l'élément que vous estimez le plus représentatif devrait recevoir la cote 6. Ne donnez pas une même cote à plus d'un élément (pas d'égalité autrement dit) et donnez une cote différente à chaque élément en fonction de votre perception.

(Mettre le chiffre correspondant à votre opinion dans le carré à gauche de l'élément mentionné – de 1 à 6)

5. Est-ce que vous étiez informé de cette situation (que l'île est un arrondissement historique) depuis toujours ou avant de devenir résident de l'île ou l'avez-vous plutôt appris au moment de le devenir ou encore après être devenu résident? **Une seule réponse possible.**

- Depuis toujours
 Avant
 Au moment de
 Après

(Si vous répondez avant, passez à la question suivante. Si vous répondez au moment de ou après passez à la question 7)

6. Comment avez-vous pris connaissance du fait que l'île d'Orléans est un arrondissement historique? **Plusieurs réponses possible.**

- Information que je connais depuis toujours
 Livres, revues, littérature
 Information gouvernementale

RECTO (suite...)

2. Maintenant, je vais vous nommer différentes idées ou choses qui représentent l'île d'Orléans pour plusieurs. J'aimerais que vous m'indiquiez, en cochant à l'intérieur du carré, si chacun de ces éléments est très, assez, peu ou pas du tout représentatif, pour vous, de l'île d'Orléans. Une seule réponse par idée.

Lieu historique/patrimonial :

Très Assez Peu

Pas du tout Pas de réponse

Milieu agricole (jardin de Québec) :

Très Assez Peu

Pas du tout Pas de réponse

Lieu principal de ma résidence :

Très Assez Peu

Pas du tout Pas de réponse

Lieu de villégiature (loisirs, tourisme) :

Très Assez Peu

Pas du tout Pas de réponse

- --
- Lieu historique/patrimonial
 - Milieu agricole (jardin de Québec)
 - Lieu principal de ma résidence
 - Lieu de villégiature (loisirs, tourisme)
 - Lieu de ma résidence secondaire
 - Milieu campagnard ou champêtre

4. Est-ce que vous savez que l'île d'Orléans est un territoire qui est consacré juridiquement par le gouvernement du Québec comme arrondissement historique?

Oui

Non

Ne sait pas/veut pas répondre

(Si la réponse est oui, passez à la question suivante. Si la réponse est non, passez à la question 8)

- Émissions de radio ou télévision
- Parents, amis, connaissances
- Par la population locale
- Autre (précisez) _____

7. Comment avez-vous appris que l'île est un arrondissement historique, au moment de devenir résident du territoire ou après?

Plusieurs réponses sont possibles.

Par un fonctionnaire de la MRC ou d'une municipalité

Entrepreneur, constructeur, architecte, etc.

Courtier immobilier

Parents, amis, connaissances

Population locale

Autre (précisez) _____

VERSO

8. Est-ce que le fait que l'île d'Orléans soit un arrondissement historique a, ou a eu, quelque impact que ce soit sur votre décision de résider à l'île? Une seule réponse possible.

- Un impact très positif
 Un impact positif
 Aucun impact
 Un impact négatif
 Un impact très négatif

9. Maintenant que vous en êtes informé, pouvez-vous me dire si le fait que l'île d'Orléans, soit officiellement reconnue comme arrondissement historique, constitue pour vous quelque chose de...? Une seule réponse possible.

- très important
 Important
 Peu important
 Pas du tout important
 Ne veut pas répondre

10. Selon vous, pour quelle raison principalement, le gouvernement du Québec a-t-il décidé d'accorder un statut d'arrondissement historique à l'île d'Orléans?

(Ne cochez qu'une case, même si c'est difficile)

- Berceau de la Nouvelle-France (histoire) (300 familles souches)
 Vieilles maisons anciennes (architecture/patrimoine)
 Protéger, préserver le paysage, l'environnement naturel et culturel
 Politiques (nationalisme/électorisme)
 Touristiques, retombées économiques
 Autre (précisez)

11. Selon vous, est-ce que ce statut d'arrondissement historique comporte ou devrait comporter des obligations et des responsabilités particulières pour : Une seule réponse par item.

Les résidents du territoire de l'île :
 Oui Non
 Ne sait pas/veut pas répondre

13. Lorsque vous regardez le paysage, tant naturel que bâti, autour de vous à l'île d'Orléans, estimez-vous que ce que vous voyez ou constatez reflète ou représente le caractère d'un arrondissement historique comme celui de l'île d'Orléans? Une seule réponse possible.

- Oui, beaucoup
 Oui, un peu
 Non, pas vraiment
 Non, pas du tout
 Ne sait pas/veut pas répondre

14. Maintenant, je vais vous décrire différents éléments de l'île d'Orléans. Pour chacun d'eux, j'aimerais que vous me disiez si cet élément, selon vous, représente beaucoup, assez, peu ou pas du tout le caractère d'arrondissement historique de l'île d'Orléans. Une seule réponse par ligne.

Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues

Beaucoup Assez Peu
 Pas du tout Pas de réponse

L'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves :

Beaucoup Assez Peu
 Pas du tout Pas de réponse

Les grandes fermes (propriétés agricoles) :

Beaucoup Assez Peu
 Pas du tout Pas de réponse

La qualité architecturale des constructions neuves :

Beaucoup Assez Peu
 Pas du tout Pas de réponse

Les percées visuelles sur le fleuve (caractère maritime de l'île) :

Beaucoup Assez Peu
 Pas du tout Pas de réponse

La superficie des terrains :

Beaucoup Assez Peu
 Pas du tout Pas de réponse

15. Maintenant, j'aimerais que vous

- La qualité architecturale des constructions neuves
 Les percées visuelles sur le fleuve (caractère maritime de l'île)
 La superficie des terrains

16. Selon vous, parmi les éléments suivants, qu'est-ce qui véhicule (ou communique) le moins bien ou, exprimé autrement, qu'est-ce qui s'écarte le plus, selon vous, du caractère d'arrondissement historique de l'île d'Orléans? La cote 1 devrait être accordée à l'élément qui s'écarte le moins de votre perception d'un arrondissement historique et la cote 6 à l'élément qui s'en écarte le plus. Ne donnez pas une même cote à plus d'un élément (pas d'égalité autrement dit) et donnez une cote différente à chaque élément en fonction de votre perception.

(Mettre le chiffre correspondant à votre opinion dans le carré à gauche de l'élément mentionné – de 1 à 6)

- Le manque d'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves
 Les ajouts très modernes aux grandes fermes (propriétés agricoles)
 La qualité architecturale des constructions neuves
 La densification du territoire (l'augmentation du nombre de constructions)
 La perte de nombreuses percées visuelles sur le fleuve (caractère maritime de l'île)
 La superficie des terrains

17. J'aimerais, en terminant, vous poser quelques questions qui nous serviront à classer/analyser les données en fonction de critères sociodémographiques.

Votre groupe d'âge :

18 - 24 : 25 - 34 :
 35 - 44 : 45 - 54 :
 55 et 64 : 65 et + :

Votre lieu de résidence :

Saint-Pierre Sainte-Famille

VERSO (suite...)

Le gouvernement du Québec :
 Oui Non

Ne sait pas/veut pas répondre

La MRC ou et/ou les municipalités de l'île :

Oui Non

Ne sait pas/veut pas répondre

Les résidents du territoire de l'île :

Oui Non

Ne sait pas/veut pas répondre

12. Selon vous, présentement, les intervenants/groupes mentionnés précédemment s'acquittent-ils correctement de leurs obligations et responsabilités particulières, dans le contexte du statut officiel de l'île d'Orléans comme arrondissement historique? Une seule réponse par item.

Le gouvernement du Québec :
 Oui Non

Ne sait pas/veut pas répondre

La MRC et/ou les municipalités de l'île :

Oui Non

Ne sait pas/veut pas répondre

classiez les éléments mentionnés dans la question précédente, en fonction de leur degré de représentativité du caractère d'arrondissement historique de l'île d'Orléans. L'élément que vous estimez le moins représentatif, pour vous, devrait recevoir la cote 1 et l'élément que vous estimez le plus représentatif, pour vous, devrait recevoir la cote 6. Ne donnez pas une même cote à plus d'un élément (pas d'égalité autrement dit) et donnez une cote différente à chaque élément en fonction de votre perception.

(Mettre le chiffre correspondant à votre opinion dans le carré à gauche de l'élément mentionné – de 1 à 6)

- Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues
- L'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves
- Les grandes fermes (propriétés agricole)

Saint-François Saint-Jean
 Saint-Laurent Sainte-Pétronille

Depuis combien de temps habitez-vous l'île d'Orléans?

0 – 5 ans : 5 – 10 ans :

10 – 20 ans : 20 ans et + :

Je suis né à l'île et y ai toujours résidé (né natif) :

Coupon d'identification détachable (facultatif – seulement si vous désirez participer au tirage des 2 prix gracieusement offerts par Le Canard huppé et Cassis Monna & filles).

Nom de Famille : _____

 Prénom : _____

 Adresse : _____

 No. de téléphone : _____
 Courriel : _____

**ATTENTION! NE PAS JETER.
 SONDAGE À L'INTÉRIEUR.
 IMPORTANT!**



1000089613-G0A3W0-CR01



(MABA INC.) A/S DE MARCEL BARTHE
 3328 CH ROYAL RR 2
 SAINT-JEAN-D'ORLÉANS QC G0A 3W0

APPENDICE D

LE QUESTIONNAIRE DES ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES AVEC LES ÉLUS

MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE – ENGAGEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ ET QUESTIONNAIRE ÉLUS

Bonjour,

Je suis étudiant en géographie à l'Université du Québec à Montréal. Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, portant sur la représentation que se font les résidents de l'île d'Orléans de leur territoire, je dois réaliser trois types d'enquêtes différentes : un sondage quantitatif auprès de la population résidente, des entrevues individuelles avec les élus du territoire et des groupes discussion. Dans ce contexte, j'aimerais, prendre quelques minutes de votre temps pour vous poser quelques questions qui visent à connaître votre perception et votre opinion concernant divers éléments à l'île d'Orléans.

L'objectif poursuivi par cette démarche est de comparer la perception des représentants élus de la population avec celle de leurs commettants, notamment afin d'y déceler des ressemblances ou des différences.

Bien sûr, vos réponses seront compilées avec celles des autres répondants élus du territoire. Ces réponses, consolidées, ne pourront identifier ou relier les réponses à des répondants en particulier. Notre code de déontologie (éthique) exige de préserver totalement la confidentialité de vos réponses. Ainsi, dans le rapport final, aucune réponse ne sera attribuée à un individu en particulier, préservant ainsi la confidentialité de vos réponses et vous permettant de répondre en toute liberté et confiance.

Les enregistrements des entrevues individuelles ne seront écoutés que par les membres de l'équipe participant à la recherche (qui, à part moi, sont de Montréal), aux fins de compilation et analyse. Elles seront totalement détruites après la recherche. Les membres de l'équipe s'engagent également à une confidentialité absolue quant à la divulgation verbale des propos des élus interviewés qui permettraient d'identifier un répondant en particulier à une réponse ou à un commentaire en particulier et ce, même après la fin de l'enquête et la rédaction du mémoire.

Dans cette démarche, nous nous conformons entièrement aux règles déontologiques de l'UQAM et appliquons le cadre normatif de l'éthique de la recherche avec des êtres humains du département de Géographie de cette même université. C'est avec plaisir que je vous en fournirai une copie sur demande.

Cet engagement est formalisé par la signature ci-jointe.

Marcel Barthe, étudiant chercheur

Date

Département de géographie

UQAM

J'ai pris connaissance de la nature de la recherche et des considérations déontologiques, je les comprends et les accepte.

Nom de l'élu, date et signature.

Avez-vous des questions avant de commencer?

QUESTIONS :

1. Si vous aviez à me mentionner **une seule chose, une seule idée**, pour me décrire ce que représente **pour vous**, le plus, l'île d'Orléans, comment exprimeriez-vous cette notion, dans vos propres mots?
2. Si vous deviez choisir, parmi les attributs suivants que je vais vous nommer, un seul qui représente le mieux pour vous l'île d'Orléans, lequel choisiriez-vous?
 - a. arrondissement historique et haut lieu culturel qui abrita les 300 familles souches de l'Amérique française;
 - b. territoire agricole majeur qui constitue le grenier de la ville de Québec et produit des denrées de qualité et de réputation;
 - c. Milieu champêtre et campagnard près de la capitale nationale, 2^e plus grand centre urbain du Québec;
 - d. Banlieue de Québec de grande qualité et où la valeur des propriétés ne cesse de croître (spéculation foncière);
 - e. Île près de Québec qui représente bien le caractère maritime du milieu et la présence du fleuve Saint-Laurent;
 - f. Autres.
3. Est-ce que le fait que l'île d'Orléans soit officiellement un arrondissement historique constitue un élément positif, un avantage pour ce territoire, ou plutôt une nuisance, une difficulté?
 - a. Si plutôt un avantage, pourquoi?
 - b. Si plutôt un inconvénient, pourquoi?

4. Est-ce que ce statut d'arrondissement historique est important pour vous, en tant qu'élu?
5. Quelles sont vos principales obligations ou responsabilités particulières, que n'ont pas d'autres administrateurs publics de municipalités ou de MRC du Québec, en tant qu'administrateur d'un territoire qui est un arrondissement historique?
6. Selon vous, est-ce que vous vous acquittez généralement assez bien, de ces responsabilités particulières? Pourquoi?
7. Comment pourriez-vous vous acquitter encore mieux de ces responsabilités particulières (des exemples concrets)?
8. Est-ce que vous considérez que d'autres niveaux de gouvernement s'acquittent généralement bien de leurs propres obligations envers l'île comme arrondissement historique? Oui, non, pourquoi?
9. Bien sûr, vous n'avez pas participé, à l'époque (en 1970), à la décision de classer l'île d'Orléans, arrondissement historique. Toutefois, si vous pouviez aujourd'hui participer activement à la décision de maintenir ou pas le statut d'arrondissement historique de l'île d'Orléans, quelle serait votre position? Pourquoi?
10. Selon vous, est-ce que ce statut d'arrondissement historique est perçu généralement comme quelque chose de positif pour l'ensemble de vos commettants? Ou est-ce plutôt le contraire? Pourquoi?
11. À votre avis, est-ce qu'il y a des différences significatives entre les divers groupes de résidents quant à la représentation de l'île d'Orléans? Puis quant au fait qu'il s'agit d'un arrondissement historique?
 - a. Entre les nés natifs et les nouveaux résidents, par exemple (5 ans et —)?

- b. Entre ceux qui vivent et travaillent à l'île et ceux qui travaillent l'extérieur?
 - c. Entre ceux dont la propriété est une résidence principale et ceux pour qui la résidence de l'île est une résidence secondaire?
12. Est-ce que vous trouvez que vos commettants ont aussi des responsabilités et des obligations particulières parce que l'île d'Orléans est un arrondissement historique?
- a. Si oui, lesquelles?
13. Est-ce que vous trouvez qu'en général vos commettants s'acquittent bien de leurs responsabilités et obligations particulières envers l'île d'Orléans comme arrondissement historique?
14. Selon vous, qu'est-ce qui représente **le mieux** les réussites qui soulignent le caractère d'arrondissement historique de l'île d'Orléans? (Question ouverte qui pourrait évoluer en : Pouvez-vous classer les éléments que je vais vous mentionner en ordre d'importance, 1 étant le plus important et 6, le moins important.)
- a) Les maisons anciennes bien restaurées et entretenues...
 - b) L'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves...
 - c) Les grandes fermes (propriétés agricoles)...
 - d) La qualité architecturale des constructions neuves...
 - e) Les percées visuelles sur le fleuve (caractère maritime de l'île)...
 - f) La superficie des terrains...
 - g) Autres... (Précisez)
15. Selon vous, quels éléments caractérisent **le mieux** les difficultés, échecs ou éléments à améliorer pour souligner encore plus le caractère d'arrondissement historique de l'île d'Orléans? (Question ouverte qui pourrait évoluer en : Pouvez-

vous classer les éléments que je vais vous mentionner en ordre d'importance, 1 étant le plus important et 6, le moins important).

- a) Le manque d'harmonie entre les maisons anciennes et les constructions neuves...
- b) Les ajouts très modernes aux grandes fermes (propriétés agricoles)...
- c) Les styles architecturaux des constructions neuves...
- d) La densification du territoire (l'augmentation du nombre de constructions)...
- e) La perte de nombreuses percées visuelles sur le fleuve (caractère maritime de l'île)
- f) La superficie des terrains...
- g) La mixité des fonctions
- h) Autres... (Précisez)

16. Si vous deviez choisir, entre investir temps et argent de façon prioritaire entre la protection de l'environnement ou la préservation du caractère historique de l'île, quel choix feriez-vous? Pourquoi?

Ou, posée autrement, si vous pouviez et deviez faire les deux, mais que deviez choisir quel élément travailler en premier avant d'entreprendre le second, lequel des deux choisiriez-vous en premier?

APPENDICE E

**LES PLANCHES PHOTOS DES GROUPES DE DISCUSSION
(4 PLANCHES DE 9 PHOTOGRAPHIES)**

**La représentation de l'île
d'Orléans par ses résidents**

Groupes témoins

Marcel Barthe

Département de géographie, UQAM

(11, 12, 17 et 18 juin)

Planche 1 : patrimoine résidentiel



Planche 2 : institutions, commerces

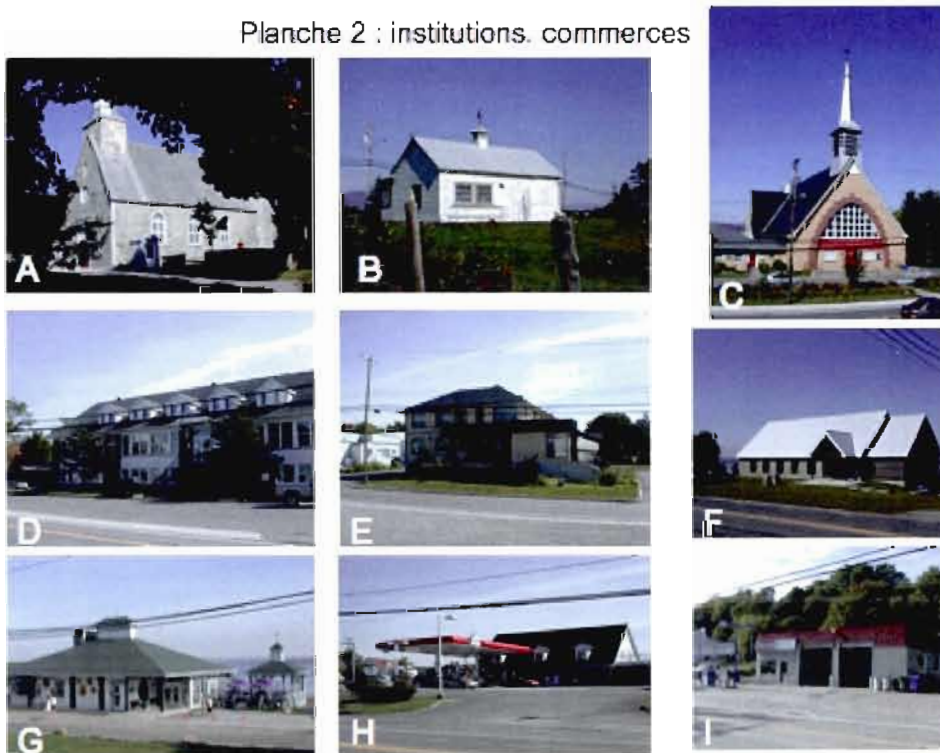


Planche 3 : Patrimoine agricole

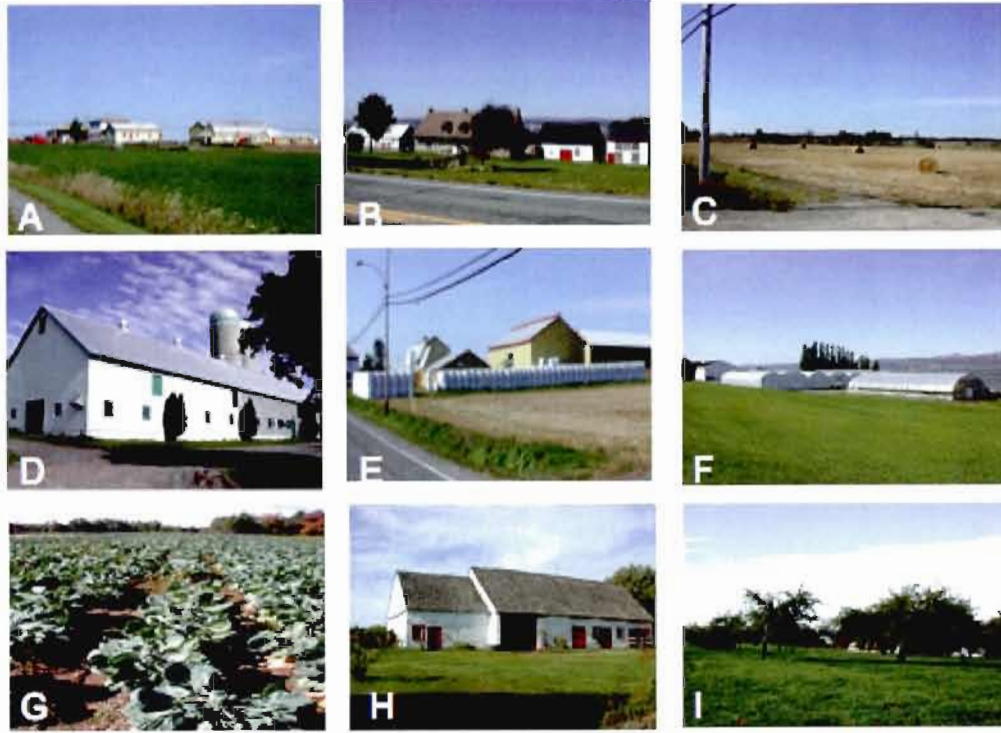
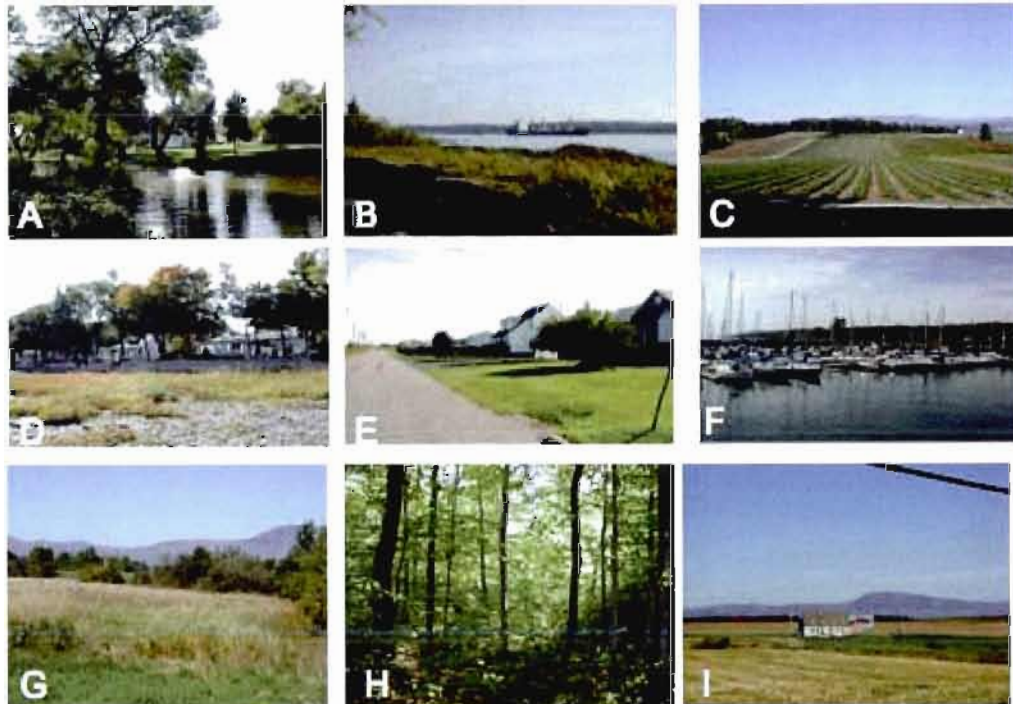


Planche 4 : paysages



APPENDICE F

GUIDE DE DISCUSSION AVEC LES PARTICIPANTS AUX GROUPES DE DISCUSSION

GUIDE DISCUSSION – GROUPES TÉMOINS

MAÎTRISE GÉOGRAPHIE – MARCEL BARTHE

Mot de bienvenue

Présentation de l'animateur et de son rôle;

Rappel de la durée de la discussion;

Annonce de l'enregistrement audio;

Mise en contexte :

- Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses;
- Il est important de donner son opinion personnelle;
- L'objectif n'est pas de chercher un consensus;
- Il faut respecter les opinions des autres participants;
- Confidentialité des réponses des participants et anonymat.

Les objectifs de la recherche et de la rencontre :

- Mémoire de maîtrise porte sur la représentation que se font les résidents de l'île sur leur territoire;
- Trois enquêtes de types différents : un sondage auprès de la population résidente actuelle, des entrevues individuelles avec les élus du territoire et des groupes témoins (focus groups) pour tenter d'aller un peu plus loin sur la perception de l'île par ses résidents, grâce à des échanges plus approfondis, à partir d'images (ce soir);
- Explication sur les outils (images ou diapositives sur PowerPoint, le formulaire à remplir);
- Questions de clarification avant de commencer?

Présentation des participants (prénom, âge, occupation, nombre d'années de résidence à l'île, village de provenance, etc.):

Premier tour de table libre de la part des participants

- premières remarques sur leur perception de l'île d'Orléans, etc.)

Bloc 1 :

Comprendre la représentation que se font les participants de l'île d'Orléans.

A La question architecturale (le patrimoine résidentiel bâti)

Premier panneau ou premier écran PowerPoint

Une série de plusieurs images, identifiées par une lettre afin de les distinguer (entre A et I) (photographies couleur prises récemment) de résidences de l'île représentant plusieurs styles et plusieurs époques. Disposées en désordre, sans logique.

Parmi les styles suivants (on ne leur donne pas le détails des styles choisis):

- A - Maison française (1690-1800);
- B - Maison style cottage anglais ou Regency (Sainte-Pétronille);
- C - Maison québécoise à coyau (de 1810/1820 à 1900);
- D - Maison rectangulaire à toit mansardé;
- E - Maisons récemment construites (château de banlieue, etc.)
- F - Maison carrée à toit en pente;
- G - Bungalow récemment construit;
- H – Réplique exacte d'une maison française première époque (1690-1800);
- I - Maison carrée à deux étages à toit plat (1920 et +);

Processus : demander aux participants de classer les photographies (hiérarchiser) en fonction de leur opinion quant à la capacité de chacune de représenter l'île d'Orléans. Hiérarchisation descendante : les plus représentatives en premier, les moins en dernier.

Leur demander de commenter leurs choix devant le groupe, notamment en précisant pourquoi.

Question :

Lesquelles de ces images, selon vous, représentent le plus l'île d'Orléans? Et lesquelles reflètent le moins pour vous l'île d'Orléans? À l'aide de la feuille que vous avez devant vous, s'il vous plait, classer les images en indiquant le numéro de 1 à 9, vis-à-vis de la lettre assignée à chaque photo (de A à I). Le chiffre 1 à côté d'une photo indiquerait que cette dernière est la plus représentative de toutes pour vous et le chiffre 9 indiquerait que cette photo est la moins représentative de toutes pour vous.

Une fois cet exercice personnel terminé, je vous demanderai brièvement de commenter et expliquer vos choix.

B L'architecture agricole

Deuxième panneau (ou écran PowerPoint)

Une série de plusieurs images, identifiées par une lettre afin de les distinguer (entre A et I) (photographies couleur prises récemment) de bâtiments agricoles de l'île représentant plusieurs styles et plusieurs époques. Disposées en désordre, sans logique :

- A - Une exploitation complète moderne;
- B - Une exploitation ancienne complète;
- C - Des ballots de foin (en carrés ou en rond) dans un champ;
- D - Une grange laitière neuve en tôle peinte;
- E - Une rangée de ballots recouverts de plastiques blancs;
- F - Une rangée de serres en plastique;
- G - Un champ cultivé à ciel ouvert;
- H - Une vieille grange en bois défraîchie;
- I - Un verger.

Processus : idem à précédent

Question :

Idem à précédent

C Le patrimoine bâti institutionnel/commercial

Troisième panneau ou écran PowerPoint

Une série de plusieurs images, identifiées par une lettre afin de les distinguer (entre A et I) (photographies couleur prises récemment) de bâtiments institutionnels de l'île représentant plusieurs styles et plusieurs époques. Disposées en désordre, sans logique :

- A - La vieille église de Saint-François;
- B - La vieille école de rang entre Saint-Jean et Saint-François;
- C - La nouvelle église de Saint-Pierre;
- D - L'école plus récente à Saint-Pierre;
- E - La vieille caisse populaire de Saint-Pierre;
- F - La nouvelle caisse populaire de Saint-Pierre;
- G - Le restaurant de la plage à Saint-Jean;
- H - Le nouveau poste d'essence à Saint-Pierre;
- I - Le poste d'essence à Saint-Laurent (années 50).

Processus : idem à précédent

Question :

Idem à précédent

D- La question paysagère

Comprendre le type de paysage qui représente le mieux, pour les participants, l'île d'Orléans.

Quatrième panneau ou PowerPoint

Une série de plusieurs images, identifiées par une lettre afin de les distinguer (entre A et I) (photographies couleur prises récemment) de divers paysages de l'île représentant plusieurs types d'usage. Disposées en désordre, sans logique. Parmi les paysages suivants :

- A – Paysage champêtre général;
- B – Paysage insulaire ou maritime - Vue extérieure au territoire;
- C – Paysage agricole - un champ cultivé (maïs, choux, fraises, framboises, etc.);
- D – Paysage de villégiature (chalets à Saint-Laurent - vue du bord de l'eau).
- E – Paysage de banlieue - rue de Saint-Pierre;
- F – Paysage maritime ou insulaire - Marina Saint-Laurent (loisir), vue de l'intérieur du territoire;
- G – Paysage agricole - terre en friche (non cultivée);
- H – Paysage forestier - La forêt au milieu de l'île;
- I - Paysage patrimonial ou historique (maison, champ, montagne).

Processus : idem à précédent

Question :

Idem à précédent.

E – Les choix ultimes sur la représentation. De la plus grande représentativité à la moins grande

Mettre sur panneau ou PowerPoint, pendant l'exercice même, le premier choix de la majorité des participants sur les quatre volets (architecture résidentielle, institutionnelle/commerciale, agricole, paysages) et leur demander à la fin d'ordonner ces premiers choix majoritaires, afin de construire une forme de représentativité signifiante, qui comprendra un item de chacun des éléments étudiés.

Cinquième panneau ou PowerPoint

Le regroupement des quatre photographies qui ont reçu le plus de mentions numéro 1.

Processus : idem à précédent

Question :

Nous retrouvons maintenant, sur ce panneau, les quatre images qui ont reçu le plus grand nombre de mentions no.1, sur chacune des thématiques.

Je vais vous demander maintenant à nouveau, de faire un choix parmi celles-ci.

Je vais maintenant vous demander, encore une fois, de classer ces images, en choisissant lesquelles reflètent le plus la vision que vous avez de l'île d'Orléans? Et lesquelles reflètent le moins, ce que représente pour vous l'île d'Orléans? À l'aide de la feuille que vous avez devant vous, s'il vous plaît, classez les images en indiquant à côté de la lettre qui distingue la photographie, le numéro de votre choix de 1 à 4, 1 étant le chiffre qui indiquerait que cette image reflète le plus votre vision de l'île et le chiffre 4, que cette image reflète le moins votre vision de l'île.

Sixième panneau ou PowerPoint

Nous retrouvons maintenant, sur ce panneau, les quatre images qui ont reçu le plus grand nombre de mentions n° 9 (les plus basses), sur chacune des thématiques.

Je vais maintenant vous demander, encore une fois, de classer ces images, en choisissant, selon vous, lesquelles s'écartent le moins et le plus de la vision que vous avez de l'île d'Orléans? À l'aide de la feuille que vous avez devant vous, s'il vous plait, classez les images en indiquant à côté de la lettre qui distingue la photographie, le numéro de votre choix de 1 à 4, 1 étant le chiffre qui indiquerait que cette image s'écarte le moins de votre vision de l'île et le chiffre 4, que cette image s'écarte le plus de votre vision de l'île.

Dernière question :

Si vous aviez le pouvoir ou un budget X, qu'est-ce que vous feriez (comment investiriez-vous cet argent) pour conserver l'aspect typique ou patrimonial de l'île ?

Je vous remercie de votre participation.

APPENDICE G

FORMULAIRE POUR LES PARTICIPANTS AUX GROUPES DE DISCUSSION

DATE :

GROUPE :

1 — Le patrimoine résidentiel

(Classez les photos, en ordre d'importance, de 1 à 9, 1 étant l'image qui correspond **le plus** à la représentation que vous avez de l'île d'Orléans et 9 étant l'image qui représente **le moins** la représentation que vous vous faites de l'île.)

NUMÉRO DE LA PHOTO

VOTRE CHOIX

A	<input type="checkbox"/>
B	<input type="checkbox"/>
C	<input type="checkbox"/>
D	<input type="checkbox"/>
E	<input type="checkbox"/>
F	<input type="checkbox"/>
G	<input type="checkbox"/>
H	<input type="checkbox"/>
I	<input type="checkbox"/>

Pourquoi?

Nombre d'années de résidence :

Village :

2 — Le patrimoine institutionnel/commercial

(Classez les photos, en ordre d'importance, de 1 à 9, 1 étant l'image qui correspond **le plus** à la représentation que vous avez de l'île d'Orléans et 9 étant l'image qui représente **le moins** la représentation que vous vous faites de l'île.)

Nombre d'années de résidence :

Village :

3 — Le patrimoine agricole

(Classez les photos, en ordre d'importance, de 1 à 9, 1 étant l'image qui correspond **le plus** à la représentation que vous avez de l'île d'Orléans et 9 étant l'image qui représente **le moins** la représentation que vous vous faites de l'île.)

NUMÉRO DE LA PHOTO

VOTRE CHOIX

A

B

C

D

E

F

G

H

I

Pourquoi?

Nombre d'années de résidence :

Village :

4 — Le patrimoine paysager (les paysages)

(Classez les photos, en ordre d'importance, de 1 à 9, 1 étant l'image qui correspond **le plus** à la représentation que vous avez de l'île d'Orléans et 9 étant l'image qui représente **le moins** la représentation que vous vous faites de l'île.)

NUMÉRO DE LA PHOTO

VOTRE CHOIX

A	<input type="checkbox"/>
B	<input type="checkbox"/>
C	<input type="checkbox"/>
D	<input type="checkbox"/>
E	<input type="checkbox"/>
F	<input type="checkbox"/>
G	<input type="checkbox"/>
H	<input type="checkbox"/>
I	<input type="checkbox"/>

Pourquoi?

Nombre d'années de résidence :

Village :

5 – Les vecteurs de représentation privilégiés

Sur cette diapo, vous retrouvez les quatre photographies qui ont reçu le plus grand nombre de mentions No.1, une par planche (résidentiel, institutionnel, agricole et paysager).

(Classez les photos, en ordre d'importance, de 1 à 4, 1 étant l'image qui correspond **le plus** à la représentation que vous avez de l'île d'Orléans et 4 étant l'image qui représente **le moins** la représentation que vous vous faites de l'île.)

NUMÉRO DE LA PHOTO

VOTRE CHOIX

A	<input type="checkbox"/>
B	<input type="checkbox"/>
C	<input type="checkbox"/>
D	<input type="checkbox"/>

Pourquoi?

Nombre d'années de résidence :

Village :

6 – Les vecteurs les moins représentatifs de l'île d'Orléans

Sur cette diapo, vous retrouvez les quatre photographies qui ont reçu le plus grand nombre de mentions No.9, soit les moins représentatives de l'île, selon la majorité d'entre vous, une par planche (résidentiel, institutionnel, agricole et paysager).

(Classez les photos, en ordre d'importance, de 1 à 4, 1 étant l'image qui correspond à la **moins éloignée** de la représentation que vous avez de l'île d'Orléans et 4 étant l'image qui s'éloigne **le plus** la représentation que vous vous faites de l'île.)

NUMÉRO DE LA PHOTO

VOTRE CHOIX

A _____

B _____

C _____

D _____

Pourquoi?

Nombre d'années de résidence :

Village :



On sollicite votre participation

Une étude majeure sur la perception qu'ont de leur territoire les résidents de l'île

Hélène Bayard

Quelle est votre perception du territoire de l'île d'Orléans, arrondissement historique? C'est ce que cherche à découvrir une importante recherche scientifique en cours (pléonasme?). Cette étude s'intéressera aux réactions des Orléanais quant au statut d'arrondissement historique de l'île et à la représentation qu'ils s'en font (images, valeurs, symboles, etc.). Réalisée par un résident de l'île, M. Marcel Barthe, dans le cadre d'études de maîtrise en géographie culturelle, l'enquête est supervisée par le professeur Mario Bédard, spécialiste en géographie de l'Université du Québec à Montréal. Cette recherche comprendra trois volets.

Premier volet : un sondage

En premier lieu, un sondage est adressé aux résidents de l'île : vous en trouverez copie dans l'enveloppe insérée dans cette édition du journal. Vous êtes invités à remplir le questionnaire puis à le retourner dans l'enveloppe-réponse affranchie (sans frais pour vous). Vous pouvez aussi répondre au sondage par Internet à l'adresse suivante, si plus d'un adulte désire participer dans votre foyer : http://www.impactmesure.com/anon/start_survey_fr/281

Plus il y aura de participants, plus l'étude sera pertinente. La compilation des résultats ne permettra aucune attribution des réponses à des participants afin de préserver l'entière confidentialité des réponses. Pour M. Barthe, « plus les gens répondront en grand nombre, plus les résultats seront représentatifs et jetteront un éclairage pertinent sur notre vision collective de notre territoire. Cet exercice fournira aux acteurs publics et communautaires des données objectives. »

Deuxième volet : des groupes de discussion avec des volontaires

M. Barthe animera quatre groupes de discussions idéa-

lement composés chacun de huit résidents. Au cours de cet échange informel d'une durée approximative d'une heure trente minutes, les participants auront à faire des choix à partir de photographies de l'île d'Orléans et à les expliquer au groupe. Ils identifieront ce qui, à leurs yeux, représente le mieux et le moins bien l'île d'Orléans. Cette démarche scientifique permettra de mieux cerner les valeurs qui déterminent la représentation que se font les participants du territoire particulier qu'ils habitent. Encore une fois, dans le rapport final, la confidentialité des réponses sera respectée. Une fois le mémoire de maîtrise complété, toutes les données primaires recueillies au cours du processus seront détruites et ne serviront donc à aucune autre fin.

Toute personne intéressée à participer aux groupes discussions, un exercice amusant et stimulant, peut appeler au 829-0013 et laisser un message à cet effet. M. Barthe contactera toutes les personnes qui auront démontré de l'intérêt afin de constituer ses quatre groupes témoins.

Troisième volet : des entrevues avec nos élus

Le troisième volet consistera à réaliser des entrevues individuelles avec les maires et le préfet de l'île portant sur les mêmes grands sujets afin de leur permettre à eux aussi d'exprimer leur opinion et leur vision du territoire qu'ils administrent en notre nom. Là aussi, le même environnement confidentiel s'appliquera.

À quoi cela servira-t-il ?

Pour M. Barthe, cette entreprise est une autre façon de contribuer à l'établissement d'un dialogue entre toutes les personnes intéressées par l'avenir de l'île et par son statut d'arrondissement historique. Une fois les données compilées et analysées, le contenu du mémoire de maîtrise de M. Barthe pourra faire l'objet de diffusion dans différentes publications, dont le journal *Autour de l'Île*.

Les résultats complets seront également rendus publics et distribués aux élus et aux principaux groupes intéressés au développement de notre territoire.

La démarche de M. Barthe s'inscrira dans le cadre de la réflexion collective sur l'avenir de l'île vers l'horizon 2020 annoncée pour l'automne prochain et apportera, au volet patrimoine de cette journée, l'éclairage scientifique qui manquait à ce jour. En répondant massivement au sondage et, pour les plus intéressés, en participant aux groupes de discussion, les citoyens de l'île contribueront à un exercice démocratique utile et se rendront service à eux-mêmes.



PHOTO : LYONNEE BÉTHUNE
Dans le cadre de groupes de discussion et à partir de photographies, des résidents de l'île auront à identifier ce qui, à leurs yeux, représente le mieux et le moins bien l'île d'Orléans.

APPENDICE I

PUBLICITÉ DE L'ÉDITION DE MARS 2008 DU JOURNAL *AUTOUR DE L'ÎLE* –

PAGE 7

VOUS AVEZ VOTRE MOT À DIRE! SUR LE PATRIMOINE À L'ÎLE D'ORLÉANS

C'est simple...

- 1** Complétez le sondage qui se trouve dans l'enveloppe insérée dans ce journal. Puis, remettez-le dans l'enveloppe et postez-le sans frais.
- 2** Inscrivez-vous aux groupes discussion en composant le (418) 829-0013. Laissez votre nom, n° de téléphone et indiquez depuis combien de temps vous résidez à l'île d'Orléans.

Si plus d'un adulte, dans votre résidence, désire remplir le questionnaire, vous avez 2 options :

- » Remplir le questionnaire en ligne (internet) à l'adresse suivante : http://www.impactmeasure.com/anon/start_survey_fr/281
- Ou,
- » Prendre un autre exemplaire du journal aux endroits publics où il est disponible. Le sondage et l'enveloppe s'y trouveront.

32 personnes seront sélectionnées au hasard (4 groupes de 8 en fonction du nombre d'années de résidence à l'île). Les candidats retenus seront invités à une discussion de groupe, d'une durée maximale de deux heures, un soir de semaine à l'île.

**RÉPONDEZ EN GRAND NOMBRE.
C'EST IMPORTANT POUR L'AVENIR.**

Grâce à la générosité de deux commerces gastronomiques :
TIRAGE D'UN SOUPER GRATUIT POUR DEUX PERSONNES AU CANARD HUPPÉ (Valeur 100 \$)
ET DE 2 PANIERS-CADEAUX DE PRODUITS DE CASSIS MONNA & FILLES (Valeur 50 \$ chacun)
À CEUX QUI VOUDRONT PARTICIPER EN REMPLISSANT LE COUPON AU VERSO DU SONDRAGE

Cette initiative est rendue possible grâce au soutien du CLD, de la MRC et de l'Entente de développement culturel MCCCC-MRC-CLD.

CASSIS
MONNA
& FILLES



APPENDICE J

ARTICLE DE L'ÉDITION DE MAI 2008 (VOLUME 12, NO. 3) DU JOURNAL

AUTOUR DE L'ÎLE, P. 12

PAGE 12

AUTOUR DE L'ÎLE, MAI 2008

L'étude sur la perception qu'ont de leur territoire les résidants de l'île avance à grands pas



Les groupes de discussion seront l'occasion pour les gens de l'île de s'exprimer sur la perception qu'ils ont de l'arrondissement historique qu'ils habitent.

Hélène Bayard

Dans la dernière édition du journal, nous avons fait état d'une importante étude sur la perception que les résidants de l'île ont de l'arrondissement historique qu'ils habitent. Rappelons que cette démarche scientifique est réalisée par M. Marcel Barthe, un résidant de l'île, dans le cadre d'un projet personnel de maîtrise en géographie culturelle et du patrimoine. L'étude comprend trois volets : un sondage auprès de la population adulte de l'île, des groupes de discussion et des entrevues individuelles avec les élus du territoire. À ce jour, M. Barthe a pu réaliser des entrevues individuelles avec quatre des six maires.

Le sondage : un succès exceptionnel

« Plus de 600 questionnaires complétés ont déjà été retournés : résultat très intéressant, car ce nombre (de répondants) permet déjà d'abaisser la marge d'erreur possible sous la barre des 4 %, ce qui est exceptionnel pour ce genre d'étude », souligne M. Barthe. Il est encore temps de participer au sondage, en version papier ou en ligne à www.impactmeasure.com/anon/start_survey_fr/281, afin d'accroître encore davantage la représentativité des résultats. Plus le nombre de répondants sera élevé, plus les résultats seront crédibles.

Volontaires recherchés pour participer aux groupes de discussion

Il reste encore plusieurs places disponibles pour participer aux groupes de discussion, démarche qui a pour objectif d'approfondir les données recueillies par sondage. Ces rencontres, animées par M. Barthe, seront d'une durée maximale de 90 minutes. Les quatre groupes de participants visionneront une série de photographies prises à l'île et présentant des exemples d'ensembles bâtis de différents styles et époques (architecture résidentielle, agricole et institutionnelle) et de paysages (agricole, forestier, maritime, champêtre, patrimonial, etc.); ils devront choisir parmi ces images celles qui représentent, selon eux, ce qu'il y a de mieux et de moins bien à l'île d'Orléans et échangeront à ce sujet entre eux. Les groupes seront établis en fonction du nombre d'années de résidence à l'île (0 à 5 ans, 5 à 10 ans, 10 à 20 ans et 20 ans et plus).

Toute personne intéressée à s'inscrire peut communiquer avec M. Barthe au 829-0013 et indiquer son nom, numéro de téléphone, lieu de résidence (village), adresse courriel si possible, et préciser depuis combien d'années



Les participants aux groupes de discussion auront à donner leur opinion sur des exemples de bâtiments de différentes époques et différents styles.

elle réside à l'île. Ces soirées devraient se dérouler d'ici à la fin mai ou au tout début de juin.

Prenez la parole

Le sondage et les groupes de discussion offrent aux citoyens une rare occasion d'exprimer leur opinion, quelle qu'elle soit, sur le caractère historique et patrimonial de l'île. « Aux fins de cette étude qui se veut éclairante pour l'avenir du développement et de l'aménagement du territoire, tous les points de vue seront considérés d'importance égale », nous dit M. Barthe.

Les résultats de cette grande étude seront dévoilés lors du Forum 2020 sur le développement et l'avenir de l'île d'Orléans, organisé par le CLD en novembre prochain.

APPENDICE K

PUBLICITÉ DE L'ÉDITION DE MAI 2008 (VOLUME 12, NO.3) DU JOURNAL
AUTOUR DE L'ÎLE – PAGE 12

VOUS AVEZ VOTRE MOT À DIRE!

SUR LE PATRIMOINE À L'ÎLE D'ORLÉANS

Participez à une (1) soirée de discussion sur votre représentation de l'île à partir d'images de résidences, de bâtiments agricoles, d'édifices institutionnels et de paysages (*voir article dans ce journal*).

Venez choisir celles qui représentent le plus l'île pour vous et partager votre point de vue avec d'autres. 32 personnes (4 groupes de 8 personnes) sont demandées.

IL RESTE PLUSIEURS PLACES DISPONIBLES

Inscrivez-vous en composant le (418) 829-0013. Laissez votre nom, n° de téléphone, adresse Internet (*s'il y a lieu*) et indiquez depuis combien d'années vous résidez à l'île.

Une soirée amusante, agréable et stimulante!

INSCRIVEZ-VOUS EN GRAND NOMBRE. C'EST IMPORTANT POUR L'AVENIR.

APPENDICE L

**ARTICLE DE L'ÉDITION DE DÉCEMBRE 2008 (VOLUME 12, NO. 9) DU
JOURNAL *AUTOUR DE L'ÎLE* (RÉSULTAT DU TIRAGE) – PAGE 8**

AUTOUR DE L'ÎLE, DÉCEMBRE 2008

Heureux gagnants

Jean-François Ricard

Lors de la tenue du Forum Vision île d'Orléans 2020, Mme Andrée Marchand, présidente du CLD, a procédé au tirage des deux prix de participation offerts aux personnes qui avaient inscrit leur nom sur le coupon du sondage sur l'île d'Orléans.

Mme Nadège Broustau a remporté un chèque-cadeau d'une valeur de 100 \$, offert par M. Philip Rae, de l'Auberge le Canard Huppé. M. Pierre Béland a gagné un panier de produits du cassis d'une valeur de 100 \$, gracieusement offert par Cassis Monna et filles.



PHOTO: HELENE BAVARD

Mme Nadège Broustau et M. Philip Rae et sa fille Shanie.



PHOTO: MICHEL GRENIER

M. Pierre Béland, gagnant d'un magnifique panier de produits du Cassis offert par Mmes Catherine Monna, à gauche, et Anne Monna, à droite.

APPENDICE M

ARTICLE DE L'ÉDITION DE MARS 2009 (VOLUME 13, NO. 3) DU JOURNAL *AUTOUR DE L'ÎLE - UNE*

Volume 13 - Numéro 3

MARS 2009

Autour de l'Île

ÎLE D'ORLÉANS

L'ENQUÊTE DE MARCEL BARTHE

Un regard des gens d'ici sur leur milieu

Normand Gagnon

Réalisée dans le cadre d'études de maîtrise à l'UQAM, l'enquête de Marcel Barthe¹ risque sans contredit de constituer une pièce maîtresse de l'opération Vision Île d'Orléans 2020². Le mémoire, en voie d'être complété, est un véritable instantané des perceptions et représentations de leur milieu par les gens de l'Île.

Constatons d'abord, comme M. Barthe le fait, que même si la *Loi sur l'Île d'Orléans* (1935) et l'*Arrêté en conseil* de 1970, consacrant son statut d'arrondissement historique en vertu de la *Loi sur les biens culturels* et de la *Loi de protection du territoire et des activités agricoles* (1977), ont sans doute réussi à ralentir l'urbanisation de l'Île et à protéger jusqu'à un certain point son caractère distinctif; il n'en reste pas moins que l'appareil législatif aura été impuissant à maintenir le fragile équilibre entre la préservation de ses caractéristiques uniques et son développement. Cette situation pourrait-elle résulter du fait que la population ne partageait pas nécessairement



Le statut d'arrondissement historique de l'Île a privilégié, jusqu'à un certain point, son caractère distinctif.

les préoccupations des élites intellectuelles et politiques ayant été à l'origine du dispositif légal ou encore qu'elle n'ait jamais été formellement consultée à ce sujet? Et c'est là justement l'une des intentions de l'en-

quête, à savoir vérifier l'hypothèse de l'adhésion des résidents de l'Île à la nécessité du statut d'arrondissement historique et de leur appropriation du concept. Plus précisément, y a-t-il, actuellement, convergence

de points de vue sur cette question entre les décideurs et la population? Les réponses à cette dernière question et à bien d'autres encore ne pourraient-elles pas, comme le souhaite M. Barthe, «contribuer à mieux comprendre l'état des lieux, faciliter la prise de décision ou une plus grande communication entre les divers intervenants impliqués et ainsi possiblement réduire ou amoindrir les tensions communautaires latentes ou existantes quant à la planification et à l'aménagement du territoire bien particulier à plusieurs égards?»

L'enquête

Réalisée de mars à août 2008, l'enquête a suscité beaucoup d'intérêt au sein de la population orléanaise. 624 questionnaires ont été remplis, achevés dans les délais

SUITE EN PAGE 7

¹ Résident de l'Île depuis 1999 et vice-président - Stratégie d'entreprise chez Cassette.
² Initiative conjointe de la MRC et des CLEP de l'Île d'Orléans, le Forum Vision Île d'Orléans 2020 vise à fournir aux élus les outils nécessaires à l'actualisation de plans d'action et des grandes orientations du développement de l'Île et de définir les priorités du plan local.

Un regard des gens d'ici sur leur milieu, Suite de la une

impartis et traités, ce qui représente 11,3% de la population adulte de 18 ans et plus. Cela s'avère une réponse statistiquement très fiable mais également représentative sachant que la distribution des répondants dans diverses catégories (âge, provenance géographique, nombre d'années de résidence, etc.) correspond dans l'ensemble à celle observée dans la population en général. Des entretiens sur les mêmes sujets avec les élus du territoire et des groupes de discussion ont complété le bagage informationnel.

Quelques résultats globaux et partiels

L'enquête nous apprend que majoritairement les résidents de l'île considèrent d'abord leur milieu de vie comme *Lieu de ma résidence principale*. Les trois autres attributs (plus abstraits) de ce milieu, soient *Lieu historique et patrimonial*, *Milieu agricole important* et *Lieu campagnard et champêtre*, apparaissent en second et sont choisis à pourcentage à peu près égal. Les résidents sont généralement au courant que ce milieu est un arrondissement historique; ils trouvent important qu'il en soit ainsi, ils en comprennent les raisons (berceau de la Nouvelle-France) et ils estiment avoir des responsabilités particulières avec les différents niveaux de gouvernements parce que l'île est un arrondissement historique. Soulignons ici que pour les répondants l'attribut *Lieu de villégiature (Loisirs, tourisme)* s'est avéré peu représentatif de l'île, ce qui peut étonner étant donné son usage intensif par les autorités dans la promotion du territoire.

Variabilité des perceptions

Ce constat global ne rend évidemment pas compte de la variabilité des perceptions entre les différentes composantes de la population et entre la population et les élus. Ainsi, l'attachement au caractère historique et patrimonial semble plus fort là où le milieu est moins urbanisé et plus éloigné de l'entrée de l'île; de plus, cet attachement serait davantage ressenti par les nouveaux arrivants que chez les nés-natifs et les élus.

L'enquête révèle également qu'aux yeux des répondants les maisons anciennes et bien restaurées représentent le plus le paysage orléanais et que la qualité architecturale des maisons neuves et leur manque d'harmonie avec les anciennes s'écartent de leur idéal de l'île. Mais, là encore, des nuances s'imposent en égard notamment à la distribution géographique des réponses.

La suite du Forum Vision île d'Orléans 2020

Les quelques éléments présentés ici représentent bien peu la multiplicité et la richesse des données de l'enquête. Les lecteurs qui souhaiteraient en avoir une vue plus approfondie et plus nuancée devront assister à la séance publique d'information qui se tiendra le 16 avril, à l'Esplanade Félix-Leclerc. Ils pourront aussi, à cette occasion, prendre connaissance des recherches et de la synthèse du *milieu* menées du 22 novembre dernier, effectuées par Desjardins Marketing Stratégique.

APPENDICE N

**ARTICLES DE L'ÉDITION D'AVRIL (VOLUME 13, NO. 4) DU JOURNAL
AUTOUR DE L'ÎLE – PAGES 7 ET 8**

Forum Vision Île d'Orléans 2020

**Le 16 avril, à 19 heures,
à l'Espace Félix-Leclerc**

Hélène Bayard

Les citoyens et citoyennes de l'île sont conviés à une rencontre publique sur les suites du Forum Vision île d'Orléans 2020 lors de laquelle les résultats de la démarche seront présentés.

M. Jean-Paul Desjardins, de Desjardins Marketing Stratégique, fera état des résultats de ses recherches et de la synthèse des discussions et échanges auxquels a donné lieu le forum, en novembre dernier. M. Marcel Barthe présentera et commentera les résultats de son *Étude de la perception et de la représentation de l'arrondissement historique de l'île d'Orléans par ses résidents*.

Projet de plan d'action

Il y aura ensuite présentation d'un projet de plan d'action en fonction des orientations proposées ainsi que d'un énoncé de vision.

La parole aux citoyens

À la suite de ces présentations, une période de discussion et de questions est prévue. Ce sera une occasion unique pour les personnes intéressées à l'avenir de l'île d'exprimer leurs opinions et de faire valoir leurs points de vue.

Marcel Barthe devant les maires

Hélène Bayard

Le 8 avril dernier, Marcel Barthe présentait aux maires de l'île les résultats de son *Étude de la perception et de la représentation de l'arrondissement historique de l'île d'Orléans par ses résidents*. Les personnes présentes à cette assemblée du Conseil de la MRC ont alors pu bénéficier des explications de l'auteur concernant le sondage mené entre mars et août 2008 pour les fins de son étude. Rappelons à ce sujet que le numéro de mars 2009 de notre journal avait fait état de quelques résultats globaux de l'enquête.

Nous souhaitons, dans ce qui suit, procéder à quelques rappels et fournir à nos lecteurs des détails supplémentaires à la lumière de cette récente présentation de M. Barthe.

Profil des répondants au questionnaire distribué à l'île

Un peu plus de 90 % des répondants étaient propriétaires et travaillaient à temps plein. Les 45-65 ans ont été les plus nombreux à participer. Si l'on compare la provenance des répondants avec la distribution de la population par village, on constate une bonne correspondance à l'exception de Saint-Jean, légèrement sur-représenté, et de Saint-Pierre, légèrement sous représenté. Par contre, contrairement aux attentes, les nés natifs ont fortement participé au sondage, n'étant devancés que par les gens qui habitent l'île depuis 20 ans ou plus.

La représentation de l'île

Quelles idées, images et concepts dominent lorsqu'on demande aux Orléanais de définir en quelques mots leur représentation de l'île? Il n'est pas étonnant, selon M. Barthe, que la majorité des gens, toutes catégories confondues, aient choisi l'attribut *résidence principale* car les aspects concrets dominent habituellement les aspects plus symboliques comme *histoire-patrimoine, agricole et champêtre*. Ce qui étonne toutefois est le fait que le concept *villégiature (loisir et tourisme)* soit l'avant-dernier choix étant donné l'importance du tourisme à l'île.

Connaissance et appréciation de l'arrondissement historique

L'enquête a démontré qu'une large majorité connaît et est favorable au statut d'arrondissement historique bien que l'on constate des différences notables entre les nés natifs (moins favorables) et les nouveaux arrivants (plus favorables).

Obligations et responsabilités

Le statut d'arrondissement historique comporte-t-il ou devrait-il comporter des obligations et des responsabilités pour le gouvernement du Québec, les municipalités et la MRC et les résidents? Les gens ont répondu que tous avaient des responsabilités. Mais la perception est que la MRC et les municipalités s'acquittent plutôt correctement de leurs obligations et responsabilités (55%), les résidents eux-mêmes un peu moins bien (41%) et le gouvernement moins bien encore (39%). « Cette perception est un peu étonnante puisque c'est le gouvernement du Québec qui consacre le plus d'argent pour s'acquitter de ses responsabilités », a commenté M. Barthe.

Les objets concrets de la représentation

Quel est le degré de satisfaction par rapport au paysage tant bâti que naturel? Près de 80% des répondants sont satisfaits du milieu où ils vivent. Qu'est-ce qui représente le mieux le caractère historique de l'île selon ses habitants? Sans surprise, les maisons anciennes font presque l'unanimité, suivies des grandes fermes; le choix se porte ensuite, par ordre décroissant, sur la superficie des terrains, l'harmonie entre l'ancien et le moderne et, enfin, les constructions neuves. L'enquête révèle également des inquiétudes par rapport à la densification du territoire et la perte des percées visuelles sur le fleuve.

Lors de la rencontre publique portant sur les suites du Forum Vision île d'Orléans 2020, le 16 avril prochain, M. Barthe aura l'occasion de présenter plus en détail les résultats de ses travaux et, espérons-le, pourra disposer du temps nécessaire pour répondre aux nombreuses questions que soulèvent les résultats obtenus.

APPENDICE O

ARTICLE DANS ÉDITION DU 15 AVRIL 2009 (VOLUME 6, NO. 8) DU JOURNAL

L'AUTRE VOIX – PAGE 4

ACTUALITÉS

Sondage auprès des résidents

Le statut d'arrondissement historique bien perçu à l'Île d'Orléans

> Marc Cochrane
marc.cochrane@unmc.quebec.qc.ca

Le statut d'arrondissement historique attribué à l'Île d'Orléans en 1970 par le gouvernement du Québec est bien perçu par ses résidents.

C'est ce que révèle un sondage effectué par un chercheur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Marcel Barthe, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en géographie du patrimoine.

Lui-même insulaire et citoyen de Saint-Jean, M. Barthe a mis deux ans et demi à compléter son travail. Son sondage s'inscrit dans la lignée du Forum Vision Île d'Orléans 2020 qui avait eu lieu en novembre, au gymnase de Sainte-Famille. Il a présenté une partie de ses résultats lors de l'Assemblée mensuelle de la Municipalité régionale de comté (MRC) de l'Île d'Orléans, le 8 avril, à Sainte-Famille.

Les 624 questionnaires retournés, qui avaient été envoyés dans 3485 résidences, publiés dans le journal communautaire ou mis en ligne, révèlent que 76,8 % des répondants sont en faveur du statut d'arrondissement historique pour l'Île d'Orléans alors que 21,9 % s'y opposent.

Près de 92 % des répondants sont d'ailleurs au courant du statut particulier de leur île.

Peu de changements

«Les résultats du sondage ressemblent beaucoup à une étude qui a été effectuée en 1994 et qui en était arrivée aux mêmes conclusions. Il semble que les choses n'aient pas bougé beaucoup en 15 ans», a noté M. Barthe.

Ils croient que le gouvernement du Québec a pris cette décision il y a 39 ans pour reconnaître l'endroit comme le berceau de l'Amérique française (41 %), pour préserver le patrimoine bâti (32 %) ou en raison des maisons anciennes (22 %).

Les responsabilités de préserver ce statut doivent être partagées par tous : municipalités/MRC (93 %), gouvernement (90 %) et résidents (89 %). De là à savoir si tous s'en acquittent bien, les sondes répondent 54,9 % pour les municipalités/MRC, 41 % les résidents et 38,7 % le gouvernement.

La première image qui vient en tête des participants lorsque l'on parle de leur île est le lieu de résidence (29,7 %), «une tendance normale selon M. Barthe», suivi de l'histoire et du patrimoine à 25,7 %, de la campagne-champêtre à 19,9 % et de l'agriculture à 13,7 %.

Des images typiques

Lorsque questionnés sur les objets de représentation de l'Île, les répondants optent pour les maisons anciennes à 98,1 %, les grandes fermes à 85,1 %, les percées visuelles sur le fleuve à 77,8 %, les grandes superficies de terrain à 76,5 % et l'harmonie entre les vieilles demeures et les neuves à 59,2 %.

À l'inverse, ce qui déplaît aux gens, ce sont la qualité architecturale des maisons neuves (47,2 %), le manque d'harmonie (40,1 %), la diminution des percées visuelles (21,1 %), des grandes superficies de terrain (18,8 %), des grandes fermes (14,2 %) et des vieilles maisons (2 %).

Methodologie

La démarche de M. Barthe comportait trois volets: le sondage auprès des adultes réalisé de mars à mai 2008, des entrevues individuelles avec les maires de l'Île et trois soirées de groupes de discussion sur l'imagerie représentative de l'Île. Les 624 questionnaires répondus représentent 11,3 % de la population orléanaise de 18 ans et plus. La marge d'erreur est établie à 3,6 % 19 fois sur 20, ce qui en fait des résultats difficilement contestables. La catégorie d'âge 55-64 ans a le plus répondu au sondage (30,9 %). Les propriétaires constituent 90,7 % des répondants. La municipalité de Saint-Laurent a le plus participé (22,3 %) et Saint-François le moins (8 %). Les habitants depuis 20 ans et plus ont répondu à 33,9 % et les nés natis à 24 %.



Les images de maisons anciennes représentent le mieux la réalité de l'Île d'Orléans, selon le sondage réalisé par Marcel Barthe. (Photo: Unsplash)

BIBLIOGRAPHIE

- Agresti, Alan et Finlay, Barbara. 1997. *Statistical Methods for the Social Sciences*, Upper Saddle River (N.J.): Prentice Hall, 3rd Edition, 706 p.
- Aitken, Stuart et Gill Valentine. 2006. *Approaches to Human Geography*, London : Sage Publications, 343 p.
- Allen, John et Doreen B. Massey, D. (dir.). 1995. *Geographical Worlds - The Shape of The World – Explorations in Human Geography*, tome 1, London & New York: Oxford University Press
- Antrop, Marc. 2005. « Why landscapes of the past are important for the future », *Landscape and Urban Planning*, n°70, p. 21-34
- Bailly, Antoine et Robert Ferras. 2004. *Éléments d'épistémologie de la géographie*, Paris : A. Colin, 2^e Édition, 191 p.
- Bailly, Antoine. 2001. *Les concepts de la géographie humaine*, Paris : A. Colin, 264 p.
- Barthe, Marcel. 2004. «Les effets possibles du désengagement de l'État central sur la gestion du patrimoine dans une petite communauté locale (MRC de l'île d'Orléans) qui bénéficie du statut d'arrondissement historique au Québec, dans une perspective de gouvernance urbaine», Séminaire sur la gouvernance urbaine et le développement de la ville – EUR 8452, Montréal, UQAM, 29 p.
- Beaulieu de, G.L. 1937. « L'Île d'Orléans », *L'Action nationale*, Ed. du 10 avril, Montréal. 256 p.

- Bédard, Mario. 2002a. « Une typologie du haut lieu, ou la quadrature d'un géosymbole », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, n° 127, p. 49-74
- . 2002b. « De l'être-ensemble à l'être-au-monde, Le rôle du haut lieu », *Ethnologies*, vol. 24, n° 2, p. 229-241
- . 2002c. « Géosymbolique et iconosphère bourgignonnes – Continuité ou rupture paysagère? Le cas de Beaune », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, n° 129, p. 323-343
- . 2006. *Méthodologie et méthodes de la recherche en géographie*, Montréal : Université du Québec à Montréal, Notes et document de cours, 4^e éd., 256 p.
- Béguin, François. 1995. *Le paysage*, Paris : Flammarion (Collection Dominos), 127 p.
- Berque, Augustin. 1994. *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel (France) : Champ Vallon (Collection Pays-Paysages), 123 p.
- Berthold, Étienne. 2007. « Patrimoine et pédagogie, Une étude de cas des patrimonialisations de l'île d'Orléans et de Place-Royale aux XIX^e et XX^e siècles », Thèse de doctorat, INRS Urbanisation, Culture et Société, Québec, Université du Québec, 296 p.
- Bird, James H. 1993. *The Changing Worlds of Geography*. 2nd Edition, Oxford: Clarendon Press, 307 p.
- Bonnemaison, Joël. 1981. « Voyage autour du territoire », *L'Espace géographique*, vol.10, n° 4, p. 249-262
- Boucher, Linda et al. 1994. « L'avenir de l'île d'Orléans : analyse des perceptions et des politiques d'intervention », Document V, Essai pour obtention d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (M.ATDR), Québec, Université Laval, 123 p. (et annexes).

- Bouhat, Chantal. 1993. *Guide de présentation des mémoires et thèses*, Montréal : UQAM, 110 p.
- Brunel, Suzel et Marie Dufour. (2003). *L'ABC de l'arrondissement historique de l'île d'Orléans. Prenez l'île sous votre aile!*, Commission des biens culturels du Québec (CBCQ), ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec (12 fiches).
- Bureau, Luc. 2001. *L'Idiosphère – De Babel au village universel*, Montréal, L'Hexagone, 237 p.
- Christensen, Howard B. 1983. (trad. de l'anglais par F. Gagné et R. Proulx), *La statistique : démarche pédagogique programmée*, Boucherville (Québec), Gaëtan Morin Éditeur, 656 p. et annexes
- Choay, Françoise. 1999. *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 271 p.
- Claval, Paul. 2001. *Épistémologie de la géographie*, Paris: Nathan, 265 p.
- Claval, Paul. 2003. *La géographie du XXI^e siècle*, Paris : Éditions L'Harmattan, 244 p.
- Clifford, J. Nicholas et Gill Valentine. 2003. *Key Methods in Geography*, London : Sage Publications, 572 p.
- Collectif. 2008. *Vision île d'Orléans 2020*, Document d'orientation et de discussion, Desjardins marketing stratégique, Québec, 60 p.
- Collectif. 2007. *Le Robert illustré d'aujourd'hui en couleur*, Paris : France Loisirs, 1584 p.
- Collectif, Groupe de travail sur le patrimoine. 2004. *Le patrimoine architectural de Montréal, Énoncé d'orientation pour la politique du patrimoine de la Ville de Montréal*, 86 p.

- Collectif, (sous la dir. de Roland Arpin). 2000. *Notre patrimoine, un présent du passé*, Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, Québec : Communications Science-impact , 240 p.
- Communauté métropolitaine de Québec 2006. *Profil socioéconomique de la MRC de l'île d'Orléans*, Septembre, CMQ, 23 p.
- Dagognet, François (dir.). 1982. *Mort du paysage? Philosophie et esthétique du paysage*, Seyssel (France) : Champ Vallon, Collection Milieux, 239 p.
- Dardel, Éric. 1952. *L'homme et la terre*, Paris : Presses universitaires de France (P.U.F.), 133 p.
- Debarbieux, Bernard et Sylvie Lardon. 2003 (dir.). *Les figures du projet territorial*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube : Datar, 269 p.
- Dion, Marc. 1976. «Propriété foncière et aménagement du territoire». Le cas de l'île d'Orléans, Sainte-Foy, Université Laval, Thèse de maîtrise en géographie, 252 p.
- Di Méo, Guy. 2004. « Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités », *Annales de géographie*, Paris : Armand Collin, n° 638-639, p. 339-362
- Dorion, Henri, Laframboise, Yves, Lahoud, Pierre. 2003. *Le Québec, 40 sites incontournables*, Montréal, Les éditions de l'Homme, 336 p.
- Gagnon, Serge. 2003. *L'échiquier touristique québécois*, Préf. de Gilles Ritchot, Ste-Foy (Qué.) : Presses de l'Université du Québec, Coll. Tourisme, 359 p.
- Gelly, Alain et Louise Brunelle-Lavoie et Kirjan Corneliu, 1995. *La passion du patrimoine*, Sillery (Qué.) : Septentrion, 297 p.
- Geronimi, Martine. 2003. *Québec et la Nouvelle-Orléans, paysages français en Amérique du Nord*, Paris : Bélin, 239 p.

Giannelloni, Jean-Luc et Érice Vermette, 2001. *Études de marché*, 2^e édition, Paris : Vuibert, 587 p.

Gouvernement de la Province de Québec. 1933. *Bulletin du ministère de la Voirie*, 8 p.

Gouvernement du Québec. 1935. *Loi concernant l'Île d'Orléans (Bill 49)*, Statuts du Québec 26-26, George V, Chapitre 8, Rédempti Paradis, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté, Québec, 748 p.

Gouvernement du Québec, Arrêté en conseil. 1970. *Concernant la déclaration d'un arrondissement historique au Québec*, Chambre du Conseil exécutif, 1 p.

Gouvernement du Québec. 1972. *Loi sur les biens culturels*, L.R.Q., chapitre B-4, Québec : Éditeur officiel du Québec, 39 p.

Gouvernement du Québec. 1978. *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, L.R.Q., chapitre P-41.1, Québec, Éditeur officiel du Québec, 67 p.

Gouvernement du Québec. 1980. *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, L.R.Q., chapitre A-19.1, Québec, Éditeur officiel du Québec, 175 p.

Gouvernement du Québec. 2006. *Loi sur le développement durable*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 19 p.

Guérin, Jean Paul et Hervé Gumuchian. 1985. *Des représentations aux pratiques en matière de paysage*, (sous la dir.) – *Les représentations en actes, Actes du Colloque de Lescheraines*, Université scientifique et médicale de Grenoble, Institut de géographie Alpine, Grenoble, IRA, 352 p.

Guillaume, Marc. 1980. *La politique du patrimoine*, Paris, Éditions Galilée, 196 p.

Halbwachs, Maurice. 1950. *La mémoire collective*, (1997, nouv. édit. rev. et augm.), Paris, Albin Michel, 295 p.

- Hanson, Susan. 1999. « Isms and schisms: healing the rift between the nature-society and space-society traditions in human geography », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 89, n°1, p. 133-143).
- Hartog, François. 2003. *Régimes d'historicité, présentisme et expérience du temps*, Collection La librairie du XXI^e siècle, Paris, Seuil, 258 p.
- Hobsbawn, Eric et Terence Ranger, dir. 1994 (1983). *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 322 p.
- Houde, Sylvie. 1982. «L'île d'Orléans comme lieu symbolique», Thèse de maîtrise en géographie, Sainte-Foy, Université Laval, 127 p.
- Institut de la statistique du Québec, (2008), *Bulletin statistique régional – Capitale Nationale*, Édition 2008, Gouvernement du Québec, Québec, 33 p.
- Légaré, Denyse et Chantal Prud'Homme, 2006. *Patrimoine et paysages agricoles de l'arrondissement historique de l'Île d'Orléans*, Commission des biens culturels du Québec, (CBCQ), ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCF), Québec, 92 p.
- Jean, Bruno. 1993. « Terre, territoire, territorialité : les agriculteurs et leur attachement au territoire », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 37, n° 101, septembre, p. 291-307.
- Johnston, Ron et James Sidaway. 2004. *Geography and Geographers – Anglo-American Human Geography since 1945*, Hodden Arnold, 6th Edition, London, 527 p.
- Laframboise, Yves. 2001. *De la colonie française au XX^e siècle, La maison au Québec*, Montréal, Les éditions de l'Homme (Sogides), 368 p.
- Lessard, Michel (en coll. avec Pierre Lahoud). 1998. *L'île d'Orléans, Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*, Montréal : Les éditions de l'Homme (Sogides), 415 p.

- Lévy, Jacques et Michel Lussault. 2003 (dir.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Bélin, 1034 p.
- Lowenthal, David. 1998. *The Heritage Crusade and the Spoils of History*, Cambridge: Cambridge University Press, 338 p.
- Lowenthal, David. 1985. *The Past is a Foreign Country*, Cambridge, Cambridge University Press, 489 p.
- Lowenthal, David. 1961. « Geography, experience and imagination : towards a geographical epistemology », *Annals of the Association of American Geographers*, n°. 51, p. 241-260.
- Malhotra, K. Naresh. 2004. *Marketing Research, an applied orientation*, Upper Saddle River (New Jersey) : Pearson Prentice Hall, 121 p.
- Meinig, D. William. (dir.) 1979. *The Interpretation of Ordinary Landscape*, New York, Oxford University Press, 255 p.
- Moles, Abraham. 1973. *Dictionnaire - La communication et les mass-media*, Bruxelles: Verviers, 758 p.
- Mongeau, Pierre. 2008. *Réaliser son mémoire ou sa thèse – Côté Jeans & Côté Tenue de soirée*, Québec, Presses de l'Université du Québec (PUQ), 145 p.
- Montello, R. Daniel, Sutton, C. Paul. 2006. *Scientific Research Methods in Geography*, Thousand Oaks (Calif.): Sage Publications, 303 p.
- Municipalité régionale de comté de l'île d'Orléans (MRC). 2001. *Schéma d'aménagement révisé*, Juin, 72 p. (y compris document complémentaire) et VII annexes
- Municipalité régionale de comté de l'île d'Orléans (MRC). 1989. *Schéma d'aménagement*, Groupe Urbatique, 143 p.

- Noppen, Luc. 1986. « L'image française du Vieux-Québec », *Cap aux diamants*, vol. 2, n° 2, (été), p. 13-17
- _____. 1989. « L'île d'Orléans, mythe ou monument », dans « Un écrin à découvrir, l'île d'Orléans », *Cap aux diamants*, vol. 5, n° 1, (printemps), p. 23-26.
- Noppen, Luc et Lucie K. Morisset. 1998. *Québec de roc et de pierre*, Québec : Multimondes, 150 p.
- _____. 2005. *Les églises du Québec, un patrimoine à réinventer*, Ste-Foy (Québec) : PUQ, 434 p.
- Norton, William. 2000. *Cultural Geography · Themes, Concepts. Analysis*, Don Mills (Ont.) : Oxford University Press, 376 p.
- O'Neil, Jean. 2006. *Une autre île d'Orléans*, Outremont (Montréal), Libre Expression, 238 p.
- Pellegrino, Pierre. 2000. *Le sens de l'espace – L'époque et le lieu*, Livre I, Paris : Anthropos, 265 p.
- Proulx, Marc-Urbain. 1992. *Aménagement et développement chez les MRC du Québec : Mariage ou concubinage*, Groupe de recherche et d'interventions régionales, Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), 99 p.
- Rioux-Hébert, Sophie. 2005. « La vocation géo-identitaire des lieux de culte de Rosemont-La Petite Patrie », mémoire de maîtrise en géographie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 158 p.
- Roy, Pierre-Georges. 1928. *L'île d'Orléans*, Québec : Commission des monuments historiques de la Province de Québec, 505 p.
- Siegel, Sidney et Castellan John. 1988. *Nonparametric Statistics for the Behavioral Sciences*, New-York – Montreal: McGraw-Hill, 399 p.

Tessier, Albert. 1939. *Rapport sur le tourisme*, Québec : ministère des Affaires municipales, de l'industrie et du commerce.

Union des producteurs agricoles de l'île d'Orléans. 2008. Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur le statut de l'eau au Québec, 5 p.

Wright, K. John. 1947. « Terrae incognitae: the Place of Imagination in Geography », *Annals of the Association, of American Geographers*, 37, p. 1-15.

Sites Web

Association touristique régionale (ATR de Québec) :

http://www.quebecregion.com/circuits/ile_orleans_f.html, (pages consultées en mai 2008)

Chambre de commerce et de tourisme de l'île : <http://www.iledorleans.com>, (pages consultées en mai 2008).

Hadd, Mustapha, *Classification de la population en catégories socio-économiques : méthodologie et application pratique*, Institut national de statistiques et d'économie appliquée :

http://www.memoireonline.com/10/08/1603/m_classification-population-categories-socio-economiques-methodologie-application12.html, (pages consultées en mars 2009)

Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2006). *Profil des régions et des MRC – Capitale nationale 03*, Fiches synthèses (http://stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_03, 020 – île d'Orléans, (pages consultées en septembre, octobre, novembre 2008, février, mars 2009)

IPSOS Decarie. *Logiciel Arsenal*, <http://www.ipsosdescarie.com/arsenal.php?section=marge>, (page consultée en mai 2008)

MRC de l'île d'Orléans : (<http://mrcio.qc.ca>), (page consultées en mai 2008)

Office de la langue française, *Bureau de dépannage linguistique* (BDL) – site Web : http://66.46.185.79/bdl1gabarit_bdl.asp?id=4036, (page consultée en avril 2009)

Office du tourisme de Québec (OTQ) – site Web : www.quebecregion.com, (pages consultées en mars 2009)

Statistique Canada, *Profil des communautés 2006*, recensement :
<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/Details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2420030&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Sainte-Petronille&SearchType=Begins&SearchPR=01&BI=All&GeoLevel=&GeoCode=2420030>, (pages consultées de janvier 2008 à mai 2008)

UNESCO (2000) : <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/> (1, (pages consultées en mars 2007)